CONTENTMENT

LA VIE PUBLIQUE

LA VIE INTIME

MONTALEMBERT

AUX MÊMES ADRESSES

CHOIX DE BIOGRAPHIES ANECDOTIQUES.

Vie de Mgr de Belsunce, évêque de Marseille.
Vie de la Vénérable Louise de France, fille de Louis XV.
Vie de La Mennais, par J.-B. DE SAINT-AVIT.
Vie de Mgr Postel, par le cardinal FOULON.
Vie de Rubens, la légende et l'histoire.
Vie de Mgr de Ségur, l'homme et les œuvres.
Vie de Bernardin de Saint-Pierre.
Vie de Mgr de Prilly, évêque de Châlons, par PUISEUX.
Vie de Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans.
Vie de Don Bosco, fondateur de l'Oratoire de Turin.
Vie de Jean-Joseph Allemand, par l'abbé GADUEL.
Vie du V. Cottolengo, par Mgr POSTEL.
Vie de Marceau, commandant de « l'Arche d'Alliance ».
Vie de Bellot, lieutenant de vaisseau.
Vie du P. Alexis Clerc, par le R. P. DANIEL.
Vie de l'abbé Chevrier, par VILLEFRANCHE.
Vie de Paul Granger, par le P. DUFOUR.
Vie de Léopold Ier, par G. MONTEUUIS.
Vie de la reine Hortense, d'après les mémorialistes.
Vie de la reine Marie-Amélie, par TROGNON.
Vie de la sœur Marthe, par une de ses compatriotes.
Vie de Pauline-Marie Jaricot, par J. MAURIN.
Vie de Marie-Eustelle Harpain, par elle-même.
Vie de saint Bernard de Menthon, le héros des Alpes.
Vie de Maximilien Ier, empereur du Mexique.
Vie de Mme de Bussières, la mère des pauvres.
Vie de Mlle de Monseignat, l'ange de la charité.
Vie de l'abbé Nicolas, prêtre lorrain.
Vie d'Auguste Séguret, missionnaire et martyr.
Vie d'Auguste et Victorine Le Segrétain.
Vie de Mathieu de Gruchy, confesseur de la foi.
Vie de Dorothée Tyrrell, Enfant de Marie.
Vie de Clémence Flayelle, Enfant de Marie.
Vie d'Adèle Coulombe, la perle de Montréal.
Vie de Camille de Soyecourt, par la Mère SAINT-JÉROME.
Vie d'Eugénie Smet, plus tard R. M. de la Providence.
Les Évêques de France au XIXe siècle.
Les Bienfaiteurs de l'enfance et de la jeunesse au XIXe siècle.
Les Héros chrétiens au XIXe siècle.
Les Hommes d'État au XIXe siècle.
Les Chrétiennes illustres au XIXe siècle, — etc.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/montalembertlavi00melu

Montalembert dans sa chambre de travail, quelques mois avant sa mort. (P. 286.)

MONTALEMBERT

La vie publique et la vie intime

BIOGRAPHIE ANECDOTIQUE

spécialement destinée à la jeunesse

PARIS
ŒUVRE DE SAINT-PAUL
6, rue Cassette, 6,

GRAMMONT
(Belgique)
ŒUVRE DE SAINT-CHARLES

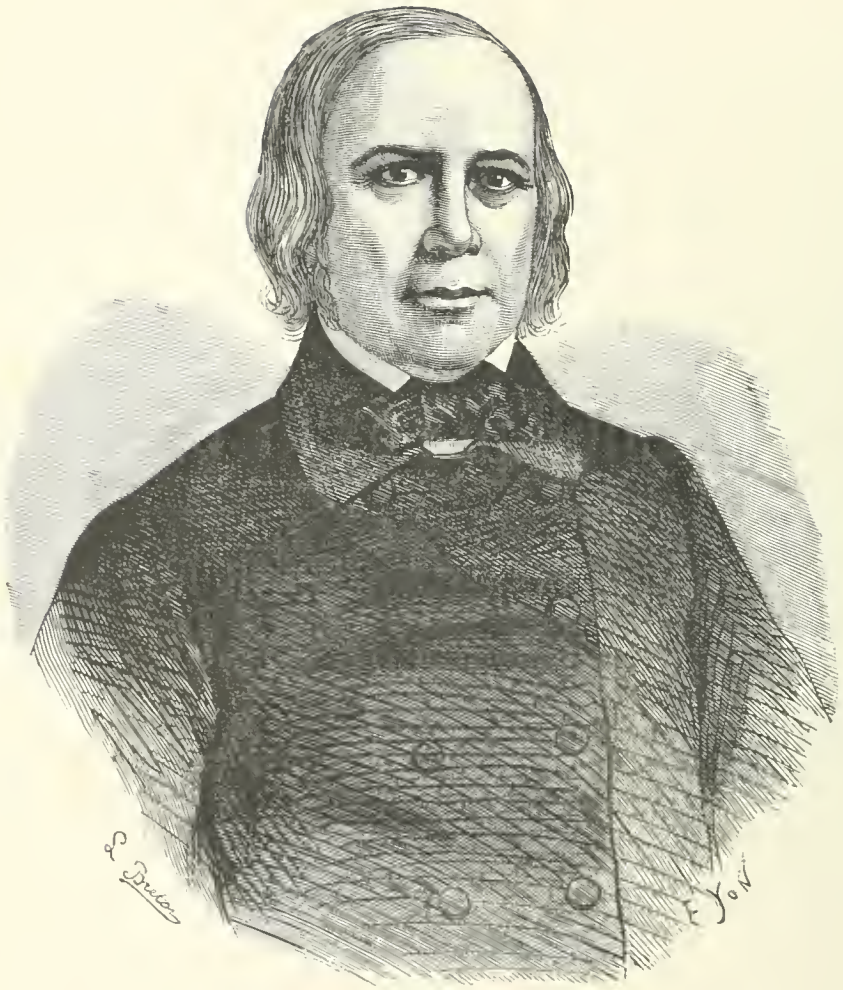

MONTALEMBERT

TOUS DROITS RÉSERVÉS

PRÉFACE

CE QUE FUT LE COMTE DE MONTALEMBERT

QUEL homme de notre temps a mieux mérité de la religion que Montalembert? Conserver Rome au Souverain Pontife, rendre l'enseignement aux collèges catholiques, ce fut pour lui un double idéal à la réalisation duquel il se dévoua sans compter jamais ni avec la fatigue ni avec les sacrifices. Sa première parole publique fut la revendication des droits de la famille chrétienne sur ses enfants; son premier livre, la glorification de la plus charmante des saintes, et son dernier ouvrage, que n'ont pu interrompre les plus cruelles douleurs, a revêtu d'un merveilleux éclat l'œuvre ignorée des apôtres de la Bretagne et associé, pour les faire revivre, le langage séduisant du poète, la sagacité de l'historien, la piété du fidèle et la science du bénédictin.

La tribune se souviendra longtemps de l'orateur incomparable qui savait émouvoir et entraîner les assemblées, gagner les causes abandonnées, et mettait son invincible parole au service de la société menacée, se portant toujours du côté où elle penchait pour la soutenir, où elle tombait pour la relever, protégeant l'ordre contre l'anarchie, la liberté contre l'oppression, et ne sacrifiant jamais ni sa dignité ni son indépendance à la peur, à l'ambition ou à la popularité.

La littérature salue dans Montalembert l'écrivain qui a dérobé aux meilleurs modèles toute la délicatesse, toute la puissance de leur style rajeuni et renouvelé, et qui animait tout ce qui sortait de sa plume d'un souffle original de grandeur, d'élévation et de vie. Les arts eux-mêmes se rappellent avec reconnaissance ce que Montalembert a fait pour obtenir la réhabilitation de leurs plus beaux monuments, et ramener l'attention publique sur des chefs-d'œuvre si longtemps méconnus et défigurés.

Mais surtout la jeunesse catholique, si pleine de nobles espérances et de généreuses aspirations, contemple avec une sorte de ravissement la grande figure de Montalembert.

Les jeunes !... chacun sait combien il s'est dévoué à leur bonheur. Il les accueillait avec une bienveillance extrême, il aimait à exciter leur zèle, à éveiller leur ardeur. Devenu leur père par l'âge et l'expérience, il était toujours resté leur frère aîné par la vivacité de son esprit et de son cœur. Dans les derniers temps, ses longues souffrances avaient encore ajouté quelque chose à leur respect et à leur amour; ils venaient auprès de lui apprendre à lever les yeux en haut, à ne jamais souiller leur cœur de servilité et de bassesse, à conserver sans altération la rectitude des intentions et l'intrépidité de la conscience. Sa conversation, tour à tour enjouée et profonde, leur enseignait à faire sortir un intérêt puissant, une instruction solide, un trait éclatant du sujet le plus ordinaire, et de sa maladie ils recevaient les saintes leçons de l'épreuve sans murmure, de la douleur sans plainte, et de la résignation chrétienne.

A travers les révolutions et les vicissitudes de l'histoire si tourmentée du XIX^e^ siècle, dans le choc des partis, dans la lutte acharnée des opinions, aucun de ceux qui ont occupé le premier rang n'a échappé aux reproches souvent amers de la critique. Montalembert a trop agi, a pris parmi les combattants une trop grande place, pour n'avoir pas eu sa part de récriminations et de blâme. Personne n'a contesté la supériorité de son talent; la noblesse, le désintéressement de son caractère ont été à l'abri de tout soupçon; mais des accusations parties des camps opposés lui ont reproché, d'un côté le fanatisme et l'exclusion de ses croyances, de l'autre la trop grande latitude de ses opinions. Aux yeux des uns, il exagérait l'obéissance à l'Église; au dire des autres, il avait le tort de vouloir y introduire trop de liberté. En réalité, cet homme de guerre, ce chevalier dont la parole était un glaive, ce croisé qui frappait de si grands coups dans la mêlée n'a eu qu'un but auquel toute sa vie a été fidèle : il a poursuivi la conciliation de l'ordre et de la liberté, l'accord de l'Église avec son siècle et son pays, il a voulu renverser les barrières qui s'élevaient entre les opinions, et rendre à tous les hommes de son temps l'accès du christianisme doux et facile; si dans la poursuite de cette harmonie on a pu quelquefois lui reprocher de s'être risqué sur un terrain glissant, c'est que vivait en lui l'énergique conviction qu'aucun effort ne devait être épargné pour abattre l'obstacle et écarter du chemin de la foi ce

qui lui semblait rendre la vérité plus difficile à accepter et la sainte doctrine moins accessible.

En pénétrant dans l'intimité de cette âme qui n'apparaissait au dehors que toujours armée, et dans le feu de l'attaque ou de la défense, on découvre des trésors de compassion et de bonté. Le monde sait les succès qu'il a obtenus, les victoires qu'il a remportées ; Dieu seul connaît ce qu'on pourrait appeler les excès de sa générosité. Il ne se contentait pas de trouver toujours le temps, au milieu de ses immenses travaux, de s'intéresser à toutes les questions qui touchaient au bien-être des pauvres et des petits, de faire entendre sa voix puissante pour que l'orphelin et l'abandonné fussent recueillis et élevés avec tendresse, pour que l'ouvrier ne devînt pas la victime du travail, pour que la société se montrât, comme l'Église, une mère douce et attentive envers les moins favorisés de ses enfants. Quand il s'agissait de venir en aide aux profondes misères, il ne s'arrêtait devant aucun calcul ; il mesurait le secours, non à sa fortune mais aux besoins qui s'adressaient à lui ; et la délicatesse du don ajoutait encore à sa valeur.

Il avait un autre mérite plus difficile et plus rare peut-être : il aimait le succès des autres, il travaillait à leur réputation, il se réjouissait de leur gloire. Sur le terrain politique, où les luttes de l'ambition se confondent avec celles du patriotisme, où les meilleurs esprits ne peuvent se défendre de la peur du triomphe d'un rival, souvent même d'un ami, où ils n'aperçoivent qu'avec peine, jusque dans les compagnons de leurs travaux et les défenseurs de leurs idées, une puissance naissante qui affaiblit leur situation, une ascension qui les diminue, Montalembert n'était jamais plus heureux que le jour où il pouvait applaudir à la révélation d'un talent, à la prise de possession d'une influence, et on a vu ce grand capitaine, à la veille du triomphe obtenu par ses armes, céder à des mains plus jeunes le drapeau qu'il avait si glorieusement porté, s'effacer pour laisser passer une nouvelle gloire, mettre sa joie à la faire reconnaître et lui abandonner l'honneur d'achever la victoire.

Il faudra qu'un jour une lumière éclatante se fasse sur ces beaux exemples de droiture, de désintéressement, d'honneur, qui contrastent avec les affaiblissements et les décadences que Montalembert reprochait à son siècle. A mesure que s'éloigneront les querelles qui nous ont tant divisés, que se résoudront les problèmes dont la recherche a été la gloire et le danger de nos jours, le nom de Montalembert prendra

une plus grande place parmi le petit nombre de ceux qui sont l'honneur de leur temps et de leur pays. Aux yeux de l'avenir, il sera le défenseur de l'Irlande et de la Pologne, l'avocat des causes vaincues et de la justice opprimée, l'historien des âmes énergiques et saintes ; il sera surtout l'homme fidèle jusqu'à la fin à ses deux grands amours : la religion et la liberté. En le jugeant alors des hauteurs où il se plaçait pour agir, la postérité attribuera ce que les contemporains ont pu trouver d'absolu dans ses exigences, de sévérité dans ses appréciations et même d'excessif dans ses indignations et ses colères, non à la contradiction et à l'inconséquence, mais à l'excès même du dévouement qu'il portait aux causes qu'il aimait. Il avait la passion du beau, du bon et du vrai ; même appliquée à ces sublimes choses, la passion emporte quelquefois au delà des limites ordonnées; ses élans dépassent le but, la froide raison a souvent le devoir d'en appeler de ses jugements, et l'envie peut triompher de ses fautes et de ses écarts ; mais l'humanité l'aime et l'admire, car dans une telle passion se trouvent la source où se puisent les grandes idées et les belles actions, le souffle qui transporte au-dessus des mesquines ambitions et des vulgaires désirs, la puissance qui donne à la pensée fugitive de l'homme d'un jour l'action universelle et l'immortelle durée, le feu divin où s'allume le génie !...

ARMAND DE MELUN.

MONTALEMBERT

CHAPITRE PREMIER

La famille. — Souvenirs intimes de la première enfance. — L'oncle Forbes. — La première Communion. — Au collège Sainte-Barbe. — Une amitié chrétienne. — Les vacances au château de la Roche-Guyon. — Anecdotes.

Sur la route de Londres à Fulham, un matin d'avril 1818, deux voyageurs cheminaient presque silencieusement. Leur visage était empreint d'une mélancolie profonde. L'un d'eux, vieillard vénérable, semblait retarder à dessein sa marche, comme s'il craignait d'arriver trop tôt au terme du voyage ; l'autre, gracieux enfant de huit ans, tournait continuellement la tête vers son compagnon et le regardait d'un air si affectueux qu'on n'aurait pu se méprendre sur la cause de sa tristesse. C'était un enfant qui allait se séparer d'un protecteur ou d'un parent bien-aimé ; le chagrin qu'il en éprouvait faisait expirer la parole sur ses lèvres.

Tout à coup, le petit voyageur promena ses regards autour de lui, avec une curiosité un peu inquiète. Cette diversion ne put échapper à son guide.

« Dis-moi donc ce que tu cherches, mon enfant, demanda ce dernier.

— J'examine, répondit l'enfant, s'il y a encore des maisons sur la route.

— Nous sommes sur la partie du chemin où il y en a le moins. Mais qu'est-ce que cela peut te faire ? »

Enlaçant alors ses deux petits bras autour du cou du vieillard, et cachant son visage sur son épaule, le pauvret lui dit avec un gros sanglot et d'une voix entrecoupée :

« Maintenant, cher grand-papa, comme vous m'avez enseigné qu'il fallait toujours dire la vérité et que je ne devais rien vous cacher, je vous supplie de répondre vous-même avec vérité à la question que je vais vous faire. »

Le vieillard promit.

« Vous savez, continua l'enfant, que lorsque papa et maman, mon frère et ma sœur sont partis pour Stuttgard, ils m'ont laissé ici pour être votre enfant. Dites-moi donc, mais dites-le-moi bien vrai, depuis que je suis venu de Paris, ai-je été tout à fait ce que vous désiriez et ce que vous attendiez que je fusse ? M'aimez-vous autant que lorsque nous étions là tous ensemble ?... »

Le grand-papa eut beaucoup de peine à se contenir ; il sentait qu'il allait fondre en larmes. S'efforçant de se maîtriser, il répondit à cette étrange interrogation :

« Oui, mon petit ami, oui, tu as été pour moi tout ce que je souhaitais, tu m'as satisfait bien au delà de ce que j'avais espéré.

— Alors, répliqua vivement le petit bonhomme, le front soudainement illuminé, je suis le plus heureux garçon qu'il y ait au monde, et je ne verserai pas une larme en vous quittant. »

Quelques minutes après, l'enfant entrait à l'école de Fulham, et en effet, il ne pleura point. Sa joie de n'avoir encouru aucun reproche de la part de son grand-père était si grande qu'elle refoula l'amer chagrin de la séparation.

Racontant plus tard cette scène touchante, l'heureux grand-papa disait : « C'en était presque trop pour moi ! De si nobles paroles m'avaient tellement ému et attendri que le sacrifice d'un enfant si aimable me perçait le cœur... »

Cet enfant, c'était Charles de Montalembert.

Il était né le 15 avril 1810, à Londres même, de Marc-René de Montalembert et d'Elise Forbes, de la famille des comtes de Granard. Les Montalembert ont écrit leurs noms à plus d'une page de l'histoire de France. En 1249, l'un d'eux envoie ses fils à la croisade et ils se conduisent en héros sous la bannière de saint Louis. Sous Charles VI, un Montalembert accompagne Jean sans Peur dans son expédition contre les Turcs. Un autre se bat aux côtés de Charles VIII à Fornoue. Dans les guerres d'Italie ce même capitaine gagne tellement l'estime de François Ier qu'il disait avec complaisance : « Nous sommes quatre gentilshommes qui combattons contre tous allants et venants : Moi, Sansac, Montalembert et la Châtaigneraie. »

On pourrait citer maint épisode glorieux. La famille Montalembert fut une famille de héros. Le père même de Charles s'illustra dans l'armée de Condé, puis il entra comme cornette dans la cavalerie anglaise ; plus tard, ce fut lui qui reçut du prince-régent d'Angleterre la noble mission d'aller annoncer à Louis XVIII qu'il allait être remis sur le trône de ses ancêtres. Aussi,

le grand orateur dont nous racontons l'histoire sentira-t-il un jour le besoin d'expliquer pourquoi on ne l'a pas vu porter l'épée comme tous ceux de sa race, et dira-t-il cette belle parole : « Je suis le premier de mon sang qui n'ai guerroyé qu'avec la plume ; mais qu'elle devienne à son tour un glaive entre mes mains !... Qu'elle serve avec honneur dans la sainte lutte de la conscience, de la vérité, contre la triomphante oppression du mensonge et du mal !... »

Toute sa vie, Montalembert a rempli ce programme ; champion de toutes les nobles causes, il a surtout lutté pour la défense de l'Église catholique et remporté à son profit les plus glorieuses victoires.

Un mot sur la famille du célèbre orateur du côté maternel.

Ce fut en 1808 que Marc-René Montalembert épousa Mlle Élise-Rosée Forbes. M. James Forbes, son père, anglais distingué, avait parcouru pendant vingt ans, en savant et en artiste, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. Rentré à Londres en 1784, il y jouit de l'estime de tous ses concitoyens et composa plusieurs ouvrages remarquables, entre autres les *Mémoires sur l'Orient*, fruit de ses longues pérégrinations et de ses patientes recherches.

Charles était à peine sorti des langes de l'enfance que son grand-père voulut se consacrer tout spécialement à son éducation, et il le fit avec une inexprimable tendresse. « Rien de touchant, dit un biographe, comme l'attachement réciproque du vieillard et de l'enfant. M. Forbes concentre sur son petit-fils ses espérances, ses affections, sa vie même. S'il rédige encore des mémoires, c'est pour Charles qu'il écrit, c'est dans l'espérance de lui être utile ; c'est animé par son sourire ; pour lui surtout, il ornera son ouvrage de magnifiques dessins. L'enfant ne sait pas lire encore que M. Forbes dans des lettres passionnées lui dédie son œuvre (1). »

L'enfance de Charles se passa dans la société de ce savant si dévoué et si affectueux, qui lui apprit à lire, à écrire, et l'initia même au latin et au grec. Homme religieux, M. Forbes s'attachait à inspirer à son petit-fils la piété, l'amour de l'innocence, l'horreur du mensonge. Mais, appartenant au protestantisme, il ne descendait pas sur le terrain du dogme, Charles étant catholique. Le généreux aïeul, entièrement absorbé par la préoccupation de faire de cet enfant un honnête homme et un bon citoyen, aurait-il jamais pu supposer qu'il préparait pour l'Église un de ses plus ardents défenseurs ?

En 1816, le comte de Montalembert est nommé par Louis XVIII ministre plénipotentiaire à Stuttgard, et à la même époque, son fils Charles, en compagnie de M. Forbes, fait un voyage en France. Hélas ! le protestant devait

1. Lecanuet, *Montalembert*, I, 8. (Poussielgue, éditeur, Paris.)

être plus d'une fois scandalisé dans notre grand Paris ! Il témoigna hautement sa surprise de voir les catholiques passer sans le moindre embarras de l'église au bal et au théâtre, admettre sur la scène des pièces tirées de la Bible ou notoirement immorales, en un mot allier leurs plaisirs à toutes les exigences de la religion avec une étonnante facilité. Ces regrettables abus lui fournissaient l'occasion de donner à son petit-fils les conseils les plus salutaires. « Le plaisir, mon enfant, lui disait-il, n'est que secondaire. Avant toutes choses, un homme raisonnable, un chrétien surtout, doit s'acquitter des grands devoirs que Dieu et sa situation lui imposent. » Mais ce qui produisit sur M. Forbes la plus attristante impression, ce furent les exhibitions mercantiles du dimanche, les magasins remplis de monde, et tout particulièrement, les boutiques des petits marchands installées, non seulement sur les boulevards, mais en face même du lieu saint et jusque sous le porche des églises. A ce spectacle M. Forbes, habitué à voir si religieusement respecter le jour du Seigneur en Angleterre, ne put contenir son indignation, et il la communiqua sans peine à son petit-fils. Aussi ce dernier, ayant entendu une fruitière l'appeler de sa voix la plus douce pour lui offrir des pêches et des grappes de raisin très appétissantes, lui répondit-il avec une noble gravité : « Ce n'est pas à un tel jour qu'on doit faire le commerce : pour nous, nous n'achetons jamais rien le dimanche ! »

Après une visite à Louis XVIII, dont l'accueil fut très flatteur, M. Forbes retourna en Angleterre avec Charles, et c'est peu après ce retour qu'eut lieu la scène dont nous avons raconté les détails en commençant. L'aïeul, avons-nous dit, trouvait au-dessus de ses forces une séparation si cruelle pour son cœur, et que l'excessive amabilité de Charles rendait plus douloureuse encore. Il ne s'était pas trompé. « Je souffre beaucoup de ma solitude », écrivait-il bientôt à sa fille, et dès cette époque sa santé déclina de jour en jour.

Pourtant l'affection passionnée du vieillard devait être soumise à une dernière épreuve, plus dure que les précédentes. Au bout d'une année, Charles étant rentré chez M. Forbes, le digne aïeul goûtait à peine les délices de cette réunion qu'il reçut du comte de Montalembert la lettre suivante :

« Charles doit être Français ; sa destinée est d'être citoyen de la France. Je suis responsable de son bonheur et je dois empêcher que son éducation ne soit trop anglaise. Il importe qu'à cet âge où les impressions s'emparent de l'âme et s'y enracinent à jamais, il importe que mon fils ne considère point la France comme un pays étranger ; je ne veux pas l'exposer à mener plus tard, même au sein d'une fortune brillante, l'existence misérable d'un cosmopolite qui ne sait à qui offrir son dévouement ; je ne veux pas qu'un jour il puisse accuser son père de l'avoir empêché, par une éducation mal dirigée, de se distinguer

dans le monde ; s'il ne prend pas à présent le genre et les habitudes des Français, il ne les aura jamais. »

M. de Montalembert concluait que son fils devait entrer dans un collège de Paris, après toutefois avoir passé quelques mois à Stuttgard avec son grand-père.

Cette lettre désola M. Forbes. La réponse fut inondée de larmes. Et le digne vieillard disait à ce propos :

« Je ne rougis pas des larmes qui en ce moment coulent de mes yeux et me

LOUIS XVIII. (P. 14.)

laissent à peine apercevoir un mot de ce que je vous écris ; car ce sont des larmes qui s'échappent d'un cœur débordant, et, puisque l'objet de notre mutuelle tendresse dort maintenant profondément, qu'ai-je besoin de me contraindre ?... »

Ajoutons qu'il insistait tout particulièrement pour que son gendre prît un moyen efficace de préserver Charles de la contagion de l'impiété pendant ses études. « Je vous en prie, unissons l'un et l'autre nos efforts pour que le cher enfant ne soit pas victime de cette philosophie athée qui domine en France ! »

Du reste, en homme qui avait véritablement à cœur les intérêts de son petit-fils et qui savait y sacrifier son propre bonheur, M. Forbes ne chercha pas à retenir cet enfant si tendrement aimé, devenu même pour ainsi dire la condition de son existence personnelle. « Charles, lui dit-il, je ne vous demande pas de solliciter une prolongation de séjour ; votre père a raison, le moment est venu de retourner dans votre patrie. » L'enfant garda quelque temps le silence ; il lui en coûtait à lui-même de se séparer de son grand-père ; mais la pensée du devoir domina ses sentiments. Il se borna à demander des livres à M. Forbes, un peu d'argent pour n'être à charge à personne et il promit de suivre toujours les conseils de son vénérable instituteur.

Ce fut d'ailleurs avec lui qu'il partit pour Stuttgard, en juillet 1819 ; mais quelle terrible épreuve l'attendait au cours de ce voyage ! On était arrivé à Aix-la-Chapelle dans la soirée ; tout à coup, M. Forbes se trouve mal ; son état empire de moment en moment et bientôt il rend le dernier soupir entre les bras de son petit-fils, que cette catastrophe plonge dans le désespoir.

A partir de ce jour, un voile de tristesse assombrit l'âme de Charles, ordinairement si rayonnante de bonheur. Le souvenir de cette mort affreuse ne le quittait pas ; la présence de ses parents les plus proches pouvait à peine l'en distraire. Mais une vie toute nouvelle allait commencer pour lui et apporter forcément une diversion à ses idées : à la fin de 1819, le comte de Montalembert fit entrer son fils au lycée Bourbon.

Le lycée !... Chacun sait dans quels termes émus le grand orateur devait retracer plus tard les souffrances qu'une âme honnête et chrétienne y endure... Même au physique, il se ressentit promptement de ce séjour à l'internat parisien, qu'il comparait à une prison « murée entre deux rues, dominée de toutes parts par les toits et les tuyaux de cheminée, avec deux rangées d'arbres étiolés au milieu de la cour... » Aussi ne put-il y rester longtemps ; on fut obligé de le rappeler au sein de la famille l'année d'après.

Dieu avait ménagé à son jeune serviteur des grâces de choix pour l'heure de sa sortie du lycée, et c'était un humble prêtre, l'abbé Busson, qui devait servir d'instrument à la Providence pour communiquer au futur défenseur de l'Église cet amour sans bornes pour la religion catholique, appelé à devenir la grande passion de sa vie.

« L'abbé Busson, écrit son vénéré compatriote, Mgr Besson (1), avait gagné

1. *M. de Montalembert en Franche-Comté*, par M. l'abbé Besson. In-12. Lanquetin-Turbergue, à Besançon. — Nous ferons (avec l'autorisation de l'éditeur), de notables emprunts à cet ouvrage, qui est aussi intéressant que bien écrit. On y trouve sur Montalembert des détails intimes qu'on ne rencontre nulle part ailleurs.

sans y prétendre, tandis qu'il était professeur de théologie au séminaire des Missions-Étrangères, la confiance intime de tout le faubourg Saint-Germain ; il était le confesseur des plus hauts personnages et se trouvait mêlé à tous leurs intérêts spirituels. » Mme de Montalembert, protestante comme son père, lui demanda des explications sur quelques points de nos croyances, encore obscures pour elle. Cette circonstance providentielle affermit singulièrement la foi de son fils : « En cherchant à convaincre sa mère, dit P. Lecanuet, il devint ardent catholique. » « Je me rappelle très bien, a-t-il écrit lui-même, que ce fut en écoutant et en transcrivant de ma main d'enfant les éclaircissements réclamés par ma mère, que je fus porté à réfléchir pour la première fois aux preuves historiques de la religion et à prendre du goût pour ce genre d'études. » Ce fut M. l'abbé de la Bourdonnaye, alors directeur du catéchisme de Saint-Thomas d'Aquin, qui l'instruisit et le prépara à sa première Communion ; mais M. l'abbé Busson était déjà son confesseur, et il le fut tant qu'il resta à Paris.

« Tous les mois, dit encore Montalembert, j'allais, avec mon frère Arthur (1), aux Missions-Étrangères, me confesser à M. l'abbé Busson. Des prêtres vénérables, de grandes dames, les principaux personnages de la cour, venaient, comme nous, s'agenouiller à ses pieds et y déposer le fardeau de leur conscience. C'était le confesseur à la mode ; mais quand j'y réfléchis et que je me demande d'où venait cette vogue, en vérité je n'y peux voir que l'ascendant même d'une sainteté reconnue et admirée de tout le monde. Il n'avait ni un nom brillant ni des fonctions élevées ; son abord était plus sévère qu'avenant ; et, malgré cela, on le préférait aux autres. Jamais le moindre soupçon n'a effleuré sa vertu ; jamais la plus légère critique ne s'est exercée sur sa vie ; on oubliait tout, sa jeunesse, son air mêlé en apparence de rudesse et d'austérité, pour ne voir en lui que le prêtre. C'était le prêtre, et rien que le prêtre dans toute sa simplicité et dans toute sa grandeur. »

Ce prêtre eut sur l'avenir de Charles une influence considérable, et l'abjuration solennelle de Mme de Montalembert entre les mains du cardinal de

1. Le comte Arthur de Montalembert, page du roi Charles X en 1829, entra au service militaire en 1831 : colonel du 1er régiment de chasseurs d'Afrique après la bataille de Solférino, il trouva la mort dans la campagne du Maroc, en novembre 1859. Il était resté profondément imbu des enseignements que lui avait prodigués dans son enfance l'abbé Busson, avec une paternelle sollicitude. Il en a donné une preuve authentique dans le dernier ordre du jour adressé à son régiment, décimé par la maladie qui, quelques jours plus tard, devait enlever le colonel.

« Mes braves chasseurs ! leur disait-il, nous sommes tous éprouvés par Dieu ; ayez confiance et prie[z], il n'abandonnera pas le 1er chasseurs d'Afrique. Mettons toute notre confiance en lui, et s'il y en a qu[i] succombent, qu'ils n'oublient pas qu'en mourant ils remplissent une mission, qu'ils sont des martyrs et qu'ils iront au ciel. Si votre colonel doit être du nombre, n'oubliez pas non plus qu'il priera pour vous. En attendant, bravons la mort, c'est notre métier, et que le découragement ne nous gagne pas. Dieu sait bien ce qu'il fait pour ses enfants. — Votre colonel, MONTALEMBERT. »

Latil, le 6 mars 1822, produisit également sur son jeune fils la plus salutaire impression.

Ce fut l'année suivante qu'il eut le bonheur d'accomplir un des plus grands actes de la vie du chrétien : il fit en effet sa première communion en 1823. Outre qu'il s'était préparé avec un soin profondément religieux à cette importante action, il eut l'avantage de rencontrer au catéchisme un prêtre et un enfant qui l'édifièrent par leur vive piété.

Le prêtre était l'abbé Eugène de la Bourdonnaye. « La première fois que Charles le vit à Saint-Thomas d'Aquin, dit l'abbé Ricard, il le regarda avec cette suave expression d'angélique mélancolie que reflétaient ses yeux d'enfant. Ce fut une commotion irrésistible. Ce qu'on a depuis appelé « la sympathie », établit son courant entre le prêtre et l'enfant. Ils se sentirent faits l'un pour l'autre ; aussi le grand orateur a-t-il pu dire : « L'abbé de la Bourdonnaye fut » mon premier bienfaiteur après mon grand-père. »

Quant à l'enfant, qui devint bientôt son petit compagnon, son émule, son ami, et auprès de qui il tâchait de se placer pendant les leçons du catéchisme, c'était François de la Bouillerie, le futur évêque de Carcassonne.

Citons une belle parole de Montalembert, gracieux mémorial de sa première Communion. Quand il rentra chez lui au sortir de l'église où s'était accomplie la touchante cérémonie, il courut s'enfermer dans sa petite chambre d'écolier, et écrivit sur son journal : « Pour la première fois, j'ai compris qu'il pouvait être doux de mourir ! »

Charles de Montalembert, dès ses plus jeunes années, avait eu la passion de l'étude et le goût des choses sérieuses. Cette disposition s'affirma chez lui de plus en plus à partir de sa première Communion. On raconte qu'un jour il entreprit de faire promettre par son frère Arthur une éternelle fidélité à la Charte : son séjour en Angleterre l'avait enthousiasmé pour le mode de gouvernement de nos voisins d'outre-Manche, finalement devenu le nôtre. « La Charte ! s'écria Arthur ; mais qu'est-ce que c'est ? je n'en sais rien ! » Le diplomate en herbe eut bientôt fait de donner au pauvre Arthur toutes les explications nécessaires. Voici qui est bien plus étonnant chez un enfant de treize ans : devenu l'ami de prédilection du duc de Montmorency, il s'estimait heureux de le suivre aux conférences de la société des Bonnes Études, où tantôt il prêtait la plus grande attention à l'oracle des avocats, le célèbre Berryer, tantôt il s'attachait à comprendre les savantes dissertations du maître d'esthétique chrétienne, Rio. Chacun de ces grands personnages se prenait d'amitié pour lui ; il ne tarda pas notamment à conquérir les sympathies du dernier,

l'excellent Rio, qui lui a consacré des pages si élogieuses dans son *Épilogue à l'art chrétien.*

Cependant des études plus suivies que celles auxquelles se livrait le jeune Charles, étaient devenues nécessaires. En 1826, il entra au collège Sainte-Barbe comme externe, à l'instigation de l'abbé Nicole, l'éminent recteur de l'Université de Paris sous Louis XVIII. Élève de rhétorique sans avoir passé par les classes inférieures, il prit d'emblée le premier rang. Son ardeur pour l'étude était alors une véritable passion ; mais il rencontrait un terrible opposant,

BERRYER. (P. 18.)

sa mère qui s'ingéniait par tous les moyens possibles à l'arracher au travail et à lui procurer des distractions. De quoi n'est pas capable une volonté énergique !... Charles rusait pour éluder les défenses inspirées par la tendresse maternelle. Admirable comme courage et abnégation, sa conduite manqua de discrétion, de simplicité filiale et de prudence. Pour prolonger ses veilles, il interceptait la lumière en dressant un matelas contre la porte de sa chambre. Lorsque sa mère rendait des visites et le prenait avec elle en voiture, où souvent elle le laissait pendant ses stations chez ses amies, Charles rongeait son frein

en frémissant, ne trouvant rien de plus déplorable que ce temps perdu à des futilités et des promenades.

Voici un aperçu des labeurs que s'imposait le jeune étudiant, d'après ses Souvenirs de cette époque.

Levé à quatre heures et demie, il alternait entre l'étude de la philosophie grecque dans Xénophon et celle de l'histoire d'Allemagne dans Pfeffel. De six heures à sept heures et demie, après un court intermède de lecture accordé à un poète, il passait de la poésie aux mathématiques. A sept heures et demie, déjeuner et récréation. De huit heures jusqu'à dix, classe de mathématiques, suivie d'une récréation d'une demi-heure. De dix heures et demie à midi un quart, étude ou classe de physique. Puis le dîner. A midi trois quarts, répétition de chimie ou récréation. De deux heures à quatre heures un quart, classe de philosophie. A quatre heures un quart, goûter et récréation. De cinq à six, lecture d'ouvrages de philosophie. De six heures à sept heures et demie, devoir de philosophie, puis prolongation de l'étude jusqu'à huit heures et demie, et alors souper et prière. A neuf heures, rentré dans sa chambre, il lisait un poète grec ou latin, puis étudiait l'histoire grecque dans Xénophon ou Thucydide jusqu'à dix heures. Alors, jusqu'à onze, l'histoire d'Allemagne, dans Pfeffel ou dans Schiller. Le dimanche, répétition de grec et lecture de Platon, en guise de délassement.

Sous le rapport intellectuel, Charles de Montalembert, on le voit, était abondamment pourvu ; mais combien il s'en fallait que son âme fût aussi satisfaite ! Disons plutôt qu'elle endurait les plus rudes privations et même qu'elle était soumise à un vrai martyre pendant le séjour du laborieux étudiant au collège Sainte-Barbe. Cette maison, quoique dirigée par un prêtre d'une grande vertu et malgré les soins éclairés et le zèle évangélique de deux aumôniers du plus réel mérite, n'échappait pas à la fièvre irréligieuse qui régnait alors dans la jeunesse confiée à l'Université, à Paris particulièrement. M. de Montalembert l'a constaté dans un de ses écrits publié en 1852. « J'en atteste, dit-il, les souvenirs de tous ceux qui, comme moi, terminaient leur éducation vers cette époque. Combien étions-nous de jeunes chrétiens, même dans les collèges les mieux famés ? A peine un sur vingt. Quand nous entrions alors dans une église, est-ce que la rencontre d'un de ces jeunes gens des écoles, d'un de ces hommes du peuple, qui aujourd'hui remplissent nos temples, ne produisait pas presque autant de surprise et de curiosité que la visite d'un voyageur chrétien dans une mosquée d'Orient ? »

Plusieurs des professeurs du collège, hommes très instruits, fort zélés et d'une conduite privée irréprochable, étaient malheureusement plus attachés aux doctrines philosophiques de l'École normale, d'où ils sortaient, qu'aux croyances religieuses du vénérable supérieur de la maison ; et leurs élèves, surtout ceux

des classes supérieures, ne savaient que trop bien deviner sous leurs réticences les sentiments antichrétiens qui les animaient. La réserve des professeurs n'était pas du reste imitée par les élèves, et le très petit nombre de ceux qui croyaient et qui pratiquaient étaient, de la part de leurs camarades, l'objet d'une véritable persécution. Le jeune Montalembert, dès le premier jour, accepta résolûment le combat, et celui qui devait plus tard lancer à l'incrédulité de si fiers défis préludait aux grandes luttes qui l'ont immortalisé, par la résistance énergique qu'il opposait aux objections des collégiens de Sainte-Barbe contre sa foi et aux moqueries dont on l'accablait pour la moindre pratique de piété.

Il y avait cependant bien des qualités du jeune Montalembert qui s'imposaient à la sympathie, et même à l'admiration et au respect de ces jeunes cœurs, flétris, hélas! par l'épidémie régnante, l'irréligion, mais qui, pour la plupart, conservaient une partie des sentiments généreux de la jeunesse : c'était, avant tout, l'indomptable courage avec lequel leur nouveau condisciple foulait aux pieds le respect humain et combattait leurs doctrines ; c'était sa verve, éloquente déjà et nourrie par une instruction bien au-dessus de son âge ; c'était encore sa puissance de travail, qui le rendait si supérieur à tous ses camarades et qui dépassait tout ce que rappelaient les souvenirs et les traditions du collège, même celles qui remontaient à l'ancienne institution de Sainte-Barbe.

Ce qui contribua le plus à lui donner une sorte de popularité parmi ses camarades, en dépit de ses croyances, c'étaient les opinions politiques qu'il avait rapportées d'Angleterre et qui étaient pour lui une tradition de famille. La jeunesse, on le sait, à la fin de la Restauration, était libérale à l'excès. La politique pénétrait partout, même dans les collèges, et celui de Sainte-Barbe ne différait pas, au point de vue de l'envahissement des opinions libérales les plus exagérées, des autres collèges de Paris, bien qu'il eût une réputation contraire, à raison sans doute des opinions connues du supérieur, M. l'abbé Nicole, du directeur, frère de ce dernier, M. Henri Nicole, et des patrons officiels de la maison. Les jeux et exercices de corps, imposés avec tant de raison pendant les récréations aux élèves de tout âge dans les bonnes maisons d'éducation, étaient généralement dédaignés, surtout par les élèves de rhétorique et de philosophie. On se promenait par bandes dans les cours et l'on discutait avec une ardeur sans pareille toutes les questions politiques du moment. Le *Constitutionnel* et le *Courrier français*, secrètement introduits, alimentaient la discussion ; on lisait et on commentait leurs articles ; on se passionnait pour les discours des orateurs de l'opposition, et les noms de la Fayette, du général Foy et même de Manuel ne pouvaient être prononcés sans qu'on se découvrît.

Charles de Montalembert n'était pas l'un des moins ardents dans ces discussions ; mais il savait en élever le ton et y mêler les souvenirs historiques les plus intéressants, tirés de l'histoire parlementaire de la Grande-Bretagne, qu'il avait déjà beaucoup étudiée. Sachant presque par cœur les principaux discours des grands orateurs politiques de ce pays, il racontait avec passion à ses camarades les débats du Parlement. Ces récits les électrisaient.

Le jeune étudiant parvint donc à conquérir l'estime de ses camarades ; mais il lui en coûtait de ne pouvoir sympathiser avec eux. Il lui manquait un ami. Dieu, pour le récompenser sans doute de la vaillance avec laquelle il défendait ses droits, lui fit rencontrer cet inappréciable trésor au moment où il y pensait le moins.

Le camarade qui devint l'ami intime du futur orateur s'appelait Léon Cornudet. Il appartenait à une famille de province, et il était fils d'une sainte mère, petit-fils d'un martyr de la révolution. Quoique un peu plus âgé que Montalembert et élève d'une autre classe, celle de philosophie, il se rapprocha bien vite de lui, car il partageait toutes ses opinions, aussi bien en religion qu'en politique. Il s'établit alors, entre ces deux écoliers, une de ces amitiés qui, fondées sur le terrain solide des aspirations généreuses et de l'harmonie des croyances, restent inébranlables, « malgré la diversité des fortunes, malgré les vicissitudes inséparables de l'âge et du cours de toute vie mortelle » ; une de ces amitiés que la mort elle-même ne brise pas.

Étant de classes différentes, les deux élèves ne se voyaient qu'en récréation, au milieu de leurs camarades. Les conversations générales avaient suffi pour leur révéler l'affinité qui existait entre leurs sentiments et leurs principes, mais ne permettaient pas les confidences. Ils y suppléèrent par des lettres, surtout depuis leur sortie de Sainte-Barbe. Nous ne connaissons rien qui fasse mieux pénétrer les sentiments intimes de Charles de Montalembert que ces lettres à son ami, écrites sans la moindre prétention ni surtout le moindre pressentiment d'une publicité quelconque. Aussi offrent-elles la révélation naïve d'une belle âme : Charles se montre tel qu'il est dans ce cœur-à-cœur, exempt de toute préoccupation d'amour-propre. On en jugera par les fragments que nous allons citer (1).

« Avril 1827. — Un jour Mahomet se trouva entouré de ses disciples à quelque distance d'une montagne. Il s'écria : « Mes enfants, vous allez voir » la puissance de Dieu : montagne, je t'ordonne de venir à moi. » Cependant le montagne ne fut pas docile ; plusieurs incrédules commencèrent à ricaner,

1. *Lettres à un ami de collège*, 1827-1830. Paris, V. Lecoffre, éditeur. (Reproduction réservée.)

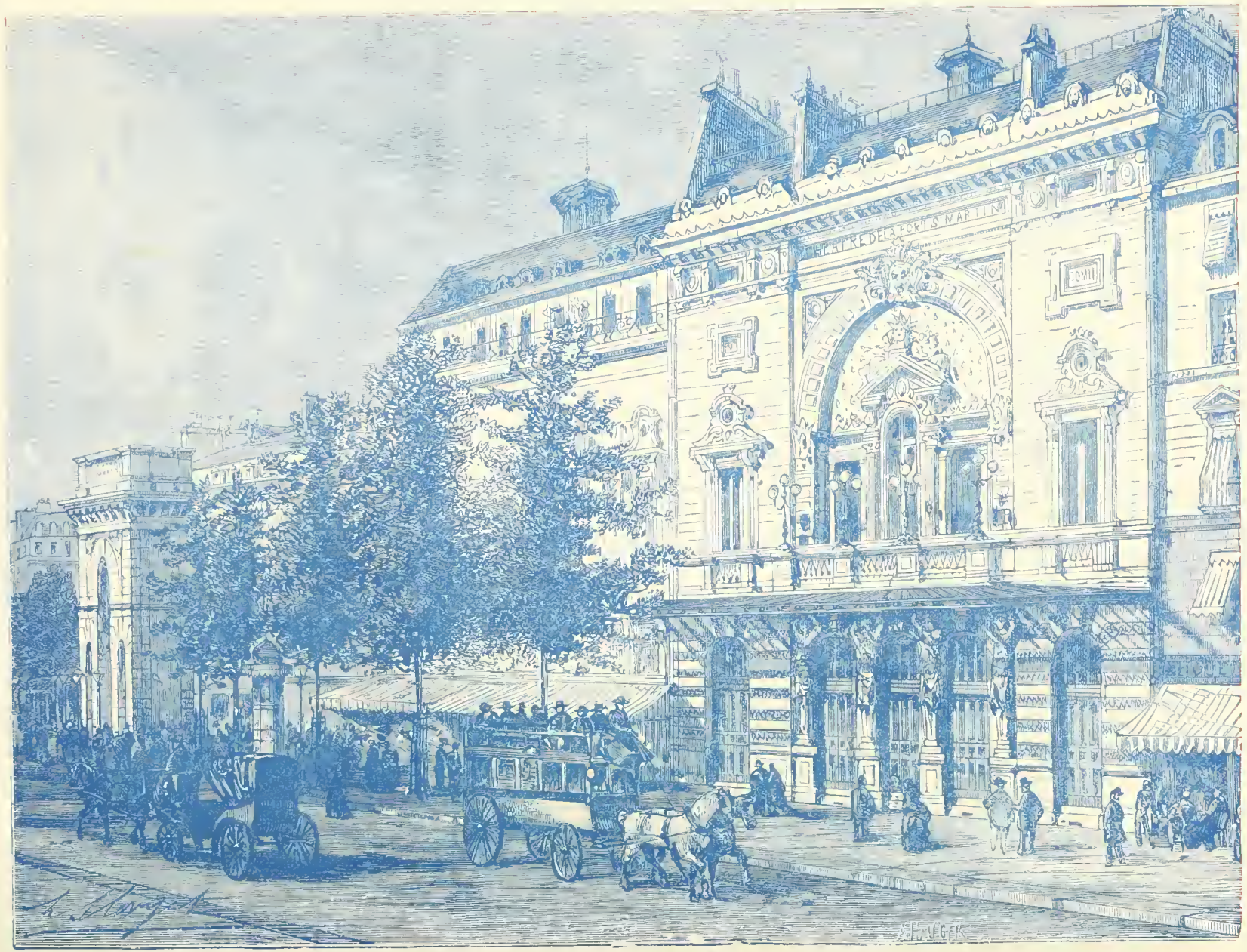

Sur les boulevards. (P. 14.)

après que le prophète eut vainement répété plusieurs fois sa sommation ; mais lui, sans se troubler, les confondit par ces paroles : « Vous le voyez, la montagne ne veut pas venir me trouver ; eh bien ! moi, Mahomet, j'irai moi-même trouver la montagne : serez-vous convaincus alors de ma puissance ? »

C'est ainsi, vieille montagne, que je me vois forcé de t'écrire, puisque, malgré la gracieuse permission que j'avais bien voulu te donner, tu as négligé de remplir ta promesse. J'attends depuis plusieurs jours une lettre de toi ; enfin, fatigué d'une si longue attente, moi, Montalembert, je t'écris moi-même.

Je te dirai d'abord que, quoique dans ma chambre tout seul, j'entends bourdonner autour de mes oreilles un bruit confus de ténèbres, de plain-chant, de faux-bourdons, de sermons, etc., reste sanctifié de la semaine sainte. J'ai vraiment pris une bonne dose de sainteté.

J'ai bien prié pour toi pendant ces jours saints ; je prie pour tous ceux que j'aime : c'est une petite récompense que je me plais à rendre à ceux qui ont des bontés pour moi. Quelle douce chose que la prière ! Quel bienfait inexprimable de notre religion ! Quel plaisir pour moi de rassembler autour de moi dans ma cellule, à Sainte-Barbe, le petit cercle de tout ce que j'aime, de tout ce que je respecte, de m'unir à ces personnes bien-aimées par la prière, de me rappeler les vertus des absents, d'oublier leurs défauts et de m'occuper d'eux en m'entretenant avec Dieu ! Je sais que mes prières sont bien peu efficaces ; mais Dieu a dit : *Sacrificium Deo cor contritum et humiliatum ;* ce qui me donne quelque espérance. Mais je t'entends qui t'écries : « Peste soit du sermonnaire ! il a la tête tournée par la semaine sainte. » Sur quoi je me sauve.

» *5 juin 1827.* — Je crains bien, cher ami, de ne pouvoir pas retourner à Sainte-Barbe de six à douze jours. Je veux donc t'écrire une longue lettre. J'ai besoin d'ouvrir mon cœur, de m'associer à une âme qui me comprenne, et je t'ai choisi...

En arrivant à Sainte-Barbe, je me suis trouvé seul comme toujours au milieu de la multitude. J'ai cru un instant que N*** était ce qu'il me fallait ; mais, quoiqu'il ait des qualités excellentes, nos opinions religieuses sont trop différentes pour qu'il puisse jamais exister entre nous cette union parfaite qui fait les vrais amis : c'est un camarade, une connaissance aussi agréable que spirituelle, mais ce ne sera jamais un ami.

C'est donc dans tes bras que je me jette, cher ami ; c'est dans ton cœur que je veux me réfugier et me consoler de mes peines, qui ne sont pas peu de chose. Mais voilà que, par un coup du sort, tu vas m'être enlevé dans deux

mois ! Comment ferai-je l'année prochaine, maintenant qu'une douce habitude m'a enchaîné à toi ? C'est ce que je ne sais ; mais j'espère en Dieu. Il nous reste la ressource des lettres ; c'en est une bien grande, c'est le seul moyen que j'aurai pour communiquer avec tout ce qui m'est cher au monde. Tâchons de démentir cette maxime flétrissante, qui n'est faite que pour les cœurs froids ou faibles : « Les absents ont toujours tort. » Montrons au contraire que, quand deux cœurs s'entendent vraiment, l'absence n'est point un mal, et que souvent elle fait oublier les défauts pour ne laisser que le souvenir des bonnes qualités. Dans nos lettres, nous ne serons point soumis à cette contrainte perpétuelle que nous impose un joug peut-être utile, mais bien désagréable ; nous serons vraiment tête à tête, ou plutôt cœur à cœur.

Notre union sera sanctifiée par la religion ; sans elle, tout est vanité et néant. Nous montrerons au monde qu'on peut être chrétiens sans être rétrogrades et servir Dieu avec la noble humilité d'hommes libres. Nos opinions politiques sont les mêmes ; nous saurons *vivre* pour la liberté et la patrie, et peut-être plus facilement *mourir* pour elles. Si la Providence m'appelle à une vie plus agitée, plus brillante que la tienne, j'irai chercher avec toi le repos et le vrai bonheur. Nous doublerons nos jouissances, nous diminuerons nos malheurs, en les partageant. Puissants et heureux, l'amitié rehaussera notre bonheur ; pauvres, haïs, méprisés, nous retrouverons un autre monde dans le cœur d'un ami.

Moi que personne ne comprend, qui suis dévoré d'une inquiétude indéfinissable, j'ai assez d'égoïsme pour te charger de mon amitié et pour te forcer de t'intéresser à quelqu'un que tu connais à peine.

Je te promets une confiance sans bornes ; mes pensées, mes opinions, mes sentiments, mes inclinations passées et à venir, tu sauras tout : je ne serai plus obligé de les resserrer dans mon cœur. Je ne te demande pas un retour de la même confiance ; quand je l'aurai méritée, je suis sûr que je l'obtiendrai.

Comme je te l'ai déjà dit, ce qui me rassure le plus sur la durée de notre amitié, c'est le *sentiment religieux* qui nous unit. Puissions-nous ne jamais la perdre, cette sainte religion ! Puissions-nous, par notre exemple mutuel, nous raffermir dans ses doctrines sublimes, et qu'entre toi et moi elle soit, comme dit Bossuet, une *immortelle médiatrice*.

Si tu veux me convaincre que tu accueilles favorablement mon amitié et ma confiance, j'exige de toi que tu sois inexorable sur tout ce que tu verras de répréhensible en moi et que tu m'en avertisses *sans ménagement* sur-le-champ : c'est la meilleure preuve d'une amitié véritable et chrétienne ; c'est à cette seule

condition que je reconnaîtrai la tienne. Comme j'ai de nombreux défauts, tu ne manqueras pas d'occasions pour me donner des preuves de ta fidélité.

Adieu. Comprends-moi et aime-moi toujours, si tu le peux.

» *Juin 1827.* — J'ai eu bien besoin de toi, cher ami, ces jours-ci. J'ai été vivement affecté du départ de mon père. Il m'a traité avec une amitié et une confiance que je suis loin de mériter, mais qui ne s'effacera jamais de ma mémoire. Il a pleuré sur mon front, et ces larmes sacrées sont imprimées dans mon cœur.

Dieu a été bien bon pour moi : il m'a donné des consolations précieuses dans l'abbé Busson, mon excellent confesseur ; dans la comtesse Davidoff, femme admirable, amie de ma mère et qui la remplacera auprès de moi, et surtout dans ton amitié. Je compte sur toi plus que sur qui que ce soit. Dieu veuille que ce ne soit point en vain !

Thierry m'enthousiasme ; tu le connais. Aussi je n'ai rien à te dire sur les beautés de son ouvrage. Je te renvoie le volume d'extraits ; je te recommande les morceaux où j'ai mis des papiers ; je crois que tu en seras content et que tu en es digne. Les autres extraits ne sont pas pour cela plus mauvais, mais le petit traité de Lamennais est sublime ; je ne sais si Bossuet et Massillon ont jamais rien fait de si beau. Que ne pouvons-nous ressembler au portrait qu'il fait du disciple de Jésus-Christ !

» *Juin 1827.* — Je n'ai pas voulu t'écrire, cher ami, parce que j'espérais pouvoir causer un instant avec toi, et que je n'avais rien de très important à te dire ; mais, puisque tu as paru le désirer et que l'occasion favorable ne s'est point présentée, je te consacre avec le plus grand plaisir ma veillée.

Tes pensées sur l'épanchement nécessaire entre des amis et sur la religion, qui, comme tu le dis fort bien, a formé notre liaison, me semblent admirables. Tu as parlé comme je sentais. Je t'assure, cher ami, que je vois approcher la fin de l'année avec effroi. Je crois et j'espère avec raison que tu m'es sincèrement attaché ; je sais que j'ai en toi une confiance entière, pour toi une grande estime, et au milieu de ce bonheur je vois toujours devant mes yeux la funeste image de notre séparation...

A propos, de tout côté il me revient que je suis d'une vanité insupportable, que je n'ai pas la moindre modestie. Veille sur moi, je t'en prie : c'est le devoir d'un véritable ami ; ne me passe pas un seul trait vaniteux ; avertis-moi, je t'en conjure. Plus tu me gronderas, plus je te regarderai comme mon ami : car j'espère que je sais *entendre* du moins la vérité.

» *Juin 1827.* — Je suis bien enchanté, cher ami, bien touché de tes assurances de fidélité si aimables, et, je dirai, si sincères. Tu penses toujours à moi : quel bonheur d'avoir un ami tel que toi pour veiller du moins en esprit sur ma vie !

Je suis charmé du pied sur lequel nous avons placé notre amitié. Cette franchise réciproque me semble une condition aussi utile qu'agréable. Je ne puis te dire combien elle m'est nécessaire et combien je me trouve heureux d'avoir un mentor auprès de moi, quoiqu'il soit bien indulgent, pour ne rien dire de plus.

Tu as bien raison dans ce que tu dis sur ma profession de foi. La signature *sanguinaire* (1) est une vraie folie. Gardons notre sang pour la religion et la patrie ; tu as raison comme toujours : oui, prenons cet engagement sublime. Nous vivons dans un temps où un chrétien peut être appelé à rendre témoignage de sa foi au milieu des supplices, et surtout où le patriote, le vrai Français, sera peut-être obligé de monter sur l'échafaud pour la liberté, pour la patrie. Soyons prêts à braver ces dangers, et, si tel est notre glorieux destin, puissions-nous l'affronter ensemble ! Oui, puisse notre mort être telle ! je n'en connais pas de plus belle, de plus glorieuse ; je n'imagine rien de plus enchanteur pour le cœur d'un homme libre que la pensée de consolider par son sang l'édifice de la liberté de sa patrie. Ce n'est point mourir : c'est revivre pour une gloire éternelle ; c'est graver sa mémoire dans tous les grands cœurs, dans toutes les âmes généreuses ; c'est se proposer comme un exemple de vertu et d'honneur aux générations à venir. Je le répète, puissions-nous mourir ainsi ! L'amitié embellit un tel sacrifice. Egmont et Hornes, Russell et Sidney peuvent nous servir d'exemple.

» *Août 1827.* — Quand je t'ai dit, cher ami, que je n'avais rien à te *dire*, je pensais que j'avais trop à te *dire*, et vraiment je ne sais par où commencer. Je conçois l'embarras que tu éprouves en écrivant ; mais quand nous saurons que nous sommes irrévocablement éloignés, j'espère que cet embarras disparaîtra entièrement, et que nous serons autant l'un avec l'autre dans nos lettres que dans nos conversations.

Je t'assure que hier au soir j'ai éprouvé une des plus douces jouissances de ma vie. C'était avec la plus vive émotion que je me voyais dans cette vaste basilique (2), remplie de monde et d'indifférents, prosterné devant le Tout-Puissant avec un ami à côté de moi. Cette musique céleste, la majesté du service divin, la mystérieuse obscurité du lieu saint, tout enfin me semblait n'être pas de ce monde, c'est-à-dire du monde matériel et grossier dans lequel nous vivons. Je me croyais libre, transporté dans une autre existence avec toi.

Je veux te continuer maintenant mes arguments sur l'éloignement que j'ai

1. Ch. de Montalembert avait communiqué à son ami une profession de foi politique et religieuse, écrite avant son entrée au collège, et qu'il avait signée de son sang. Son ami s'était permis sur cette signature la plaisanterie qu'il rappelle dans sa lettre.

2. L'église de Sainte-Geneviève, où les deux amis avaient assisté ensemble à un salut solennel.

pour le monde. Comme je te l'ai dit, *bien rarement*, je pourrais même dire *jamais*, je n'ai trouvé de plaisir dans la société que l'on a décorée du nom de *grand monde*. Je m'y suis toujours senti déplacé ; je croyais y être à charge à d'autres, et je ne savais que trop que j'y étais à charge à moi-même. Du reste, j'avais un motif bien juste et bien raisonnable pour ne pas aimer le monde : je savais que j'y perdais terriblement mon temps, et je me trouvais fièrement à plaindre d'être obligé de faire une chose qui m'était très nuisible et qui était bien loin de m'amuser.

On dit ordinairement que c'est dans la jeunesse que l'on doit surtout se livrer aux plaisirs de la société. Je regarde cette opinion comme un paradoxe complet. Il me semble tout au contraire que c'est pendant la jeunesse que l'on doit se livrer avec le plus d'ardeur à l'étude ou à la profession que l'on embrasse. Ah! quand on a payé le tribut que l'on doit à sa patrie, quand on peut se présenter dans le monde couvert des lauriers de la tribune ou du champ de bataille, ou du moins jouissant d'une estime générale ; quand on est sûr de commander partout l'admiration et le respect, on a bien le droit de s'amuser dans le monde et de s'y rendre avec assurance. Je conçois M. Pitt et M. Fox sortant de la Chambre des communes où ils avaient foudroyé leurs adversaires par la plus sublime éloquence, pour aller goûter les plaisirs d'un dîner jovial. Mais quand on n'est qu'un mortel obscur et inconnu, quand on se voit confondu dans la foule des hommes, ou tout au plus des *élégants* qui se croient forcés tous les soirs d'errer dans trois ou quatre maisons où l'on s'étouffe en disant que l'on s'amuse, je n'y vois ni plaisir ni honneur ; je n'y vois qu'une perte de temps coupable, qu'un ennui mortel.

» *7 août 1827.* — Je ne puis te dire, cher ami, avec quelle profonde douleur j'ai refermé sur toi la porte du collège ce matin. Ton départ m'a confondu. Il me semble que je suis dans une solitude entière ; je n'ai plus personne pour me comprendre, personne dont je puisse anticiper l'agréable société pendant les récréations. Seul chrétien, seul sentimental, je n'entends autour de moi que de fades et grossières plaisanteries. Je me détourne avec dégoût et ennui de cette gaieté factice, de cette dissipation perpétuelle qui règne dans la plupart des sociétés de ce monde. Je me détourne vers le doux souvenir de ces entretiens charmants où l'amitié et la confiance n'ont point de bornes, où l'on jouit doublement des plaisirs de l'âme, les seuls qui existent véritablement, où l'on oublie ses peines en les partageant. Ils ne sont plus, hélas! ces moments si chers à mon cœur ; quand reviendront-ils ?

Mais, comme m'a dit dernièrement ma pauvre tante, à défaut d'espérances, je vis de souvenirs. Je te dirai donc, pour me consoler, que, lorsque je jette un

coup d'œil sur ces six dernières semaines, je les regarde comme le temps le plus heureux de ma vie. J'ai joui de tous les bienfaits de l'étude ; j'ai travaillé autant qu'il m'a plu et comme il m'a plu ; si le succès n'a point couronné mes efforts, je tâcherai de m'en consoler en me disant que ce n'est pas ma faute.

Prions, cher ami, prions le Tout-Puissant l'un pour l'autre : qu'il nous donne à tous deux une bonne mort ; qu'il nous y conduise à travers une vie qui lui aura été agréable ; qu'il bannisse de notre lit de mort les remords cuisants et honteux ; que nous puissions descendre dans la tombe avec la consolation d'avoir aimé Dieu encore plus que la patrie et la liberté, et d'avoir aimé la liberté et la patrie mille fois plus que la vie. En priant pour nous-mêmes, prions aussi pour notre belle France ; prions le Dieu de miséricorde de lui accorder cette liberté qu'elle a achetée au prix de tant de sang et de tant de larmes, et de lui conserver cette sainte religion sans laquelle il n'y a ni bonheur, ni gloire, ni vraie liberté.

Non, cher ami, je ne me découragerai pas, j'espérerai toujours. Je ne croirai pas plus ceux qui me diront que la religion est incompatible avec la liberté que ceux qui soutiennent qu'on ne résiste à la tyrannie qu'en secouant le joug qu'un Dieu bienfaisant nous impose. Je pourrai paraître présomptueux aux uns, imbécile aux autres ; mais je tâcherai de bannir de mon cœur l'orgueil et la faiblesse. On méconnaîtra mes desseins, on méprisera mes efforts, je m'y attends ; mais Dieu me saura gré de ma bonne volonté ; les vrais patriotes m'apprécieront peut-être, et mon ami me comprendra tout entier. Que pourrai-je craindre, que pourrai-je regretter, si j'ai pour moi Dieu, la patrie et l'amitié ?

» *14 octobre 1827.* — La Providence toute miséricordieuse a toujours mis le remède à côté du mal, la consolation à côté de la douleur, et, dans ce grand système de compensation, le chrétien voit partout des preuves de sa bonté et de sa puissance...

Tu ne saurais t'imaginer comme la cour de Sainte-Barbe est changée. Les hautes classes sont méconnaissables : plus de péripatéticiens, plus de politique ; des jeux, du bruit, des disputes, voilà tout. Enfin le collège est tombé dans un avilissement complet.

J'ai lu dernièrement le dialogue *de Senectute*, et je lis maintenant le *de Amicitia*. Malgré tous les beaux arguments de la philosophie vraiment sublime de Cicéron, il ne m'a nullement convaincu des avantages de la vieillesse sur la jeunesse et n'a pu me persuader qu'elle soit une chose si désirable. Qu'elle est précieuse cette jeunesse à laquelle nous attachons si peu de prix ! Hélas ! ils passent si vite, ils sont si peu nombreux, ces jours heureux où le cœur est encore dans toute sa fraîcheur, où toutes les impressions nobles et désintéressées l'élèvent et l'enflamment, où la vie est vraiment un bienfait, la sensibilité un

bonheur ! Nous nous blasons si vite sur tous les plaisirs, sur tous les sentiments ; notre âme, notre cœur s'usent si souvent comme notre corps, et les charmantes illusions du jeune âge font place si rapidement aux tristes réalités de la vie et de la corruption humaine ! Il est vrai que cet état dépend souvent de la trempe du caractère, qui diffère selon les hommes. Combien de vieillards qui, après avoir végété dans une longue indifférence, croient encore jouir de tous les biens de la vie ! combien de jeunes gens dont le cœur déjà vieux a presque épuisé le fonds de sentiments que Dieu a accordé à chacun des mortels !

En revanche, avec quel plaisir ai-je lu le *de Amicitia !* Avec quel ravissement me suis-je dit que ce bonheur dont Cicéron fait une description si touchante m'appartient ; que toutes les conditions qu'il requiert pour assurer la durée d'une amitié existent entre toi et moi ; que nous partageons tous les sentiments qui doivent remplir, selon lui, le cœur des vrais amis ; que notre amitié aussi pure, aussi désintéressée que celle des anciens qu'il vante, est d'autant plus assurée qu'elle est consacrée par la plus sainte des garanties, la religion, garantie inconnue à Cicéron et à ses contemporains comme aux amis mondains, et qu'un Dieu bienfaisant a daigné nous départir !...

» *10 décembre 1827* [1]. — Cher ami, Dieu nous a comblés de bienfaits : il nous a fait naître dans un pays libre ; il nous a mis en état de profiter des lumières de notre siècle ; il a sanctifié notre vie par la religion ; il l'a embellie par l'amitié. Notre reconnaissance ne pourra jamais égaler sa miséricorde ; mais du moins nous pourrons lui en donner un témoignage en consacrant notre vie à sa gloire et à sa volonté.

La religion, la liberté, tels sont les fondements éternels de la vertu. Servir Dieu librement, voilà notre devoir. C'est à le remplir que nous emploierons toutes les ressources, tous les moyens que la Providence mettra entre nos mains.

Nous aimerons Dieu de tout notre cœur et notre prochain comme nous-mêmes. Dans un siècle où l'on méconnaît les vérités sublimes du christianisme et où l'on se joue de ses mystères, nous sacrifierons toutes nos inclinations, nous surmonterons toutes les oppositions pour lui rester fidèles. Nous observerons exactement les lois divines, et le respect humain ne nous entrainera jamais à des complaisances coupables. Nous tâcherons de pratiquer une charité universelle, et les malheureux seront toujours l'objet de nos soins et de notre compassion. Sincèrement convaincus, nous bannirons de nos esprits les doutes que pourrait y élever une raison faible et orgueilleuse ; mais aussi, courbés humblement

1. Ce qui suit est une sorte de pacte, rédigé par Montalembert et par lequel les deux amis avaient formulé, au pied des autels, les résolutions chrétiennes et patriotiques dont ils entendaient faire la règle de leur vie.

devant le Dieu qui nous a créés et qui nous a rachetés, nous résisterons avec une fierté légitime à l'influence criminelle de ceux qui, sous le voile d'une religion d'indulgence et de paix, tenteront de faire triompher leur ambition et leurs préjugés funestes.

Nos mœurs seront exemptes de tout reproche ; nous pratiquerons ouvertement la religion.

Telles sont les dispositions avec lesquelles nous entrons dans la vie active. Elles seront fortifiées et nourries par notre amitié. Il semble que la Providence ait daigné rapprocher nos cœurs au milieu d'une jeunesse irréligieuse et immorale, afin de doubler la force qu'elle avait donnée à chacun de nous en particulier pour faire le bien. Consacrée par la religion et née de la conformité remarquable de tous nos sentiments, notre amitié durera aussi longtemps que notre croyance et notre patriotisme, c'est-à-dire qu'elle ne finira qu'avec notre vie. Elle sera à la fois la garantie de tous nos devoirs et une source inépuisable de consolations et de bonheur.

Aujourd'hui, nous avons confirmé cette consécration à Dieu et à la patrie, ce pacte d'amitié, par l'acte le plus auguste de la religion. Nous l'offrons à Dieu dans toute la pureté de nos âmes, et nous espérons qu'il ne rejettera pas cet élan de deux jeunes cœurs vers la vertu, la liberté et l'amitié. »

Les lettres que nous venons de rapporter comprennent un intervalle de huit mois, avril à décembre 1827 : c'est au milieu de cette période que se placent les vacances du jeune étudiant, dont il n'est pas sans intérêt de faire une courte mention.

Ces vacances ne ralentirent point l'ardeur de Charles de Montalembert pour la lecture et l'étude. Toutefois, il dut consentir à s'accorder quelques distractions. Il fut invité entre autres à aller passer le mois de septembre au château du duc de Rohan, à la Roche-Guyon. Comme de coutume, il s'empresse d'en informer Cornudet et il lui raconte d'abord d'une assez piquante façon son arrivée à la Roche.

« Je suis ici depuis hier, lui dit-il ; mon voyage a été du plus grand intérêt, comme le sont toujours les voyages de ceux qui sont réduits aux voitures publiques. J'avais pour compagnons de route de gros cultivateurs et des paysannes : les uns dormaient, les autres bavardaient entre elles, de sorte que j'étais seul avec ton *Sterne*. De Mantes à la Roche, je suis venu en carriole menée par une paysanne des environs. La veille, j'avais vu Michelet, qui m'avait beaucoup parlé de l'utilité et du devoir qu'il y avait pour tout homme éclairé de communiquer les lumières. Je me mets à entamer une discussion tour à tour théologique, morale et politique. Oh ! tu aurais ri de bon

cœur si tu m'avais vu, dans le fond de ma carriole, gesticulant et employant toutes mes ressources rhétoriciennes pour convaincre les faibles esprits de ma

L'Hôtel de Ville de Bruxelles. (P. 37.)

conductrice! Je réussis à lui démontrer que, dans son état d'obscurité et de pauvreté, elle était tout aussi heureuse que moi, et ensuite que l'état des classes

inférieures était bien meilleur qu'avant la Révolution. Après avoir gagné ces deux points, je tombe sur M. de Villèle ; mais il paraît que l'esprit de la brave femme se bornait à des généralités ; car elle se brouilla entièrement dès que je commençai à particulariser. Toutefois, j'arrivai à la Roche tout fier ; car je sentais que j'avais rempli un devoir, que j'avais communiqué des lumières. »

Dans plusieurs lettres subséquentes, il donne à son ami d'intéressants détails sur son court séjour chez le duc, — qui était alors, comme on le sait, cardinal.

« M. de Rohan est d'une bonté parfaite pour moi. Sa dévotion est bien touchante ; les cérémonies de la chapelle, qui est admirable, sont exécutées avec un soin et un recueillement tout à fait édifiants. Je ne connais point d'édifice religieux où l'on se sente plus disposé à la piété que dans la chapelle de la Roche-Guyon ; elle est creusée dans le roc et ornée avec la plus grande magnificence. J'y ai communié hier.

» Il est venu ici beaucoup de monde dernièrement : nous avons maintenant le comte Apponiy, ambassadeur d'Autriche, et sa femme ; le comtesse Esterhazy, amie de la Dauphine, et ses filles ; mais ce qui me plaît le plus dans la société actuelle de la Roche-Guyon, c'est un jeune homme qui partage entièrement nos idées, et avec qui j'espère me lier dans la suite...

» — Ce qu'il y a eu de plus intéressant ces jours-ci, et ce qui a produit le plus d'impression sur les étrangers, ç'a été les cérémonies admirables de la délicieuse chapelle d'ici. Tu ne peux te faire une idée de leur solennité et du recueillement qui y règne.

» Je ne travaille pas trop, n'aie pas peur. Je ne lis presque que de la poésie : un livre d'Homère, un poème de Byron, un peu de Pline, voilà absolument tout ce que je fais par jour. Je joue beaucoup et très mal au billard et je fais de longues promenades, pendant lesquelles je suis accompagné par mon favori Thomson ou par Cowper.

» — Ah! cher ami, que je regrette de ne pas t'avoir avec moi dans les longues et solitaires promenades que je fais ici ! Je tâche de m'en consoler par la lecture... Tu rirais bien si tu me voyais livré, pendant ces promenades, à une de mes occupations favorites, la déclamation. Souvent, au milieu d'un bois, je commence une improvisation fougueuse contre le ministère, et puis, avec ma vue basse, je tombe nez à nez sur quelque bûcheron ou quelque paysanne, qui me regardent d'un air ébahi et me croyent sans doute échappé d'une maison de fous. Moi, couvert de honte, je me sauve à toutes jambes, puis je recommence à gesticuler et à déclamer. Oh ! tu rirais de bon cœur, j'en suis persuadé.

» — Je suis encore tout ému de la belle cérémonie qui a eu lieu ici hier. C'était la fête de la Réparation des injures faites à Notre-Seigneur dans le

très saint Sacrement de l'autel. Figure-toi une chapelle creusée dans le roc vif, où les premiers apôtres de la foi en France célébrèrent les saints mystères, il y a quinze cents ans, éclairée par trois cents lumières et magnifiquement ornée ; l'harmonie d'un orgue italien délicieux, la foule des prêtres et des acolytes, le beau chant romain dans le *Miserere* et le *Parce nobis*, et par-dessus tout la voix si belle et si touchante du duc de Rohan, lisant l'amende honorable de M. Legris-Duval, sa figure si jeune et si intéressante, le recueillement de la foule des fidèles, l'apparence mystérieuse de cette voûte, dans tel endroit éblouissante de lumières, dans d'autres entièrement sombre : je t'assure qu'avec tout cela il y avait de quoi émouvoir même des incrédules. Pour moi, croyant, je n'ai jamais vu de cérémonie religieuse qui m'ait plus touché... »

Les vacances finies, Charles de Montalembert rentra à Sainte-Barbe. La vie lui fut moins dure au collège que précédemment ; puis de nouveaux amis s'ajoutèrent aux premiers, notamment Gustave Lemarcis, pieux jeune homme avec lequel il se lia très étroitement. Charles obtint en rhétorique le second prix d'honneur au concours général et passa un brillant examen pour le baccalauréat devant MM. Villemain et Guizot. Avant de quitter Sainte-Barbe, il se jeta une dernière fois à genoux dans sa cellule, pour remercier Dieu des grâces qui lui avaient été prodiguées durant ses études, implorer son secours et lui promettre une fidélité inviolable.

CHAPITRE DEUXIÈME

Voyage de Charles de Montalembert en Suède. — Description pittoresque. — Émouvant récit de la maladie et de la mort de sa sœur, tiré de ses lettres à Cornudet. — En Irlande.

Les études de Charles de Montalembert sont terminées. Le 26 août 1828, il dit adieu à la capitale, appelé en Suède par son père, alors ministre plénipotentiaire à Stockholm. Cet éloignement de la France, mais surtout cet abandon plus ou moins complet de ses travaux littéraires et philosophiques, lui fut très pénible. « J'ai tant travaillé, écrivait-il à Lemarcis, pendant ces derniers neuf mois, que mon cœur et mon esprit s'effrayent également de leur oisiveté future... Ma mère me parle de voyages à Pétersbourg et en Norwège. Je voudrais, pour ma part, que la Scandinavie et la Sarmatie fussent encore au pouvoir des Goths et des Huns inhospitaliers. On ne pourrait pas alors aller y perdre sa jeunesse. »

C'est encore dans la correspondance de Charles avec Cornudet que nous trouvons les détails les plus suggestifs et les plus pittoresques sur les étapes parcourues par le jeune voyageur et sur son séjour en Suède (1).

« Je suis parti, lui dit-il, mardi matin, moins triste et moins accablé que je ne croyais devoir l'être... De Paris à la frontière, le pays est superbe. Un air de propreté et d'aisance règne partout ; les fortifications seulement me paraissent négligées. Après un bon déjeuner à Valenciennes, nous avons franchi la frontière, et les douaniers nous ont traités avec une complaisance inimaginable. On ne conçoit pas un pays plus beau et plus riche que celui de Mons à Bruxelles ; la France n'est rien en comparaison. On ne voit pas une maison, pas un homme qui ait la moindre trace de pauvreté. Le pays est français de langue,

1. Nous citons ces fragments sans reproduire les dates, afin de ne pas interrompre la narration.

de cœur, de religion. Bruxelles est une ville délicieuse et ne diffère des villes de France que par la forme antique de plusieurs de ses maisons. Du reste, luxe, boutiques, hôtels, etc., c'est tout comme à Paris...

Depuis cinq jours la tête me tourne, grâce à ce maudit bateau à vapeur et aux courses innombrables que j'ai faites depuis que je suis ici. Imagine-toi, cher ami, que nous avons passé *cinquante-huit* heures sur ce bateau exécrable, au lieu de trente-six, durée légitime du passage : nous avions le vent directement contraire, et, la machine s'étant dérangée, il a fallu s'arrêter pendant une nuit entière au milieu d'un roulis épouvantable. Je n'ai jamais été si malade de ma

La chute d'eau. (P. 40.)

vie, enfermé pendant quinze heures de suite dans une misérable couchette carrée, en forme de cercueil, trop courte pour que je puisse m'étendre, trop étroite pour que je puisse me remuer, enfin trop basse pour que je puisse même m'asseoir. M. de Tallenay était couché au-dessus de moi dans un coffre semblable. Nous avions avec nous quinze Allemands qui fumaient insolemment, ce qui ajoutait à l'agrément de notre position, et un gros prince de Mecklembourg-Schwérin qui avait la goutte, et qui, trouvant que nous étions les seuls avec qui il pût s'associer, s'avisait de crier après nous pendant toutes ses souffrances. Tout cela au fond d'une cabine de quelques pieds carrés où l'on dînait, couchait, etc., et où il n'y avait point d'air. C'est affreux ; le souvenir m'en fait trembler, surtout quand je

pense aux deux passages que j'ai encore à faire avant d'arriver à Gothembourg.

Je reprends mon voyage où je l'ai laissé, c'est-à-dire à Bruxelles. On y remarque l'hôtel de ville, bâtiment superbe, gothique ; la cathédrale, Sainte-Gudule, dont l'extérieur est médiocre, mais où se trouvent des vitraux peints de la plus grande beauté, et une statue ravissante de la Vierge ; le musée, où il y a peu de bons tableaux ; enfin, le château, qui est très mesquin, mais où il y a des tableaux admirables.

Nous avons traversé la Hollande dans une voiture détestable. La Hollande est un pays vraiment original, tout à fait différent de la Belgique et de la France. On ne peut se figurer, sans y avoir été, l'effet que produisent ces routes étroites et couvertes de gazon, ces innombrables canaux, ces champs et ces maisons environnés d'eau ou de marais, ces mâts de navires paraissant au milieu des arbres et des toits, et surtout cette propreté universelle : les Hollandaises lavent leurs maisons à l'extérieur depuis le matin jusqu'au soir. Je n'ai jamais vu de pays plus riche que le royaume des Pays-Bas : depuis Mons jusqu'à Amsterdam, pas une seule chaumière délabrée, pas un seul mendiant. J'ai malheureusement traversé la Hollande beaucoup trop vite, étant forcé de m'embarquer sur ce maudit bateau le 31 ; je n'ai pu bien voir qu'Amsterdam. Hambourg, où je passe quatre jours, est une assez vilaine ville ; mais on l'embellit beaucoup, et ses promenades sont charmantes. Rien de plus beau que les environs ; je ne connais pas de point de vue plus frappant que celui que l'on voit du haut des coteaux qui dominent l'Elbe. Les riches Hambourgeois ont tous des maisons superbes sur ces coteaux. On voit dans deux villages voisins le tombeau de Klopstock, le Milton des Allemands, et les chênes sous lesquels composait Bürger, leur Béranger.

On est ici au centre des nouvelles ; il y a de grands établissements, dans le genre du café Lloyd de Londres, où se trouvent tous les journaux du monde. J'y ai lu ceux d'Angleterre ; j'ai remarqué un discours admirable du fameux Shiel, prononcé dans une assemblée de catholiques présidée par l'oncle de Scully, notre camarade de Sainte-Barbe...

» — C'était hier dimanche ; c'est le troisième que je passe à Copenhague sans assister à la sainte messe. Si tu savais, bon ami, combien je suis affligé de cette privation, combien elle me fait sentir l'amertume de mon exil! C'est alors que je me rappelle avec une tristesse mêlée de joie ces délicieux saluts de Sainte-Geneviève, ces communions où l'amitié venait au secours de la piété, et cette dernière matinée où, agenouillés devant le même autel, nous avons prié l'un avec l'autre et l'un pour l'autre.

De Hambourg, j'ai été à Lubeck (où j'ai trouvé une église admirable, ornée

comme les églises catholiques, car les luthériens n'y ont détruit aucun ornement ecclésiastique), et de Lubeck par Eutin et Ploen à Kiel, où je me suis embarqué. Mon voyage dans le Holstein m'a enchanté. Je n'ai pas la place ni le temps d'en faire une description détaillée ; je te dirai seulement que je n'ai jamais vu de pays plus agréable, plus varié, plus satisfaisant, enfin où j'aimerais mieux vivre. La profusion de lacs et de forêts qui le couvrent lui ont prêté un double charme à mes yeux ; je ne connais rien de plus beau que le lac de Ploen. Nous avons été reçus à merveille chez un des seigneurs du pays, M. de Plessen. De Kiel à Copenhague, la navigation est attrayante à travers les délicieuses îles de l'archipel danois ; la Baltique est tranquille et pure comme un grand lac. Le seul désavantage de ce beau pays est le despotisme du roi de Danemark, qui méconnaît les anciennes constitutions du Holstein et écrase le peuple d'impôts.

Copenhague est une ville superbe, mais triste et froide. Nous avons déjà vu des musées d'antiquités runiques et scandinaves vraiment très curieuses et qui prêtent à de graves réflexions philosophiques. Il est bien difficile de nier une civilisation antérieure à la nôtre dans ces pays prétendus barbares.

Après avoir visité à Copenhague, avec le plus grand soin et la plus grande facilité, les musées d'antiquités scandinaves, la galerie de tableaux, l'arsenal, les chantiers, etc., qui sont fort soignés, mais sur un pied peu considérable, enfin les châteaux royaux et les parcs des environs, nous sommes partis le 18 pour Elseneur, en passant par Niedrichsborg, un des châteaux les plus curieux de l'Europe, situé au milieu d'un lac, avec une chapelle où les rois de Danemark sont couronnés. A Elseneur nous avons visité la pittoresque forteresse de Kronborg, qui commande le Sund. Le soir du 19, nous nous sommes embarqués sur un bateau à vapeur pour Gothembourg. La traversée a été délicieuse ; il faisait un clair de lune charmant. Couché sur le pont, j'ai cherché à dissiper mes inquiétudes de l'avenir. Mais pour moi il est dans le souvenir du bonheur même quelque chose de triste et de décourageant, et l'idée qu'il ne reviendra plus obscurcit à mes yeux tous les plaisirs qu'on éprouve en retraçant son image.

De Gothembourg, la seconde ville de Suède, fort jolie et située au milieu des rochers, nous avons été à Trolhaetta, le long de la rivière de Gotha. Ici tout fut nouveau pour moi. La nature, au lieu d'être molle et ondulée comme dans les campagnes du Holstein ou de la Zélande, est âpre et sauvage. D'immenses rochers, entièrement dépouillés ou couverts de pins, forment le principal trait du paysage de cette partie de la Suède. Souvent cependant ils offrent un contraste admirable avec de vertes prairies, des collines boisées

qui paraissent par intervalles comme pour rappeler au voyageur le souvenir du pays qu'il vient de quitter. Du reste, j'avoue que les bords de la Gotha ont été à mes yeux la plus belle partie du voyage. A Trolhaetta, près de Wenersborg, j'ai admiré les fameuses cataractes composées de six chutes d'eau successives, partagées par des îles où jamais mortel n'est entré, et dominées par des rocs taillés à pic. Leur ensemble forme le spectacle le plus imposant que j'aie vu de ma vie. Jamais la grandeur de Dieu dans ses œuvres ne s'est manifestée à moi avec plus de force. Comme ces cataractes interrompent la navigation de la Gotha, on a creusé à côté, dans le roc, un canal avec des écluses magnifiques : l'art semble vouloir rivaliser avec la nature.

De Trolhaetta nous sommes venus ici à petites journées, en passant par Wenersborg, Lidkopin, Mariestad et Hofva, et en visitant l'entrée du canal de Gothie, magnifique ouvrage destiné à réunir la Baltique à la mer du Nord et faisant communiquer les lacs Wener et Wetter. On voyage à merveille en Suède : les routes et les chevaux sont excellents. Mais il ne faut pas s'attendre à être bien logé ni nourri ; il n'y a presque point de villes et point de villages ; car, dès qu'un endroit a cinq cents âmes, on l'appelle ville. Orebro, une des principales villes du royaume, n'en a que trois mille cinq cents. Les campagnes de Suède, qui plaisent d'abord par leur nouveauté, deviennent ensuite monotones, à cause de la profusion des lacs et des forêts. Elles sont d'ailleurs presque sans population, et par conséquent sans culture...

» — Je suis assez bien ici sous le rapport moral, à l'ennui près. Je travaille six à sept heures par jour, ce qui est bien différent de quinze heures de Sainte-Barbe. Je me promène un peu à pied et à cheval, et beaucoup en voiture, ce qui m'ennuie mortellement. Je vais et j'irai heureusement très peu dans le monde, et après une lutte vigoureuse, j'ai obtenu de ne pas être présenté à la cour, si ce n'est comme simple bourgeois et en visite du matin. Ce dernier point est de la plus haute importance : car ici on vous invite si souvent à la cour qu'on n'y tient plus. Le matin jusqu'au déjeuner et le soir depuis neuf heures jusqu'à minuit, je travaille fort à mon aise. Le matin je m'occupe de la philosophie, que j'étudie avec ardeur et dont les commencements ne sont pas trop difficiles ; le soir j'étudie en détail l'histoire du Nord ; l'après-midi, je réserve le temps que je puis attraper à la correspondance, à la lecture de quelques poésies allemandes et à des études statistiques et politiques.

Tout cela est peu suivi, peu réglé, cher et bon ami, je ne me sens pas cette énergie, cet amour du travail dont le seul souvenir a consacré à mes yeux la cellule étroite de Sainte-Barbe. D'ailleurs je sens bien, comme tu me l'as dit

vingt fois, que l'on ne travaille pas bien *seul*, c'est-à-dire quand après l'étude on ne trouve personne à qui l'on puisse rendre compte des résultats de ses lectures et communiquer ses émotions.

J'ai communié il y a huit jours ; j'ai bien prié pour toi, pour mes amis vivants et défunts. Je tâche surtout de me familiariser avec l'idée de la mort,

BESANÇON. (P. 56.)

persuadé comme je le suis que ma vie ne sera qu'une longue série de désappointements. Mais quand je me vois niché dans la tribune de France à la chapelle, et quand je songe à ces chants, à cette obscurité ravissante de Sainte-Geneviève, à cette chapelle de Saint-Germain-des-Près où nous avons entendu la messe pour la dernière fois ensemble, à ces saintes émotions de l'amitié ressenties au pied des autels, à ces précieux conseils de l'abbé Busson,

à ces visites charitables consacrées par l'union des cœurs ; quand je songe à toutes ces privations, au temps considérable qu'elles doivent durer encore, alors une tristesse immense s'empare de moi... »

Comme il le dit lui-même, Charles de Montalembert eut beaucoup à souffrir durant son séjour en Suède : solitude morale, ennui, mélancolie, regrets de tout ce qu'il avait laissé à Paris, c'était plus qu'il n'en fallait pour assombrir son horizon. Il dut paraître dans les salons, et même à la cour du roi Bernadotte : toutes ces réunions cérémonieuses lui causaient un insurmontable dégoût. Il lui en coûtait aussi de vivre dans un pays infecté par l'hérésie. Aussi se rapprochait-il irrésistiblement du petit nombre de Suédois restés fidèles au catholicisme ; il se plaisait à aller prier dans leur pauvre église, à s'entretenir avec eux, à leur rendre service. Plus tard, il se souviendra de ces pieuses relations et il écrira dans l'*Avenir* :

« Il ne reste plus en Suède qu'environ trois cents catholiques, débris cher et sacré de toute une nation, germe immortel que la main de Dieu a gardé libre et pur à travers des siècles de persécution et de mépris. Ils ont pour pontife un vieillard étranger et solitaire ; pour temple, une vieille salle abandonnée et humide, dans un des faubourgs de Stockholm. Ils sont tous pauvres, presque tous pêcheurs ; et tandis que toutes les familles riches et aisées du pays abandonnaient à l'envi, et sans exception, le culte de leurs pères, Dieu se réfugiait parmi ces pêcheurs, comme autrefois il alla chercher au bord de la mer Morte les pêcheurs de la Galilée... Un prêtre français, exilé pour la foi dans sa jeunesse, est commis à la garde de ce précieux bercail. »

Rester inactif eût été impossible à la nature ardente de Charles de Montalembert, à sa passion pour le travail. Il rencontra un prêtre qui le guida dans les études philosophiques, l'abbé Studach, et il fit de rapides progrès sous sa direction. Dédaignant bientôt la philosophie de Victor Cousin, qui avait cherché par tous les moyens possibles à le gagner à son superficiel système d'éclectisme, il entama dans sa correspondance avec Cornudet d'intéressants échanges de vues sur ces questions pleines de charmes pour les deux amis.

« Je dois blâmer, lui écrivait-il, la méthode que tu suis dans tes discussions avec N***. Il arrive chez toi décidé à n'employer que les armes de sa prétendue raison ; et toi, au lieu de répondre à cette méthode exclusive par un attachement également exclusif aux armes de la foi, tu quittes ton terrain pour aller te mettre sur le sien, et tu prétends défendre nos augustes mystères avec la froide et incomplète analyse qu'il emploie pour les attaquer. Quand on entame une discussion avec un rationaliste pur, on se fait pour ainsi

dire *purement crédule*. De cette manière-là, il ne peut y avoir rapprochement sans concessions de part et d'autre : l'un sera forcé de reconnaître que la foi est, après tout, un besoin, une puissance dont il faut tenir compte ; et l'autre accordera volontiers au raisonnement une influence souveraine sur les choses qui sont de son ressort. Avec ceux qui sont assez aveugles pour méconnaître toute autre puissance que celle de leur intelligence imparfaite, à laquelle ils prostituent si insolemment le nom de *raison*, il n'y a pas moyen de discuter. Il faut qu'ils se convainquent par eux-mêmes de leur téméraire absurdité ; et, s'ils ne sont pas bien coupables ou bien malheureux, la voix de la vraie raison, cet écho de l'autre vie qui retentit de temps en temps dans les âmes pures et humbles, se fera aussi entendre à eux.

» Pour en revenir à toi, tu as l'air de te plaindre, et tu dis que tu es mécontent de toi-même, parce que tu as été forcé d'avouer que *tu croyais ce que tu ne comprenais pas*. Mais, mon Dieu ! en es-tu donc encore à ignorer ce qui constitue vraiment la foi comme vertu chrétienne ? N'est-ce pas justement cette incompréhensibilité qui fait le mérite de la foi, qui fait de la foi la vertu la plus sublime et le sacrifice le plus digne de Dieu? Aurai-je quelque mérite à croire au dévouement de mon ami, si j'ai en mains les preuves de cette fidélité et de ce dévouement ? Tu te plains de ce qui t'ennoblit ; tu voudrais changer la foi divine en conviction mortelle. Ah ! mon ami, n'oublie donc pas, au milieu de tes études terrestres, la suprématie de cette vertu qui est la marque de ton origine céleste et qui nous prépare à la vraie science. Avant de vouloir faire de la science sur la religion, enferme-toi dans ta foi comme dans une forteresse imprenable. Si une curiosité légitime, le désir d'exercer tes facultés ou de servir tes semblables égarés, t'entraîne hors de la foi pour t'attirer sur le domaine de la science, ou du moins pour te faire chercher le point de réunion de ces deux puissances, n'oublie jamais que ce n'est là que du superflu, qu'un travail noble et fertile, il est vrai, mais qui, étant nécessairement borné à un petit nombre d'individus, ne peut être indispensable à l'homme. Au moindre doute, à la moindre hésitation que t'inspire la philosophie, réfugie-toi dans ta forteresse, et repose-toi des fatigues de la science mortelle dans les jouissances inaliénables d'une foi humble et silencieuse.

» Ce sujet est si fécond, il est tellement l'objet de toutes mes méditations qu'il m'est impossible d'en parler sans donner dans des longueurs interminables... »

Voilà, il faut le dire, de bien belles paroles qui méritent toute l'attention des jeunes lecteurs.

Cette étude si aride de la philosophie n'avait certes pas pour résultat de dessécher le cœur de Charles de Montalembert. Toutes les saintes affections y

étaient vivaces ; celle qu'il portait à sa sœur Élise prit un caractère d'intimité tout nouveau, et ce fut pour le généreux jeune homme l'occasion d'une cruelle épreuve, car cette sœur si tendrement aimée n'avait plus qu'un petit nombre de jours à passer sur la terre. Le journal de Charles fait souvent mention du nom d'Élise et révèle les admirables délicatesses de son amitié pour sa sœur, mais c'est encore dans ses lettres à Cornudet qu'on trouve exprimées avec le plus de vivacité toutes les émotions par lesquelles il passe jusqu'au moment de la catastrophe, ses pressentiments, ses craintes, ses terreurs, ses angoisses, son immense chagrin.

« *Stockholm, 1^er^ mai 1829.* — Il faut que je t'entretienne maintenant, cher et meilleur ami, d'un bien triste sujet, dont j'aurais dû te parler il y a longtemps ; mais, tu dois le savoir, il y a des malheurs qui arrivent d'un pas si lent et si sûr, qu'ils paraissent faire partie de la vie journalière. Quand la réalité devient toutefois trop visible, alors on la fuit et on craint de l'empirer en s'appesantissant sur elle. Tout cela m'a empêché de te parler auparavant d'un objet qui depuis longtemps m'afflige, le dépérissement moral et physique de ma sœur. Je dis moral : car, s'il ne s'agissait que d'une pâleur continuelle, d'une maigreur toujours croissante, d'un épuisement et d'une faiblesse générale, je pourrais encore attribuer ces symptômes, qu'elle a au plus haut degré, à l'influence pernicieuse du climat, et surtout à l'âge où elle se trouve maintenant. Mais, cher ami, ce n'est pas tout : elle semble dévorée d'une indifférence générale, elle ne s'anime ni ne s'enthousiasme pour rien. Tout l'ennuie, tout lui pèse... Vois, cher ami, vois encore une fois combien Dieu est juste dans la répartition des biens et des maux de ce monde, combien les brillantes espérances que mes amis et moi nous ne concevons que trop facilement sur mon avenir seront toujours obscurcies par ces douleurs domestiques.

» *Stockholm, 5 juin 1829.* — Cher, très cher ami, c'est à peine si j'ai le courage de t'écrire, tant je suis accablé, tant je suis découragé, abattu par le poids d'un malheur d'autant plus cruel qu'il était totalement inattendu. L'état de langueur de ma sœur continue sans s'améliorer le moins du monde ; au contraire, elle va plus mal, car elle refuse de prendre les remèdes qu'on lui prescrit et ne veut rien manger. Il est donc impossible que son dépérissement n'augmente pas chaque jour. Mon père et ma mère sont naturellement plongés dans la plus cruelle inquiétude ; ils n'ont pas beaucoup de confiance dans les médecins d'ici, et le climat leur paraît avoir beaucoup contribué à la maladie de ma sœur. Il s'agirait de la mener à Copenhague pour changer d'air, pour y consulter un médecin célèbre et pour y attendre l'arrivée de mon père, qui ne pourra partir qu'au mois d'octobre. J'ai à peine besoin de te dire que je suis absolument

nécessaire à l'exécution de ce dernier projet, que je ne saurais me résoudre à abandonner la famille dans le triste état où elle se trouve.

» *Eolskulle, près Stockholm, 17 juin 1829.* — D'affreux pressentiments remplissent mon âme : depuis quatre ou cinq jours, je suis poursuivi de l'idée que cette jeune et charmante enfant est aussi une de ces émanations célestes destinées seulement à apparaître sur la terre, sans avoir le temps d'y connaître le bonheur par elles-mêmes, ni de rendre heureux ceux qui les entourent. J'espère et je prie Dieu de nous épargner ce cruel châtiment ; mais j'avoue que rien ne me rassure. L'influence de la maladie sur son moral est surtout affligeante et m'ôte à moi ma dernière consolation. Un silence froid et morne est son maintien ordinaire... Je dois avouer que les heures qu'elle a passées à Eolskulle lui ont fait un bien sensible. Je profite de ce changement pour m'étourdir encore sur le malheur qui nous menace, et pour consacrer à répondre aux sujets divers de tes deux dernières lettres les pages suivantes, peut-être les dernières que je pourrai t'écrire d'un ton tranquille...

» *Eolskulle, 16 juillet 1829.* — Lundi dernier, cher ami, vers le soir, mon père et ma mère firent sortir ma sœur en calèche ; il faisait un temps superbe. Je gardai la maison pour attendre le médecin. Ils restèrent longtemps, bien longtemps, à ce qu'il me semblait... Mais quel terrible retour ! ma sœur avait eu une attaque nerveuse pendant sa sortie et avait manqué se trouver mal. Le mouvement seul de la voiture lui était devenu insupportable ; et ainsi nous nous sommes trouvés tout à coup privés de notre seule espérance, du seul remède qui nous restait à essayer, le voyage.

Nous reçûmes peu après la visite du meilleur médecin de la Suède, M. de Rosenschiœld, qui se trouve par hasard à Stockholm. Le silence qu'il garda, après avoir attentivement examiné la malade, suffisait pour nous ôter tout courage. Il avoua tout haut que le cas était grave et dangereux, et quand je lui parlai confidentiellement, il n'eut d'autre consolation à me donner que ces tristes paroles : « Il n'y a pas encore de symptôme mortel... » Dès que la fièvre sera déclarée, tout est perdu, et depuis lundi nous ne pouvons nous dissimuler que tout accélère son arrivée : faiblesse toujours croissante, migraine perpétuelle, agitation redoublée dans le pouls.

Ah ! mon ami, si toutes ces souffrances devaient aboutir à une guérison, quelque tardive qu'elle fût, il y aurait au moins quelque soulagement pour ceux qui sont condamnés à en être les spectateurs ; on pourrait se dire que Dieu châtie ceux qu'il aime, que ces longues afflictions étaient du nombre de ces bénédictions morales qui assurent un heureux avenir, ou qui nous montrent une Providence indulgente. Mais souffrir tant et si longtemps pour mourir,

rester pendant sept mois étrangère à toutes les joies, à toutes les distractions du jeune âge, voir s'anéantir graduellement et ses forces physiques et ses émotions morales, être dévorée par un mal qu'on ne sait pas décrire et dont les progrès, pour être plus lents et plus imperceptibles, n'en sont que plus sûrs, et tout cela pour finir par laisser sa poussière à cinq cents lieues de son pays et dans une terre totalement étrangère, où rien ne vous enchaîne et ne vous attache : voilà un malheur comme on en voit peu et voilà quelle est la destinée de ma sœur !...

» *Eolskulle, 23 juillet 1829.* — Je me doutais bien peu, cher ami, lorsqu'il y a huit jours je t'écrivais dans toute l'amertume de mon cœur, qu'aujourd'hui notre malheur ne serait pas encore accompli. Il est vrai cependant que nos craintes, notre triste certitude ne se sont pas encore réalisées. Dieu tient encore suspendu sur nos têtes le coup terrible qui nous menace. Chose étrange et presque miraculeuse ! le jour même où notre médecin ordinaire, le docteur Retzius, annonça à mon père qu'il n'y avait plus d'espoir, ce jour-là le mal cessa d'empirer et n'a pas empiré depuis. Il n'y a là, à mon avis, rien de rassurant : car il semble que la Providence veuille jusqu'au dernier moment se jouer de la prévoyance humaine et nous montrer qu'après avoir passé d'erreur en erreur et d'illusion en illusion sur le compte de cette terrible maladie, nous nous trompons encore en n'envisageant que le pire. D'ailleurs, on ne peut pas dire qu'il y ait du mieux : la fièvre s'est déclarée ; mais M. Rosenschiœld n'y voit pas un symptôme aussi dangereux que M. Retzius. La faiblesse générale s'est beaucoup augmentée, et maintenant ont disparu les dernières traces de cette gaieté, de cette confiance, de cette affection expressive dont la diminution graduelle avait annoncé le funeste dépérissement de ma sœur et qui m'avaient tellement rassuré lorsque je les vis reparaître vers le commencement de ce mois... Toutefois nous voulons profiter de cet état stationnaire pour tenter la seule chance qui nous reste, le départ. Dieu sait comment il pourra s'effectuer, ni si nous pourrons seulement faire une heure de chemin ; mais, quoi qu'il en soit, ce départ est fixé au 4 du mois prochain. Nous irons par bateau à vapeur jusqu'à Nordkœping, peut-être jusqu'à Westerwik, peut-être même, si la pauvre enfant peut supporter le mouvement de la mer, jusqu'à Greifswalde, en Poméranie.

Du reste, je dois le dire, si j'ai eu quelques moments, quelques heures même de découragement complet, je n'ai jamais pu me décider à désespérer entièrement et sans cesse de cette jeune fille que j'avais vue si pleine de force, de vie, et dont l'existence me paraît, même maintenant, retenue par je ne sais quel lien mystérieux. Tant que je la verrai devant moi, tant que je pourrai la

contempler, lui serrer la main, malgré son silence, sa langueur, son indifférence, la décomposition de ses traits, la tristesse de toute sa longue et pénible journée, je ne pourrai me dire que c'est une enfant perdue. L'espérance n'est pas chez moi une vertu, pas même une consolation ; c'est un instinct involontaire.

Il y a quelques jours qu'on lui a coupé sa longue et superbe chevelure. Elle en était fière et avec raison ; mais elle l'a vue tomber avec la plus parfaite indifférence. Tu dois concevoir, cher et tendre ami, combien de tristes et déchirantes réminiscences ce spectacle a dû faire naître dans mon cœur. Je me la suis rappelée telle que je l'avais vue pour la première fois à Stockholm, telle qu'elle était quand elle me reçut sur le seuil de cette maison où m'attendait tant de douleur. Si tu savais, ami, quel effet elle avait produit ici, combien on avait été frappé à Stockholm de cette beauté si intelligente et si distinguée, de ce tact prématuré, enfin de cette élégance morale et physique qui était son partage! Et maintenant, ô Dieu, quelle ruine ! Pauvre enfant ! Même au milieu de son passé le plus brillant, je me souviens d'une certaine mélancolie dans le regard, d'un certain embarras dans le maintien, qui aurait dû nous faire pressentir l'avenir.

Ce qu'il y a d'admirable en elle, c'est le courage, la résignation angélique dont son existence entière est la preuve. Maintenant, elle commence à s'instruire du danger où elle se trouve, et sa tristesse habituelle s'en est accrue. Mais jusqu'à présent pas une plainte sur la déplorable année de souffrances qu'elle a endurée, pas un mouvement de désespoir ou de dépit. Dieu en soit béni !

» *Nordkœping, 11 août 1829.* — Nous voilà, mon ami, dans cette misérable et triste ville, qui est cependant la troisième de la Suède. Depuis trois jours notre traversée sur le bateau à vapeur de Stockholm à Nordkœping par le canal de Sœdertelje a été terrible pour ma pauvre sœur. Depuis son arrivée ici, elle a été en proie à des souffrances continuelles : une faiblesse poussée au dernier point ; toujours moins en moins de nourriture, et, pour comble de malheur, un découragement complet sur son état, et quelques expressions d'un désespoir à peine dissimulé. Elle est vraiment au plus mal, et cependant il faut lui faire continuer son voyage. Puisque nous avons tant fait que d'abandonner Stockholm, il faut bien tâcher de la conduire plus près du sol de la patrie, le seul sur lequel elle pourrait se rétablir, si Dieu, par un vrai miracle, ne laissait pas s'accomplir le malheur que chaque jour rend plus évident. Mais ce ne peut être qu'un miracle : car tout secours humain ou naturel est impossible, et le docteur Retzius, qui nous accompagne, nous répète toujours qu'il n'y a plus d'espoir. Mon père et M. de Tallenay, qui étaient venus avec nous jusqu'ici,

nous quittent pour retourner à Stockholm dans quelques heures, et nous partons pour continuer notre route vers le Midi.

» *Mjælby, 12 août 1829.* — Encore une journée finie, cher ami ! mais quelle journée ! quel long supplice que ce voyage ! Aujourd'hui nous n'avons pu faire que six à sept lieues de France, et ma sœur a été plus malade que jamais. En arrivant ici, dans un misérable hameau, où nous n'avons pour gîte qu'un affreux cabaret plein de paysans ivres, nous avons eu la scène la plus terrible. Élise nous a appelés auprès de son lit, et nous a dit, au milieu de larmes abondantes, que tout était fini ; qu'elle voyait bien que la médecine ne pouvait plus rien ; qu'elle allait mourir. Puis elle nous a distribué divers petits objets ; enfin c'était une véritable anticipation de sa dernière heure, comme une répétition de la catastrophe qui devient de jour en jour plus inévitable. Peux-tu concevoir un moment plus terrible, plus désolant? Il nous a fallu une force surhumaine pour surmonter et cacher notre émotion. Nous avons fait tout au monde pour la calmer, pour la rassurer ; et, après de longs efforts, nous avons enfin réussi : ce n'était, Dieu merci, qu'une attaque de faiblesse et de mélancolie, résultat de la fatigue du voyage. Mais quel moment ! quel contraste ! Un lit de mort dans une chambre, des ivrognes et des chants grossiers dans l'autre ! Non, de ma vie, je n'oublierai l'angoisse de ce moment...

» *Grenna, sur le lac Wetter, 13 août 1829.* — Ma sœur est toujours fort mal. Nous avons fait aujourd'hui une forte journée pour elle : quinze lieues. Elle a eu de fréquentes attaques, des attaques qui nous déchirent le cœur et qui achèvent de ruiner les débris de ses forces... Elle est mourante, pas encore à la dernière extrémité, c'est tout ce qu'on peut dire. Et conçois-tu la nécessité de voyager dans un pareil état, au milieu d'un pays sans vivres, sans ressources, et où l'on est obligé de commander chevaux et logement un ou deux jours d'avance, sans prendre en considération quelconque l'état de la malade et son changement continuel? Ici nous sommes dans un endroit charmant pour le site, mais où il n'y a pas de quoi manger. Mon ami, il y a des moments où je sens mon cœur défaillir... Je n'ai d'autre ressource que de me dérober à mes propres pensées, en me livrant à des occupations matérielles, à de chétifs intérêts du moment...

» *Markaryd, 18 août 1829.* — Très cher ami, nous faisons toujours huit à dix lieues par jour, dans un pays atroce, où il n'y a ni villes, ni bourgades, ni bureaux de poste. Un temps affreux nous a poursuivis depuis le lendemain de notre départ de Stockholm. Tous les malheurs, toutes les contrariétés qui peuvent arriver aux voyageurs, ont été notre partage. J'avais d'abord pensé à t'écrire tous les jours quelques mots ; mais j'y ai bien vite renoncé, d'abord

SAINTE-GUDULE A BRUXELLES. (T. 3)

parce que je n'en aurais pas eu le temps, étant obligé d'écrire tous les jours à mon père, et puis parce que ce n'eût été qu'une répétition par trop uniforme des mêmes plaintes, des mêmes ennuis. Rien ne change dans notre triste existence...

» *Ystad, 23 août 1829.* — Que je te conte à la hâte ce qui s'est passé ces jours-ci. Rien d'important, rien de changé : toujours temps affreux, routes détestables, auberges dégoûtantes, Élise au comble de la souffrance et de la faiblesse... Mais, arrivés ici, où nous nous reposons trois jours, un symptôme favorable s'est manifesté : elle a demandé à manger, et, pour la première fois depuis trois mois et demi, elle a avalé quelque chose de solide. Elle n'est pas mieux, elle est même plus faible qu'à son départ de Stockholm ; mais cette victoire remportée sur une répugnance si invétérée est immense. Mon cœur s'est immédiatement rouvert à l'espérance ; je suis fatigué du désespoir ; je veux espérer, je veux me confier en l'avenir, dussé-je être accablé par un nouveau coup du ciel, par une troisième rechute. Malheureusement, le terrible passage de la Baltique est là pour détruire tout le faible mieux qui aurait pu reparaître...

» *Greifswalde, 26 août 1829.* — Nous avons eu, mon ami, le plus terrible passage que l'on puisse imaginer : vingt-quatre heures en mer par un orage complet, et douze heures échoués sur un banc de sable à l'entrée du port ; tout cela par une pluie battante et sans provisions. Dieu ne nous épargne aucune épreuve ; puisse-t-il, en considération de tous ces malheurs minimes, nous délivrer d'une catastrophe réelle ! Il y avait de quoi faire périr ma sœur sur-le-champ. Grâce au ciel, elle n'a aucun nouveau symptôme plus fâcheux...

» *Stettin, 31 août 1829.* — Je m'imaginais follement, cher et meilleur ami, qu'en mettant le pied sur le sol prussien, une partie de mes épreuves disparaîtrait et que je recommencerais à éprouver un peu de paix et de repos. C'était une espérance que je n'avais dite à personne, que je me cachais presque à moi-même, mais qui existait toutefois ; et en la voyant périr à son tour, j'ai appris combien elle était forte et enracinée dans mon cœur ; elle aussi a été amèrement trompée. La Poméranie me rappellera, s'il est possible, de plus tristes images que la Suède.

Pour commencer par les moindres misères, nous avons eu un temps atroce, un de ces temps qui décomposent l'existence, qui ruinent et abîment tous les projets, et qui, dans la position où nous nous trouvons, ajoutent cruellement à nos ennuis. Puis il a fallu traverser un pays aussi désert et aussi monotone que la Suède méridionale, et le traverser *au pas*, oui, au pas : car les routes y sont si détestables, si sablonneuses, que l'on n'y fait qu'une lieue par heure. Enfin mille autres épreuves sont venues nous assiéger. A les raconter, elles paraissent

chétives ou ridicules ; mais quand on en a été la victime, on est tout étonné de la manière extraordinaire dont elles enveniment les plaies les plus profondes du cœur.

Quant à notre pauvre malade, elle n'a pas changé ; elle continue à grignoter quelques aliments, sans en prendre assez pour se soutenir. Le médecin la croit mieux, et il y a quelques symptômes que l'on peut, sans trop de présomption, regarder comme favorables ; mais ce mieux n'a rien de positif, rien de consolant, car il est imperceptible et n'exerce aucune influence sur son genre de vie... Dans les moments de crise, pour les grandes occasions, telles que la séparation d'avec son père, l'embarquement sur le bateau à vapeur, etc., il semble que la Providence lui accorde des grâces toutes particulières, tant son calme est admirable, tant son sang-froid est parfait ; mais dès que nous reprenons le cours de nos misères habituelles, alors elle retombe dans un état désespérant de langueur, de faiblesse, d'abattement. C'est là ce qui use sa vie et la nôtre ; c'est là ce qui nous empêche de jouir d'un instant de repos ou de confiance ; c'est là ce qui me rend peut-être ingrat envers la Providence, tandis que je devrais être prodigue de reconnaissance pour le bienfait signalé qu'elle nous a conféré en nous permettant de l'amener en vie jusqu'ici, de faire avec elle deux cent cinquante lieues sur les six cent cinquante qui composent notre voyage... Je sens que mes forces morales décroissent chaque jour, et que toutes mes bonnes qualités s'annulent graduellement.

» *Besançon, 2 octobre 1829.* — Cher ami, ma sœur est toujours de plus en plus mal ; chaque jour sa vie devient plus inconcevable : c'est à la fois un miracle et un supplice. Elle ne mange plus rien ; elle perd peu à peu l'usage de la parole ; enfin, depuis Strasbourg, elle est à l'agonie. Le duc de Rohan, archevêque de cette ville, qui nous a comblés d'attentions et de bontés, a eu un instant l'idée de l'administrer aujourd'hui ; mais il a été obligé d'y renoncer, attendu l'impossibilité de lui faire avaler l'hostie...

A Lyon, nous irons faire un pèlerinage à Notre-Dame de Fourvière pour obtenir son rétablissement, ou du moins une douce mort pour elle !

Ce matin, j'ai été à une messe dite par le duc de Rohan ; j'ai vu communier des militaires avec la plus grande ferveur. J'ai relu tous les beaux chapitres de l'*Imitation* que tu m'as indiqués. Je me suis surtout arrêté à ce verset : « Donnez-moi un peu de relâche, afin que je puisse respirer dans ma douleur, avant que j'aille en cette terre ténébreuse, couverte de l'obscurité de la mort. » Quant à la résignation, je n'en ai pas, je n'en aurai jamais.

Bon ami, je t'écris au milieu d'un bruit affreux ; j'oublie tout ce que j'avais à te dire, et cependant il me reste à te dire quelque chose que je n'ose pas appeler

une bonne nouvelle, parce que je suis encore persuadé qu'elle ne se vérifiera pas. Si une fois nous venons à bout de nous revoir, ne fût-ce que pour un instant, le charme serait rompu, et je commencerais à espérer. Nous comptons partir demain pour Lyon et y arriver mardi soir 5 octobre. Nous descendrons à l'*Hôtel de l'Europe*, place Bellecour. Mais mille choses peuvent nous retenir en route et même retarder notre départ d'ici ; de sorte qu'il faut te résigner à nous attendre deux ou trois jours. Dans tous les cas, nous ne pouvons arriver avant mardi soir ou mercredi matin, et nous aurons mille embarras au moment de l'arrivée, qui m'empêcheront de te voir à mon aise. Nous resterons sûrement deux jours. Mais non, cela ne se peut pas, nous ne nous reverrons pas ! Ma mère parle d'aller à Genève consulter un fameux médecin et entrer en Italie par le mont Cenis.

» *Besançon, 3 octobre 1829.* — Mon ami, mon meilleur, mon bien-aimé ami, prends entre tes mains le cœur de ton ami et console-le : tout est fini ! Aujourd'hui à midi, mon Élise, ma sœur unique, est montée au ciel, après une agonie de douze heures! Ses derniers instants ont été doux et paisibles ; elle s'est endormie dans le Seigneur sans angoisse, sans effort ; elle n'a pas eu sa connaissance pendant toute son agonie ; c'est un bonheur pour elle, un nouveau crève-cœur pour nous, qui n'avons pas pu recevoir un mot d'adieu de sa bouche chérie.

Mon ami, je suis vraiment désespéré ; je perds celle qui aurait été ma meilleure, ma plus douce amie, celle à qui six mois de souffrance et de soins constants m'avaient enchaîné par des liens qui auraient dû être invincibles. Je ne pleure pas pour elle. Dieu m'a semblé cruel, je l'avoue, en coupant à quinze ans la tige de cette jeune et brillante fleur ; mais enfin six mois de longues, d'ininterrompues souffrances lui ont valu une place dans le ciel. Ce n'est pas seulement une sainte, l'ange gardien de notre malheureuse famille ; c'est une martyre. Mais je pleure sur moi, sur mon infortunée mère ; elle ne sent pas encore toute l'horreur de sa situation, sa solitude, et cependant elle en est déjà accablée. Il y a de quoi briser son cœur, le mien l'est à moitié...

Je suis épouvanté de l'horrible rapidité de la catastrophe. Combien je m'imaginais peu, en te disant hier que ma sœur était à l'agonie, que j'étais si près de la vérité. Dieu ! si j'avais eu seulement trois jours pour me préparer, trois jours pendant lesquels j'eusse été sûr qu'elle dût mourir, j'aurais redoublé de soins, d'affection, de prévenances. Au lieu de la brusquer, de la gronder, j'aurais pris toujours son parti, et je me serais mis avec elle contre les remèdes dont nous l'accablions si inutilement ; enfin, je lui aurais demandé un dernier adieu, un dernier baiser. Mon cœur serait moins ulcéré, moins abattu; j'aurais pu réfléchir sur

ma douleur. Mais il n'en a point été ainsi. Réveillé à minuit par la nouvelle de son danger, je l'ai trouvée dans des convulsions violentes et dans une insensibilité complète, qu'elle conserva jusqu'à l'heure de sa mort. C'est le duc de Rohan qui lui a administré hier, comme par une prévoyance miraculeuse, le sacrement de Pénitence ; c'est lui qui a lu les prières des agonisants à côté de son lit, qui a placé le crucifix entre ses mains mourantes. Il nous assure qu'elle est au ciel ; je le crois du fond de mon cœur.

Ami de mon cœur, je suis stupéfait, étourdi, hébété par cette catastrophe, que je prévoyais cependant depuis longtemps et avec laquelle j'avais tenté follement de me familiariser. Le fait est que je n'y ai jamais cru. J'en ai menti en criant partout et toujours qu'elle allait mourir ; une voix secrète me disait toujours que non, que je verrais refleurir cette plante desséchée, naguère si brillante, si belle ; que je serais son protecteur, son ami, en un mot, son frère. La Providence me punit de mon mensonge, en vérifiant mes prétendus pressentiments. Elle est morte ; elle est là, gisant sur un lit de douleur, deux sœurs de charité à ses côtés. Non, c'est impossible, je ne puis le croire ; je ne puis croire que la mort ait été le prix de tant de souffrances, de tant de sacrifices. Enfin, elle est au ciel, elle est heureuse à jamais, elle prie pour nous.

Nous retournerons à Paris dès que les obsèques seront achevées, que nous pourrons avoir son cœur embaumé, que nous emporterons avec nous. Adieu le voyage de Lyon ! je compte être à Paris vers le 10 octobre. Mon malheureux père viendra nous y rejoindre quand il pourra. Mon Dieu ! vous m'êtes témoin que j'achèterais, par le sacrifice de toute ma jeunesse, encore une année de sa vie. Elle n'a donc traversé l'Europe, bravé tous les climats, survécu à mille accidents divers, que pour toucher le sol de la patrie et y mourir. Dieu de bonté, qu'ils sont cuisants et amers les souvenirs de ceux auxquels on a consacré sa vie entière pendant un long espace de temps !

Adieu, bon ami. Rappelle-toi qu'il faut maintenant m'aimer plus que jamais.

Mon cœur est plein des plus déchirants souvenirs, et hier encore il y avait tant d'espoir ! Je t'écrirai de Paris dès mon arrivée. Grand Dieu, quel retour ! Je ne croyais pas qu'il pût être plus triste que le départ, et cependant quel surcroît de malheur ! Ma mère et moi, nous nous désolons réciproquement par nos souvenirs. Je n'ai pas besoin de te demander des lettres à Paris. Priez, toi et tes sœurs, pour ton malheureux ami ; ne prie pas pour le repos de l'âme de ma sœur ; sa journée a été trop rude pour que son repos ne soit pas complet. Se peut-il que je ne la verrai plus, que je n'aurai pas cette amie si douce, si séduisante, cet intérêt si légitime, si ennoblissant? Oh! mon ami, quelle pénible charge que la vie !

» *Besançon, 7 octobre 1829.* — Je viens de conduire ma mère au tombeau de ma sœur ; je viens d'entendre une messe dite pour elle, dans l'église où ses funérailles ont été célébrées.

Mais tout cela n'est rien. C'est avant-hier, que j'ai souffert! aujourd'hui, je suis calme et presque heureux. Mais, avant-hier, quelle angoisse ! Ami, peut-être, le 5 octobre, tu étais heureux, tu jouissais de toutes les joies domestiques, et, ce jour-là, ton ami était en proie à la plus cruelle douleur qu'il ait jamais connue, qu'il ait jamais imaginée. Ce jour-là, *seul de mon nom et de ma famille*, j'ai dû

LE CARDINAL DE BONNECHOSE. (P. 56.)

rendre les derniers honneurs à la dépouille mortelle de mon angélique sœur ; ce jour-là, j'ai été condamné à être, à mon tour, la victime de ces usages inhumains et cruels qui semblent inventés pour envenimer le supplice de ceux qui ont perdu ce qu'ils aiment. J'ai été contraint de traverser une foule indifférente et curieuse, de livrer ma douleur en spectacle pendant deux heures aux regards d'un monde d'étrangers ; j'ai vu le cercueil de ma sœur livré aux mains profanes et grossières de je ne sais quels porteurs et acolytes ; puis je l'ai vu déposer dans sa fosse et j'ai entendu le bruit de la terre que le prêtre laissait tomber sur ces planches funèbres ; et puis je l'ai perdue de vue pour toujours !

Mon ami, je ne veux pas te donner les détails de mon supplice : tu liras mon journal, où j'ai tâché de les transcrire. J'ai seulement voulu que tu saches que, le 5 octobre, j'ai été plus malheureux que pendant tout le reste de ma vie. Tu n'as jamais encore, cher ami, suivi l'objet de ton amour et de tes soins à sa dernière demeure : un jour, tu rempliras ce devoir, tu boiras à ce funeste calice, car nul homme ne peut s'y dérober : quand tu en seras là, pense à ton ami et console-toi de n'être pas, comme lui, seul de ta famille et loin de tes foyers.

Depuis la mort de notre martyre, je n'ai plus le courage de t'écrire, je n'en ai plus même le besoin. D'ailleurs, nous nous reverrons maintenant si tôt! Toutefois, ne crains pas mon silence : nous partirons pour Paris après-demain. Dès mon arrivée, je t'écrirai, et toi, hâte-toi de venir me rejoindre.

Te rappelles-tu mes prédictions, mes pressentiments? Ai-je mal fait de voir l'avenir en noir? Je t'écrivais : « Elle mourra en route ; je serai seul au lit de mort de ma sœur! » Qu'en dis-tu?

Et cependant, cette solitude n'a point été aussi cruelle qu'elle aurait pu l'être tout autre part qu'à Besançon. Les soins affectueux du duc de Rohan, qui nous loge chez lui, ont un peu adouci l'épreuve cruelle de ma mère ; et puis Dieu nous a envoyé un véritable consolateur dans la personne d'un jeune homme, Henry de Bonnechose, avocat général à la cour de Besançon, que nous n'avions jamais vu de notre vie et qui, depuis notre malheur, nous dévoue la sienne (1). Depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, il est auprès de ma mère ; et moi, il m'a soutenu pendant tout le temps de cet affreux service, pendant que j'étais agenouillé devant la fosse de ma sœur. C'est un jeune homme admirable sous tous les rapports ; je lui ai promis une longue et sincère amitié... »

Charles de Montalembert a pleuré jusqu'à la fin de sa vie cette petite sœur, dont il avait reçu le dernier soupir. Il lui fit élever un monument, et il le visita pendant quarante ans avec une piété touchante, dont l'exemple devient plus rare chaque jour. S'il passait à quelque distance de Besançon, il se détournait de sa route pour revoir cette tombe si chère. A chacun des divers séjours qu'il fit dans le Doubs, sa sœur eut toujours sa première et sa plus longue visite. Il lui portait des fleurs et des prières, et en sortant du cimetière, il allait recommander son âme au curé de Bregille. L'abbé Busson fut son principal consolateur. Il lui écrivait, avec l'accent de la condoléance et de l'intimité le 12 octobre 1829 :

« Cher Charles, je suis au désespoir d'être obligé de quitter Paris pour

1. Le jeune avocat général à la cour de Besançon, qui savait si bien dès lors consoler les affligés, entra, après la révolution de 1830, dans les ordres, et est devenu le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen.

quelques jours. J'aurais aimé dans cette circonstance malheureuse remplir les devoirs de l'amitié que je vous porte. Pleurer avec vous, vous consoler, compatir à toutes vos douleurs, nous entretenir ensemble de ce que vous avez perdu, eût été tout à la fois doux et pénible à mon cœur. Il y a trois jours seulement que je sais votre malheur. Nous vous attendions plus tôt. Aussitôt que je serai de retour, je vous verrai, je vous embrasserai. Que la piété, la foi, soient votre consolation. Pauvre petite ! elle vous regarde du haut du ciel avec amour. Elle jouit à la fois de vos regrets, de votre résignation et du pouvoir qu'elle a de vous être utile. Priez pour elle, mais en même temps adressez-lui aussi vos prières. — Je vous embrasse tendrement. »

Charles de Montalembert finit par trouver dans l'amitié quelque soulagement à sa douleur. Les sympathiques confidences de Gustave Lemarcis exerçaient principalement sur lui une influence bienfaisante. L'un et l'autre commençaient à fonder sur leurs relations si cordiales les espérances les plus radieuses lorsque la santé déjà chancelante de Lemarcis donna aux médecins de sérieuses inquiétudes : ils l'envoyèrent en Italie. Montalembert en éprouva un nouveau et très vif chagrin ; mais telle était sa générosité que, pour procurer à son ami encouragement et consolation, il s'astreignit à écrire pour lui, chaque soir, le récit de sa journée. Ces lettres intimes, qui sont comme la photographie, jour par jour, de la vie du jeune vicomte, présentent une variété et un charme inexprimables ; aussi chacune d'elles transportait de joie l'infortuné destinataire. Nous allons en reproduire quelques fragments au hasard, sans chercher à y mettre aucune liaison (1).

« Vous savez qu'en tout je ne sais pas ce que c'est que la modération, qu'en tout je m'abandonne avec excès à l'impression du moment. Je ne guérirai de ce défaut qu'en mourant... Je suis véritablement un grand pécheur... Je sens tout ce qu'il y a d'injuste et d'ingrat dans cette révolte perpétuelle contre la volonté de Dieu, dans cet oubli persévérant de ses bontés et de sa miséricorde.

» Si vous saviez quelles bonnes résolutions j'ai prises hier en communiant ! Comme je me suis bien promis d'accepter avec résignation toutes les croix qui pèsent sur ma jeunesse, de les regarder comme autant de bienfaits de Dieu, destinés à me mûrir plus tôt pour une autre vie !...

» Je ne sers qu'à vous exalter un peu, en faisant résonner dans votre cœur ces cordes de poésie et d'enthousiasme qui y tiennent une si large place... O mon ami, vivez et remettez à plus tard votre départ pour cette céleste patrie, où deux anges vous attendent ! Vivez, pour tous ceux qui vous cheris-

1. Emprunté à *Montalembert, sa jeunesse*, par le R. P. Lecanuet, p. 75 et suivantes.

sent, pour moi que vous chérissez tant. Vivez, et nous nous aimerons, pour être plus vertueux ici-bas, plus heureux là-haut... Si aujourd'hui je me sens plus fort, plus enclin à vous encourager, à vous tendre la main pour vous retirer de cet abîme d'incertitude et de méfiance où j'ai roulé si longtemps avec vous, n'est-ce pas uniquement parce que l'amitié fait oublier à l'un ses propres erreurs, ses propres souffrances, quand l'autre a besoin de consolations et d'encouragements? Il y a longtemps que j'ai remarqué que l'amitié est la seule illusion du jeune âge qui se réalise, la seule espérance qui ne soit pas brisée ou étouffée, la seule puissance de l'âme qui porte ses fruits dès l'entrée de la vie. »

Un jour, Lemarcis répondit bonnement, à une doléance de son ami sur « sa progression décroissante, sur son reculement et sa dégradation intellectuelle » : « Il est vrai que vous ne faites plus de progrès, mais c'est tout naturel, attendu que l'homme reste homme et que votre croissance morale étant parvenue à son plus haut point, vous ne devez plus grandir. » En chrétien sincèrement humble, Montalembert fut saisi d'une vertueuse indignation à la lecture de ces flatteuses paroles. « Quelle cruauté ! répliqua-t-il avec sa fougue ordinaire; vraiment ce serait à vous jeter par la fenêtre si vous étiez près de moi ! Quoi ! vous vous résignez ainsi avec la meilleure foi du monde, à me voir rester perpétuellement dans l'odieuse médiocrité où je suis maintenant, dans cette eau tiède où je barbotte depuis un an, ne jouant aucun rôle, ne sachant rien à fond, ne rendant service à personne, obscur, inconnu, sans passion, sans intérêt, sans exaltation durable et active, en un mot, être manqué et médiocre en tout, au physique, au moral, à l'intellectuel? Grand merci de vos compliments, je vous les rends avec dédain, je les repousse... Si je devais rester toute ma vie ce que je suis à présent, j'irais demain me faire voleur de grand chemin ou agent de change, ... ce qui revient à peu près au même. »

Ces journées que Montalembert terminait par son journal pour Lemarcis, — parfois à onze heures ou à minuit, — étaient toujours consciencieusement remplies par le travail et l'étude. Il s'y livrait, dit un biographe, « avec une ardeur dévorante : la matinée était consacrée au droit et à l'histoire ; l'après-midi à l'économie politique et à la philosophie allemande ; dans la soirée, il lisait un chapitre de la Bible, continuait ses travaux sur l'Irlande et la Suède, etc. » Il assistait du reste au cours des grands professeurs d'alors : Guizot, Jouffroy, Cousin, Villemain... et déjà il avait des relations plus ou moins suivies avec les écrivains les plus distingués.

C'est ainsi qu'il arriva aux graves événements de l'année 1830.

Au moment où éclata la Révolution de Juillet, Charles de Montalembert venait de se mettre en route pour l'Angleterre. Il apprit à Rouen les premiers soulèvements des Parisiens ; au Havre il fut témoin d'une émeute. A ce spectacle, il faillit rebrousser chemin, se disant que son devoir pouvait être de défendre la patrie, de combattre pour le triomphe de l'ordre et de la justice.

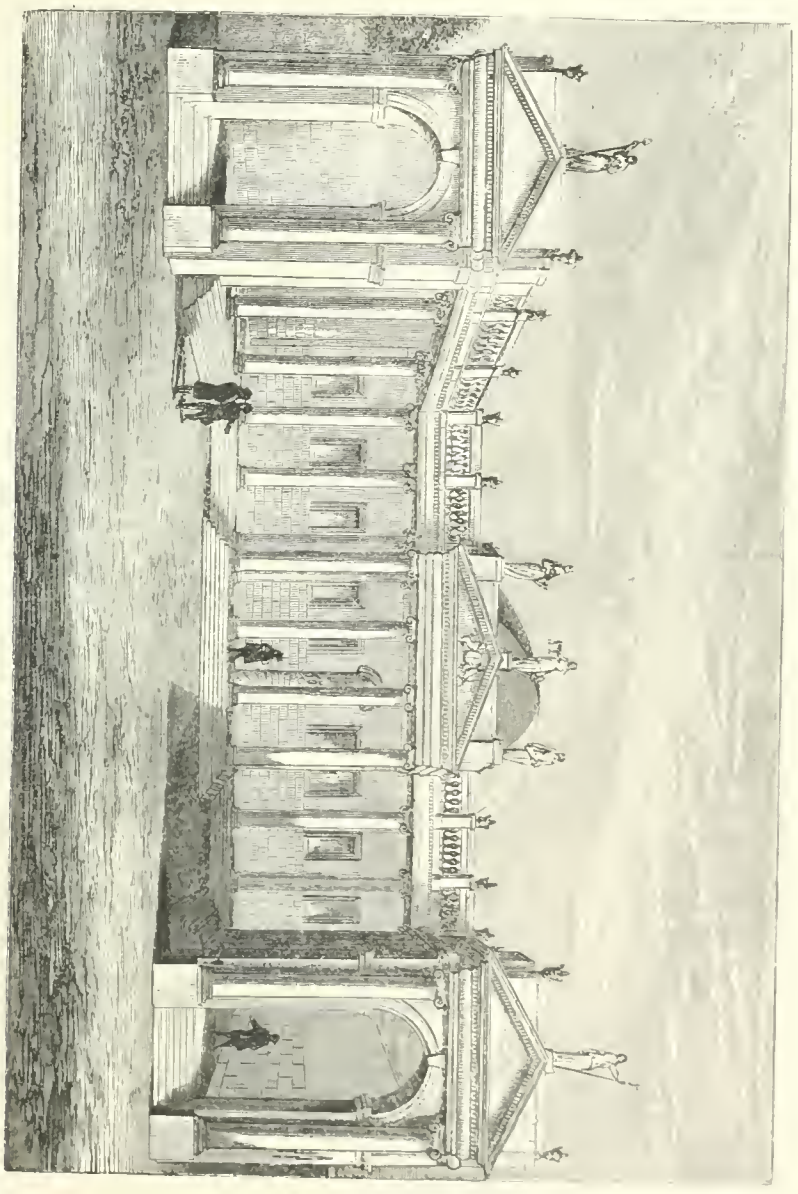

DUBLIN ET SES PALAIS. (P. 60.)

Néanmoins, il se décida, réflexion faite, à suivre les instructions que lui avait données son père et il s'embarqua.

Mais à Londres les journaux le mettent au courant de la gravité des événements accomplis. Aussitôt la pensée des périls que les siens peuvent courir et celle de se dévouer pour son pays s'emparent tellement de lui qu'il ne résiste pas

davantage au désir de rentrer en France. Après avoir visité les lieux qui lui étaient chers, il se rembarque et, à travers mille difficultés, il arrive à Calais le 10 août 1830.

Déjà le parti de l'insurrection avait gagné de nombreux adhérents et les royalistes, ceux du moins qui avaient occupé des postes importants sous Charles X, n'étaient pas rassurés. Pour son malheur, Montalembert avait sur lui un passeport signé « de Polignac ». Ce nom abhorré souleva contre lui une troupe d'énergumènes et il courut un réel danger. Dès qu'il put s'échapper de leurs mains, il prit la malle-poste, et arriva dans la capitale au moment où la lutte prenait fin.

Le jeune vicomte trouva sa famille consternée, mais en même temps fort surprise de son retour. On l'accueillit assez froidement ; et après les confidences que provoquait la révolution récente, le pauvre chevalier errant reçut de son père l'ordre de se remettre en route pour Londres.

Ce nouveau séjour dura un mois ; les lettres qu'il écrivit à ses amis durant cet intervalle montrent qu'il s'y trouvait fort isolé et fort triste ; elles dévoilent en même temps l'horreur que lui inspiraient les crimes de la démagogie triomphante et l'usurpateur couronné. L'irréligion du nouveau gouvernement l'indignait. « Comment irais-je m'associer, s'écrie-t-il, à une cause qui autorise la profanation de Sainte-Geneviève... au peuple patriote de Reims qui a renversé la croix des missions, et puis, séparant le Christ du bois sacré, a promené en triomphe l'image de Notre-Seigneur comme un trophée de sa honteuse victoire ?... Quant à moi, le cœur désespéré, ulcéré, saignant, mais déterminé, pénétré d'une conviction invincible, je me détache de plus en plus d'une cause qui se détache elle-même de tout ce qu'il y a de noble et de pur dans la nature humaine. » Montalembert était libéral, mais il tenait avant tout pour la justice et le droit. De tels libéraux, dit Lecanuet, « le dégoûtaient par leurs excès, et il eût donné tout son sang pour rendre à Charles X le trône qu'il avait perdu il s'eût voulu régner avec sagesse ».

De Londres, le noble jeune homme se rendit en Irlande. Ce pays lui avait toujours inspiré un immense intérêt. Il admira d'abord les sites pittoresques, les importants paysages. « Depuis trois jours, écrit-il à Cornudet, c'est-à-dire depuis que j'ai quitté Dublin, je suis dans un ravissement perpétuel. Je ne sais pas comment établir une gradation dans mon admiration, ni comment trouver des paroles pour l'exprimer, tant mon esprit est confondu par la variété et le nombre des beautés qui ont passé sous mes yeux pendant ces trois jours. Et cependant le résultat de tout cet enchantement est un profond sentiment de mélancolie, qui survit à toutes les jouissances et me domine quand je songe

que ces beaux lieux ne sont pas ma patrie, et que je ne les reverrai peut-être jamais. Non jamais, ni en France, ni en Angleterre, ni dans les Pays-Bas, ni même en Allemagne, je n'ai rencontré quelque chose de comparable aux gorges sauvages de ce comté de Wicklow. Cela surpasse même ces îles de la baie de Stockholm que je préférais naguère à tout, mais qui maintenant sont éclipsées à mes yeux. Je ne tenterai pas de t'en faire la moindre description ; je ne pourrais pas même le faire en te parlant, bien moins encore en t'écrivant. Figure-toi seulement tout ce que tu peux concevoir à la fois de plus grandiose et de plus riant : des torrents à cascades innombrables se frayant avec peine un chemin à travers des roches perpendiculaires, des forêts d'une épaisseur fabuleuse ; des prés d'une verdure digne de l'*Emerald Isle*, de vieilles abbayes, des châteaux modernes du gothique le plus pur et le plus aérien. Parsème ce beau paysage d'une population la plus pieuse, la plus gaie, la plus poétique qui soit au monde. Dis-toi de plus que c'est là que Grattan passa son enfance, qu'il méditait ses discours le long de ces torrents, que l'un de ces châteaux lui a été donné par sa patrie et qu'il y passa ses vieux jours, que tous ces beaux lieux ont été sanctifiés et immortalisés par les exploits héroïques des rebelles de 1798. Figure-toi tout cela, et alors tu auras une faible idée de ce que j'ai dû éprouver pendant ces derniers jours. Tu verras dans mon journal une sèche et terne énumération des lieux que je viens de parcourir. J'en suis si mécontent que je me garderai bien de la transcrire ici. Je veux seulement te décrire l'endroit où j'ai passé la première nuit de mon voyage : c'est *Kilruddery*, le château du comte de Meath.

» Imagine-toi un vallon dominé par deux rochers immenses, à moitié couverts de bois, et dont le sommet est d'un granit rougeâtre ; à l'une des extrémités de ce vallon, la mer avec son éternelle variété, à l'autre une campagne semée de châteaux, de chaumières et de haies vives, avec Dublin et son port dans le lointain ; au milieu de ce vallon, une antique abbaye restaurée et agrandie de nos jours, couronnée d'innombrables tourelles, garnie d'ogives, de sculptures chevaleresques, de fenêtres longues, serrées et étroites ; partout des écussons, des cimiers, des couronnes ; sur les parois du grand escalier, des armures, des lances, des bannières ; au centre de l'édifice, une salle de cinquante pieds de haut, où viennent aboutir les corridors de tous les étages, et où une cheminée colossale semble appeler tous les vassaux du seigneur. Voilà le lieu où j'ai passé deux jours, le matin à parcourir les ravissants environs, et le soir à jouir de tous les agréments de la civilisation anglaise.

» Je suis logé ici dans la plus gentille petite auberge du monde, au bord du charmant *Avoca* au doux et perpétuel murmure, et en face du banc sur lequel

Moore composa sa mélodie : *There is not...* Nul ne sympathise plus complètement que moi avec son admiration pour ces lieux enchanteurs. Mais, hélas ! que ne puis-je sympathiser également avec toutes les émotions qu'ils lui inspiraient ! Tu connais la suite de cette ravissante mélodie et cette description sans pareille du charme que produit l'alliance des douceurs de l'amitié avec les beautés de la nature. Moi malheureux, je suis ici tout seul, sans ami, me consumant en émotions inconnues et inutiles qui se perdent et s'oublient, faute d'un cœur où je puisse les déposer, faute d'un œil où je puisse lire leur réponse... »

Bientôt, comme il le dit lui-même, à l'enthousiasme pour l'Irlande succède l'enthousiasme pour les Irlandais. Il est ravi de les connaître et admire leur simplicité, leur bon sens, leurs mœurs patriarcales, surtout leur foi et leur esprit profondément religieux. Il visite tour à tour les évêques et les prêtres et il s'extasie devant leur dévouement et leur abnégation. Puis il va porter ses hommages au grand libérateur de l'Irlande, O' Connell. En quittant ce pays si constamment fidèle aux traditions de ses pères, il constate que ce contact avec les Irlandais lui a fait un grand bien. « Je ne suis plus le même homme ; ma foi et mon fervent attachement au catholicisme ont beaucoup profité de ce voyage : sous ce rapport, j'ai puisé ici dix ans de force et de vie. Plaise au ciel que je devienne aussi zélé dans la pratique des vertus chrétiennes que je le suis pour la cause et la liberté de l'Église de Jésus-Christ ! »

Un peu plus tard, il envoyait à un journal de Paris cette belle page, qui retrace un des plus émouvants souvenirs de son séjour en Irlande :

« Je n'oublierai jamais la première messe que j'entendis dans une chapelle de campagne. J'arrivai un jour au pied d'une éminence dont la base était revêtue d'une épaisse plantation de sapins et de chênes ; je mis pied à terre pour y monter. A peine avais-je fait quelques pas que mon attention fut attirée par un homme agenouillé au pied de ces sapins ; j'en vis bientôt plusieurs autres dans la même posture ; plus je montais, plus ce nombre de paysans prosternés était considérable ; enfin, au sommet de la colline, je vis s'élever un édifice en forme de croix, construit en pierres mal jointes, sans ciment, et couvert de chaume. Tout autour, une foule d'hommes robustes, énergiques, étaient à genoux, la tête découverte, malgré la pluie qui tombait par torrents et la boue qui fléchissait sous eux. Un profond silence régnait partout. C'était la chapelle catholique de Blarney et le prêtre y disait la messe. J'arrivai au moment de l'élévation et toute cette fervente population se prosterna le front contre terre. Je m'efforçai de pénétrer sous le toit de l'étroite chapelle qui regorgeait de monde. Pas de sièges, pas d'ornements, pas même de pavé ; pour tout plancher la terre humide et pierreuse ; un toit à jour, des chandelles en

guise de cierges. J'entendis le prêtre annoncer en irlandais que tel jour, il irait, pour abréger le chemin de ses paroissiens, dans telle cabane, qui deviendrait pendant ce temps-là la maison de Dieu, qu'il y distribuerait les sacrements et qu'il y recevrait le pain dont le nourrissent ses enfants.

» Bientôt le saint sacrifice fut terminé ; le prêtre monta à cheval et partit ; puis chacun se leva et se mit lentement en route pour ses foyers ; les uns, laboureurs portant avec eux leurs faux de moissonneurs, se dirigèrent vers la chaumière la plus voisine, pour y demander une hospitalité qui est un droit ; les autres, prenant leurs femmes en croupe, regagnèrent leurs lointaines demeures. Plusieurs restèrent pour prier plus longtemps le Seigneur, prosternés dans la boue, dans cette silencieuse enceinte, choisie par le peuple pauvre et fidèle au temps des anciennes persécutions.

» L'étranger qui vit ces choses s'était, lui aussi, agenouillé avec ces pauvres chrétiens et il s'était relevé le cœur plein de fierté et de bonheur, en songeant que lui aussi était de cette religion qui ne meurt point, et qui, au moment où l'incrédulité se hâte de lui creuser un tombeau, se retrouve dans les déserts de l'Irlande et de l'Amérique, libre et pauvre comme à son berceau. »

CHAPITRE TROISIÈME

Montalembert disciple de Lamennais. — Intimité avec Lacordaire. — Brillants débuts de l'*Avenir*. — Le procès de l'école libre. — Le voyage à Rome. — La condamnation des doctrines de Lamennais. — Montalembert à Paris.

MONTALEMBERT rêvait à ses futures destinées en parcourant les vertes campagnes de l'Irlande, lorsqu'il lut pour la première fois le nom du célèbre journal l'*Avenir* qui devait exercer une influence si considérable sur l'orientation de sa vie. « Le journal de M. de Lamennais, lui écrivait l'abbé Busson le 24 septembre 1830, n'a pas encore paru. La publication ne doit dater que du premier du mois prochain. Le titre en est heureusement choisi. L'ouvrage, je l'espère, y répondra. La main qui en dirigera la rédaction est exercée. Les idées qu'on y exprimera ne seront, j'ai lieu de le croire, ni étroites ni surannées ; elles seront larges, universelles comme les besoins de l'époque, et propres à raffermir bien des convictions ébranlées dans l'ordre politique et dans l'ordre religieux. Si l'on suit cette ligne dans la composition de cette nouvelle feuille périodique, elle peut faire beaucoup de bien ; mais si l'esprit de système venait à s'y mêler, ce qu'à Dieu ne plaise, ce ne serait qu'une source de plus de disputes, de discordes même, d'agitation et de haines. »

Quoique l'œuvre de Lamennais et les péripéties par lesquelles elle passa soient bien connues, nous devons les rappeler sommairement ici, à cause des rapports si intimes qui existèrent entre ce chef d'école et Montalembert.

Depuis qu'il était prêtre, l'abbé de Lamennais avait combattu pour Rome avec une fougueuse énergie. C'était un passionné. Les réformes politiques ou sociales qu'il attendait du Saint-Siège, il les attendait avec anxiété et il les voulait avec obstination. Or, Rome gouverne avec une patience et une pondération devenues proverbiales. Elle ne voyait pas sans inquiétude un combattant aussi

hardi que Lamennais. D'autre part, celui-ci souffrait de voir son ardeur contenue et ses plans peu suivis.

La gêne qu'il éprouvait allait se traduire par des récriminations, en attendant qu'elle éclatât en révolte.

Dès 1827, il lui paraît que la société doit être renouvelée par la démocratie. « Ne croyez pas, écrit-il alors, qu'on puisse arrêter le mouvement qui emporte la société, ni se rendre maître de sa direction par aucun des moyens que fournit la politique. Ce mouvement est dans les esprits, qui, préoccupés d'idées nouvelles, en partie fausses, vraies en partie, s'avancent vers un avenir aussi inconnu qu'inévitable. Jamais on ne relèvera l'ancien édifice, et sous presque aucun rapport, il ne serait à souhaiter qu'on le relevât. Les États avaient renoncé depuis longtemps à tous les principes constitutifs de la société chrétienne, et même de toute société. L'Europe n'offrait plus, dans les relations établies entre les puissances, qu'une grande association des forts contre les faibles, sans que la moindre idée de justice ou de droit modifiât cette monstrueuse coalition. Les faibles ont brisé le joug, mais en adoptant la doctrine des forts, ce qui caractérise la Révolution. Le système de l'intérêt continue à dominer exclusivement ; les hommes sont gouvernés, comme auparavant, par des volontés arbitraires ; on a changé le despotisme, voilà tout, et ce sera tout jusqu'à ce que les doctrines sociales aient repris leur empire, ce qui ne saurait arriver bientôt et n'arrivera peut-être jamais. Nous savons qui devrait de nouveau les annoncer au monde ; mais combien les espérances qu'on pourrait avoir de ce côté paraissent faibles et lointaines encore ! »

Cette dernière phrase visait évidemment la Cour romaine.

Il avait pensé jusqu'alors que Rome devait jouer le principal rôle dans le mouvement qui semblait entraîner le monde vers un nouvel état social. A partir de ce premier symptôme de découragement, il affecta de la voir infidèle à sa grande mission et plus sensible à des intérêts terrestres qu'à sa domination spirituelle.

La Cour pontificale n'avait point encore consenti à le blâmer. Seulement, elle paraissait dès lors résolue à ne point le suivre dans la voie où il s'engageait d'une façon qu'elle estimait téméraire.

Il agissait pourtant comme s'il concevait toujours les mêmes espérances. Par le journalisme, par l'association, par la plus active publicité, il cherchait à ériger en un *parti* le catholicisme romain. C'est cette action incessante qui, plus encore que l'*Essai sur l'Indifférence*, l'avait fait connaître aux quatre coins de la France, et avait groupé autour de lui ses disciples de la Chênaie et de Malestroit.

En 1828, nous le voyons préoccupé d'un dessein qui montre à quel degré d'importance était arrivée sa propagande. Nous voulons parler de l'*Association*

pour la défense de la religion catholique, dont le programme ne put, comme la plupart des desseins de Lamennais, être complètement réalisé.

Le pape l'approuvait, mais sans l'avouer ouvertement, à cause des nombreuses inimitiés que s'était créées cet allié dangereux. Les hommes politiques qui voulaient fonder l'Association, demandaient à Lamennais de les seconder, mais « avec mesure », l'exhortant « à manier doucement les Français qui ne sont pas des Bretons ».

De pareils ménagements indignaient le chef audacieux pour qui les demi-mesures dans la voie du bien semblaient un pacte avec l'erreur et l'iniquité. En général, quels que fussent les disciples et les coopérateurs de Lamennais, ils lui paraissaient toujours faibles et pusillanimes.

Sa puissante imagination transformait rapidement ses adversaires en scélérats, envers lesquels tout ménagement était un crime. Quiconque cherchait à temporiser ou à aplanir aux faibles les sentiers nouveaux, lui semblait un tiède partisan, un ami douteux, souvent un renégat ou un traître. De là, tant de déceptions, tant de mécomptes, tant de douces amitiés à jamais rompues. « Le repos ne peut exister pour lui, disait son frère : Dieu l'a fait soldat ! »

Les ordonnances du 16 juin 1828, qui limitaient le nombre des élèves des écoles ecclésiastiques et restreignaient ainsi le droit d'enseigner, considéré par Lamennais comme un des droits fondamentaux de l'Église, ces ordonnances, à ses yeux, destructives de la religion, tyranniques, impies, lui inspirèrent l'ouvrage intitulé : *Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église*, publié dans les premières semaines de 1829.

Il y combattait à peu près tous les partis qui se disputaient alors la direction politique de la France : libéraux, royalistes, ministériels, opposants, leur prédisant que le monde marchait à une dissolution universelle et cherchant à prouver que l'Église seule pourrait hâter l'heure du renouvellement et de la résurrection.

« Une immense liberté est indispensable, écrivait-il, pour que les vérités qui sauveront le monde, s'il doit être sauvé, se développent comme elles le doivent; et les souverains jugent, avec raison, que cette liberté les tuerait à l'instant même. Ils luttent donc contre elle de toutes leurs forces, et niaisement dans les formes et dans les détails ; mais le besoin qu'en a la société est trop grand pour qu'ils luttent longtemps avec succès. Qu'en résultera-t-il ? La force irrésistible qui les aura emportés, les brisera. »

Plus loin, il indiquait nettement quel genre de libertés lui paraissaient nécessaires. « Nous demandons pour l'Église catholique, disait-il, la liberté promise par la Charte à toutes les religions, la liberté dont jouissent les protestants, les

Juifs, dont jouiraient les sectateurs de Mahomet et de Bouddha, s'il en existait en France... Nous demandons la liberté de conscience, la liberté de la presse, la liberté de l'éducation, et c'est là ce que demandent comme nous les Belges, opprimés par un gouvernement persécuteur. »

Tout le programme que demain le journal l'*Avenir* lancera au milieu des foules frémissantes, tout le programme est là, dans ces quelques mots.

L'abbé de Lamennais ne va pas encore jusqu'à prêcher ouvertement l'alliance avec le libéralisme ; mais, dès lors, il prône sans détour les catholiques belges, qui commençaient ouvertement cette alliance.

Dans ce livre, le mouvement qui emporte les sociétés modernes vers la

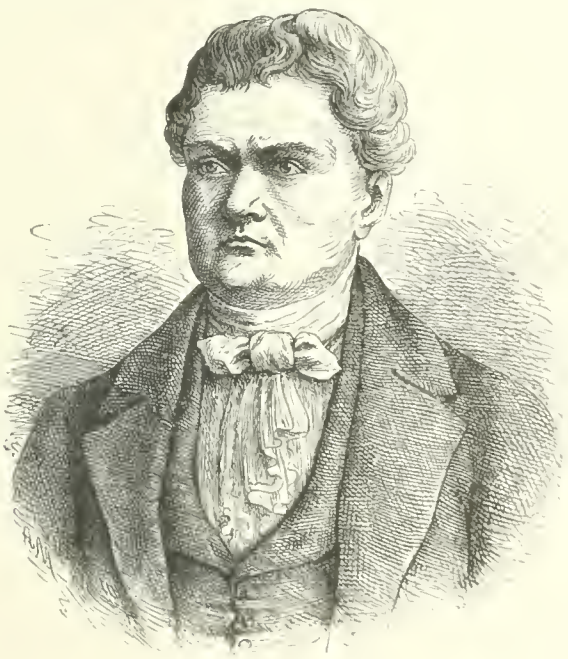

O'CONNELL. (P. 62.)

démocratie, loin de lui paraître une violation de toutes les lois divines et humaines, ne lui semble plus qu'une légitime et prophétique aspiration vers un ordre meilleur. Il voit sans colère l'effort des masses populaires pour s'emparer de la puissance, et l'on sent qu'il verrait avec plaisir leur triomphe, si l'Église pouvait y présider. En cela, comme en tout le reste, ou à peu près, il devance son temps.

Presque toutes les cours s'unirent pour demander à Rome la condamnation d'un livre où l'on osait, pour la première fois, parler du peuple et de la liberté au nom du catholicisme. Les évêques, trouvant la campagne au moins prématurée, blâmèrent le téméraire publiciste qui prétendait connaître l'état de l'Église

mieux que ses pasteurs ; l'archevêque de Paris en particulier, Mgr de Quélen, réprouva, dans son mandement de carême, certaines exagérations et certaines violences qu'il estimait injustes.

Lamennais lui répondit par deux lettres éloquentes, où sa puissante passion se montre dans tout son jour : « Je suis engagé dans une grande et fatigante guerre, s'écrie-t-il à cette époque : à peu près seul contre le pouvoir, contre tous les partis, et contre une portion du clergé. Je ne me décourage pourtant point ! »

Telle était sa promptitude à changer d'alliés, qu'on le surprend dès lors se tournant avec complaisance vers le parti libéral, contre lequel il a fulminé tant d'anathèmes. Il est ravi de voir qu'en Bretagne les libéraux l'applaudissent ; il s'imagine naïvement que leur sympathie pour un prêtre les rapprochera de la religion. Et comme le haut clergé, effrayé de sa témérité, ne le seconde guère, il s'enhardit peu à peu jusqu'à poursuivre de ses sarcasmes ses supérieurs ecclésiastiques.

La mort du pape Léon XII, qui lui était fort attaché, vint bientôt compliquer une situation déjà pleine de difficultés. Les sollicitations près de la cour de Rome redoublèrent ; mais ce fut en vain : Rome garda encore une fois le silence, et se renferma dans la plus stricte neutralité.

De la retraite de la Chênaie, où il passa avec ses disciples l'année 1829 et le premier mois de 1830, Lamennais vit monter sans étonnement le flot révolutionnaire dont il avait prédit depuis longtemps la force irrésistible. Sa correspondance vers cette époque est remplie des cris de douleur que lui arrache la prétendue obstination du clergé à repousser sa grande mission, qui est, selon lui, de guider les peuples dans la voie de la liberté.

« Le pouvoir se dissout avec une rapidité effrayante. Les factions s'en arrachent les débris. L'anarchie des Chambres est au comble. On voit dans les discours des hommes qui préparent un bouleversement, quels projets ils méditent, et le temps de l'exécution n'est pas loin. Les journaux, les cours publics, avec un concert qui suppose une direction suprême, poussent l'opinion vers le but qu'on veut atteindre et qu'on atteindra infailliblement. »

On ne s'étonnera plus après cela que l'abbé de Lamennais ait salué des meilleurs élans de son âme la révolution de juillet. Il y vit une protestation contre l'arbitraire et l'aurore d'une ère nouvelle pour l'humanité. Il crut que le catholicisme pouvait encore prétendre à diriger le monde, et, réclamant pour sa cause le bénéfice d'une liberté dont il est douteux qu'il eût fait jouir ses adversaires s'il avait eu le pouvoir, il fonda un journal nouveau : l'*Avenir*, auquel il donna pour devise : *Dieu et la liberté.*

C'était la première fois qu'un journal quotidien exclusivement consacré à la

défense des intérêts catholiques, descendait dans l'arène des discussions politiques, ardentes, passionnées.

Un article magistral l'ouvrait. Lamennais y jetait un coup d'œil sur le passé, qu'une heure avait suffi pour anéantir dans un effondrement misérable.

« Tout cela se passait hier, écrivait-il, et aujourd'hui l'on chercherait en vain quelques traces de ce qu'on disait affermi pour jamais : le temps roule ses flots sur ces vastes ruines. »

Les premiers collaborateurs de Lamennais furent ses compagnons de la Chênaie : l'abbé Gerbet et l'abbé Rohrbacher, auxquels vint de bonne heure s'adjoindre le jeune abbé Lacordaire. Quelques laïques, versés dans l'économie politique ou les autres sciences sociales, comme MM. de Coux, d'Ault-Dumesnil, Harel du Tancrel, complétaient la rédaction. M. Waille accepta d'être gérant du journal.

Dès le début, nos vaillants chrétiens exposèrent hardiment les doctrines qu'ils se proposaient de défendre. Entièrement soumis aux maximes et aux décisions du Saint-Siège, ils repoussaient les opinions gallicanes comme étant en désaccord avec les traditions de l'Église. En ce qui touche le gouvernement temporel, ils lui promettaient aide et concours tant qu'il ne porterait point atteinte aux libertés qu'ils croyaient être de droit commun. Ces libertés étaient, à leurs yeux : la liberté de conscience, entière, universelle, sans restriction ni privilège, entraînant, en ce qui touchait le catholicisme, l'entière séparation de l'Église et de l'État, la suppression de tout salaire payé au clergé, l'abrogation du Concordat, la libre communication de chaque membre du clergé avec la Cour romaine, et surtout la non-intervention de l'autorité civile dans le choix des évêques, la liberté d'enseignement, la liberté de la presse, la liberté d'association.

Dans l'ordre politique, l'*Avenir* demandait qu'on étendit le principe de l'élection, qu'on abolît le système de la centralisation administrative, et qu'on organisât le département et la commune sur les bases de la plus large liberté.

Ces doctrines, mises en valeur par la prose étincelante de Lamennais, de Gerbet et de Lacordaire, produisirent une sensation sans exemple. Les seize premiers numéros du journal eurent un retentissement incomparable.

« Nous nous en allions partout, disait, il y a quelques années, un vieux prêtre rappelant ses souvenirs, nous nous en allions partout, l'*Avenir* à la main, et disant tout haut qu'il faudrait l'imprimer en lettres d'or. »

Le jeune clergé surtout était dans l'enthousiasme : les écrivains de l'*Avenir* défendaient avec tant d'éloquence et de passion généreuse ses libertés et ses privilèges contre les tracasseries irréligieuses du moment !

La lettre par laquelle l'abbé Busson avait initié Charles de Montalembert à la création de ce journal, si bien accueilli à ses débuts, produisit sur le jeune vicomte une impression toute particulière ; ce fut bien autre chose quand le prospectus tomba entre ses mains. « Enfin, s'écria-t-il, transporté d'enthousiasme, de belles destinées s'ouvrent maintenant pour le catholicisme. Dégagé à jamais de l'alliance du pouvoir, il va reprendre sa force, sa liberté et son énergie primitives. Pour ma part, dépouillé d'un avenir politique, je me détermine à consacrer mon temps et mes études à la défense de cette noble cause. Si l'on veut de moi à l'*Avenir*, j'abandonne tout (1). »

Et, faisant succéder immédiatement les actes aux projets, il écrit à Lamennais : « Tout ce que je sais, tout ce que je peux, je le mets à vos pieds. »

Son bonheur fut à son comble lorsque, de retour à Paris, il eut pu rendre visite à ce prêtre distingué dont les brillantes théories le fascinaient. Et dès cette première visite il resta convaincu que sa vocation était de se dévouer à la cause de l'*Avenir*. Lamennais de son côté comprit qu'il venait d'acquérir un rédacteur de premier ordre aussi bien qu'un auxiliaire incomparable. Il ne put se défendre de l'embrasser ; puis, exposant devant lui avec toute sa verve les idées dont il était le champion, il laissa son jeune visiteur émerveillé au point de déclarer le soir « que cette journée avait peut-être été la plus importante de sa vie ».

Montalembert avait trouvé le maître; Dieu allait lui faire rencontrer le frère; et c'était surtout cette rencontre qui était destinée à excercer une immense influence sur son avenir.

Ce fut chez Lamennais que les deux jeunes hommes se virent pour la première fois. « Dieu avait choisi cette heure, remarque le P. Lecanuet, pour rapprocher deux âmes faites l'une pour l'autre ; il leur suffit d'un regard et de quelques paroles pour se reconnaître et former une de ces amitiés qui ne meurent plus. »

Écoutons Montalembert lui-même nous dire à quelles profondeurs tout son être fut remué en présence d'Henri Lacordaire et contemplons un instant le portrait qu'il en a tracé.

« Il avait vingt-huit ans, sa taille élancée, ses traits fins et réguliers, son front sculptural, le port déjà souverain de sa tête, son œil noir et étincelant, je ne sais quoi de fier et d'élégant en même temps que de modeste dans toute sa personne, tout cela n'était que l'enveloppe d'une âme qui semblait prête à déborder, non seulement dans les libres combats de la parole publique, mais dans les épanchements de la vie intime. La flamme de son regard lançait à la

1. Lettre à Lemarcis, citée par le P. Lecanuet.

fois des trésors de colère et de tendresse ; elle ne cherchait pas seulement des ennemis à combattre et à renverser, mais des cœurs à séduire et à conquérir. Sa voix, déjà si nerveuse et si vibrante, prenait souvent des accents d'une infinie douceur. Né pour combattre et pour aimer, il portait déjà le sceau de la double royauté de l'âme et du talent. Il m'apparut charmant et terrible, comme le type de l'enthousiasme du bien, de la vertu armée pour la vérité. Je vis en lui un élu, prédestiné à tout ce que la jeunesse adore et désire le plus : le génie et la gloire (1). »

A peine Montalembert et Lacordaire se connurent-ils qu'une amitié très tendre et très puissante les unit l'un à l'autre. C'était pour la vie.

Cependant le journal l'*Avenir* se posait chaque jour davantage et prenait aussi des allures plus indépendantes et plus martiales. Il faut relire une de ces pages dans lesquelles on prétendait dicter au clergé la seule conduite digne de lui. Les lignes que nous allons citer font allusion à un refus de sépulture qui avait eu lieu à Aubusson, et à la suite duquel le sous-préfet avait fait introduire dans l'église, par la force armée, la dépouille d'un homme mort après avoir refusé les secours de la religion.

L'*Avenir* en prend occasion pour s'adresser aux prêtres qui le lisent :

« Un de vos frères a refusé, à un homme mort en dehors de votre communion, les paroles et les prières de l'adieu des chrétiens... Votre frère a bien fait : il s'est conduit en homme libre, en prêtre du Seigneur, résolu à garder ses lèvres pures de bénédictions serviles. Malheur à qui bénit contre la conscience, à qui parle de Dieu avec un cœur vénal ! Malheur au prêtre qui murmure des mensonges au bord d'un cercueil ! qui conduit les âmes au jugement de Dieu par crainte des vivants ou pour une vile monnaie ! Votre frère a bien fait. Sommes-nous les fossoyeurs du genre humain ? Votre frère a bien fait ; mais une ombre de proconsul a cru que tant d'indépendance ne convenait pas à un citoyen aussi vil qu'un prêtre catholique. Il a ordonné que le cadavre serait présenté devant les autels, fallût-il, pour l'y conduire, crocheter les portes de l'asile où repose, sous la protection des lois de la patrie, sous la garde de la liberté, le Dieu de tous les hommes et du plus grand nombre des Français... Un simple sous-préfet, un salarié amovible, du sein de sa demeure, gardée contre l'arbitraire par trente millions d'hommes, a envoyé dans la maison de Dieu un cadavre. Il a fait cela, tandis que vous dormiez tranquilles sur la foi jurée dans la charte du 7 août ; tandis que l'on exigeait de vous des prières pour bénir, dans le roi, le chef de la liberté d'une grande nation. Il a fait cela

1. Montalembert, *Le P. Lacordaire.*

devant la loi qui déclare que tous les cultes sont libres; et qu'est-ce qu'un culte libre si son temple ne l'est pas, si l'on peut y apporter de la boue les armes à la main ? Il a fait cela à la moitié des Français, lui, ce sous-préfet ! Or, cet homme, il est au coin de son feu, tranquille et content de lui. Vous l'auriez fait pâlir si, prenant votre Dieu déshonoré, vous l'eussiez porté dans quelque hutte faite avec des planches de sapin, jurant de ne pas l'exposer une seconde fois aux insultes des temples de l'État ! »

Cette page était de Lacordaire. Voici en quels termes, à son tour, Lamennais s'adressait à ses confrères du clergé :

« Vous frémissez ! Eh ! qui vous empêche donc d'être hommes une fois et de jeter au milieu de la France ce cri unanime : Nous ne voulons pas !... Prêtres de Jésus-Christ, que fait-on de vous? Des fonctionnaires publics, payés à raison de leurs services, soumis à quiconque daigne leur commander, emprisonnés en de certaines limites qu'on leur interdit de franchir, obligés de revêtir ou de déposer les vêtements distinctifs de leur état, selon les caprices du premier agent de police : voilà ce que vous êtes !... L'autorité civile vous suit jusqu'à l'autel, et là, près de vous, debout, elle surveille le sacrifice et préside aux mystères sacrés. Reconnaissez-vous dans l'avilissement, dans l'opprobre indicible de cet odieux esclavage, le sacerdoce du Fils de Dieu ? Et vous étonnerez-vous que les peuples ébranlés, inquiets, éperdus, demandent ce qu'il y a là du Ciel ? Regardez le Christ et sachez être pauvres, pour être libres et respectés, pour être forts. Ce n'est point avec un mandat sur les payeurs de César que Jésus envoya ses apôtres à la conquête du monde... Après tout, que faut-il au prêtre pour accomplir sa mission divine ? Des lèvres indépendantes et un morceau de pain ! »

Et comme si de telles paroles n'avaient pas suffi pour soulever des passions et allumer des colères, l'*Avenir* continuait, un autre jour :

« Nous sommes payés par nos ennemis, par ceux qui nous regardent comme des hypocrites ou des imbéciles, qui sont persuadés que notre vie tient à leur argent. Ils sont nos débiteurs, sans doute, et c'est le pire qu'étant nos débiteurs, ils soient parvenus à croire qu'ils nous font une aumône... Figurez-vous un débiteur qui, rencontrant son créancier, lui jetterait dans la boue un peu de monnaie, en lui disant : « Travaille, fainéant, travaille ! » Voilà comme nous traitent nos ennemis, et il y a aujourd'hui trente ans et quatre mois que nous nous baissons pour ramasser. »

Un tel langage, si contraire à tout l'ordre établi, ne pouvait manquer d'être suspect à la plupart des évêques. Lamennais s'en doutait bien ; mais, au lieu de baisser la voix, il les interpellait directement eux-mêmes : « C'est à vous

surtout que nous nous adressons, évêques de France, à vous qui êtes tout à la fois et nos chefs et nos pères, à vous sur qui reposent nos espérances, et près de qui, en ces jours mauvais, nous sentons plus vivement le besoin de nous serrer avec amour ! Qui aurez-vous pour successeurs ? A mesure que la mort vous moissonnera, à qui vos troupeaux seront-ils confiés ? Est-il une âme chrétienne qui ne frissonne à la seule pensée que les évêques pourront être choisis par les abatteurs de croix, par les persécuteurs de l'enseignement ecclésiastique, par les ennemis de la foi ? La ruine de cette foi, la mort du catholicisme parmi nous, ne serait-elle pas la conséquence certaine, inévitable, d'un état de choses qui rend le gouvernement maître des nominations épiscopales ? Comptez après combien de temps il ne resterait plus en France qu'une Église entièrement asservie, un simulacre de ministère pastoral, un vil mannequin de sacerdoce aveugle, sourd, sans autre mouvement que celui qu'en se jouant lui imprimeraient les derniers commis de l'administration ! Évêques de France, ne l'oubliez pas... C'est à vous, à vous seuls qu'il appartient de se saisir de cette grande question, pour assurer la conservation du dépôt sacré qui vous est confié. Les destinées de la foi, le salut ou la perte des générations futures sont entre vos mains... Décidez ! »

Jamais on n'avait fait la leçon aux évêques de France sur un pareil ton. Aussi ne l'acceptèrent-ils pas, et l'opposition du haut clergé à la feuille provocatrice ne fit-elle que s'accentuer.

Le pouvoir politique, de son côté, se croyait sérieusement menacé par les prétentions de l'*Avenir*.

Un premier procès fut intenté au journal. Il s'agissait de savoir si les aumôniers des collèges doivent être considérés comme des fonctionnaires publics.

L'avocat du roi soutenait que les aumôniers avaient un caractère public, et, parmi les motifs, il alléguait que ce sont les ministres d'un souverain étranger.

En entendant cette étrange affirmation, Lacordaire bondit, et, de sa voix étincelante, il interrompit le magistrat : « Non, Monsieur, s'écria-t-il, cela n'est pas ! Nous sommes les ministres de quelqu'un qui n'est étranger nulle part, de Dieu ! »

La salle éclata en applaudissements. Un ouvrier passa par-dessus les bancs et les têtes, s'approcha de Lacordaire et cria : « Mon prêtre, mon curé, vous êtes un brave homme ! Je suis là-bas avec des camarades qui m'envoient savoir votre nom ! » C'était un des insurgés de Juillet. Montalembert jubilait du succès de son ami et ne pouvait se lasser de lui redire sa joie.

Un autre procès vint bientôt mettre à l'épreuve la patience et l'entrain des rédacteurs de l'*Avenir*.

Deux articles, l'un de Lamennais, l'autre de Lacordaire, publiés dans les numéros du 25 et du 26 novembre 1830, et se rapportant à la nomination d'un évêque, firent saisir le journal avant sa distribution, et conduisirent devant la cour d'assises les auteurs incriminés, ainsi que le gérant du journal, M. Waille.

L'accusation reposait sur une base bien fragile : on réclamait une pénalité contre MM. Lacordaire et Lamennais pour avoir dit que les évêques devraient recevoir leur institution du Chef de l'Église, sur la présentation des fidèles, et que l'État devrait renoncer à salarier des prêtres qu'il cesserait de nommer. Les trois accusés furent acquittés par le jury.

Mais, on le sait, les poursuites du gouvernement irritaient l'abbé Lamennais au plus haut point. C'est à la suite d'un procès qu'il avait rompu avec son passé légitimiste. Les deux procès qu'il eut à soutenir sous la nouvelle dynastie, ne firent qu'accroître son hostilité contre le pouvoir. Toutefois, la rancune ne sera pas désormais le seul mobile de sa conduite. De puissantes convictions continueront à inspirer ses actes. Il embrassera avec ardeur la cause des peuples qui combattront pour leur liberté, surtout si ces peuples sont catholiques et résistent à des puissances ennemies de Rome. Les révolutions de Belgique et de Pologne, les tentatives de l'Irlande, lui paraissent des efforts du christianisme pour renaître sur les débris de la vieille société européenne et pour reconstituer le monde sous une forme nouvelle. Il puise dans les exemples de ces peuples un encouragement pour son œuvre personnelle.

Il n'a peut-être pas écrit de lettres plus éloquentes que celle qu'il adressait, dans cet ordre d'idées, à son ami Denis B. d'A., qui ne partageait guère ses espérances dans l'avenir de la démocratie.

« Je sais très bien, lui dit-il, combien l'homme se trompe aisément ; mais si je me trompe, c'est assurément avec une conviction profonde, après avoir longtemps examiné, pesé le pour et le contre, et sans qu'aucun intérêt personnel quelconque ait pu m'attirer vers le parti que j'ai pris. Je le crois le seul vrai, le seul juste, le seul raisonnable, le seul qui renferme des moyens de salut et d'espérances de vie. Jamais dans le cours de la mienne, il ne m'a semblé voir quelque chose plus clairement, jamais ma conscience et toute mon âme ne m'a plus vivement porté à la défense d'aucune cause.

» Je serais heureux de sacrifier tout ce que j'ai, tout ce qui peut appartenir sur la terre à l'homme, tant il m'est démontré que cette apparence d'ordre que tu voudrais conserver à tout prix n'est, en effet, qu'une vaine apparence,

AMSTERDAM. (P. 38.)

un voile à demi déchiré qui ne recouvre qu'un cadavre, un informe mélange de corruption et de crime, en abomination à Dieu. Et puis, de qui dépend-il de conserver cette apparence d'ordre ? Qu'on me le dise ! C'est le sophisme éternel des honnêtes gens qui veulent, coûte que coûte, le repos autour d'eux. Mais la Providence a d'autres desseins. Elle dit à la société comme à l'homme : « Marche ! — Mais je voudrais bien m'arrêter ici ; le temps est rude et la route mauvaise. — Marche ! » Et il faut marcher. Et sans parler du reste, n'y aurait-il donc point ici-bas de justice pour les millions de pauvres opprimés qui palpitent sous les pieds sanglants d'un Guillaume de Nassau, d'un Nicolas, d'un François de Modène ? Dieu me préserve de la sagesse de ce temps, qui ne connaît de mal que ce qui dérange le bien-être physique, qui préfère la perte de la religion, de tout ce qui n'a qu'une valeur morale, à la perte d'une heure de sommeil, et qui, de son lit d'édredon, aurait dit anathème à la folie des Machabées !

» On ne sait plus, parmi nous, sentir ce qui est grand : on en a peur ou pitié. Voyez-les tantôt s'indigner, tantôt rire d'un rire idiot sur les insensés qui croient à la patrie et qui meurent pour Dieu ! Que dire à cela ? Ils ont bu de la boue, et c'est une ivresse dont on ne se réveille jamais.

» J'admire la Pologne, l'Irlande, la Belgique, non pas parce qu'elles sont révolutionnaires, mais parce qu'elles combattent les vrais fauteurs de révolutions, ceux dont le triomphe, qui ferait la mort de tout ordre réel sur la terre, pousserait les nations dans l'athéisme. »

Ce n'est pas que cette ardente nature ne sentît parfois les atteintes de la lassitude et du dégoût. Lamennais se gardait bien d'étaler en public son découragement ; mais lorsqu'il se croyait seul, il exhalait devant Dieu ses soupirs de fatigue, sauf à se relever ensuite plus vaillant.

« Un matin, dit Mgr Ricard, au plus fort des orages soulevés par sa polémique fougueuse, pendant que l'École de la Chênaie, il le pensait du moins, était plongée dans le plus profond sommeil, il s'était rendu dans la chapelle. Se croyant seul, il parlait tout haut, et, dans le silence du sanctuaire, il épanchait son âme rêveuse et attristée.

» On l'entendit, et les deux disciples, silencieux derrière lui, écoutèrent, le cœur serré, les plaintes harmonieuses de son âme blessée :

« Mon âme, disait-il, pourquoi es-tu triste ? Est-ce que le soleil n'est pas beau ? Est-ce que sa lumière n'est pas douce, à présent que l'on voit et les feuilles et les fleurs, avec leurs mille nuances, éclore sous ses rayons, et la nature entière se ranimer d'une vie nouvelle ? Tout ce qui respire a une voix pour bénir Celui qui prodigue à tous ses largesses. Le petit oiseau chante ses

louanges dans le buisson, l'insecte le bourdonne dans l'herbe. Mon âme, pourquoi es-tu triste, lorsqu'il n'est pas une créature qui ne se dilate dans la joie, dans la volupté d'être, qui ne se perde dans l'amour ? — Le soleil est beau, sa lumière est douce ; le petit oiseau, l'insecte, la plante, la nature entière a retrouvé la vie et s'en imprègne et s'en abreuve ; et je soupire parce que cette vie n'est pas venue jusqu'à moi, parce que le soleil ne s'est pas levé sur la région des âmes, qu'elle est demeurée obscure et froide. Lorsque des flots de lumière et des torrents de feu inondent un autre monde, le mien reste noir et glacé. L'hiver l'enveloppe de ses frimas, comme d'un suaire éternel. Laissez pleurer ceux qui n'ont point de printemps ! »

» Gerbet et Maurice de Guérin, qui l'entendaient, sentirent les larmes mouiller leurs yeux quand ils virent de grosses larmes sillonner les joues prématurément ridées de leur maître, qui s'était tu et qui pleurait. »

Mais, nous l'avons dit, les attendrissements passagers n'ôtaient rien à son ardeur pour la lutte.

Le zèle qui animait les fondateurs de l'*Avenir* ne s'arrêta pas à la presse. Il leur suggéra bientôt le plan d'une vaste association qui, sous le nom d'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, se donnait la mission de défendre dans la pratique la doctrine que le journal cherchait à propager.

Le 18 décembre 1830, cette association publia ses statuts. Elle devait servir de lien commun à toutes les associations locales déjà établies en France, ou qui s'y établiraient, pour former une assurance mutuelle contre tout acte hostile à la liberté religieuse. Elle était composée d'un conseil de neuf personnes, dont Lamennais était président, et de donateurs associés.

Les principaux membres se partagèrent la France pour redresser les torts et remédier aux abus. Lacordaire eut les diocèses du nord et de l'est, Montalembert ceux du midi, M. de Coux ceux de l'ouest et du centre. Lacordaire correspondait en outre avec la Suisse et l'Italie, son ami avec l'Irlande et l'Allemagne, et le dernier avec la Belgique.

Dès qu'elle fut établie, l'Agence générale présenta des pétitions aux Chambres pour réclamer la liberté d'enseignement ; elle engagea les catholiques à l'imiter, et près de trois cents pétitions, couvertes de plus de quinze mille signatures, furent successivement adressées à la Chambre des Députés.

Le commandant d'une division militaire ayant voulu interdire aux Capucins d'Aix de paraître en public avec leur costume, l'Agence le poursuivit à ses frais et au nom des religieux devant le Conseil d'État. Elle ne se désista de sa poursuite qu'après que le commandant eut été transféré sur un autre point de la France et que les Capucins eurent recouvré leur liberté.

Lorsqu'en 1831, le gouvernement ordonna, pour des motifs futiles, la dispersion des Trappistes de la Meilleraie et envoya des troupes pour exécuter cet ordre, l'Agence offrit au Père Abbé de se charger de sa défense. Dans plusieurs grandes villes, elle fonda des journaux et des associations catholiques qui se proposaient de poursuivre le même but.

Au mois d'avril 1831, on tenta un acte plus hardi. D'après cette doctrine mennaisienne, que la liberté est une chose qui ne se reçoit pas, mais qui se prend, les rédacteurs de l'*Avenir*, voulant prouver que la liberté d'enseignement n'était pas seulement promise par la Charte, mais qu'elle devait être considérée en fait comme établie, annoncèrent que l'Agence générale ouvrirait une école sans l'autorisation du Ministre de l'Instruction publique. Trois de ses membres, MM. de Coux, l'abbé Lacordaire et le comte de Montalembert, se chargèrent des fonctions d'instituteurs.

« L'école fut ouverte le 7 mai 1831, raconte Montalembert, après qu'avis préalable eut été donné au préfet de police. L'abbé Lacordaire fit un court et énergique discours d'inauguration ; nous fîmes chacun notre classe à une vingttaine d'enfants. Le surlendemain, un commissaire vint nous sommer de déguerpir. Il s'adressa d'abord aux enfants : « Au nom de la loi, je vous somme de sortir ! » L'abbé Lacordaire dit aussitôt : « Au nom de vos parents, dont j'ai l'autorité, je vous ordonne de rester ! » Les enfants s'écriaient unanimement : « Nous resterons ! » Sur quoi des sergents de ville firent sortir élèves et maîtres, sauf Lacordaire, qui protesta que l'école louée par lui était son domicile et qu'il y passerait la nuit, à moins qu'il n'en fût tiré par la force. « Laissez-moi, nous disait-il en s'asseyant sur le lit de sangle qu'il y avait fait transporter ; je reste seul avec la loi et mon droit. » Il ne céda qu'à l'attouchement des sergents de ville ; après quoi les scellés furent posés, et une instruction judiciaire s'engagea aussitôt contre le maître d'école. »

Par l'ordre de l'autorité, l'école fut fermée et procès-verbal dressé contre les délinquants. Ils furent traduits devant le tribunal de police correctionnelle, qui les renvoya devant la Cour d'assises.

Pendant que l'instruction se poursuivait, Montalembert fut appelé à la pairie par la mort de son père, et réclama d'être jugé par la Chambre où il venait d'entrer. Portée devant cette haute assemblée, l'affaire eut un retentissement extraordinaire. Le jeune « maître d'école », dont c'était le début comme orateur, montra par un éloquent discours quel chef il serait un jour à la tribune des assemblées politiques et à la tête du parti catholique. Les trois accusés furent condamnés pour la forme à cent francs d'amende. C'était acheter à bon compte l'honneur et l'avantage d'avoir contraint l'opinion publique à s'occuper d'une

question vitale pour la cause catholique, et les catholiques eux-mêmes à reconnaître le seul terrain où il pouvait leur être donné de vaincre un jour.

Cependant, plus l'œuvre de Lamennais prenait de développements et d'importance, plus vives devenaient les inquiétudes qu'elle suscitait. Désavoué en France et dénoncé à Rome, l'*Avenir* commençait à perdre ses abonnés et touchait à la fin de son aventureuse carrière.

« Les ardentes et généreuses sympathies qu'il excitait, remarque Montalembert, n'étaient que trop contrebalancées par la violente répulsion que lui témoignaient à la fois les partisans de l'absolutisme démocratique et les fidèles de l'autorité monarchique. La défiance de plus en plus prononcée de l'épiscopat était un obstacle bien autrement sérieux. A des idées pratiques, neuves, justes et honnêtes en elle-mêmes, et qui sont devenues pendant vingt ans le pain quotidien de l'apologétique catholique, nous avions eu le tort d'ajouter des théories excessives et téméraires, puis de soutenir les unes et les autres avec cette logique absolue, qui perd toutes les causes qu'elle ne déshonore pas. La renonciation à l'indemnité stipulée par le Corcordat était une des aberrations de cette logique, parfaitement comparable à celle qui porte aujourd'hui certains esprits à réclamer l'abolition du pouvoir temporel par amour pour la liberté du pape. De plus notre œuvre était compromise aux yeux du clergé, d'un côté par le système philosophique de M. de Lamennais sur la certitude, dont il prétendait faire la base de sa politique comme de sa théologie ; de l'autre, par l'ultramontanisme extrême du grand écrivain et de ses premiers disciples. »

Dans ces conjonctures difficiles, les rédacteurs de l'*Avenir* adressèrent au Souverain Pontife un exposé de leurs doctrines, en le suppliant de les redresser « s'ils étaient involontairement tombés dans quelque erreur, auquel cas ils s'empresseraient de donner à leur rétractation toute la publicité possible ; car ils n'avaient rien tant à cœur que de se montrer les enfants les plus dociles comme les plus dévoués du Père commun. »

Cette demande fut faite au mois de février 1831 ; elle devait être envoyée à Rome par l'entremise de l'ambassadeur français : mais elle fut retenue à Paris, au Ministère des Affaires étrangères.

Lamennais et ses amis se trouvèrent dans une situation d'autant plus épineuse, que beaucoup de leurs adversaires parlaient sans cesse d'une condamnation émanant du Saint-Siège, sans rien produire ni rien formuler. Ces rumeurs n'étaient-elles qu'une simple manœuvre ou avaient-elles quelque fondement ? C'est ce qu'aucun des rédacteurs de l'*Avenir* ne put s'expliquer, et ce que tous résolurent d'éclaircir.

Avec une bonne foi qui ne saurait être suspectée, ils prirent la résolution de

suspendre le journal le 15 novembre 1831, treize mois après sa fondation. Quelques jours plus tard, l'abbé de Lamennais, accompagné de l'abbé Lacordaire et de Charles de Montalembert, prenait le chemin de Rome.

C'est Lacordaire qui, le premier, avait eu la pensée de ce voyage. « M. de Lamennais, dit-il, accepta sans hésiter ma proposition, qu'il eût dû rejeter, s'il eût été sage. » Quant à Montalembert, il eut un moment d'hésitation : « Et si nous sommes condamnés? dit-il. — Nous ne pouvons être condamnés, » répondit Lamennais. Et ils partirent.

« Si nous nous retirons un instant, disait le grand écrivain à ses lecteurs dans le dernier numéro de l'*Avenir*, ce n'est point par lassitude, encore moins par découragement ; c'est pour aller, comme autrefois les soldats d'Israël, *consulter le Seigneur en Silo*. On a mis en doute notre foi et nos intentions mêmes, car, en ce temps-ci, que n'attaque-t-on point? Nous quittons un instant le champ de bataille pour remplir un autre devoir également pressant. Le bâton du voyageur en main, nous nous acheminerons vers la Chaire éternelle, et là, prosternés aux pieds du pontife que Jésus-Christ a préposé pour guide et pour maître à ses disciples, nous lui dirons : O Père, daignez abaisser vos regards sur quelques-uns d'entre les derniers de vos enfants, qu'on accuse d'être rebelles à votre infaillible et douce autorité. Les voilà devant vous ; lisez dans leur âme, il ne s'y trouve rien qu'ils veuillent cacher. Si une de leurs pensées s'éloigne des vôtres, ils la désavouent, ils l'abjurent. Vous êtes la règle de leurs doctrines; jamais, non, jamais ils n'en connurent d'autre. O Père, prononcez sur eux la parole qui donne la vie, parce qu'elle donne la lumière, et que votre main s'étende pour bénir leur obéissance et leur amour. »

Partis de Paris, le 22 novembre, les trois rédacteurs de l'*Avenir* arrivèrent à Rome après vingt-cinq jours de voyage. Les accusations de leurs adversaires et les plaintes de la diplomatie les avaient précédés auprès du Saint-Père.

Le mécontentement causé par les polémiques de l'*Avenir* et augmenté par le voyage, que les Romains, toujours lents et sages, considéraient comme une mise en demeure signifiée au Pape d'avoir à se prononcer, se traduisait par le silence, un silence poli, mais froid. Au lieu d'attendre dans le silence, lui aussi, et de travailler discrètement à se concilier les esprits, Lamennais éclate bientôt en récriminations.

« Le Pape, écrivait-il alors à l'abbé Gerbet, est un bon religieux qui ne sait rien des choses de ce monde, et n'a nulle idée de l'état de l'Église. Sa piété réelle et profonde lui inspire un courage passif, c'est-à-dire qu'il souffrirait tout plutôt que manquer à sa conscience. Mais, en même temps, on ne saurait être plus dépourvu de courage actif. Cela passe tout ce qui se peut imaginer. Or, repré-

sentez-vous ce vieillard entouré d'hommes qui mènent les affaires et dont plusieurs ne sont même pas tonsurés : hommes à qui la religion est assez indifférente : voilà le gouvernement de ce pays-ci, voilà ceux qui conduisent tout... »

Ces excès de langage, rapportés, comme on devait s'y attendre, aux dignitaires de l'entourage pontifical, produisirent le plus déplorable effet. Le cardinal-vicaire refusa de recevoir Lamennais.

Celui-ci voulut voir le pape. Grégoire XVI accorda l'audience aux instances du cardinal Pacca, qui protégeait Lamennais, mais il mit pour condition qu'il n'y serait point parlé de ce qui avait amené les trois voyageurs à Rome.

Quelques jours après, les « trois pèlerins de Dieu et de la liberté » crurent devoir adresser au Pape un long mémoire de 52 pages sur les doctrines de l'*Avenir*. Ce mémoire fut rédigé presque en entier par Lacordaire, et le cardinal Pacca se chargea de le présenter.

C'était un chef-d'œuvre de style, d'éloquence et de naïve loyauté, mais cet acte, lui aussi, paraissait avoir pour but de forcer Rome à s'expliquer; on ne semblait pas comprendre la leçon paternelle que le Saint-Père avait voulu donner par son silence, et l'on aggravait la maladresse.

Le cardinal Pacca écrivait peu après aux fondateurs de l'*Avenir*, leur assurant que le Pape rendait justice à leurs intentions et tenait compte des services rendus, mais les engageant à quitter Rome et à attendre en paix une décision que la sagesse de l'Eglise voulait différer. « C'était, écrit Montalembert, une solution peu brillante et peu flatteuse, mais à coup sûr la plus favorable qu'il nous fût permis d'espérer. »

Lacordaire ne vit dans cette invitation qu'un avertissement paternel, le plus doux qu'on pût imaginer, celui qui laissait le moins de traces, qui ne décidait rien et ne compromettait personne. Il dit résolument à Lamennais : « Ou bien il fallait ne pas venir, ou bien il faut nous soumettre et se taire. »

L'abbé de Lamennais refusa d'accepter cette alternative : il répondit : « Je veux hâter et provoquer une décision immédiate, et je veux l'attendre à Rome, après quoi j'aviserai. » C'est ainsi qu'il s'enfonçait de plus en plus dans l'obstination, fruit d'un orgueil qui allait bientôt éclater en révolte.

Dès le surlendemain, Lacordaire partit pour la France, « avec les plus tristes pressentiments et les plus tristes adieux ». Lamennais, lui, mal inspiré par sa trop grande confiance en lui-même, déclara qu'il resterait à Rome pour suivre l'affaire.

Le Père Ventura, alors général des Théatins, qui depuis longtemps goûtait ses doctrines philosophiques et subissait l'ascendant de son talent, le reçut à Saint-André della Valle.

Lamennais attendit six mois, soit à Rome, soit à Frascati, s'imaginant que ses démarches provoqueraient enfin la décision désirée. Il attendit en vain. Alors le dépit, la colère, l'orgueil froissé élevèrent en son âme leur fumée ténébreuse, et il s'écria : « Puisqu'on ne veut pas me juger, je me tiens pour acquitté ! » Puis, brusquement, il notifia à la Ville et au monde l'intention de reprendre la publication de l'*Avenir*.

« C'était au mois de juillet, vers le soir, raconte Lamennais. Des hauteurs qui dominent le bassin où serpente le Tibre, nous jetâmes un triste et dernier regard sur la Ville Éternelle. Les feux du soleil couchant enflammaient la coupole de Saint-Pierre, image et reflet de l'antique éclat de la Papauté elle-même. Bientôt les objets décolorés disparurent peu à peu dans l'obscurité croissante. A la lueur douteuse du crépuscule, on entrevoyait encore çà et là, le long de la route, des restes de tombeaux. Pas un souffle n'agitait la lourde atmosphère, pas un brin d'herbe ne soupirait : nul autre bruit que le bruit sec et monotone de notre calèche de voiturier, qui lentement s'en allait dans la plaine déserte... »

C'est ainsi que s'effectua le départ de Lamennais et de Montalembert. Ils sortirent d'Italie par Venise et le Tyrol, puis se rendirent à Munich, où ils devaient s'arrêter quelques semaines.

« Nous arrivâmes à Munich par un jour d'orage, vers le soir, écrit Montalembert. Le ciel achevait de s'éclaircir; quelques nuages seulement restaient encore suspendus à l'horizon. Rien n'égale le spectacle qui vint nous ravir au coucher du soleil, quand ses derniers rayons, se réfractant dans ces vapeurs flottantes, les teignaient de couleurs dont nul langage ne saurait peindre la richesse, l'éclat et les nuances infinies perpétuellement changeantes. » Hélas ! non, le ciel ne s'est pas éclairci, un orage bien autrement redoutable que celui qui vient de se dissiper, gronde derrière les pèlerins ; dans quelques jours, la foudre va les frapper (1).

Munich était alors le centre du mouvement littéraire et religieux en Allemagne. Une pléiade d'hommes distingués s'y trouvaient réunis : philosophes comme Schelling, Baader et Joseph Gœrres ; professeurs brillants comme Dœllinger ; savants ou artistes de premier ordre comme les frères Boisserée, les peintres Hess, Schnorr et Cornélius.

L'*Avenir* comptait à Munich de chauds partisans, qui se proposaient de faire aux pèlerins d'Italie une réception cordiale.

Munich était une ville catholique, et déjà Lacordaire était arrivé. Il ne voulait

1. Ces pages sur Lamennais et Montalembert sont empruntées à un ouvrage de notre fonds, *Vie de Lamennais* par le P. Laveille, qui lui-même a puisé au volume de son confrère le P. Lecanuet, sur la Jeunesse de Montalembert. *(Note de l'éditeur.)*

plus collaborer à l'*Avenir*, résolu à garder dans des circonstances aussi graves une neutralité complète. Cette décision inquiéta vivement Montalembert. Qu'allaient penser, se demandait-il, les catholiques de Munich en constatant le dissentiment des rédacteurs de l'*Avenir ?* Il ne le cacha point à Lacordaire. « Mon ami, la nouvelle de ton arrivée à Munich a mis le comble à la douleur que tu m'as causée... Je te l'avoue franchement, le bonheur que j'éprouverai à t'embrasser avant de nous séparer si cruellement, est plus que compensé par le cruel embarras où tu vas nous mettre à l'égard de nos amis de Munich... Je serai toujours ton ami et ton dévoué quand même. Il y a des liens que rien ne peut briser sur cette terre ; je sens que celui qui nous unit est de ceux-là. »

A peine a-t-il connu par les journaux l'arrivée et l'adresse de Lacordaire, Montalembert court chez lui : « Henri, dit-il, tu vas venir chez M. Féli.

— Non, » répond Lacordaire.

Montalembert insiste, s'indigne : « Ce serait un scandale pour la ville entière, ce serait faire au maître une peine, une injure profonde. »

Lacordaire se laisse entraîner. Lamennais le reçoit avec un ressentiment visible, mais la rencontre est solennelle. Pendant deux heures, ils discutent. Avec toute sa raison, toute sa foi, toute son éloquence, Lacordaire lui démontre les dangers, l'impossibilité de reprendre maintenant l'*Avenir*. A la fin, Lamennais cède : « Oui, c'est juste, dit-il, vous avez bien vu ! »

Quelle joie pour Lacordaire ! On convient même de fonder une Revue catholique, en attendant que l'*Avenir* puisse être repris.

Le surlendemain, 30 août, Schelling, Gœrres, Baader, Dœllinger, les principaux écrivains et artistes de Munich, offrirent aux voyageurs français un banquet d'adieu, aux portes de la ville. Le repas fut servi avec magnificence. On y but à Lamennais, à l'union des catholiques de France et d'Allemagne. Pour couronner la fête, le jeune peintre Schotlauer fit entendre les chansons nationales des montagnards de la Bavière. Tous les cœurs vibraient à l'unisson. « C'était, dit Montalembert, un de ces moments de joie aveugle qui précèdent la chute dans l'abîme. » Soudain la porte s'entr'ouvrit, et Lamennais sortit si doucement, que l'artiste n'y prit pas garde et continua de chanter.

Quelques minutes se passèrent. Lamennais rentra. Il paraissait calme, presque souriant, absolument maître de lui. Personne n'eût pu se douter qu'il venait de recevoir une nouvelle qui déchirait son âme et brisait sa vie. Il insista gracieusement pour que l'artiste répétât les couplets chantés en son absence. Quand on sortit, il prit Lacordaire par le bras, et lui dit à voix basse : « Je viens de recevoir une encyclique du Pape contre nous ; nous ne devons pas hésiter à nous soumettre. »

Puis il se mit à causer de la façon la plus aimable avec les philosophes allemands qui l'entouraient. On suivit les bords de l'Isar, pour aller prendre le café au charmant village de la Nosker-Schweige. Pendant cette excursion assez lointaine, Lamennais ne se départit pas un seul instant de son sang-froid. Pas un mot, pas un geste qui trahît la douleur profonde qui rongeait son âme. Quant

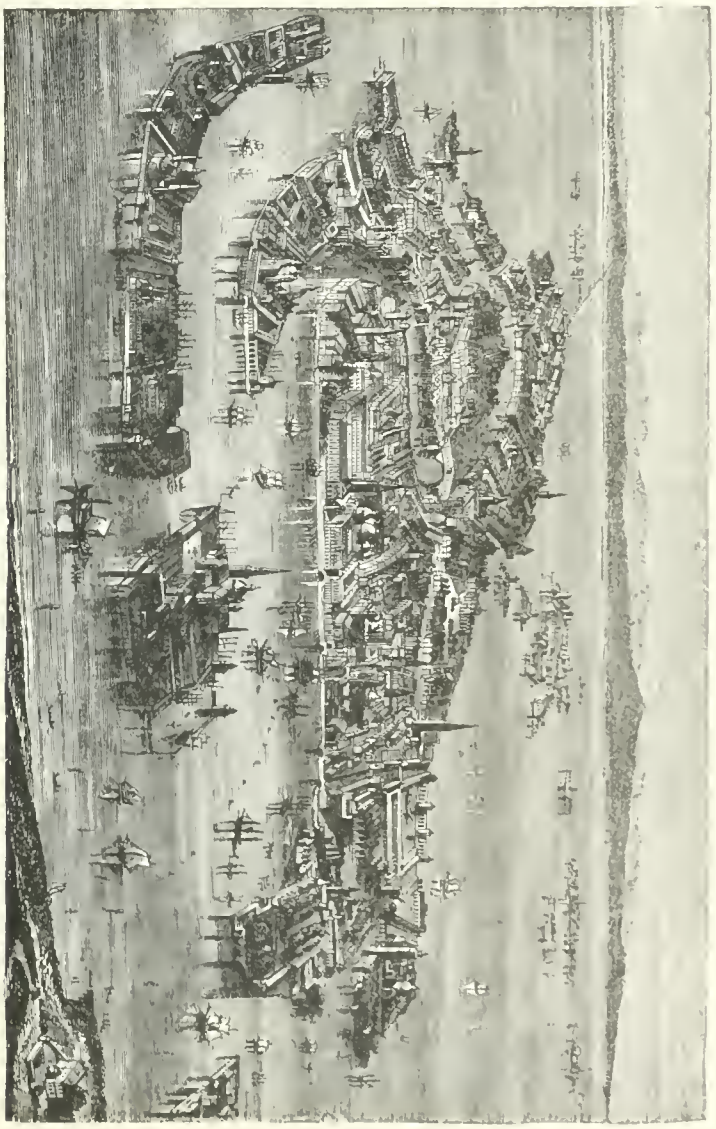

VENISE. (P. 83.)

à Montalembert, ne sachant rien, il était, raconte-t-il dans son *Journal*, d'une gaieté folle.

Le soir, lorsque, dans sa chambre d'hôtel, Lamennais se trouva seul avec ses deux compagnons, son cœur put se soulager, en même temps qu'il put mesurer toute la portée du coup qui venait de l'atteindre.

Une missive du cardinal Pacca, écrite par ordre exprès de Grégoire XVI, leur apprenait que, dans l'encyclique *Mirari vos*, récemment adressée par le Saint-Père aux patriarches, archevêques et évêques du monde catholique, pour leur annoncer son élévation au trône pontifical, Sa Sainteté réprouvait quelques-unes des doctrines qui avaient été traitées et développées dans l'*Avenir ;* qu'en remplissant ce devoir de son ministère apostolique, le Saint-Père n'avait cependant point voulu oublier les égards qu'il aimait à garder envers l'abbé de Lamennais, à cause de ses grands talents et de ses anciens mérites envers la religion ; qu'en conséquence ni son nom, ni le titre de ses ouvrages n'avaient paru dans l'encyclique qui condamnait ses doctrines. « Mais comme vous aimez la vérité, poursuivait le cardinal, et désirez la connaître pour la suivre, je vais vous exposer franchement les points principaux qui, après l'examen de l'*Avenir*, ont déplu davantage à Sa Sainteté. Les voici. D'abord, Elle a été affligée de voir que les rédacteurs de l'*Avenir* aient pris sur eux de discuter, en présence du public, et de décider les questions les plus délicates qui appartiennent au gouvernement de l'Église et à son Chef suprême, d'où a résulté nécessairement la perturbation dans les esprits, et surtout la division parmi le clergé, laquelle est toujours nuisible aux fidèles. Le Saint-Père désavoue aussi et réprouve même les doctrines relatives à la liberté civile et politique, lesquelles, contre vos intentions sans doute, tendent de leur nature à exciter et propager partout l'esprit de sédition et de révolte de la part des sujets contre les souverains. Or, cet esprit est en ouverte opposition avec les principes de l'Évangile et de notre sainte Église, laquelle, comme vous savez bien, prêche également, aux peuples l'obéissance, et aux souverains la justice. Les doctrines de l'*Avenir* sur la liberté des cultes et la liberté de la presse, qui ont été traitées avec tant d'exagération et poussées si loin par MM. les rédacteurs, sont également très répréhensibles et en opposition avec l'enseignement, les maximes et la politique de l'Église. Elles ont beaucoup étonné et affligé le Saint-Père ; car si, dans certaines circonstances, la prudence exige de les tolérer comme un moindre mal, de telles doctrines ne peuvent jamais être présentées par un catholique comme un bien ou comme une chose désirable. Enfin, ce qui a mis le comble à l'amertume du Saint-Père, c'est l'acte d'union proposé à tous ceux qui, « malgré le meurtre de la Pologne, le démembrement de la Belgique et la » conduite des gouvernements qui se disent libéraux, espèrent encore la liberté » du monde et veulent y travailler ». Cet acte, annoncé par un tel titre, a été publié dans l'*Avenir*. Sa Sainteté réprouve un tel acte, et pour le fond et pour la forme ; et vous, réfléchissant un peu, avec la profondeur ordinaire de votre esprit, vous verrez facilement que les résultats qu'il est destiné à produire

peuvent le confondre avec d'autres unions plusieurs fois condamnées par le Saint-Siège. »

Il n'y avait pas d'illusion à se faire. L'héroïque combattant avait défendu l'Église autrement qu'elle ne voulait être défendue. Il était désavoué. Il n'avait plus qu'à déposer les armes.

Sa lecture achevée, Lamennais marcha de long en large dans la chambre, l'air sombre et agité, parlant avec véhémence, mais n'exprimant que des idées et des sentiments fort respectueux pour le Pape. Quand la première émotion fut calmée, il s'assit, et écrivit spontanément cette courte et précieuse déclaration :

« Les soussignés, rédacteurs de l'*Avenir*, membres du Conseil de l'Agence pour la défense religieuse,

» Convaincus, d'après la lettre encyclique du Souverain Pontife Grégoire XVI, en date du 15 août 1832, qu'ils ne pourraient continuer leurs travaux sans se mettre en opposition avec la volonté formelle de celui que Dieu a chargé de gouverner son Église,

» Croient de leur devoir, comme catholiques, de déclarer que, respectueusement soumis à la doctrine du Vicaire de Jésus-Christ, ils sortent de la lice où ils ont loyalement combattu pendant deux années. Ils engagent instamment leurs amis à donner le même exemple de soumission chrétienne. En conséquence :

» 1° L'*Avenir*, provisoirement suspendu depuis le 15 novembre 1831, ne reparaîtra plus.

» 2° L'Agence générale pour la défense de la liberté religieuse est dissoute à dater de ce jour. Toutes les affaires entamées seront terminées, et les comptes liquidés dans le plus bref délai possible. »

Ce devoir accompli, Lamennais s'enferma dans sa chambre, et on dit qu'il prolongea longtemps sa prière. Que se passa-t-il entre son âme et Dieu ? Sans doute, il se releva avec de bons désirs et d'humbles sentiments de soumission aux desseins providentiels ; mais, hélas ! c'est la prière persévérante que Dieu a promis de récompenser, et le malheureux ne priait plus guère. A partir de là, il le fit de moins en moins. Alors, son âme, privée de la force divine, s'abandonna elle-même et succomba sous l'épreuve.

Il est intéressant de considérer d'une manière plus spéciale l'attitude et les polémiques de Montalembert pendant le temps que dura l'*Avenir*. Certes glorieuse fut la part d'action de chacun de ses rédacteurs, mais il est bien permis de penser que le plus beau rôle a été celui du plus jeune d'entre eux. Chez Lamennais les violences de langage étaient presque journalières ; les thèses qu'il défendait avaient trop souvent un caractère d'inopportunité, ou bien elles

contrecarraient trop ouvertement les doctrines professées par le Saint-Siège et l'épiscopat. Lacordaire, lui aussi, alla trop loin plus d'une fois dans ses revendications, émit des opinions exagérées sur certains points et se montra trop défavorable à la monarchie. Montalembert sembla toujours guidé par l'amour de l'Église et de son pays, cherchant constamment la vérité et la justice dans la liberté et défendant ses idées sans aucun sentiment de haine, sans aucune vue d'ambition personnelle.

Un jour, Lamennais venait de fulminer contre les légitimistes une sorte d'excommunication d'une violence inouïe. Le 18 février 1831, un article magistral, motivé dans les termes les plus sévères, adjurait les catholiques de France de rompre pour toujours « avec les hommes qui sacrifient leur Dieu à leur roi ».

« L'effet fut effrayant, remarque Ricard ; tandis que les légitimistes ralliés à l'École Menaisienne se taisaient, de la part des autres, ce fut une explosion de colère et un débordement comme l'esprit de parti peut seul en créer. Montalembert intervint. Avec sa nature loyale et son caractère chevaleresque, il osa parler après le maître, pour expliquer sa pensée. Au comité de rédaction, on se refusait à cet apparent désaveu. Lacordaire seul le goûtait. On en référa à Lamennais, pour lors retiré à Juilly. Il s'irrita, réclama, exigea des corrections, et l'article parut enfin le 16 mars 1831. Il était intitulé : *A ceux qui aiment ce qui fut.*

» S'adressant aux démissionnaires de l'armée, de la marine, de la magistrature, aux royalistes retirés sous la tente comme Achille et boudant à Louis-Philippe, tandis que la France agonisait, il s'écriait avec une cordiale franchise, une chrétienne liberté de langage :

« Nous ne nous donnons pas à vous pour les partisans de vos croyances politiques, pour les néophytes de ce culte de la légitimité des rois, que vous professez sans tenir compte de la légitimité des peuples ; mais, nous vous le disons, dans notre simplicité et dans notre bonne foi : Si vous saviez combien nous respectons les affections malheureuses, combien nous vénérons le long enthousiasme de votre fidélité, combien surtout la foi qui nous est commune avec vous excite notre sympathie, vous regretteriez les dissentiments qui nous séparent ; vous reconnaîtriez, en nous, des enfants d'un même père, des chrétiens qui gémissent de ne pouvoir être unis avec d'autres chrétiens dans toutes leurs pensées, et cherchent à les rassembler tous dans une unité plus haute que celle qui peut être dissoute par les événements de la terre.

» Nous n'éprouvons pas cette sympathie pour des regrets de courtisans, des dépits de fonctionnaires, des mortifications d'amour-propre ou d'ambition qui ne savent enfanter que des conspirations de salon et de misérables échauffourées. Mais nous l'éprouvons vive et profonde pour l'attachement désintéressé

de ces royalistes de province, de ces populations rurales, qui n'ont jamais vu la cour, qui n'ont jamais rien reçu d'elle, qui n'ont rien gagné à son retour, qui n'ont rien perdu par sa chute... et qui sont restés inébranlables dans leur affection, dans la tristesse de leurs regrets, dans le culte de la croyance héréditaire qu'ils conservent comme un patrimoine sacré. Nous les respectons, et il nous a fallu toute la profondeur de notre foi dans les desseins éternels de Dieu, pour ne pas être entraînés par un sentiment trop vif vers des hommes dont l'honneur est si pur !... »

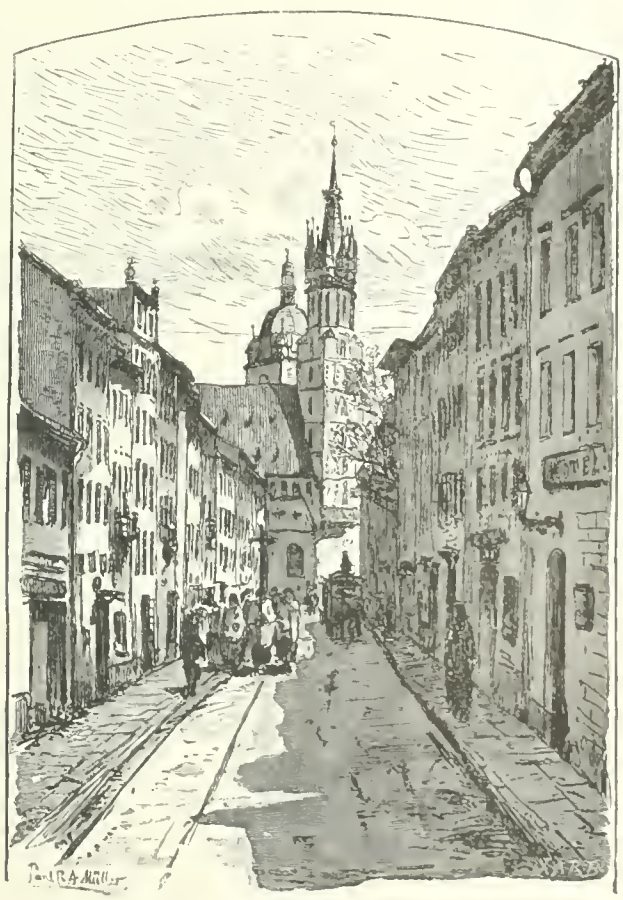

CRACOVIE. (P. 96.)

Ce jour-là ce fut le soldat qui répara une faute de son chef ; et cet acte si honorable avait été inspiré par son bon cœur.

« Qu'on se rappelle, dit un autre Biographe (1), comment fut traité par Lacordaire ce sous-préfet qui avait osé faire entrer de force un cercueil dans l'église. Parfois Lamennais se montrait excessif et brutal. Montalembert est plus maître de lui-même. Il exulte de se sentir dans la bataille, de donner des coups et d'en

1. Lecanuet, *Montalembert*, I.

recevoir. « Nous bénissons la Providence, écrit-il, de nous avoir jetés au milieu » d'une époque où quiconque sent couler dans ses veines quelques gouttes de » sang chrétien aurait besoin d'un grand effort pour rester oisif. Ces combats » sont notre repos, parce qu'ils sont la joie de notre conscience. » Mais, comme il n'y a point de haine dans son cœur, il n'y a pas non plus d'amertume dans ses écrits ; de temps en temps seulement on voit percer une pointe d'aristocratique dédain et le défi plein de vaillance du gentilhomme. Le ton général est l'enthousiasme, la foi et la piété. »

Quelle touchante délicatesse de sentiment dans les pensées suivantes (1) :

« A force de combattre, on a quelquefois presque l'air de haïr et cette pensée seule nous est amère... Nous poursuivons ceux qui se sont faits nos ennemis de tout l'amour que nous portons aux biens sacrés qu'ils voudraient nous ravir. Mais qu'ils cherchent à surprendre sur nos lèvres un murmure d'inimitié personnelle : ils l'attendront en vain. Leur malheur est de ne pas croire aux sentiments que les chrétiens leur réservent. Quand il leur arrivera d'être justes, nous les accablerons de notre reconnaissance. Parmi ceux qui se croient nos ennemis, combien qui n'ont besoin que de nous connaître pour être à nous ou du moins avec nous ! Il y a entre nous et eux, non pas un mur, mais seulement un voile... »

A côté de ce tendre amour pour ses frères, nous voyons constamment l'amour de Jésus-Christ qui en était l'inspirateur et le mobile. Quels élans généreux, quelle foi ardente, dans cette protestation contre l'acte impie qui avait fait abattre une croix plantée au mont Valérien :

« Hommes venus avec l'orage et que l'orage ne respectera point, elle vous était donc bien à charge, cette croix qui, du haut du Calvaire, planait à la fois sur Saint-Cloud et sur Neuilly, sur les vaincus et sur les vainqueurs, qui s'élevait au-dessus de tout ce qui vous entoure, comme pour frapper l'œil du Très-Haut avant qu'il ne le baissât sur les misères de la patrie ? Elle vous importunait donc rudement, cette pieuse ardeur des fidèles qui enveloppaient la montagne dans les replis de leur foule nombreuse et qui y couraient pour y chercher de saintes consolations ou pour y pleurer sur une poussière aimée ! Ah ! malheureux ! que vous sert d'affliger les catholiques ? Croyez-vous désarmer ainsi la fureur républicaine, qui s'arme contre vos prétentions à la succession du passé ? Quand vous leur aurez jeté pour pâture la foi des peuples et la croix de Dieu, qu'y gagnerez-vous ? Un peu plus de leur mépris, et la perte de notre attachement qui n'attendait qu'un mot pour vous être acquis, un mot qui nous eût faits

1. Extraites d'un article de l'*Avenir*, janvier 1831.

libres et qui vous eût faits grands. Et vous, catholiques, voilà ceux qui réclament votre docile obéissance, voilà ceux qui daignent encore vous payer les gages de votre servitude, à vous comme aux Juifs. Regardez-les, ils mettent à l'encan le temple où vous alliez prier. Écoutez-les, ils crient : « Tu ne dormiras point à côté de ceux que tu as aimés. »

Non moins éloquente ni moins chaleureuse la page qu'il écrivit sur la Croix après les tristes profanations dont l'église de Saint-Germain l'Auxerrois fut le théâtre en février 1831.

« Il s'est trouvé, dans ce monde de misères et de crimes, un symbole de gloire et de vertu ; dans ce monde où la force s'est installée avec l'esclavage, un symbole d'éternelle justice et de sainte liberté ; dans ce monde de perpétuelle douleur, un symbole d'éternelle consolation. Celui qui s'est nommé le Fils de l'homme a légué l'instrument de son supplice à l'humanité, et, pendant dix-huit siècles, l'humanité s'est prosternée devant ce legs sacré. Jusqu'à lui, les rois et les riches seuls avaient eu des enseignes et des bannières. Il en donne une aux pauvres, au genre humain tout entier, et les riches et les rois abdiquent les leurs pour l'adopter.

» La croix du Christ a présidé à toutes les destinées du monde moderne. Elle s'est associée à toutes ses adversités et à toutes ses gloires. Elle a servi de base à ses institutions et d'étendard à ses armées. Elle a consacré les pompes les plus illustres de la civilisation, comme les émotions les plus intimes de la piété... C'est du haut de la croix que la terre a reçu les premières leçons d'une liberté, la seule vraie, d'une égalité, la seule possible. Elle est l'abrégé de notre histoire, le code de nos devoirs, la garantie de nos droits, le signal de notre affranchissement, le sceau de notre avenir.

» Et maintenant il s'est trouvé dans le monde un peuple qui s'est proclamé le pontife de la civilisation, le libérateur des nations, le maître de l'avenir, et ce peuple a brisé la croix ! Ce peuple, c'est le peuple de Paris. Oui, il faut le dire, le peuple de Paris tout entier. Car, si nous dénions ce nom au groupe de forcenés qui ont accompli cet attentat, nous ne pouvons le refuser à ceux qui l'ont toléré !..... Notre cœur se soulève à la pensée de cet affront, et nous nous écrions avec l'un des généreux compagnons de nos luttes et de nos croyances : « Hâtez-vous de remplacer ces croix d'or par des croix de bois, afin qu'il s'élève » quelque chose entre Paris et le ciel pour en détourner la foudre...

» Pour nous qui avons été les témoins impuissants de tels outrages infligés à la religion et dont le cœur a été navré par ses douleurs, nous sentons qu'à sa voix divine la force et la vie nous reviennent ; nous puisons dans le souvenir de ses épreuves et de ses triomphes de quoi étouffer notre désespoir et vaincre

notre défaillance. Nous rentrons avec une ardeur nouvelle, une ardeur sanctifiée par la douleur, dans la carrière où notre conscience nous a lancés.

» S'il nous eût été donné de vivre au temps où Jésus vint sur la terre et de ne le voir qu'un moment, nous eussions choisi celui où il marchait, couronné d'épines et tombant de fatigue, vers le Calvaire ; de même, nous remercions Dieu de ce qu'il a placé le court instant de notre vie mortelle à une époque où sa religion sainte est tombée dans le malheur et l'abaissement, afin que nous puissions la chérir dans notre humilité, afin que nous puissions lui sacrifier plus complètement notre existence, l'aimer plus profondément et de plus près.

» Nous ramassons avec amour les débris de sa croix pour leur jurer un culte éternel. On l'a brisée sur nos temples, nous la mettons dans le sanctuaire de nos cœurs, et là, nous ne l'oublierons jamais. De la terre où on nous l'a détruite, nous la replaçons dans le ciel, et là, nous lisons encore une fois autour d'elle cette parole divine : *In hoc signo vinces !* »

On ne se lasse pas de citer d'aussi nobles déclarations, des pages aussi brûlantes du parfait amour de Dieu et qui portent l'empreinte d'une foi aussi indomptable !

« Oui, s'écriait encore le chevalier de la sainte Église, en parlant de cette foi elle-même, elle reparaîtra victorieuse, la foi catholique, à qui Dieu n'a pas donné pour un jour ce monde où nous vivons ! La voilà qui, toute meurtrie qu'elle est, rebondit victorieuse et immortelle, au sein de la société épuisée... Vous qui proclamez à l'envi la fin de nos croyances, regardez, au sein de votre camp même, cette bannière nouvelle qui s'élève ; n'est-ce pas la foi, incomplète, incertaine, dévoyée, mais toujours elle, qui reparaît dans ce groupe d'hommes nouveaux ?...

» C'est qu'on ne prive pas impunément l'homme de son pain, c'est qu'on ne retire pas au genre humain, à ce fiévreux qui, depuis soixante siècles, s'agite sur son lit de douleur, le seul breuvage qui puisse désaltérer sa poitrine haletante. Rejetez le don de Dieu, si tel est le caprice de votre orgueil, rasez tous les asiles de l'humanité, tarissez toutes les sources de son bonheur ; mais avant d'achever votre œuvre, entendez sa voix séculaire qui vous demande par quoi remplacer ce que vous ruinez et qui vous somme d'inventer du moins quelque fantôme qui puisse lui tenir lieu de notre Dieu.

» Pour nous, quand même nous ne pourrions rien pour cette foi divine pendant notre courte vie, quand même nous ne serions pas destinés à voir se lever sur la France le jour de sa victoire, quand même elle devrait y languir longtemps encore dans l'oppression et dans l'oubli, est-ce à dire pour cela que nous désespérerions d'elle comme d'une simple mortelle ? Et, parce que le soleil de

sa prospérité a disparu, ne trouverons-nous pas dans notre souvenir un rayon pour dorer son malheur ?...

» Foi de nos pères, sainte religion de notre Rédempteur, toi qui as essuyé les larmes de nos premières années, toi qui béniras, qui consoleras toutes celles qu'il nous reste à vivre; nous t'avons connue dans la pompe des cours, au milieu des hommages des rois ; nous t'aimions dès lors avec ferveur, mais aujourd'hui, dans l'apparente déchéance où te laisse une volonté toute-puissante, nous t'aimons d'un amour qui s'accroît de toute l'ingratitude du monde. Dans ton abandon d'un moment, nous puisons un nouveau courage pour t'adorer, comme s'il y avait moins de distance entre ton infinie grandeur et nous. Dix-huit siècles ont passé sur ton beau front sans le rider, et nous savons que ta beauté est

CRACOVIE. (P. 96.)

éternelle, qu'elle survivra à l'aveugle dédain de tes ennemis, comme au culte de notre admiration et de notre tendresse. Si des mains impies te placent au cercueil, nous t'y poursuivrons de notre amour. Que d'autres aillent au loin chercher une foi nouvelle, ériger de nouveaux sanctuaires, mais nous, laisse-nous te suivre dans ton désert, laisse-nous n'avoir d'autre refuge que ton sein, fidèles à toutes tes destinées, fidèles à ta liberté et à ta misère [1] ! »

On ne s'étonnera pas que l'apôtre à la plume d'or, qui réveillait au fond de bien des cœurs une foi trop longtemps assoupie, ait eu la consolation de con-

1. L'*Avenir*, août 1831.

vertir son propre père. Le comte de Montalembert fut en effet absolument gagné à la cause de la religion par la parole et les prières de son bien-aimé Charles ; il se remit à en observer les pratiques et prit courageusement lui-même, à la Chambre des Pairs, la défense de l'Église et de ses institutions. On rapporte qu'il lui arriva parfois de pleurer d'attendrissement et de joie, en lisant certains articles de l'*Avenir*, signés de son fils. Lacordaire a raconté cette belle mort, que nous avons signalée en passant, à propos des démêlés de l'école Mennaisienne avec l'épiscopat et le Saint-Siège.

« Dès que le comte se sentit frappé à mort, toute sa pensée se tourna vers l'éternité. Il ne la ramenait du ciel que pour entretenir sa famille du sort qu'il lui laissait, se fiant à la Providence du soin de le remplacer, interrogeant son fils d'une voix chaque jour plus faible et plus rare sur les affaires des catholiques ; et quand l'espérance de la vie le reprenait, ce qui arriva surtout lorsqu'il n'y avait plus d'espérance, il disait des choses infiniment touchantes sur la vie chrétienne qu'il voulait mener avec son fils. Il communia avec la plus fervente piété. La mort étant proche, il faisait un effort pour demander encore une fois le pain de vie, qu'il ne pouvait déjà plus porter, et un léger égarement se mêlant à sa pensée qui errait parmi tout ce qu'il avait aimé, il priait son fils de venir communier avec lui. Son âme luttait tous les jours entre le souvenir de sa fille enlevée à quinze ans et l'amour infini qu'il portait aux débris de sa famille. Cet amour l'eût sauvé s'il avait pu l'être. Mais la voix de sa fille fut plus puissante au fond de sa tombe que la parole de ceux qui étaient restés ; il s'en alla par une pente naturelle vers le cercueil : il y avait bientôt deux ans qu'il n'avait embrassé sa fille. Pourtant depuis trois jours on avait conçu un plus grand espoir, la maladie avait suspendu son activité, lorsque le 20 juin, à trois heures de l'après-midi, une crise violente se manifesta. Le malade repoussa doucement les remèdes, en disant : « Je mourrai ce soir par » l'ordre de Dieu ». Sur le soir, il reçut le dernier sacrement des chrétiens et quand l'aurore du lendemain se leva, ses yeux ne pouvaient plus voir que la lumière de l'éternité. Il avait vu celle du monde cinquante-trois ans... (1). »

« Mon père mort !... s'écria Charles de Montalembert en apprenant la terrible nouvelle ; ah ! pour moi la vie n'est qu'un calice continuel, un rêve, une lueur de bonheur aussitôt suivie d'une catastrophe. J'avais pourtant fait de bien bon cœur, à l'église de l'Assomption, et renouvelé le soir à côté de son lit de mort le vœu de me consacrer au sacerdoce, de renoncer à la vie publique si Dieu voulait me le conserver encore quelques années... Il ne m'a pas écouté...

1. *Avenir*, 4 juillet 1831.

Quand finira cet enchaînement d'épreuves, cette longue série d'angoisses, ces déchirements si souvent renouvelés ?... (1) »

Comme on le pense bien, Montalembert trouva le courage, la résignation nécessaires pour supporter une pareille épreuve, dans ses sentiments si foncièrement religieux. Il sut même assez se maîtriser, comme on l'a vu, pour aller présenter sa défense à la Chambre des Pairs dans l'affaire de l'ouverture illégale d'une école. Bien d'autres causes trouvèrent en lui un défenseur absolument dévoué. Les plus importantes furent celles de la liberté de la Belgique et surtout de la Pologne. Il se passionna pour cette dernière ; il aurait même voulu aller combattre dans les rangs des Polonais contre les Russes, leurs oppresseurs ; heureusement, on parvint à le retenir. Il s'en dédommagea par des articles enthousiastes et belliqueux en faveur de la catholique Pologne.

« Enfin, s'écrie-t-il, soulagé et plein d'espérance, enfin, elle a jeté son cri de réveil, enfin elle a secoué ses chaînes, et en a menacé la tête de ses barbares oppresseurs, cette fière et généreuse Pologne, tant calomniée, tant opprimée, tant chérie de tous les cœurs libres et catholiques ! Puisse-t-elle reprendre sa place parmi les nations du monde, cette nation qui a si longtemps lutté pour sa liberté et qui a gardé pure et sans tache l'antique foi de ses pères !...

» ... Quel est celui qui, ayant un cœur d'homme dans la poitrine, ne palpitera de joie à la nouvelle de la sainte insurrection des Polonais ? Mais nous, Catholiques, avec quel transport de bonheur et en même temps avec quel pieux recueillement ne recevrons-nous pas cette nouvelle et éclatante réponse de Dieu à nos longues prières ! Que de miséricorde envers la cause que nous défendons avec une dévorante ardeur, dans cette protestation successive de tous les peuples catholiques, dans cet élan invincible vers leur indépendance politique et religieuse !...

» Mais, nous dira-t-on, cette guerre est inopportune, impossible ?... — Elle est juste et cela suffit ; elle est plus que juste, elle est sainte. Le lendemain du jour où elle chassa d'injustes maîtres, la Pologne demeura prosternée quarante heures devant les autels pour y consacrer sa liberté naissante... Le surlendemain, on vit des Capucins mêlés aux soldats élever avec eux des redoutes et des batteries, des évêques apporter leurs trésors aux pieds des députés du pays, de nobles filles devenues sœurs de charité pour la patrie, des prêtres défendant la liberté avec la parole divine et s'écriant comme Urbain II ou saint Bernard : *Qui est avec Dieu, Dieu est avec lui !* Un peu plus tard, dans toute l'Europe, retentissait ce manifeste rédigé par un évêque catholique, dont

1. *Journal de Montalembert* cité par le P. Lecanuet.

la signature y paraît la première et où une nation parle de la mort et de la Providence comme en parlent les martyrs.

» Puis, ce sont dix mille hommes qui partent de Cracovie pour venir au secours de leurs frères et qui demandent à genoux la bénédiction de leur évêque. Et ceux-ci, avec ces drapeaux où il y a une croix rouge, avec ces canons, ces armes, ce bruit, où vont-ils? Ils vont, avant de combattre, prier aussi leur pontife de bénir le combat et lui jurer de mourir pour Dieu et la liberté. Et ces hommes qui entrent à cheval par une porte de la ville, ayant en main la croix et un sabre à leur côté? Ce sont de pauvres pères Bernardins qui ont trouvé dans leur cloître, près du crucifix, de vieilles armures du moyen âge et qui ont pensé, comme quelques évêques de ce temps-là, qu'il y a des cas où le religieux peut mourir dans la poussière du champ de bataille aussi tranquille que sur la cendre. Et ces autres qui sont à la tête de paysans armés de faux? Ce sont des curés qui conduisent leurs paroisses à l'ennemi. Partout la religion, partout des enseignes bénies : et, après la victoire, le général qui la racontera avec un si touchant oubli de lui-même, finira son rapport en priant la patrie d'offrir à Dieu un service solennel pour le repos des morts... »

» Chère et sainte Pologne, reçois ce lointain hommage de ceux qui, comme toi, ont prêté serment à Dieu et à la liberté, et qui portent ces noms sacrés inscrits sur le front et dans le cœur. Tu es notre seconde patrie, à nous qui ne vivons que pour ces choses au nom desquelles tu as vaincu. Nous te jetons à travers l'Europe le cri de notre amour. Tes injures sont les nôtres comme ta foi. Ta gloire est à toi seule, mais il nous semble qu'elle devient aussi la nôtre, tant nous l'aimons. A toi nos vœux les plus ardents; à toi nos longues et ferventes prières ; à toi tout ce que nous avons de dévouement et d'amour, de sainte et pure affection, d'admiration et d'envie!

» D'envie surtout ; car c'est cela et non plus la compassion, que tu nous inspires. Pourquoi te plaindre, noble fille du Christ, sûre comme tu l'es d'une victoire éternelle? Ta mission est remplie, quelle que soit ta destinée. Tu es revenue au monde pour lui montrer ce qu'était cette foi catholique qu'il reléguait au tombeau, et ce qu'elle pouvait faire pour sa liberté. Que tu vives ou que tu meures ici-bas, maintenant que t'importe? Mais nous, qui, avec tes croyances, vivons au milieu d'un monde qui ne nous connaît ni ne nous comprend ; nous, pauvres exilés du présent, nous, prophètes d'un avenir que la société redoute encore, ballottés par les flots d'une civilisation qui finit et d'une civilisation qui commence, pourquoi la vie ne nous a-t-elle pas été donnée aux mêmes conditions qu'à toi? Sainte Vierge, mère de notre Dieu, vous que nos lèvres ont souvent nommée le refuge des faibles, la consolatrice des affligés,

la reine des confesseurs et des martyrs, vous qui avez exaucé leur prière, serez-vous sourde à celles que nous versons chaque jour à vos pieds? Ne voyez-vous rien dans cet éternel avenir que votre tendre et maternel regard peut sonder, n'y voyez-vous rien qui puisse nous raviver et nous consoler, nous qui errons si tristes dans cette vallée de larmes ? N'y a-t-il rien qui puisse nous réconcilier avec notre vie et ennoblir notre mort ? Ne verrons-nous jamais le jour, où il nous sera permis de confondre dans un commun amour le Dieu qui nous donna cette vie et la patrie à qui nous sommes prêts à la donner ? Ah ! demandez à ce divin Fils, qui reçut de vous son existence mortelle et que vous vîtes mourir, demandez-lui pour nous une vie dont l'amertume ne soit pas trop longue, et une mort dont le souvenir soit digne de Dieu et des hommes libres! »

De si nobles paroles excitèrent les plus vives sympathies pour la Pologne ; mais l'intérêt parla plus haut que l'honneur ! Le gouvernement français craignit de s'engager dans une campagne trop semblable à celle de 1813 : la Pologne fut abandonnée.

La France cependant restait toujours le capital objectif et le principal théâtre d'action de Montalembert. L'Agence fondée par Lamennais trouvait en lui un de ses propagandistes les plus zélés. A la suite de son fameux discours à la Chambre des Pairs, il entreprit un voyage dans le Midi, afin de gagner des adhérents à l'Œuvre commune. Il lui en coûta beaucoup de se séparer de Lacordaire, avec qui il était devenu si intime qu'ils habitaient la même maison et mangeaient à la même table. Leur unique consolation pendant ces absences forcées était de s'écrire ; ils le faisaient presque tous les jours.

Montalembert a laissé de touchants souvenirs de ce voyage, mais tout spécialement de son séjour à Lyon. Ses efforts pour former un comité furent couronnés de succès et sa piété goûta de douces jouissances à visiter les catacombes de l'église de l'Antiquaille et le sanctuaire de Notre-Dame de Fourvière. Il se trouvait encore à Lyon lorsqu'eut lieu la sinistre émeute d'octobre 1831. Il put constater par lui-même que l'esprit de la religion exerçait une influence très heureuse parmi ces milliers d'ouvriers surexcités par l'extrême misère et prévenait de déplorables attentats.

« Au plus fort de la mêlée, écrit-il, aux portes mêmes du séminaire, lorsque des gardes nationaux désignèrent au peuple le séminaire comme étant le foyer de tous leurs maux, on entendit des ouvriers leur répondre en criant : « Non, non. Vive la religion ! vivent les prêtres ! ce sont eux qui nous ont nourris l'hiver dernier ! » Plus tard, lorsque déjà les troupes et la garde nationale étaient assiégées dans l'Hôtel de Ville, on vit un prêtre courageux se présenter

au milieu du feu pour donner aux mourants le secours de son ministère sacré. Les ouvriers le reçurent à bras ouverts, le conduisirent auprès de leurs blessés gisant sur le pavé ; et là, pour que rien ne pût troubler l'auguste secret du dernier entretien du mourant avec le ministre de Dieu, ils formèrent à distance respectueuse un cercle armé autour de chaque confessionnal sanglant.

» Le combat terminé, la seconde ville de France restée pendant quelques jours au pouvoir du peuple, aucun désordre ne fut commis, aucune vengeance particulière exercée. Celui qui écrit ces lignes peut affirmer que jamais il n'a vu de ville où la tranquillité fût plus complète, l'ordre mieux observé, la liberté de chacun mieux garantie que dans la ville rebelle. L'on vit se renouveler alors dans les hôpitaux de Lyon ce qui s'était passé après les journées de juillet dans les hôpitaux de Paris : tous les blessés demandaient un prêtre avant de songer au chirurgien ; tous ou presque tous reçurent les sacrements de l'Église avec recueillement et ferveur ; et les respectables aumôniers de l'Hôtel-Dieu et de la Charité eurent la consolation de ne pas voir mourir un seul des infortunés confiés à leurs soins dans l'impénitence finale. Ce dut être un grand et sublime spectacle que celui de ces blessés de divers partis, acharnés la veille les uns contre les autres, aujourd'hui réconciliés et unis dans la souffrance et la mort par les ministres du Dieu qui sut aussi souffrir et mourir pour les hommes.

» Une sentinelle fut placée à l'archevêché pour préserver le premier pasteur du diocèse de toute insulte. Dans les postes établis par les ouvriers victorieux, l'ordre de porter les armes aux prêtres avait été donné et scrupuleusement observé. Les convois eurent lieu avec toute la solennité possible, et l'on vit une fois plus de cinq cents ouvriers, armés comme au jour du combat, suivre les prêtres qui accompagnaient au cimetière le corps de l'un d'eux. Toutes les fois que le Saint Viatique était porté à un mourant, les ouvriers exigeaient qu'il fût placé sous un dais, et eux-mêmes l'accompagnaient l'arme au bras. Ce que j'écris ici, je l'ai vu ; de même que le dimanche qui suivit immédiatement le combat, j'ai vu les églises remplies de ces ouvriers en chemise, encore noirs de la fumée et de la poussière du combat, prosternés humblement aux pieds des autels (1). »

L'imagination si impressionnable de Montalembert fut vivement frappée du spectacle de la Grande Chartreuse, visitée quelque temps après la cité lyonnaise. La pensée d'embrasser l'état religieux le poursuit et l'obsède tandis qu'il pénètre dans les cellules et assiste à la grand'messe, ainsi qu'à l'office de nuit.

1. Montalembert, *Œuvres polémiques.*

« C'est comme une vision des jours antiques ! » s'écrie-t-il. Et il exhale en pieuses exclamations les sentiments dont son âme déborde, celle-ci par exemple : « J'ai donc vu le bonheur, mais je ne l'ai vu qu'un jour ! »

Il continue son itinéraire et recueille, avec quelques critiques, d'innombrables encouragements et félicitations. Maintes fois son voyage ressemble à une tournée triomphale ; il reçoit de véritables ovations. On devine combien son désenchantement a dû être cruel, et profonde sa tristesse, lorsque à la suite des événements dont nous avons parlé, l'*Avenir* dut cesser de paraître et l'Agence elle-même avec sa belle organisation et ses nombreux comités, se dissoudre sans retour !

Lorsque le malheur fut consommé, lorsque Lacordaire à Munich, pour obéir à sa conscience, se fut séparé de ses deux amis, la situation morale de Montalembert fut des plus critiques. Sans doute, Dieu veillait sur lui et le gardait avec cette sollicitude attentive d'un père pour son enfant de prédilection. Quels effroyables périls en effet le jeune catholique ne courait-il pas dans la société du maître dévoyé ! Ils voyagèrent ensemble en Italie où Montalembert fut tout heureux de rencontrer Rio, qui consacrait son temps et ses soins à l'étude de l'art chrétien. Ils se rendirent à Naples, et gravirent ensemble la côte qui conduit au Mont-Cassin.

« Le vaste monastère, écrit Montalembert dans une intéressante relation, apparaît de loin, assis sur la crête d'un rocher, au milieu des nuages et des neiges. Cette vue termine admirablement celle de la magnifique vallée que l'on suit jusqu'à San Germano. A peine arrivés dans cette jolie petite ville, nous nous mettons à gravir la côte qui conduit au monastère et qui a trois milles de long. A chaque pas que nous faisions, l'enivrement augmentait. D'abord on contemple à son niveau, et bientôt à ses pieds, les ruines presque encore entières de la forteresse qui défendait le couvent en dominant San Germano et le pays d'alentour, forteresse où l'abbé tenait garnison comme premier baron du royaume de Naples. Plus vous montez, plus se déroule à vos pieds une plaine immense, d'une verdeur éblouissante, couverte de bois et de prairies, semée de villages et de villes (parmi lesquelles Aquino, patrie du grand saint Thomas), bornée, à une distance énorme, par des montagnes boisées jusqu'à mi-côte, et quelques-unes couronnées de neiges éternelles. Jamais je n'ai eu sous les yeux un espace à la fois si vaste, si varié, si pittoresque. Le roc même que nous gravissions était tapissé de longs herbages, de broussailles d'aubépine, de fleurs de mille couleurs, que broutaient en paix des troupeaux guidés par des bergers revêtus du manteau si noble et si élégamment porté par le peuple de ce pays. A chaque pas, des croix de bois, d'antiques chapelles creusées dans le roc, des reposoirs, d'où l'œil se perd sur

cette immense contrée, qui naguère appartenait tout entière à l'abbaye. Et au sommet, l'âme s'arrête sur ce monastère si célèbre dans l'histoire de l'Église, le plus ancien de l'Italie, le berceau de la foi et de la civilisation européennes, où, depuis quatorze siècles, se conserve le dépôt de la règle monastique, d'où sont sortis quarante-deux papes, où les moines se comptaient naguère par milliers.

Rio de son côté garda le plus délicieux souvenir de son voyage avec Charles de Montalembert ; il n'en parle qu'avec une sorte d'enthousiasme. Le grand maître d'esthétique chrétienne se trouvait alors en Italie avec le jeune Albert de la Ferronnays. Ce fut un bonheur pour l'un et pour l'autre que d'être appelés à Rome par Montalembert, qui aspirait à se distraire dans leur société des inquiétudes du moment et de la sombre mélancolie des conversations de Lamennais.

« En arrivant à Rome, écrit Rio, nous allions avoir un problème fort difficile à résoudre, celui de concilier le nouveau genre de vie qui allait nécessairement s'imposer à nous, avec la responsabilité que j'avais assumée vis-à-vis de M. de la Ferronnays, en prenant son fils pour compagnon de ma vie laborieuse et solitaire. Le profit qu'Albert avait tiré, pour son intelligence autant que pour son âme, de cette espèce de retraite dans laquelle nous avions vécu, était assez sensible pour qu'il en désirât la continuation, et moi-même j'étais assez content de la petite part qui me revenait dans cette œuvre de transformation ébauchée, pour redouter tout changement qui serait de nature à la compromettre. Mais l'appel que M. de Montalembert faisait à mon amitié, m'imposait aussi des devoirs, et cette considération, jointe à l'empire qu'exerçaient encore sur moi mes souvenirs de Rome, avait fait taire tous mes scrupules. Seulement j'avais pris avec moi-même l'engagement d'atténuer, autant que possible, les inconvénients des sacrifices que nous serions obligés de faire à certaines nécessités sociales trop faciles à prévoir.

» Notre existence ne fut complètement régularisée qu'à dater du jour où nous nous décidâmes à faire ménage commun avec MM. de Lamennais et de Montalembert. Mon intelligence seule tira quelque profit de mes relations subséquentes avec l'abbé de Lamennais, tandis qu'Albert devait trouver dans l'amitié de M. de Montalembert, qui n'était pas beaucoup plus âgé que lui, une source intarissable de sympathie pour ses jours de bonheur et pour ses jours d'épreuve. Nous avions tous quatre un point de réunion intellectuelle dans la lecture quotidienne d'un ou plusieurs chants de la grande épopée de Dante ; mais ni Albert ni moi n'étions encore suffisamment initiés à l'intelligence de cette poésie sublime, et les progrès de M. de Lamennais ne répondaient pas non plus à la haute idée

que nous nous étions faite de ses facultés analytiques, à quelque sujet qu'il voulût les appliquer. Le seul d'entre nous qui fût en état de résoudre, d'une manière tant soit peu satisfaisante, les problèmes politiques ou historiques qui, même dans les plus beaux chants de l'*Enfer* et du *Purgatoire*, troublent si souvent les jouissances du lecteur, était donc M. de Montalembert qui, à notre grande édification, faisait alors marcher de front cette étude avec celle de l'Écriture sainte, comme pour puiser d'avance à leur véritable source les inspirations qui devaient donner tant d'éclat à sa carrière parlementaire. »

A travers la montagne. (P. 99.)

Mais M. de la Ferronnays ne tarda pas à redouter pour son fils le commerce de MM. de Lamennais et Montalembert, connaissant leur exaltation politique et religieuse. Le premier surtout, plus connu de lui pour ses procès politiques que pour ses ouvrages de controverse, lui était particulièrement suspect, tandis qu'Albert et moi nous étions fiers de notre intimité avec un homme qui nous versait, pour ainsi dire, les lumières à pleines mains, et devant le génie duquel nous devions, en notre qualité de Bretons, nous prosterner plus humblement que personne ; à quoi il faut ajouter un autre genre de fascination qu'Albert subissait à son insu, toutes les fois qu'il lisait, à la suite d'un chapitre de l'*Imi-*

tation, les réflexions par lesquelles le traducteur a voulu compléter l'impression produite par cette lecture.

« Il faut, m'écrivait le père, alarmé de nos relations, il faut une organisation morale bien vigoureuse pour supporter sans danger l'exaltation de quelque genre qu'elle soit. M. de Montalembert est un homme hors ligne, une véritable exception. Sa forte tête, sa raison éclairée, sa rare intelligence, la supériorité de son esprit, tout cela peut l'aider et le préserver des écueils contre lesquels viendrait se briser bien promptement une raison moins forte que la sienne ; il peut, sans danger peut-être, voguer sur une mer où notre pauvre Albert ferait promptement naufrage. Je vous avoue que je pense que pour une tête faible et même pour une tête ordinaire, l'exaltation religieuse me paraît la plus dangereuse de toutes les exaltations, et voilà pourquoi je la redoute singulièrement pour ce bon Albert, et pourquoi aussi je craindrais pour lui la société de l'abbé de Lamennais, qui, je vous le confesse, me fait à moi l'effet d'être un fanatique. Je persiste donc à croire qu'il est nécessaire de tenir Albert un peu en garde contre l'entraînement qu'il éprouvera nécessairement pour l'un et pour l'autre. Déjà dans ses lettres je remarque un ton apostolique, des expressions mystiques qui me prouvent que mes craintes ont quelque fondement et qui m'annoncent dans ses idées une nouvelle direction, très bonne sans doute, mais dans laquelle cependant je crois qu'il est important de ne pas le laisser s'engager trop avant. »

» Il y avait donc, dans mes rapports avec Albert et surtout avec son père, une complication qui devenait chaque jour plus pénible, et à laquelle il était bien difficile de remédier par la correspondance, quelque volumineuse qu'elle fût. Pour couper court à toutes les difficultés, il fut résolu que nous partirions pour Naples aussitôt après avoir reçu la bénédiction pascale. Grande fut la joie d'Albert ; seulement il n'eut pas celle de se joindre à M. de Montalembert et à moi pour faire le voyage à pied en prenant la route du mont Cassin ; car mon nouveau compagnon tenait plus à voir cette fameuse abbaye que toutes les autres curiosités qui se trouvaient sur notre passage.

» La première journée fut délicieuse. Le temps était beau et le paysage encore plus. Chacun de nous portait son volume de Dante, et, chemin faisant, nous lisions alternativement à haute voix, en reprenant le poème à l'endroit où nous nous étions arrêtés dans notre lecture commune avec l'abbé de Lamennais, c'est-à-dire au commencement du *Purgatoire*, que je lisais ce jour-là pour la première fois. Je me souviens encore de la couleur du ciel, de la couleuvre qui venait de traverser notre chemin, de la perspective lointaine et du chant lointain qui venaient de frapper nos yeux et nos oreilles, quand mon compagnon se mit

à lire, sur un ton de recueillement attendri, les premiers vers du huitième chant, qui ne devraient jamais être lus qu'en pleine mer ou en pleine campagne, à la portée d'une cloche de village (1).

» Il restait encore assez de jour pour lire, avec toute la lenteur qu'exigeait ma trop récente initiation, les deux ou trois chants suivants jusqu'à cette belle paraphrase de l'oraison dominicale :

O Padre nostro che nei cieli stai, etc.,

belle et courte prière qui semblait faite tout exprès pour des voyageurs fatigués ; car nous l'étions à tel point, qu'en arrivant à notre première étape, nous sacrifiâmes toutes les riantes perspectives d'un voyage pédestre pour nous embarquer humblement sur un prosaïque voiturin avec deux moines franciscains qui allaient prêcher une mission dans les Abruzzes, sans autre bagage que leurs bréviaires et quelques sermons manuscrits. C'était plus qu'il n'en fallait pour exciter les soupçons des douaniers de la frontière, dont la consigne n'admettait aucune acception de personne ni de costume, et malgré les réclamations des deux pauvres missionnaires, renforcées par les nôtres, les manuscrits furent impitoyablement confisqués, c'est-à-dire envoyés à la police napolitaine qui devait prononcer en dernier ressort sur leur orthodoxie ! Et les deux prédicateurs devaient se détourner de leur route, pour se faire absoudre de toute complicité avec les conspirateurs qui menaçaient la sûreté de l'État !... (2) »

Après avoir vu Naples, Montalembert aurait voulu poursuivre avec Rio ses excursions. Sienne, Bologne, Milan, Venise semblaient l'appeler vers leurs richesses artistiques par un attrait presque irrésistible. Mais toujours plein de déférence pour son malheureux maître qui s'obstinait à se cantonner à Rome, il ne put se résoudre à le laisser seul. Lorsque enfin Lamennais comprit qu'il était inutile d'attendre plus longtemps que le Saint-Père se prononçât pour ou contre ses doctrines, ils revinrent ensemble en France, non toutefois sans passer par Florence, Padoue et Venise, puis par le Tyrol et la Bavière. A leur retour Lamennais se réfugia dans sa solitude de la Chênaie : Montalembert se fixa à Paris.

L'inaction qui succédait à une vie si remplie et si agitée ne tarda pas à devenir pesante pour ce dernier. Quelques réunions, il est vrai, contribuèrent à lui procurer d'utiles distractions ; mais qu'était-ce auprès de ces jours inoubliables où il travaillait de concert avec Lacordaire et Lamennais? Les conférences du dimanche furent son principal agrément. On se réunissait chez lui pour causer

1. *Era già l'ora che volge il disio*
Ai naviganti, etc.

2. Le récit détaillé de ce voyage se trouve dans l'*Épilogue à l'art chrétien*, II, 140.

littérature et politique, et, comme on le pense bien, c'était l'élite de la jeunesse parisienne qui assistait à ces réunions.

« Il y a tous les dimanches, écrivait Ozanam, des soirées pour les jeunes gens chez M. de Montalembert ; on y cause beaucoup et d'une manière variée ; on prend du punch et des petits gâteaux, et on s'en retourne joyeux par bande de quatre ou cinq... J'y compte aller de temps en temps. Dimanche passé j'y vis MM. de Coux, d'Ault-Dumesnil, Mickiewicz, le célèbre poète lithuanien, Félix de Mérode, que la nation belge voulait se donner pour roi. Sainte-Beuve y est aussi venu, Victor Hugo doit y venir (1). Il respire dans ces réunions un parfum de catholicisme et de fraternité. M. de Montalembert a une figure angélique et une conversation très instructive... Il raconte très bien et il sait nombre de choses... Les points de doctrine sur lesquels Rome a demandé le silence ne sont point remis sur le tapis. La plus sage discrétion règne à cet égard ; mais l'on s'entretient de littérature, d'histoire, des intérêts de la classe pauvre, du progrès de la civilisation. On s'anime, on réchauffe son cœur et l'on emporte avec soi une douce satisfaction... »

« Là, dit-il encore ailleurs, les plus illustres champions de l'école catholique nous ouvrent les trésors de leur conversation ; d'autres y viennent qui ont défendu de l'épée et arrosé de leur sang le domaine de leurs convictions ; de jeunes officiers belges ou polonais, des diplomates distingués ; puis des hommes d'une autre école qui viennent, comme des pèlerins d'un autre empire, contempler quelques instants l'esprit d'union et de douceur qui règne parmi leurs adversaires. Là sont venus tour à tour MM. Ballanche et Sainte-Beuve, Savigny jeune et de Beauffort, Ampère fils et Alfred de Vigny, de Mérode et d'Eckstein... »

« Dimanche dernier, continue-t-il, une causerie très intéressante s'est établie entre Lherminier et M. de Montalembert ; nous sommes restés jusqu'à minuit pour les écouter. Victor Considérant y était aussi ; on a beaucoup parlé de la misère actuelle du peuple et on en a tiré de sinistres présages pour l'avenir... »

Parmi les illustres étrangers qui visitaient le jeune comte, l'un de ceux pour qui il avait le plus d'attachement était Adam Mickiewicz. Poète très remarquable, Mickiewicz unissait à une grande érudition un rare talent d'écrivain. C'était lui qui avait commencé la révolution romantique dans la littérature slave. Ses idées politiques l'avaient mis en butte aux persécutions du gouvernement russe. Pour y échapper, il avait quitté Saint-Pétersbourg, où il était exilé, et parcouru la plupart des pays de l'Europe ; il était enfin venu se fixer en France.

1. Ces deux écrivains étaient alors favorables à la religion.

Vers cette époque, aussi, Montalembert fit un voyage en Bretagne. Le généreux chrétien ne pouvait se résigner à rompre absolument avec celui qu'il avait eu pour maître et qui était son second père. Il répudiait toute solidarité avec lui sous le rapport de la doctrine ; il avait en horreur ses plaintes, ses récriminations contre le Saint-Siège ; mais la charité et la reconnaissance le retenaient encore étroitement attaché à Lamennais ; il avait surtout le vif désir de le préserver de l'apostasie, d'assurer son salut éternel.

Quoi qu'il en soit, dans le temps même où le grand publiciste s'obstinait de plus en plus à défendre ses erreurs, Montalembert, qui voulait à tout prix rester fidèle à l'Église, tournait ses vues d'un autre côté et se livrait à des études d'un genre tout nouveau. Une des principales fut celle de l'art chrétien.

« Montalembert, remarque l'abbé Dourlens, s'applique d'une manière toute spéciale à combattre l'envahissement du païen dans la sphère chrétienne, de la matière et de la chair dans le royaume de la pureté et de l'esprit. Laissant à l'art profane toutes les libertés qu'il a conquises ou usurpées, tant qu'il se renferme dans les sujets qui lui sont propres, il ne cesse, dans ses différents écrits, de revendiquer, avec une invincible énergie, l'inviolabilité du domaine surnaturel, du domaine religieux, et cette inviolabilité, il la revendique dans toutes les branches de l'art, aussi bien dans la musique que dans l'architecture et la peinture, « ce livre des ignorants qui ne savent pas en lire d'autres ».

» Pour arriver à la noble fin qu'il veut atteindre, aucun moyen n'est négligé ! Étudiant la vie des artistes chrétiens, il s'applique à les arracher à l'oubli que font peser sur eux les partisans du paganisme ; il étale avec une pieuse complaisance, devant nos yeux, comme un doux reflet de leurs vertus et de leurs mœurs, les chefs-d'œuvre qu'ils nous ont laissés ; il en fait saisir toutes les beautés, en fait admirer toutes les richesses, et, après nous avoir promenés au milieu des trésors des anciens âges, il nous montre le souffle impur du paganisme émané de la Renaissance, desséchant peu à peu dans les âmes la source de toutes les pieuses inspirations, et donnant naissance à cet art sacrilège qui aboutit à la vulgarité, à la niaiserie et à l'inconvenance.

» Il oppose aux antiques cathédrales, ornées de la fraîche et pieuse parure que lui donnaient les peintres des âges de foi, et retentissant des chants graves et solennels des populations simples des anciens jours, l'église moderne avec ses atours mondains et ses cantiques sautillants.

« Arrêtons-nous, dit-il, un instant devant la façade : vous y verrez quelques colonnes serrées les unes contre les autres, comme à Notre-Dame de Lorette, ou bien une série de frontons superposés et flanqués de deux excroissances allongées en pierre, qui ont la forme d'un radis ou d'un sorbet dans son verre,

comme à Saint-Thomas d'Aquin ; vous saurez que ce sont des trépieds où est censée brûler la flamme de l'encens. Quelquefois une tour s'élève au-dessus de cette monstruosité ; tour dépourvue à la fois de grâce, de majesté et de sens, terminée par une terrasse plate, ou par un toit de serre chaude, ou, comme en Franche-Comté, par un capuchon en forme de verre à patte renversé. Vous vous demandez ce que peut être un édifice qui s'annonce ainsi, si c'est un théâtre, ou un observatoire, ou une halle, ou un bureau d'octroi. On vous explique que c'est un temple. A coup sûr, pensez-vous, c'est le temple de quelque culte qui a remplacé le christianisme. On vous nomme un saint dont le nom figure dans le calendrier chrétien ; et vous finissez par découvrir une croix plantée quelque part avec autant de bonne grâce que le drapeau tricolore sur les tours de Notre-Dame. C'est donc vraiment une église ! Vous entrez. Est-ce bien vrai? Oui, il faut le croire, car voilà un autel, des confessionnaux, une chaire, des crucifix. Mais est-ce bien une église catholique, une église où l'on prêche les mêmes dogmes, où l'on célèbre le même culte que celui qui a régné dans les églises d'il y a trois cents ans ? Ces dogmes n'ont-ils pas été profondément altérés ? ce culte n'a-t-il pas subi quelque révolution violente ? Où est donc cette forme consacrée de la croix, si naturellement indiquée et si universellement adoptée pour le plan de toutes les anciennes églises ? Où a-t-on copié ces fenêtres carrées, rondes, en parallélogramme, en segment de cercle, quelquefois en poire garnie de feuillage, en un mot de toutes les formes possibles, pourvu qu'elles ne tiennent ni du cintre, ni de l'ogive chrétienne ? Est-ce de cette cage suspendue entre deux piliers, ou de ce tonneau à demi creusé dans le mur, que l'on prêche la parole du Dieu vivant dans la même langue que saint Bernard et Bossuet ? Qu'est-ce que cette montagne de rocaille qui grimpe à l'extrémité, qui cache le chœur, s'il y en a un, qui élève, sur des colonnes cannelées, un fronton garni de je ne sais combien de gros enfants dans les postures les plus ridicules, et qui se répète en petit tout le long des bas-côtés ? Serait-ce par hasard l'autel où se célèbrent les plus augustes mystères ?

Mais approchons : examinons ces sculptures, ces tableaux surtout, que l'on y expose à la vénération des fidèles. Quoi ! c'est le Fils de Dieu mourant sur la croix que cette étude d'anatomie où vous ne trouvez pas la trace la plus légère d'une souffrance divine, et dont les bras tendus et dressés verticalement au-dessus de la tête semblent, conformément au symbole janséniste, s'ouvrir à peine afin d'embrasser dans le sacrifice expiatoire le moins d'âmes possible ! Quoi ! cet être tout matériel, tout humain, tout courbé sous le poids des basses conceptions du peintre et entouré de figures ignobles, ce serait là le Fils de Dieu avec les douze pêcheurs qui lui ont conquis le monde ! Quoi ! ce person-

nage qui semble demander un salaire, c'est Jésus-Christ ressuscitant la fille de Jaïre? Ces jeunes filles prétentieuses, dont le front n'a jamais réfléchi que des vanités frivoles, ce sont là nos vierges martyres, nos Catherine, nos Cécile, nos Agnès, nos Philomène? Cette femme échevelée, effrontée, c'est la première des saintes, l'amante éplorée du Christ, Madeleine? Cette série de scènes fantasmagoriques, où je reconnais, sous des habits d'emprunt et dans des attitudes de théâtre, les figures que je rencontre chaque jour dans les rues, c'est là l'histoire de notre religion? Ces Romains en toge, ces gladiateurs, ces modèles complaisants de raccourci, ces déclamateurs barbus, tous taillés sur le même patron, et dont je ne puis deviner les noms qu'avec l'aide du suisse ou du bedeau, ce sont là les saints dont autrefois des attributs distincts et tout empreints d'une poésie sublime rendaient les noms chers et familiers, même aux moindres enfants !

Quoi ! enfin, cette matrone païenne, cette Junon ressuscitée, cette Vénus habillée, cette image trop fidèle d'un impur modèle, ce serait là, pour comble de profanation, la très sainte Vierge, la mère du divin amour et de la céleste pureté, l'emblème adorable qui suffit à lui seul pour creuser un abîme infranchissable entre le christianisme et toutes les religions du monde, l'idéal qui évoque sans cesse l'artiste vraiment chrétien à une hauteur où nul autre ne saurait le suivre? Quoi ! vraiment, c'est là Marie ! Mais dites-moi, je vous en supplie, quels sont donc les profanes qui ont envahi tous nos sanctuaires, et qui, consommant le sacrilège sous la forme de la dérision et du ridicule, pour mieux flétrir la vieille religion de la France, ont intronisé la matière, le grotesque et l'impur sur les autels de l'Esprit-Saint, des martyrs et de la sainte Vierge? »

Le violent réquisitoire, qu'il intitule le *Vandalisme dans l'art en France*, stigmatise ces abus criants qui s'étaient trop multipliés au XIX^e^ siècle. Il n'est pas moins impitoyable à l'égard des propriétaires intéressés et cupides qui n'ont pas honte de démolir des monuments dignes à tous égards d'être conservés. Le vengeur de l'art chrétien ne craint pas de citer des noms, et il ne garde aucun ménagement envers ceux qui ont mérité ces reproches. C'est ainsi qu'à la suite d'une visite à l'abbaye de Cadouin, ruinée par la Révolution, mais conservant encore des merveilles de sculpture parmi ses débris, il flagelle les propriétaires qui n'ont pas eu honte de refuser de la céder aux trappistes et qui préfèrent la démolir :

« Au moment où je m'y suis trouvé, une tour hexagone très ornée était sous le marteau. La pioche de l'ouvrier a atteint sous mes yeux une charmante sculpture qui formait, à ce que je pense, le chapiteau de la retombée d'une voûte... Ils ont rempli la moitié du cloître de bûches, de fagots et

de poutres, qu'ils ont entassés le plus haut possible contre ces délicieuses sculptures ; et chaque jour, en les déplaçant, on abat quelque tête, quelque figurine, on enlève quelque pendentif, on défonce quelque colonnette des croisées. Dans l'autre moitié, ils ont parqué des pourceaux ; oui, des pourceaux ! C'est la litière d'une truie qui occupe la place du trône de l'abbé, au-dessous du bas-relief de Jésus portant sa croix ; ces représentants des propriétaires broutent le jour dans l'enceinte intérieure que bordent les arceaux du cloître, et la nuit ils se vautrent sous les trésors de beauté dont je viens de vous parler.

» J'ai senti le rouge me monter au front en contemplant ce spectacle. Il n'y a qu'en France, pensais-je tristement, où je rougirais ainsi ; il n'y a qu'en France où un voyageur soit exposé à rencontrer une dévastation aussi sacrilège, un mépris aussi effronté de l'art, de la religion, de l'histoire, de la gloire du pays. »

En même temps qu'il se dévouait sans compter à une si belle cause, Montalembert continuait de soutenir de sa plume et de sa bourse les héros de l'insurrection polonaise. Ces glorieux vaincus avaient émigré en assez grand nombre et s'étaient réfugiés à Paris. Tous deviennent les amis du comte ; son salon leur est toujours ouvert. On remarque principalement parmi eux, nous l'avons dit, le poète Adam Mickievicz, auteur du *Livre des pèlerins*. Montalembert traduit cet ouvrage, rempli de beautés de premier ordre, mais qui contient aussi des doctrines plus ou moins erronées sur les droits respectifs des souverains et des peuples. La traduction française eut un grand retentissement, mais pour ce motif même elle éveilla l'attention de l'autorité religieuse qui fut effrayée des hardiesses contenues dans la Préface : le pape Grégoire XVI ne crut pouvoir se dispenser de condamner l'œuvre de Montalembert.

COPENHAGUE. (P. 5).

CHAPITRE QUATRIÈME

Montalembert en Allemagne et en Bohême. — Relations intimes avec Skrzynecki. — « Vie de sainte Elisabeth de Hongrie. » — Retour à Paris. — Lettres à Lamennais. — La rupture.

Dans ces délicates circonstances et pour prévenir le danger de nouvelles entreprises compromettantes, Montalembert se résolut à voyager. Il visita l'Allemagne en détail, puis la Bohême. A Prague il s'arrêta plus longtemps, car il avait là un de ses chers amis polonais, le général Skrzynecki, détenu en prison par les Russes. Dès la première entrevue, le jeune comte éprouva pour le soldat malheureux la plus vive sympathie ; ce dernier, de son côté, conçut pour Montalembert une affection presque paternelle. Il s'établit dès lors entre eux une intimité que la mort seule put détruire, et le chef polonais influa plus qu'on ne l'a soupçonné jusqu'ici sur les pensées et les actes de son jeune ami. Aussi croyons-nous opportun de donner un aperçu détaillé de leur correspondance (1).

La plus ancienne lettre retrouvée du généralissime est du 5 décembre 1833. Elle combat chez Montalembert la mélancolie et le découragement.

« Je crois donc qu'il faut combattre pour cette cause toute notre vie, mais pas avec cette passion et cette haine que vous avez manifestées jadis, mais avec mesure et dignité et surtout avec profonde conviction religieuse. Il est, à mon avis, du devoir d'un honnête homme de parler d'autant plus, que tant d'autres parleront qui ne feront que séduire les autres et parler faux ; il faut donc qu'une conviction forte se fasse entendre, et surtout que l'homme pur parle pour montrer la vraie voie aux faibles et aux chancelants ; c'est le

---

1. *Montalembert et sa correspondance inédite avec le généralissime Skrzynecki.* Détails biographiques inconnus, 1903. La Chapelle-Montligeon.

cas de dire : avec le Pape quand même. Ne dégénérez pas en sensiblerie, ce qui arrive, croyez-moi, quand on est seul. Adieu, ne fuyez pas le champ de bataille, au contraire ; mais, avant de livrer le combat, enfermez-vous comme Moïse dans le tabernacle et votre force triplera.»

Deux mois se sont à peine écoulés depuis le départ de Montalembert pour Prague, et c'est déjà la quatrième lettre qu'il adresse au général. C'est une longue confession qui a six pages in-folio.

« *Munich, 8 février 1834.* — Je dois vraiment vous demander pardon de ce que je vous importune si souvent.

» Mais le souvenir que j'ai gardé de votre intérêt paternel est si vif que je me crois toujours autorisé à compter sur votre indulgence ; et, d'un autre côté, l'influence que vos paroles et vos idées ont exercée sur moi pendant que j'ai eu le bonheur d'être auprès de vous a été si grande, que c'est presque pour vous, j'ose le dire, un devoir que de continuer l'œuvre que vous avez commencée et de ne pas délaisser un orphelin exposé à bien des orages et bien des épreuves.

» Cette lettre du 23 novembre, que je viens de recevoir et qui est si pleine de sollicitude et d'intérêt pour moi, m'autorise de nouveau, à ce qu'il me semble, à vous faire part de toutes mes impressions.

» Voici bientôt deux mois que je suis à Munich dans la plus grande solitude de cœur où je me sois jamais trouvé de ma vie, n'ayant personne, absolument personne, qui me porte ou m'inspire une ombre d'intérêt, à plus forte raison n'ayant ni ami, ni confident, enfin ne vivant absolument que dans l'étude et les souvenirs.

» Cet état m'a été et m'est encore fort pénible, mais je m'y habitue peu à peu, et les excellentes idées que vous m'avez données à Prague sur la nécessité du recueillement et de la concentration en soi m'ont aidé plus que toute autre chose à me faire à ce régime si nouveau pour moi. C'est au point que je remercie Dieu de m'avoir donné si tôt une occasion de mettre en pratique vos conseils que j'avais bien gravés dans mon cœur et dans ma mémoire, mais dont des circonstances différentes auraient pu affaiblir l'influence. Ici, au contraire, réduit exclusivement à mes propres forces, j'ai pu, sur-le-champ, profiter des moyens que vous m'avez indiqués pour en tirer le meilleur parti possible quant à ma position ici-bas et à mon salut là-haut. Aussi je me sens un calme et je dirais presque une force dans le jugement, que je n'ai jamais connus. Je vois la marche des événements qui me sont personnels sous un jour nouveau, j'ai ouvert les yeux surtout sur ma propre situation, sur mon avenir ; et c'est parce que, dans ce nouveau point de vue, je ne me rencontre pas avec plusieurs de vos opinions sur moi, que j'éprouve le besoin de vous en parler en détail. En

effet, vous paraissez avoir en vue pour moi dans l'avenir une destinée d'homme public ou d'homme d'État ; c'est aussi l'avenir que j'ai désiré et espéré moi-même jusqu'à ces derniers temps, mais c'est une espérance à laquelle je me vois forcé de renoncer ; — ne croyez pas, je vous en supplie, que ce soit le découragement ou la crainte qui me font arriver à cette conclusion. Il n'en est rien ; je me sens autant et plus de courage que jamais ; cette destinée dont je parle a occupé jusqu'à présent toutes mes idées, a été le but de toutes mes études, de tous mes efforts. Mon bon père m'a nourri de cette idée, je puis presque dire dès le berceau, et, comme de raison, mon amour-propre et mon ambition naturelle ne m'ont que trop porté à suivre l'impulsion qu'il m'a donnée d'abord.

» Aujourd'hui mon imagination est aussi dominée qu'autrefois par le prestige de la vie publique et je suis loin d'avoir réussi à bannir de mon âme tous les rêves qui ont si longtemps régné sur elle ; mais j'ai appris à mes dépens qu'on ne doit pas se laisser mener par l'imagination, mais bien par la raison chrétienne et par les leçons que Dieu daigne donner à ses créatures, dans les vicissitudes mêmes par où il les fait passer.

» Votre opinion à cet égard est si importante, et j'ai en elle une si implicite confiance que je ne recule pas devant le risque de vous ennuyer par l'énumération des principaux motifs qui ont amené dans mon esprit ce changement de direction ; ces motifs peuvent se résumer en deux points principaux : 1° La position générale de la France ; 2° mon caractère et mes circonstances personnelles. »

Après avoir donné un long exposé de la grandeur et des mérites de Lamennais, de la condamnation des idées de l'*Avenir* et de l'isolement de ses rédacteurs, il ajoute :

« Quant au deuxième, tout ce que je viens de dire de M. Féli [1] s'applique avec mille fois plus de raison à moi. Rappelez-vous d'abord le seul théâtre où je pourrai déployer quelque activité politique, cette malheureuse Chambre des Pairs : veuillez, je vous en prie, quand vous lisez les débats de cette Chambre dans le *National*, penser au rôle que je pourrais y jouer et vous imaginer l'accueil que recevrait un jeune homme de vingt-cinq ans venant endoctriner au nom de la religion ou de la justice ces vieux débris de quatorze régimes différents. En dehors de la Chambre je ne puis espérer plus d'appui, car la barrière insurmontable de la conscience s'oppose à ce que je me rallie à aucun des trois partis qui divisent la France... Comment voulez-vous, par

1. Nom que donnaient à M. Félicité Lamennais ses collaborateurs.

exemple, que je ne sois pas soulevé d'indignation contre les libéraux, quand je vois des conseils municipaux de cette opinion, non seulement priver des Frères des Écoles chrétiennes de leurs subsides et de leur domicile, mais décréter que les pauvres qui enverraient leurs enfants à l'école chrétienne seraient privés d'aumônes, et cela aux applaudissements unanimes de la presse libérale, y compris le *National ?* Je ne puis m'aveugler au point de croire que ma destinée soit d'exercer une influence politique quelconque, et je ne désire pas m'exposer une seconde fois aux tourments d'une attente déçue et d'un avenir créé par l'imagination et démenti par la réalité. Du reste, je demande et j'attends humblement votre avis paternel, à l'égard de tout ce que je viens vous soumettre. Il n'y a personne au monde dont le suffrage soit plus important à mes yeux que le vôtre, mais je veux que vous puissiez rendre votre arrêt en connaissance de cause... C'est vous qui m'avez habitué dès les premiers jours de nos relations à vous parler comme à un confesseur .. Excusez ce long bavardage, envisagez-le comme l'épanchement d'un fils dans le cœur de son père. »

Le père s'empresse de répondre, le 24 février, et, nommé confesseur par son correspondant, il commence à parler sur le recueillement et la concentration.

« La première condition pour obtenir un résultat, c'est de tâcher de se réduire en poussière, s'anéantir et faire une intime connaissance avec soi-même pour méditer en cet état sur sa vie passée, pour se convaincre si dans toutes ses actions on a voulu servir le moi ou Dieu. Si vous prolongez cet état, vous découvrirez mille choses cachées, vous vous mettrez en dehors du cadre pour juger Charles, ou plutôt l'esprit de Charles éclairé par la grâce s'élèvera et verra au-dessous l'ancien Charles abîmé par les passions. C'est par ce moyen que vous obtiendrez la pureté du cœur où l'amour de Dieu deviendra le fondement, que vous serez en état de prendre pour modèle Jésus-Christ, qui s'est soumis humblement à sa mission, tendant pour ainsi dire sans cesse vers la croix ; chacun de nous a cette croix ; cependant cet Homme-Dieu voulut prendre quarante jours de recueillement, de jeûnes, d'isolement, pour se pénétrer de sa mission avant d'entrer en œuvre. Puisque vous êtes chrétien, suivez cet exemple : cela n'exclut pas le mariage et les amusements et distractions ; au contraire, on y a droit, pourvu que cette base du cœur soit intacte.

» Vous me dites encore que cet état de solitude vous est quelquefois pénible. Alors, mon cher Charles, il faut avoir recours à la prière. Jésus-Christ, en allant à la mort, a dit à ses Apôtres : Veillez et priez pour que vous ne succombiez pas à la tentation. Voilà l'ordre d'un général en chef qu'il donne à ses maréchaux le jour du combat, voilà une règle pour toute votre vie, tenez-vous ferme à cette règle. *Hic salus.*

» Non, ce n'est pas le découragement ni la crainte qui vous fait désespérer de pouvoir jouer un rôle public dans votre patrie ; seulement vous croyez ne pouvoir la servir parce que les circonstances, l'état des choses n'est pas tel que vous le désirez ; eh bien ! telles ne seront jamais les circonstances. Il faut donc servir votre patrie dans telles circonstances qu'elle se trouve et vous avez pour cela une position des plus brillantes. Comme vous devez vous anéantir en remerciant la Providence de vous avoir placé si haut sans aucun mérite ! Vous dites que votre amour-propre et votre ambition naturelle ne vous ont que trop porté à suivre cette impulsion ; eh bien ! chassez, tuez ces diables, faites-en une abjuration et tâchez de devenir l'homme d'État rempli de l'esprit de Dieu, sans ambition ni amour-propre, en servant votre patrie dans la plus petite comme dans la plus grande affaire : pour elle, pas pour vous, ne visant pas aux grandes choses, mais prenant les événements comme ils se présentent ; tâchez de devenir l'instrument de la grâce pour les hommes. Autant vous vous êtes mis à acquérir de la science mondaine, autant travaillez à présent à vous purifier, et puis tâchez de monter, de vous vaincre en tout, et alors vous parviendrez à la connaissance de Dieu, comme dit notre apôtre A Kempis : ce n'est qu'à l'homme humble que Dieu accorde et ce n'est que par l'humilité que vous parviendrez à vous éclairer sur votre destinée, et la soumission achèvera le reste. »

Le général expose longuement à son disciple une mystique illustrée par une carte géométrique qu'il a donnée à Montalembert durant sa retraite à Prague ; il prêchait alors la défensive, mais le temps approchait où les hommes purs, comblés d'une force nécessaire, remplis de l'esprit du Christ, allaient prendre l'offensive. Cette mystique se réalisa dans la vie de Montalembert. Ce dernier a écrit en tête de la lettre du général : « admirable d'une éloquence et d'une vérité merveilleuses ». La mystique est présentée avec un mélange de romantisme et de messianisme ; mais ce messianisme, emprunté en grande partie à Mickiewicz, se rapporte à toutes les nations ; l'homme de la Providence qui devait venir pouvait être aussi bien un homme d'État qu'un général. Sans le dire d'une manière directe, cette carrière extraordinaire est présentée à l'imagination du « cher Charles » à condition qu'il se purifie par l'humilité et se dépouille du vieil homme. Le Mentor entre dans les détails de la vie de son Télémaque et ne veut pas qu'il voyage, mais qu'il se prépare à la vie politique. C'est un manuel pour l'homme d'État chrétien. Il s'exprime maintenant sur Lamennais de la manière suivante :

« Je croirais qu'il devrait s'adonner tout aux travaux évangéliques à l'instar de saint Paul, en montrant aux Français, en général, ce qui leur manque pour

être la nation la plus civilisée et une nation réformatrice pour les autres, puis se mettre avec chaleur à éclairer les basses classes comme les clubs mettent de l'acharnement à les corrompre ; il y a mille choses à faire dans ce but-là, si on fait pour l'avenir et pas pour le moment présent ; s'étant soumis et concilié au Pape, il aura pour lui tout le clergé ; il ne faut pas servir dans l'esprit d'un parti, mais s'adresser à l'universalité des Français... Je crois que la haine du pouvoir existant est une grande faute, puisque ce pouvoir est national et beaucoup mieux constitué que le précédent ; il faut s'approcher de lui, en se mettant en position de lui donner des conseils ou des avertissements, avec une entière indépendance. »

Les lettres de Montalembert qui ont suivi celle-ci font défaut, mais le sévère général n'était pas toujours content de son élève sincère et porté à exagérer ses fautes. Il s'agissait d'imiter la vraie humilité en pratiquant la sainte indifférence des saints vis-à-vis de la réputation ; pour pouvoir servir la France véritablement et grandement, il faut des hommes politiques de cette trempe : « Puisque vous pressentez que vous succomberez à la sensiblerie, lui dit-il, pourquoi prévoir que vous succomberez ? un homme fort luttera et espérera qu'avec l'aide de Dieu il triomphera. » Après avoir écrit trois pages in-folio, il achève par ces mots : « Je ne veux pas répondre à toute votre lettre, il faudrait écrire un livre. »

Au mois de juin 1834, les deux amis se trouvent ensemble à Tœplitz. Cette entrevue, si désirée par Montalembert, est une continuation de celle de Prague. Ils se promènent beaucoup à cheval. Le généralissime rappelle plus tard une de ses conversations en écrivant au pair de France : « Vous m'avez dit, quand nous nous promenions à cheval, qu'il faut savoir souffrir, qu'il faut chercher à souffrir pour la cause de l'humanité. »

Après avoir quitté Tœplitz, le jeune homme écrit à Skrzynecki deux lettres, l'une datée de Dresde et l'autre de Marbourg. Leur existence ne nous est connue que par la lettre de réponse du général, où nous trouvons de nombreuses considérations ascétiques, dont la moitié pourrait être lue, avec profit, durant les exercices spirituels, même parmi les Bénédictins. Montalembert l'a qualifiée d'admirable et, plus tard, soulignant son observation à l'encre rouge, d' « excellente et importante ».

Il paraît qu'à Dresde le jeune voyageur fut bien inspiré pour sa confession épistolaire. Le général revient plusieurs fois sur cette lettre, elle lui fournit l'occasion de philippiques violentes :

« Dieu nous parle toujours intérieurement, mais nous avons fait des efforts inouïs pour que cette langue ne soit pas entendue, nous l'étouffons tous les

jours, nous passons outre sans nous arrêter ; votre lettre de Dresde en est une preuve, vous succombez, vous désirez être étouffé, vous êtes sans courage et sans efforts pour vaincre ; pas même une ombre de cette volonté réelle, de cette confiance en Dieu, qui est comme un avant-coureur de la victoire... vous deviendrez un homme de salon ; et cela viendra doucement, sans que vous vous en doutiez... vous n'êtes pas capable d'écrire la vie d'une sainte, etc... » (1)

Il paraît que son correspondant s'accusait d'un manque d'assiduité à composer son *Histoire de sainte Élisabeth* qui n'avançait pas, puisque, commencée en 1833, elle ne fut achevée qu'en 1836. Le général ne soupçonnait guère que l'ardent écrivain serait un des plus grands travailleurs de son siècle, et qu'il allait abréger sa vie en abrégeant son sommeil. Dans la lettre suivante, écrite de Marbourg, Montalembert donne des détails sur Weimar, Gottingue et Iéna et sur Lacordaire qui est venu le voir. Le général et Lacordaire sont du même avis quant à la nécessité d'une occupation sérieuse pour calmer Montalembert; mais ils se divisent lorsqu'ils parlent de son avenir.

Pour mieux comprendre l'influence du général, il faut la comparer à celle de Lacordaire. En lisant les lettres de celui-ci, on est étonné que ces chefs-d'œuvre d'éloquence et de tendresse, appuyés sur l'histoire de l'Église et la logique, n'aient pas suffi pour calmer son jeune ami ; elles ont produit leur effet définitif quant à sa soumission à l'Église ; elles l'ont aidé à écrire des lettres dans le même sens à Lamennais, mais Lacordaire, ne réussissant pas à diminuer l'influence de ce dernier sur Montalembert, consentait à l'éloigner de France pour lui faire oublier La Chênaie. A la fin de sa longue et chaleureuse lettre du 4 janvier 1834, Lacordaire lui écrit :

« Je voudrais que tu t'appliquasses au travail dont tu me parles, mais en l'agrandissant encore. Si j'étais à ta place, je voudrais voir les lieux les plus célèbres de la catholicité, les cathédrales, les monastères, les solitudes, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, et faire sous le nom de Pèlerinages un livre délicieux. Tu as juste ce qu'il faut pour cela, beaucoup d'imagination, de piété, de tendresse, de coloris, tu ferais un livre unique, mais il ne faudrait pas te presser. J'y mettrais dix ans, tant pour les voyages que pour la composition. »

Si Montalembert avait suivi ce conseil, nous aurions eu en 1844 un Malte-Brun catholique, mais pas de liberté d'enseignement. Montalembert a plus de

1. Il est bien regrettable que les excellents conseils qui visent Lamennais n'aient pas été suivis. On trouvera curieux que le général ne croyait pas encore Montalembert assez rempli de l'esprit de Dieu pour pouvoir donner d'autres avis à Lamennais que celui de faire une retraite.

confiance dans le général qu'il nomme souvent son père spirituel. Celui-ci ne comprenait nullement l'affaire de Lamennais ; mais, comme nous le savons, il voulait préparer Montalembert à la vie politique. Les voyages continuels lui déplaisaient beaucoup. L'arrivée de l'abbé Lacordaire à Marbourg lui paraît providentielle pour Charles ; mais il demande au moins deux mois de solitude pour travailler sérieusement à la vie de sainte Élisabeth.

« Pour obtenir un résultat il faut du temps et de la solitude. Vous me dites que je suis votre père spirituel, eh bien ! écoutez-le donc, suivez-le donc, suivez son conseil — essayez au moins. Il n'y a pas de difficultés pour celui qui veut, qui désire un but aussi élevé ; cherchez maintenant à rentrer en vous ; point de bien réel et vrai sans cela... Nous devons rougir, en considérant avec quel manque de respect nous nous présentons à Dieu dans la prière. Nous sommes présents devant lui sans y être ; notre cœur nous échappe à tout moment et nous n'avons point de liens pour le retenir et pour empêcher qu'il ne se trouve comme livré en proie aux fantômes de notre imagination et aux égarements de notre esprit, afin qu'il trouve sa joie et son repos en Dieu. »

Montalembert goûtait ces lettres, puisque celle qu'il adressa de Botzen au général, le 15 août 1834, commence par les paroles suivantes :

« Mon cher et bien-aimé ami, que veut dire ce long et cruel silence ? Voilà aujourd'hui deux mois et un jour que je vous ai quitté. J'ai vraiment le plus grand besoin de votre amitié, de vos conseils, de vos encouragements ; après m'avoir mené si longtemps, après vous être occupé de moi avec une tendre sollicitude, vous ne pouvez pas m'abandonner si brusquement, surtout dans un moment où la crise où je me trouve m'est plus pénible que jamais à endurer. Je ne me sens un peu plus fort et tranquille que quand je suis auprès de vous ; c'est pourquoi je voudrais passer ma vie auprès de vous, mais puisque Dieu ne le veut pas, ne me refusez pas au moins la consolation de recevoir vos conseils et des preuves fréquentes de la durée de votre affection pour moi. Je vous le répète, il n'y en a pas une au monde qui me soit plus chère, plus nécessaire que la vôtre, et sauf celles de César Plater et de M. Féli, il n'y en a pas une qui en approche même de loin dans mon cœur. »

Le point de gravitation pour le cœur de Montalembert n'est plus La Chênaie, mais Prague, qui lui permettra de se détacher peu à peu de La Chênaie, et cela surtout parce que le général ne dira jamais un mot contre l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière de la religion*, qu'il ne soupçonnait pas vouloir apostasier. Nous sommes au moment le plus pathétique, et ce malheureux Œdipe va nous découvrir lui-même ses déchirements qui lui paraissent inguérissables :

« Impossibilité plus grande que jamais de concilier la liberté et la religion, union qui est le seul but de ma vie ou plutôt ma vie elle-même. Chaque jour, chaque circonstance rend cette espérance plus vaine et plus chimérique. Les uns, comme Lacordaire, ne veulent plus entendre parler de liberté ou de progrès ; les autres comme M. Féli ne veulent plus entendre parler de l'Église. Mais sans Église point de religion — c'est de foi et l'expérience des protestants est là pour le prouver... Je suis ainsi à la torture perpétuellement et je souffre vraiment plus que je n'ai jamais souffert. Tout mon être est déchiré en deux,

VICTOR HUGO. (P. 104.)

et cette lutte sans fin m'immole et me tue moralement. Je suis condamné au supplice de ce général albain, dont on lit l'histoire dans Tite-Live, et que le roi de Rome fit tirer à quatre chevaux, les uns vers Rome qu'il avait mal servie, les autres vers Albe qu'il avait trahie — mais moi je n'ai trahi personne ; je n'ai trahi que ma propre existence en suivant M. Féli... J'ai essayé en vain d'écrire ma *Vie de sainte Élisabeth*, c'est par trop en contradiction avec l'état de mon âme. J'avais conseillé à M. Féli de se soumettre encore une fois au Pape et puis de quitter la France. Ah ! mon cher ami, si dans votre âme si pieuse et si élevée vous pouvez puiser quelque consolation, quelque lumière

pour moi, faites-m'en part, je vous en conjure, car jamais je n'en eus plus besoin. Ce sera un acte de charité chrétienne autant que d'amitié paternelle. »

Nous trouvons dans cette lettre des détails sur la recherche de vieux manuscrits relatifs à sainte Élisabeth, à Giessen, Heidelberg, Fribourg, Tubingen, etc... Il est allé aussi à Strasbourg pour y passer huit jours avec son ami César Plater. Voici ce qu'il dit de ce dernier et du voyage en Tyrol :

« Je lui ai surtout parlé de vous et lui ai montré vos instructions pour la vie spirituelle et intérieure. Je les ai aussi montrées à Lacordaire qui a dit qu'il n'avait jamais rien lu de plus parfait et de plus complet... Puis je suis venu dans ce beau et bon Tyrol. Je le parcours tout seul à pied et le sac sur le dos ; je fais comme cela mes huit à dix lieues par jour, comme un bon fantassin, à travers les montagnes, les glaciers, les vallées les plus reculées. Malgré la tristesse de cette solitude et les fatigues, je ne puis assez me féliciter d'avoir choisi ce mode de voyager qui me met à même de prendre sur le fait la vie si simple et si religieuse de ce peuple encore vierge pour ainsi dire, mais qui a fait des preuves d'énergie et d'abnégation. On me prend pour un ouvrier ou un pauvre étudiant; et chaque jour j'étudie et je découvre quelque chose de nouveau. »

Le directeur spirituel loué par Lacordaire répond à cette lettre :

« Je ne vous aime pas pour vous mais pour la vérité qui gît en vous, et, je vous l'avoue, quand je vous vois souffrir je ne m'en désole pas — mais dois-je vous le dire? je m'en réjouis intérieurement. Vous avez besoin des souffrances pour devenir ce que vous êtes appelé à être un jour ; moi qui vous regarde avec des yeux intérieurs, je crois que vous viendrez là où Dieu veut que vous soyez; mais au lieu d'aller droit au but que je vous montre, vous y parviendrez par des détours, par des souffrances et des peines, mais vous devez y parvenir. Je désire que vous formiez une union sincère et intime avec Dieu, vous y parviendrez en lui faisant le sacrifice de vous-même et en tâchant de savoir quelle est sa volonté. »

Montalembert ne voulait pas revenir en France et, il le dit dans ses lettres, il penchait plutôt vers les longs voyages littéraires et artistiques recommandés par Lacordaire. Le général lui dit : « Je vous répète pour la dixième fois que selon moi vous devez vous préparer à remplir un jour dignement la mission de pair de France! »

Mais ce que voulait Lacordaire, c'était de séparer Lamennais de Montalembert. Celui-ci, au contraire, se proposait d'accompagner Lamennais en Orient, au Mexique, partout où il irait, et il a communiqué cette idée au général qui lui répond le 30 septembre 1834 :

« Je crois que c'est aller à l'encontre de tout ce que la Providence a fait pour vous et vous éloigner du lieu où elle a voulu vous placer pour exercer votre action. Vous ressemblez à un soldat qui quitte le champ de bataille, à un ingrat qui quitte son bienfaiteur. C'est de l'exaltation et Charles doit partout chercher la vérité. Oh ! c'est une folie s'il en fut jamais. Réfléchissez seulement et voyez si en suivant M. Féli vous ne rompez pas tous les liens et manquez à tous les devoirs ; si vous n'abandonnez pas une position naturelle et simple pour vous en choisir une artificielle qui en approche seulement, et où il faudra passer dix ans de votre vie. C'est se jouer de la Providence, c'est la repousser et rompre avec elle. Je veux que le soldat soit à son poste ; ne voyez-vous pas ce grand vide qui est dans les deux Chambres ; il y a par ci par là quelques talents, pas beaucoup, mais si peu d'hommes vraiment consciencieux et surtout si peu de ces hommes indépendants qui sont les représentants de toutes les vérités chrétiennes, de la vraie liberté et de tous les vrais et beaux sentiments de l'humanité, de ces hommes qui sont comme les drapeaux autour desquels on se groupe, et qui représentent le bien de la patrie dans toute sa pureté ! Mon cher Charles, votre patrie a peu d'hommes semblables, tandis que l'Angleterre en a. Ajoutez que vous avez du talent et vous avez un devoir immense à remplir. Dieu ne vous a pas doté en vain de tant de biens. Il vous demandera compte un jour de tout cela. Mes idées sont donc claires en ce qui regarde la Pairie ; nous cesserons dès à présent de débattre cette question, et si vous ne me comprenez pas, tant pis pour vous. Vous avez un ardent amour du bien ; soldat du Christ, va occuper ta place et, sans quitter des yeux la croix de ton Maitre, pense à ta devise : persévérer. »

Montalembert s'empresse de répondre de Munich, le 4 octobre. Cette lettre, la plus longue de toutes, paraît-il, est une sorte de journal depuis le 15 août ; malheureusement elle n'a pu être retrouvée que dans une traduction polonaise, publiée à l'insu de la famille de Montalembert en 1886.

Il adhère à presque tout ce que son directeur lui a dit, il se décide à retourner en France après son pèlerinage en Terre-Sainte et se résigne à être oublié, pourvu qu'il fasse la volonté de Dieu ; il croit cependant que les voyages lui seront d'une grande utilité pour la carrière politique ou scientifique.

Il devait aller en Orient par Vienne et Constantinople ; mais, à la veille de son départ pour Vienne, il reçoit une missive de l'ambassade d'Autriche à Munich qui lui annonce que les frontières autrichiennes ne peuvent être franchies par l'ami de Lamennais. Il réclame, mais n'obtient pour toute réponse qu'une déclaration du prince de Metternich faisant savoir que ses opinions religieuses et politiques ne plaisent pas à la cour de Vienne. Le *Times* avait

dit que Montalembert était à la tête d'une conspiration internationale.

Saisi par la beauté du village de Schaflarn au bord de l'Isar, il s'y établit dans un ancien couvent changé en auberge, pour travailler à la *Vie de sainte Élisabeth*, mais des distractions involontaires vinrent le troubler. Le célèbre jurisconsulte de Savigny y vint pour un jour, avec sa famille ; étant tombé malade il resta pendant trois semaines. C'était une bonne connaissance de Paris et de Berlin. Montalembert jouissait de cette agréable société et disait que ces excellents amis détestaient la solitude et l'entraînaient dans leur compagnie. Dans sa lettre au général, il réitérait cependant sa promesse de passer six semaines en pleine solitude avant de commencer sa carrière publique.

C'est alors que pour la première fois il annonce, non sans une grande douleur, qu'il n'y a plus rien à espérer de la part de Lamennais et que tous les chrétiens en sont dans la désolation. Le solitaire de La Chênaie s'était offensé de la dernière lettre de Montalembert, mais celui-ci ne voulait pas rompre encore avec son ancien maître, afin de lui ménager et faciliter le retour.

Dans la lettre suivante à Skrzynecki, Charles relevait les points où l'accord ne laissait rien à désirer ; il faisait ensuite l'apologie de ses voyages :

« Je veux seulement vous dire le bonheur que j'éprouve en voyant que nous sommes tous les jours plus d'accord sur les questions qui nous séparaient jadis. Ainsi sur la Pairie je suis tout à fait de votre avis, je m'étonne même d'avoir pu être d'un autre avis, mais c'est la faiblesse humaine. Je trouve parfait tout ce que vous m'écrivez dans cette dernière lettre sur les devoirs que m'inspirent la position où Dieu m'a fait naître et le temps où je suis appelé à vivre. Le plan que vous me tracez se rencontre parfaitement avec les idées que me suggèrent mes propres observations et mes convictions actuelles. Je veux que ma voix soit, comme vous le dites à merveille, un souffle doux et d'abord inaperçu. Je resterai au poste qui m'a été assigné dans l'armée du Christ, y attendant le moment de combattre ou de souffrir selon qu'il plaira à Dieu.

» Dans cette position intérieure et n'ayant aucune relation de famille, aucune liaison intime ou spirituelle qui puisse me tenir dans mon pays, quel meilleur usage puis-je faire de mon énergie physique, de ce qu'il me reste d'élasticité morale, que de voir le monde et les hommes ? Cela me paraît d'une incontestable utilité pour ma carrière politique. Du moins ai-je pour moi l'expérience de mon voyage d'Allemagne. Ce voyage, en me faisant connaître une infinité de choses que je ne soupçonnais pas, a modifié de la manière la plus heureuse mon point de vue politique et social — et mon cœur y a trouvé un degré de paix, bien loin de la paix véritable, il est sûr, mais tellement au-dessus de là où j'en étais il y a deux ans à Paris, que je ne me reconnais presque pas. Il est vrai que je

vous ai connu pendant ce voyage, et que vous avez principalement contribué à ce changement. Ajoutez qu'il y a pour mon âge et mon caractère des besoins

A travers les montagnes et les vallées du Tyrol. (P. 120.)

d'imagination vraiment impérieux et que je ne puis pas croire coupables ; je trouve à les satisfaire en voyageant. Quel mal y a-t-il à cela ? L'unité avec

Dieu dont vous me parlez et qui doit en effet être le but de toute vie chrétienne ne me paraît pas devoir en souffrir.

» Je passerai l'hiver à Paris ; je ferai ma *Vie de sainte Élisabeth*, je n'irai pas dans le grand monde et me bornerai aux relations politiques qui pourront me servir pour ma vie future. Je chercherai à prendre doucement une position nouvelle, et à effacer par la modération de mes paroles et de toute ma conduite l'impression défavorable produite par la préface des *Pèlerins*... Ce que je redoute le plus lors de mon retour en France, c'est de me retrouver avec M. Féli ; je me sens si hostile à toute sa conduite actuelle que je ne sais comment me comporter envers lui... »

Aucun député ni sénateur n'a passé par une école préparatoire comme celle du grand général Skrzynecki, qui, sans craindre de se répéter, continue à donner à Montalembert les instructions les plus détaillées.

« Il y a seulement une chose où je suis vrai, tout à fait vrai : c'est que Charles homme religieux et Charles homme de la famille, homme politique et pair de France doivent former une unité, ne se contredire jamais, en s'appuyant toujours sur Celui qui est là-haut ; mais l'application de cette vérité est la chose la plus difficile dans le temps où nous vivons. Il faut une grande pureté d'âme, une certaine indépendance de tout ce qu'on a vu, lu, écrit, éprouvé, et avec cela une certaine mémoire de toutes ces choses pour s'orienter, pour choisir ce qui est juste, pour choisir justement le vrai. Eh bien ! le moyen le plus facile et le plus simple n'est pas d'avoir pour guide et appui Dieu seul, mais encore une fois il faut être très pur et très simple pour qu'il nous mène, pour qu'il nous enseigne lui-même le juste et le vrai. »

Suivent des avis pour la longue retraite où le jeune homme devait s'étudier lui-même, son pays et les partis, et prendre des résolutions par écrit.

« Oh ! mon cher Charles, si vous ne vous élevez pas au-dessus de la terre et que toute votre existence ne soit pas, pour ainsi dire, fondue avec Celui dont je désire que vous soyez le soldat, tout ne sera que de moitié ; songez seulement aux forces morales que vous avez : en les employant sur cette route unie à Dieu, elles se multiplieront à l'infini. Mais je vous conseille d'être, quant à ce sentiment, bien caché, ne vous dévoiler qu'aux adeptes, puisqu'on vous appellera un jésuite ; et un bon mot gâte tout chez vous ; il viendra, je crois, un temps où vous l'avouerez publiquement ; mais, comme vous savez, il faut tout faire en temps et lieu opportun. »

Le « dirigé » devait réunir un fond de pensées et de maximes, un trésor nécessaire pour un long voyage. Il y a même des conseils concernant le choix d'une épouse, choix qui demande à être fait avec liberté et réflexion. Puis,

Skrzynecki retourne à la conduite politique, il recommande de consulter Ekstein et l'abbé Lacordaire :

« Ne vous précipitez en rien, tenez vos forces comme un général dans une bataille qui tient sa réserve et ne l'emploie que pour décider la victoire ; observez tout, regardez, écoutez avec indépendance et d'une certaine hauteur morale. Tout dans votre patrie est combat, lutte, jeu des passions ; c'est une bataille continuelle, et dans chaque bataille on voit les côtés faibles, les fausses manœuvres et surtout la fausse ligne d'opération ; il y a dans chaque bataille un moment de crise qu'il faut saisir ; c'est ce moment qu'il faut choisir pour frapper avec la réserve. Ne frappez jamais qu'au centre de gravité de vos adversaires. Pour tout cela il faut être très indépendant et s'élever soi-même au-dessus des hommes et faire abnégation de soi. Vous êtes capable de tout cela et vous avez de l'avenir, mais il faut s'unir à Dieu et tâcher de deviner quelle est sa volonté; à mesure que vous montrerez de la valeur intérieure, Dieu vous emploiera pour des choses plus importantes.

» Quand votre imagination commence à vous dominer, alors tâchez de rentrer en vous, de vous concentrer pour connaître ce que c'est et faites toujours un effort pour que la raison seule vous domine ; c'est cette connaissance de soi-même qu'il faut acquérir pour dominer les secrets ressorts qui vous font mouvoir. Cela s'acquiert par l'habitude de tous les jours, de tous les moments de sa vie ; il faut tâcher de pouvoir à chaque moment rentrer en soi; alors seulement on est son propre maître. Avec cela je ne veux pas dire qu'on soit pédant ! au contraire, s'abandonner avec toute la gaîté franche à la joie et au plaisir, pourvu qu'on n'en soit pas dominé et subjugué. »

La première lettre adressée par Montalembert de Paris le 6 mars 1835 n'existe pas ; la réponse du général nous apprend qu'elle fut décachetée par les Autrichiens. Entre autres il s'agissait d'engager sa fortune, ce que le général désapprouve fortement. « Tâchez d'avoir toujours votre fortune indépendante. » La longue lettre du 19 avril 1835 est une partie de son autobiographie intime.

« Je cherche à éviter avec le plus grand soin toute espèce d'exagération et j'espère y avoir réussi, je ne dis pas seulement dans les paroles et les écrits, mais surtout dans les opinions et la pensée ; cela m'a conduit, il est vrai, à une certaine indifférence en matière politique, qui peut aussi avoir ses inconvénients, mais moindres assurément que ceux de l'excès contraire. J'ai aussi le plus grand soin d'éviter toute occasion de publicité intempestive, et c'est un système que je suis décidé à prolonger le plus longtemps possible après mon entrée à la Chambre des Pairs (qui aura lieu probablement dans quelques jours)... Je dois, du reste, avouer que j'ai déjà recueilli en quelque sorte le prix de la modération

que j'ai mise dans ma conduite depuis mon retour ; je trouve chez beaucoup de personnes des dispositions beaucoup plus bienveillantes que je n'aurais pu espérer d'après les souvenirs que mes premiers débuts ont dû laisser ; — tous les Pairs que j'ai eu occasion de rencontrer m'ont accueilli avec une sorte de faveur. M. Pasquier et le duc Decaze me l'ont témoigné d'une manière marquée, mais personne au même point que M. Molé, qui m'a tout à fait étonné par son empressement à cet égard.

» Pagès de l'Ariège, Lamartine, de Sade, Janvier, paraissent aussi s'intéresser à moi. Le duc de Broglie, à qui le grand Référendaire m'a présenté un jour inopinément, a paru froid et surpris, moi de même, car nous avons de vieilles rancunes, qui datent de son ministère de l'Instruction publique et de mon procès. Guizot, au contraire, que je n'avais pas revu depuis cinq ans, m'a traité avec une grande bienveillance. Il cherche à me mettre bien avec les hommes de tous les partis, sans faire aucune concession de conviction. Toutefois, je n'irai pas chez les ministres, parce que tout en désirant le *statu quo*, faute de mieux, je ne saurais approuver la marche de leur politique extérieure et intérieure. En un mot, je crois que je me rapproche de jour en jour de votre point de vue politique; j'adopte absolument pour devise ce que vous me conseillez : méditer, me contenir, me recueillir pour l'avenir. J'espère que vous m'y verrez fidèle.

» J'en viens maintenant à ma vie intérieure. Vous avez mis le doigt sur ma plaie en disant que chez moi le cœur travaille trop. Hélas ! oui, c'est bien vrai, et ce qui est pire, c'est qu'il a toujours travaillé en vain. Mais sous ce rapport aussi il y a, sinon une amélioration, du moins un changement dans mon état. Mon cœur et mon imagination travaillent moins. J'ai depuis trois jours vingt-cinq ans, je m'étais toujours flatté que Dieu m'enverrait, avant ce terme-là, ce que j'ai toujours tant désiré ; je m'étais assigné cet âge comme le terme en quelque sorte de la vie d'imagination et de sentiment, et bien que cette vie n'eût été remplie que d'illusions pour moi, je commence à sentir qu'en voilà assez et à me résigner tant bien que mal et m'habituer peu à peu à cette solitude de cœur qui m'a si longtemps accablé.

» Je sens du reste s'effectuer en moi une modification, savoir une certaine concentration en moi-même. Je ne dis pas qu'elle soit complète, il s'en faut, mais je crois qu'elle commence à s'établir ; j'ai certainement moins le besoin de m'épancher qu'autrefois. J'ai été par trop dupe de moi-même pour qu'il m'en reste autre chose que beaucoup de dépit et une grande défiance de mon cœur et de mon jugement.

» Que puis-je faire pour vous en retour de tout ce que vous faites pour moi? Rien, en vérité, si ce n'est de prier Dieu de vous en récompenser et de chercher

à me rendre aussi digne que possible d'un intérêt si cher, à me conformer de plus en plus au modèle que vous m'offrez. *Sic itur ad astra.*

» Croyez du moins, mon bien-aimé ami, que rien ne saurait m'être plus précieux que votre amitié ; croyez qu'elle me l'est d'autant plus que je n'ai qu'elle seule au monde de ce genre ; croyez bien qu'il n'y personne au monde qui s'intéresse comme vous à moi, qui s'occupe ainsi de mon avenir terrestre et céleste, pour qui je sois enfin un fils spirituel comme je crois que je le suis pour vous. Vous seul me tenez lieu de père et de mère et en quelque sorte de frère et de sœur. M. de Lamennais, que j'ai été si longtemps habitué à regarder

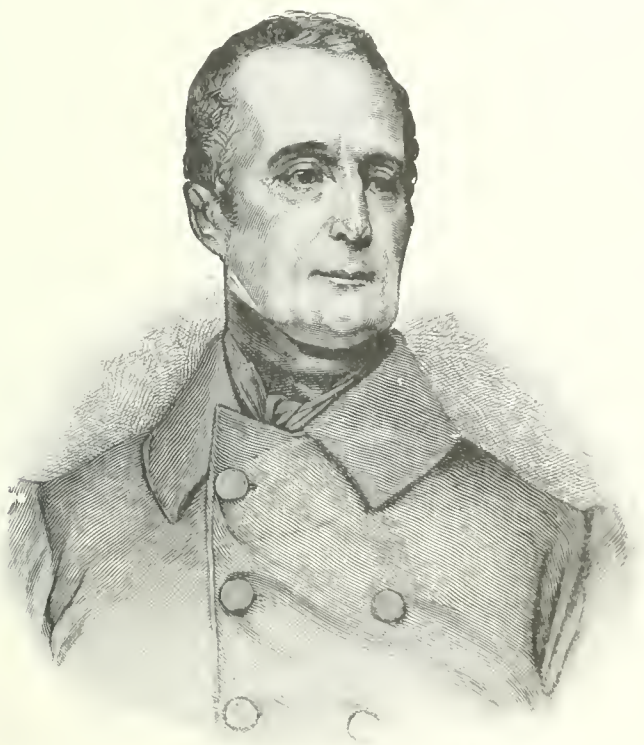

LAMARTINE. (P. 126.)

comme mon père spirituel, n'est maintenant pour moi qu'une source de douleurs amères. Mme Swetchine m'a abandonné de peur d'offenser son ambassadeur ; l'abbé Lacordaire est trop préoccupé de ses devoirs ecclésiastiques, de son immense et glorieuse sphère d'action générale, pour pouvoir s'occuper de moi ; enfin, tous mes autres amis plus jeunes ont tous ou des passions, ou des intérêts de famille, ou des devoirs qui les absorbent. Je suis donc plus isolé que je ne l'ai jamais été de ma vie, et quoique l'âge, en refroidissant graduellement mon cœur, rende le poids de cet isolement moins lourd et moins pénible que je ne l'ai quelquefois senti, cependant il m'arrache bien des fois des cris et des

gémissements de douleur. Soyez donc fidèle, ô mon ami, à la touchante et bienfaisante habitude que vous avez prise de penser souvent à moi, de vous occuper de moi et surtout de me dire ce que vous pensez... Je vois avec une vive joie que nous tombons de plus en plus d'accord tous les jours; sur tout ce qui touche à la politique, à ma vie publique et privée, je suis complètement et absolument d'accord avec vous.

» Quant à mon voyage d'Orient, j'y tiens toujours, mais j'ai décidé de le remettre à l'année prochaine, parce qu'alors les bateaux à vapeur que le gouvernement va préparer seront organisés et qu'il y aura une communication prompte et régulière entre Marseille et Constantinople tous les dix jours. Cela est très important pour moi qui ne puis plus songer à la voie de terre ou du Danube, après les incroyables choses que M. de Saint-Aulaire m'a racontées sur les dispositions de M. de Metternich envers moi, et sur l'indigne surveillance dont j'ai été l'objet non seulement en Autriche, mais en Bavière même et partout.

» M. Féli vient d'arriver ici le plus brusquement du monde, ayant choisi la semaine sainte pour voyager afin de défendre les républicains ; tout le monde a été stupéfait de cette incartade et moi plus que personne, bien que je susse à quel excès de fascination il était arrivé. Vous avez lu sa lettre dans les journaux, vous voyez qu'il n'y a pas loin du « salut et fraternité » de 1793. Le revoir a été pour moi un des moments les plus pénibles de ma vie ; voir un tel abîme creusé entre moi et l'homme qui a été si longtemps le guide de mon existence, le maître de mon intelligence et de mon cœur! Ne plus avoir une idée, une émotion en commun avec lui! sentir que tous les liens qui m'ont si puissamment attaché à lui ont été brisés à jamais ! C'est une grande misère...

» L'abbé Lacordaire a eu dans ses conférences à Notre-Dame le plus éclatant succès, rien ne saurait égaler l'affluence qui se pressait pour l'entendre ; on y a souvent compté six mille jeunes gens! l'entendez-vous? six mille jeunes gens de Paris réunis pendant quatre ou cinq heures d'attente pour écouter la parole de Jésus-Christ! Qu'eût dit Voltaire s'il avait pu croire que cela arriverait en 1835? Qui l'eût cru lors de la révolution de Juillet? En tout et partout la recrudescence religieuse, comme me disait hier M. de Sémonville, devient de plus en plus manifeste. Et l'abbé de Lamennais a eu la folie, la niaiserie de ne pas comprendre que c'est là seulement qu'il y avait du mouvement réel et qu'il lui appartenait de se mettre à la tête de ce mouvement et de le diriger au lieu de trahir la cause de l'Église dans le moment le plus critique, pour se jeter dans je ne sais quel délire du sens individuel, après avoir prêché

toute sa vie le sens commun. Je n'en finirais pas, si je vous racontais tous les signes, toutes les preuves de ce retour à la religion dans la jeunesse, dans l'art, la littérature, partout enfin. Je suis membre d'une réunion de cent cinquante étudiants en droit et en médecine, qui se sont réunis pour visiter les pauvres, disposer les malades des hôpitaux à se confesser, aider les Frères ignorantins à faire la classe aux ouvriers ; croyez-vous qu'il y ait une autre capitale en Europe où cela ait lieu ? J'ai repris mes anciennes réunions chez moi toutes les semaines, comme point de ralliement pour une partie de la jeunesse catholique ; elles ont du succès et sont assez recherchées, j'y ai vu avec plaisir plusieurs jeunes gens de la haute noblesse, car, là aussi, le goût des études sérieuses et religieuses commence à se propager... »

Le général était un rigoriste pour son fils spirituel. « La plus grande marque d'un homme vraiment sage, répondit-il, est de savoir retenir ses pensées et ses paroles en lui-même et de ne point parler ni au hasard ni par une intempérance de langue, ni pour un désir intéressé ou présomptueux, mais seulement en temps et lieu. Il faut tâcher de pouvoir dépendre de Dieu en toute chose. Celui qui croit ne se hâte point, il est où Dieu l'a mis, cela lui suffit; il ne s'ennuie point d'attendre, parce que c'est Dieu qu'il attend et qu'on ne l'attend pas en vain. Souffrez les retardements de Dieu comme ceux du médecin suprême qui connaît la profondeur de vos plaies, qui sait qu'elles ont besoin de remèdes forts et que la guérison en doit être lente. Rien ne nous facilite autant la vertu que la souffrance. Les maux sont comme une semence, ils passent, et la moisson de grâces qu'on recueille demeure éternellement.

» Dieu ôte la rouille de l'âme dans la fournaise de l'affliction, ce que le sage appelle humiliation, parce que si l'affliction ne nous humilie pas, au lieu de nous guérir et de nous purifier, elle nous rend encore plus mauvais.

» Vous me demandez de vous donner mon opinion sur votre voyage en Égypte et en Espagne. D'après mes principes et ma manière de voir et d'envisager les choses, il faut exécuter votre projet quand vous le croirez utile, nécessaire et conforme à tout un ensemble de circonstances qui vous entourent. Que cela soit comme un effet, une conséquence de la situation dans laquelle vous vous trouvez, et non comme vous m'avez dit, parce que vous avez un besoin d'occuper votre imagination, etc. Vous pouvez voyager quand l'homme intérieur le commande, quand vous n'avez rien de mieux à faire, tant pour votre bien personnel que pour votre patrie. Certainement pour celui qui occupe déjà une position politique, un voyage dans un pays limitrophe, la connaissance parfaite de ce pays et des hommes qui l'habitent est d'une grande utilité. Mais vous verrez les hommes et les choses mieux que moi quand vous serez un

homme accompli; bref, je désire que toute votre occupation ne soit pas l'effet d'un jeune homme qui se tourmente, qui s'agite.

» Comme je voudrais, mon cher Charles, que votre conduite politique fût, dès votre début, celle d'un homme vraiment libéral dans la véritable signification du mot, pas ce libéralisme flasque et mou ou impraticable, mais ce libéralisme éclairé, pratique, généreux et ferme, national surtout, qui s'entoure des hommes de cette trempe, qui ne se dépêche pas pour frapper les esprits, qui dans ses discours évite le pathos, l'enflure, etc. Pour réussir, il ne faut pas se dépêcher surtout, mais consulter, écouter, méditer, rentrer en soi-même, s'enfermer chaque jour pour quelque temps et y rester en communication avec Dieu pour pouvoir connaître sa volonté et choisir la route à suivre et prendre une position conforme à ses vues.

» Je vous parle en général qui occupe une position militaire en face de son ennemi ; plus il me laisse tranquille dans ma position, plus je suis en état de juger la mienne et celle qu'il occupe; il fait plus clair pour ainsi dire de jour en jour, de moment en moment.

» Qu'est-ce que ce catholicisme qui vous fait dire que Dieu vous punit trop sévèrement, etc.?

» Un païen vous dira que l'Être le plus parfait, qui est la bonté et la sagesse même, qui est le plus miséricordieux, fait justement ce qui nous est nécessaire, mais selon sa sagesse et pas selon la nôtre, — et vous tranchez le mot en disant que sous ce rapport nous ne nous entendrons jamais; consultez donc l'abbé Lacordaire. Vous avez encore une bien pénible expérience à faire si vous ne voyez partout la main de Dieu. Vous vous soumettez au Pape et il vous répugne de vous soumettre à Dieu, vous murmurez contre lui, tandis que vous avouez dans une de vos lettres que Dieu gouverne tout. Apprenez donc ce que c'est que la soumission, dont le Christ nous a donné l'exemple.

» Je vous conseille la méditation et la solitude pour pouvoir faire votre éducation spirituelle. Puis allez dans le monde et revenez dans votre retraite pour méditer sur vous-même et sur les choses; je voudrais que Charles sentît dans le monde comme en lui-même la présence de la Divinité; alors il lui serait facile de s'orienter en toutes choses. Un homme qui vit toujours dans le monde pourra certainement acquérir beaucoup de sagesse mondaine, mais c'est toujours aux dépens de l'autre, tandis que par le moyen dont je parle, vous ne perdez rien de celle-là (la mondaine) et vous voyez mieux en vous habituant à tout rapporter à Dieu et à planer pour ainsi dire sur les hommes et sur les choses ; essayez seulement. L'homme qui voit beaucoup le monde est très souvent, presque toujours, ce que veulent les autres ou les partis qu'il suit ;

tandis que par le moyen d'être toujours à Dieu, l'homme devient fort en Dieu, il est plus indépendant; il n'est pas dupe, il voit clair, il sait ce qu'il fait et pour qui il le fait, il est ce qu'il doit être.

» J'aime vous parler de votre avenir, parce que je vous crois tout entier sacrifié pour la France qui sera de plus en plus la conductrice du genre humain, mais le temps des hommes qui lui sont nécessaires pour cette tâche n'est pas encore venu. Ces hommes se forment dans l'isolement et la méditation; vous avez beau me dire que je ne connais pas la France, je vous dis qu'il y a en elle le germe de tout ce qu'il y a de sublime et que les hommes comme vous l'utiliseront lorsque le temps les aura mûris. »

Montalembert avait l'habitude de faire des remarques en tête des lettres du général. Il y en a qui sont qualifiées : *excellente*, *admirable*, *très bonne* et même *bizarre*; il y a de rares passages qui sont soulignés avec un crayon rouge, probablement à cause de leur importance. Il y en a plusieurs dans la lettre suivante :

« La Providence t'a donné deux choses inappréciables, un talent distingué et une grande pureté au fond de ton cœur, une chaleur pour sa cause, une continuelle tendance pour le bien. Toute ta vie était consacrée à cela et plus tu avances en âge, plus cette tendance se développe, s'éclaircit; la route devient plus marquée et tu vois des jalons à une immense distance sur la route que tu dois parcourir... Pense bien, Charles, à tout cela... La première condition de la vraie grandeur, c'est de voir sa route, de la suivre avec force et énergie en regardant toujours le but; tout dépend après de la grande vertu de se sacrifier et de quitter tout ce qui peut contribuer à détourner du but. Je crois donc que, d'après la route que tu as déjà parcourue, ton but est de travailler aux destinées futures de ta patrie. Réfléchis sur les défauts de tes compatriotes, sur leurs qualités et capacités, sur la destinée de ta patrie pour l'humanité en général. Il faut tâcher de deviner le secret de la Providence sur la patrie. Elle révélera son secret à l'homme pur; tu seras un de ces hommes, peut-être le seul homme de la France, si tu te voues à elle uniquement pour Dieu et par Dieu... La religion étant la base de toute société, il faut réfléchir par quel moyen il faut amener les hommes.

» Ta tâche est aussi la tribune politique, prépare-toi pour cette route, il faut remplir les fonctions de ce sacerdoce comme si tu étais l'oint du Seigneur; tu ne dois jamais te souiller de viles passions des partis, ta bouche doit être pure et n'exprimer que la vérité, que ta conviction intime; aie toujours en vue le bien réel de la France, jamais le moi ou ton élévation personnelle.

» Il faut que ta vie privée soit d'une grande pureté, d'une grande probité, et

ton importance politique croîtra à mesure que tu seras parfait. Pour toute aristocratie, surtout au temps de la grande publicité, la pureté de mœurs est une condition de vie, *conditio sine qua non.* »

Les espérances du général ne l'ont pas trompé et il a dû être bien étonné qu'elles aient été si vite réalisées. Dès les premiers discours de Montalembert à la Chambre des Pairs, Skrzynecki était aux anges : « J'ai lu ton discours à la Chambre, lui disait-il, et ne pouvant pas embrasser ta personne, j'ai serré plusieurs fois la feuille contre mon cœur..... Que de joie j'ai eue en lisant ton discours! Les Allemands ont bien dit de toi que tu as parlé *mit bedeutendem Talent und fahiger Logik*, etc. »

Le vaillant Polonais, que notre orateur de la Chambre des Pairs appelait son convertisseur et son père, ne négligeait pas de suggérer les conseils d'éducation physique à Montalembert. Après avoir longuement parlé, dans une lettre, de sa destinée politique, il ajoute : « Je vous conseille de monter à cheval, d'en prendre l'habitude, de pouvoir monter quatre ou cinq heures à cheval. Tâchez de connaître l'école de peloton, de bataillon, d'escadron; assistez souvent aux revues, mais tâchez de connaître d'abord les éléments du bataillon, de l'escadron; mettez-vous vous-même dans le rang d'une compagnie; tâchez de faire la connaissance nécessaire à ce sujet, assistez à l'exercice de l'artillerie et à des revues où les trois armes sont réunies. »

Une autre fois, après une longue dissertation mystique, il termine ainsi : « Rappelez-vous de monter à cheval; pour bien apprendre, il faut monter différents chevaux, et, à la fin, il faut apprendre à dresser un cheval. Tâchez d'être un cavalier accompli et d'apprendre les manœuvres d'infanterie et de cavalerie, *la petite guerre* par le général Lallemand et *la guerre en grand* dans les ouvrages de l'archiduc Charles et dans la *Guerre de Sept ans*, par Somini. »

Puis, revenant à l'amendement moral, il lui dit :

« Il faut que tu tâches de te délivrer de cette agitation de cœur et d'imagination dont tu parles, il faut que tout soit calcul chez toi; mais une fois que tu as conçu une idée dans sa pureté, il faut l'exécuter, avec un entier dévouement; je désire que tu sois guidé par l'idée du devoir et jamais emporté au delà. Je crois que c'est un faux sentiment dans toi qui te fait éviter les questions politiques, car c'est sur cette route que la Providence t'a placé; quelle autre veux-tu embrasser? Tu te forces à étouffer cette destinée, à dévier de cette route simple et naturelle où Dieu t'a placé; n'est-ce pas là un grand aveuglement? »

Il y a des pages entières pour prouver qu'il ne faut pas rebuter ceux qu'on veut convertir. Les catholiques qui n'ont pas encore accepté la constitution que leur pays s'est donnée trouveront le passage suivant à leur adresse :

« Puisque vous prévoyez que cela vous dépopularisera vis-à-vis de la masse politique de la France, vous commettez véritablement et sciemment une faute et un péché; le défenseur de la religion ne doit pas se mettre dans la position de se discréditer, mais ses travaux doivent aboutir à le populariser. Réfléchissez si, en travaillant pour le plus cher objet de votre vie, qui est, comme vous m'avez dit, l'Église catholique, vous devez vous mettre dans une position qui gâte? Est-ce servir le catholicisme? N'est-ce pas lui donner par son zélé défenseur le coup de grâce? »

Le général ne donne pas une réponse décisive aux questions de son ami, mais après avoir rappelé les principes généraux, il lui dit de consulter les amis de Paris. Montalembert exécute la promesse faite au général et se retire dans l'abbaye des Bénédictins de Solesmes, où il passe dix semaines. Il écrit que, par suite de continuelles conversations avec Dom Guéranger, il va devenir d'une force étonnante en théologie, mais le général continue à le diriger. Il pleure de joie, apprenant ses triomphes oratoires.

Par ces citations déjà bien longues nous avons suffisamment mis en lumière le caractère tout spécial de cette amitié de Montalembert. Il est incontestable que Skrzynecki exerça sur lui une grande influence et contribua dans une large mesure à lui faire embrasser définitivement la carrière politique pour le plus grand bien de la religion.

Nous revenons au voyage de Montalembert, dont le court séjour à Prague avait été une des étapes les plus intéressantes. En quittant Skrzynecki vers la fin d'octobre 1833, le jeune comte parcourut la Prusse, visita Berlin, et tout spécialement sa fameuse Galerie qui l'émerveilla, puis se résolut à entreprendre une excursion dans la Westphalie. Munster, Francfort, Paderborn lui offrirent divers genres d'attraction; mais c'est à Marbourg que la Providence l'attendait.

Lui-même a raconté avec beaucoup de charme aux premières pages de son admirable *Vie de sainte Élisabeth* les circonstances de ce voyage à Marbourg et des nombreuses excursions qui le suivirent.

« Le 19 novembre 1833, un voyageur arriva à Marbourg, ville de la Hesse électorale, située sur les bords charmants de la Lahn : il s'y arrêta pour étudier l'église gothique qu'elle renferme, célèbre à la fois par sa pure et parfaite beauté, et parce qu'elle fut la première de l'Allemagne où l'ogive triompha du plein cintre dans la grande rénovation de l'art au treizième siècle. Cette basilique porte le nom de sainte Élisabeth, et il se trouva que ce jour-là était le jour même de sa fête. Dans l'église, aujourd'hui luthérienne, comme toute cette contrée, on ne voyait aucune marque de solennité ; seulement, en l'honneur de

ce jour, et contre l'habitude protestante, elle était ouverte, et de petits enfants y jouaient en sautant sur des tombes. L'étranger parcourut ses vastes nefs désertes et dévastées, mais encore jeunes d'élégance et de légèreté. Il vit adossée à un pilier la statue d'une jeune femme en habits de veuve, au visage doux et résigné, tenant d'une main le modèle d'une église, et de l'autre faisant aumône à un malheureux estropié. Plus loin, sur des autels nus, et dont nulle main sacerdotale ne vient jamais essuyer la poussière, il examina curieusement d'anciennes peintures sur bois à demi effacées, des sculptures en relief mutilées, mais, les unes comme les autres, profondément empreintes du charme naïf et tendre de l'art chrétien. Il y distingua une jeune femme effrayée, qui faisait voir à un guerrier couronné son manteau rempli de roses ; plus loin, ce même guerrier, découvrant avec violence son lit, où la Sainte avait déposé un lépreux, elle y trouvait le Christ couché sur la croix ; plus loin encore tous deux s'arrachaient avec une grande douleur des bras l'un de l'autre ; puis on voyait la jeune femme, plus belle que dans tous les autres sujets, étendue sur son lit de mort, au milieu de prêtres et de religieuses qui pleuraient : en dernier lieu, des évêques déterraient un cercueil, sur lequel un empereur déposait sa couronne. On dit au voyageur que c'étaient là des traits de la vie de sainte Élisabeth, souveraine de ce pays, morte, il y avait six siècles à pareil jour, dans cette même ville de Marbourg, et enterrée dans cette même église. Au fond d'une obscure sacristie, on lui montra la châsse d'argent couverte de sculptures qui avait renfermé les reliques de la Bienheureuse jusqu'au moment où l'un de ses descendants, devenu protestant, les en avait arrachées et jetées au vent. Sous le baldaquin en pierre qui couvrait autrefois cette châsse, il vit que chaque marche était profondément creusée ; et on lui dit que c'était là la trace des pèlerins innombrables qui étaient venus s'y agenouiller autrefois, mais qui depuis trois siècles n'y venaient plus. Il sut qu'il y avait bien dans cette ville quelques fidèles et un prêtre catholique, mais ni messe ni souvenir quelconque pour la Sainte dont c'était ce jour-là même l'anniversaire. La foi, qui avait laissé son empreinte profonde sur la froide pierre n'en avait laissé aucune dans les cœurs. L'étranger baisa cette pierre creusée par les générations fidèles, et reprit sa course solitaire ; mais un doux et triste souvenir de cette Sainte délaissée, dont il était venu, pèlerin involontaire, célébrer la fête oubliée, ne le quitta plus. Il entreprit d'étudier sa vie ; il fouilla tour à tour dans ces riches dépôts d'antique science que la docte Allemagne offre en grand nombre. Séduit et charmé chaque jour davantage par ce qu'il apprenait sur elle, cette pensée devint peu à peu l'étoile directrice de sa marche. Après avoir épuisé les livres et les chroniques, et consulté les manuscrits les plus négligés, il voulut, comme l'avait fait le premier

des anciens historiens de la Sainte, interroger les lieux et les traditions populaires. Il alla donc de ville en ville, de château en château, d'église en église, chercher partout les traces de celle qui a été de tout temps nommée dans l'Allemagne catholique *la chère sainte Élisabeth*. Il essaya en vain de visiter son tombeau à Presbourg, dans la lointaine Hongrie ; mais du moins il put séjourner dans ce célèbre château de Wartbourg, où elle vint tout enfant, où elle vécut jeune

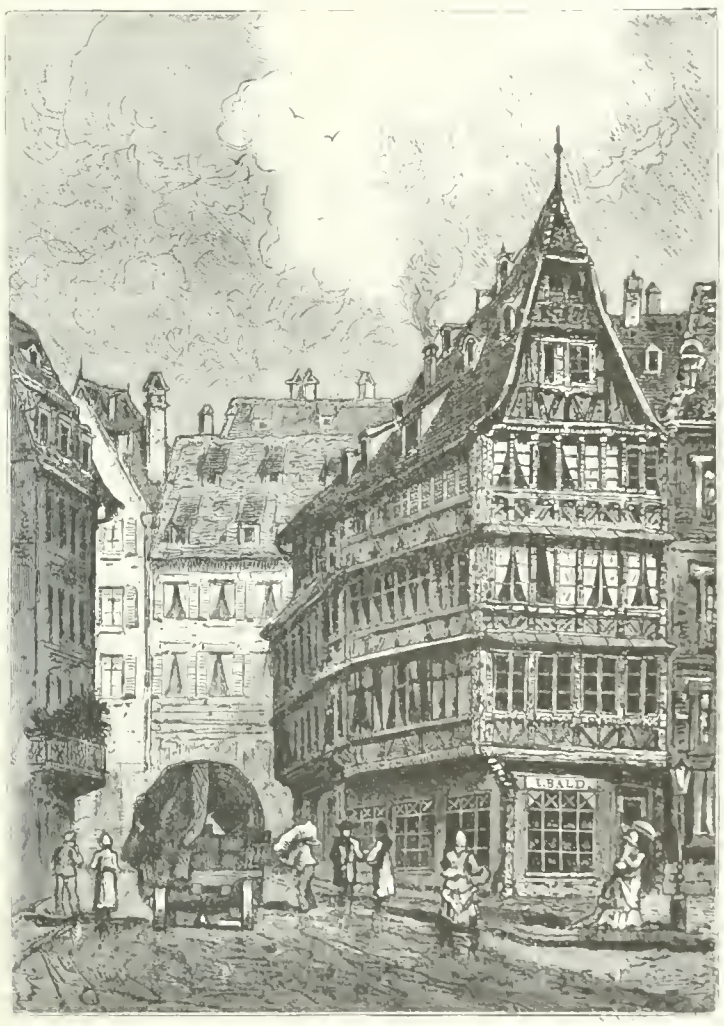

MUNSTER. (P. 133.)

fille, puis mariée avec un époux tendre et pieux comme elle ; il put gravir les rudes sentiers par où elle allait distribuer aux pauvres, ses plus chers amis, d'inépuisables aumônes. Il la suivit à Creuzbourg, où elle fut mère pour la première fois ; au monastère de Reinhartsbrünn, où lui fallut quitter à vingt ans son mari, qui allait mourir pour le tombeau du Christ ; à Bamberg, où elle trouva un asile contre de cruelles persécutions ; sur la sainte montagne d'Andechs.

berceau de sa famille, où elle apporta en offrande sa robe de noces, lorsque, d'épouse tendrement chérie, elle fut devenue veuve errante et exilée. A Erfurt il approcha de ses lèvres le pauvre verre qu'elle a laissé en souvenir d'elle à d'humbles religieuses. Enfin à Marbourg, où elle consacra les derniers jours de sa vie à des œuvres d'une héroïque charité, et où elle mourut à vingt-quatre ans, il revint prier sur sa tombe profanée et recueillir péniblement quelques souvenirs de la bouche d'un peuple qui a renié, avec la foi de ses pères, le culte de sa bienfaitrice. »

Montalembert commença ce beau travail tout en voyageant, et ces nouveaux voyages lui semblèrent bien plus agréables que les précédents : un charme secret les embellissait et le souvenir de sainte Élisabeth le suivait partout en le pénétrant d'une douce joie. Au mois d'août 1834, il fit à pied, dans le Tyrol, une excursion marquée par deux épisodes qui méritent une mention spéciale. A Mittelwald, il eut l'heureuse fortune d'assister à un mystère du moyen âge, à une représentation en plein air de la Passion de Jésus-Christ par des paysans bavarois. « A neuf heures, écrit-il, j'arrive à Mittelwald. Le spectacle est déjà commencé. J'entre dans l'amphithéâtre découvert, au pied d'admirables rochers. Les voix simples et pures du chœur, composé des enfants du village, annonçaient l'entrée du Sauveur à Jérusalem. Je n'entreprendrai point de décrire ce spectacle unique, inappréciable. Moi qui au bout d'une heure me sens fatigué et ennuyé dans le plus beau théâtre de la ville, je suis resté ici (moins une heure pour dîner) à la même place depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans ressentir un seul instant la moindre diminution d'attention ou d'intérêt. Je n'aurais jamais su imaginer rien de pareil. Ici même cela n'a lieu que tous les sept ans. J'aurais voulu un Christ plus digne de son rôle. Du reste, tout était excellent. Je me perds à chercher comment ces pauvres gens, qui ne font cela que tous les sept ans, peuvent saisir si complètement l'esprit de leurs rôles, comment leur mémoire, leur tenue peuvent être si parfaites. Pas l'ombre d'embarras ni d'affectation. Judas, saint Pierre, les grands-prêtres et les docteurs de la loi jouent comme les acteurs les plus consommés. Barabbas, le peuple avec ses imprécations, les bourreaux avec leur fureur diabolique, sont d'une vérité effrayante. Les pantomimes qui représentent les types de la Passion dans l'ancien Testament, accompagnés du chœur, qui en explique, en chantant, le sujet et l'application, sont d'un excellent effet. C'est le drame antique dans toute sa pureté. Pour la première fois de ma vie je comprends ce que peut et ce que doit être le véritable drame, sa portée, sa force. Ce qui m'émeut le plus, c'est la Madeleine, et surtout la sainte Vierge, dans sa robe rouge, son manteau bleu, avec un air si pur, si résigné, si aimant ! A ses adieux avec son Fils, je sens mes

larmes couler avec abondance. Je vois finir avec le plus grand regret cette scène vraiment biblique. »

L'autre épisode n'est pas moins curieux. Laissons encore parler Montalembert (1).

« A Caltern (Tyrol) je vais trouver le vicaire Heinz, à qui j'étais recommandé: je le prie de me conduire auprès de la jeune fille extatique dont j'avais tant entendu parler. Après quelques difficultés, il condescend à mon désir. Nous entrons dans une maison d'assez peu d'apparence. Là, dans une chambre assez vaste et propre, sur un lit placé au milieu, je vois une jeune fille agenouillée, les mains jointes sur la poitrine, les yeux fixés vers le ciel, les cheveux tombant jusqu'à la ceinture, toute vêtue de blanc, immobile, silencieuse, insensible à tout ce qui se passe autour d'elle, n'ayant de vie que dans ses yeux noirs et dans les veines et les nerfs de son front, où se peignent avec rapidité et violence les émotions de joie ou de douleur que lui apportent ses contemplations... Elle reste dans cet état nuit et jour, sans dormir, sans manger (sauf quelque fruit de temps à autre et un peu d'eau), sans se coucher même, sinon quand son confesseur le lui ordonne pour qu'elle ne se fatigue pas trop. Il était là pendant ma visite, et il la fit recoucher une fois, en lui disant à voix basse quelques paroles auxquelles elle obéit sur-le-champ. Mais, après être restée couchée quelques minutes, pendant lesquelles elle conserva toujours les mains jointes et les yeux fixés vers le ciel, elle s'élança tout à coup et reprit sa position première. Pendant la dernière partie de ma visite, elle parut surtout affligée de ce qu'elle voyait. Toutefois, de temps à autre, un léger sourire s'approchait de ses lèvres. J'aurais donné tout au monde pour pouvoir l'interroger sur Lamennais et sur moi-même, nullement par curiosité ni pour l'éprouver, mais uniquement pour m'éclairer. Mais il paraît que l'évêque et le gouvernement autrichien ont défendu toute communication entre elle et qui que ce soit, sauf son confesseur, qui doit écrire tout ce qu'elle lui raconte de ses visions. Il y a deux ans qu'elle est dans cet état, et dans le commencement on reportait partout ce qu'elle disait. Cela fit tant d'effet dans le pays, que plus de vingt mille fidèles vinrent la voir dans le courant de l'année dernière (1833). Maintenant le gouvernement y a mis bon ordre, ayant strictement défendu de la laisser voir aux étrangers. Ce n'est qu'en violation de cet ordre que j'ai pu pénétrer auprès d'elle. Je suis donc obligé de la quitter, après l'avoir contemplée une demi-heure environ. Sa vue produit sur moi le plus profond effet. Elle me rappelle ce que j'ai lu de Brentano sur la sœur Emmerich. Je n'ai jamais senti plus vivement la présence de Dieu. Elle s'appelle

1. Ces deux récits sont empruntés au *Correspondant*, articles de Foisset sur Montalembert.

Marie de Mœrl. Sa famille est noble et pauvre. Elle n'a que vingt-deux ans, bien qu'elle paraisse en avoir davantage. Pourtant elle ne semble pas du tout affaiblie ou amaigrie par son jeûne perpétuel ; elle est seulement très pâle, ce qui lui donne une beauté de plus. N'est-il pas admirable que Dieu ait réservé à un siècle d'incrédulité monstrueuse des faits de cet ordre ? »

Revenu à Paris vers la fin de janvier 1835, Montalembert y retrouva tous ses bons amis, qui furent charmés de son projet de publication. Ce fut pour lui une immense joie d'assister aux conférences de Lacordaire à Notre-Dame et d'être témoin de ses prodigieux succès. Il revit avec bonheur Ozanam, l'abbé Gerbet, Rio surtout, à qui il soumettait les divers chapitres de sa *Sainte Élisabeth*, au fur et à mesure qu'ils étaient composés. C'est à ce dernier qu'il adressa, un peu après, cette lettre si curieuse, si suggestive et si édifiante, écrite du fond d'une cellule de l'abbaye de Solesmes où l'avait appelé Dom Guéranger, un de ses admirateurs les plus ardents et de ses amis les plus dévoués.

« Voici le cinquième jour que je suis dans cette solitude, et vraiment je m'en trouve à merveille... Je me lève à quatre heures (aie honte de ta paresse en lisant ceci) et vais aussitôt au chœur assister au chant de matines et de laudes qui dure depuis quatre heures et demie jusqu'à six heures ; — puis je rentre chez moi et déjeune. — A sept heures prime pendant une demi-heure ; je n'y vais que rarement ; puis lecture ou travail jusqu'à neuf heures ; alors tierce, la grand'messe et sexte jusqu'à dix heures ; — deux heures de travail jusqu'au dîner, à midi. — Ce dîner est plus que frugal. On fait maigre quatre fois la semaine, et on n'a jamais que juste ce qu'il faut pour calmer la faim. Il n'y a ni nappes, ni argenterie ; on mange avec des couverts de fer. Après dîner on va au chœur chanter le *Miserere* pour demander pardon à Dieu d'avoir tant mangé ; puis on a une heure de récréation en commun, avec les moines, dans le cloître ou dans le jardin. De deux à quatre, travail, lecture des journaux ou promenade, si je voulais. A quatre heures, vêpres pendant une demi-heure, puis travail jusqu'au souper qui a lieu à sept heures. Après le souper, une heure de récréation qui se passe en causeries autour du feu avec les religieux ; à huit heures et demie, complies, prière et méditation au chœur jusqu'à neuf heures un quart ; alors chacun rentre chez soi jusqu'aux matines du lendemain. Tous les jours se ressemblent. Je n'aurais jamais cru m'habituer ainsi ; mais cela me réussit parfaitement et je compte rester ici le plus longtemps possible, jusqu'à Noël, si je ne vais pas en Angleterre. Le pays est assez joli, mais je ne suis encore sorti qu'une seule fois du couvent, en partie à cause du mauvais temps. Je n'ai aucune relation de cœur à espérer ici ; mais l'abbé Guéranger,

le prieur, est un homme très instruit et dont la conversation apprend une foule de choses. Je vais devenir d'une force étonnante en théologie, liturgie, antiquités ecclésiastiques, etc... (1).

Montalembert rentra à Paris vers la fin de la même année. Ses travaux historiques ne lui firent jamais oublier l'homme qu'il avait longtemps chéri comme son père et son maître, l'infortuné Lamennais. Le grand écrivain, depuis qu'il s'était obstiné dans ses erreurs, avait passé par les plus dures épreuves : la main de Dieu s'appesantissait visiblement sur lui. « J'avais résolu, écrit-il à un ami, de

DOM GUÉRANGER (P. 138.)

passer encore au moins l'hiver à la Chênaie ; mais les persécutions, qui me suivent partout, ne me l'ont pas permis, et me voici déjà pris d'un fort catarrhe et épuisé de la vie fatigante à laquelle on ne peut se dérober ici, sans entrevoir nulle part un peu de repos pour mes vieux jours, ayant besoin de mon travail et ne sachant comment travailler, à cause de la difficulté de recueillir et de ménager, pour cela, le peu de forces qui me restent. Plus que jamais, en vérité, je trouve le voyage long ! »

1. Lettre du 12 octobre 1835, citée par Lecanuet, I, 459.

« J'ai besoin de mon travail. » Cette parole paraîtra peut-être exagérée. Un procès dans lequel Lamennais se trouvait engagé depuis plusieurs années à propos de malheureuses spéculations de librairie, et où l'intendant général de la liste civile de Charles X, M. de la Bouillerie, figurait comme créancier (très probablement parce que le roi lui avait jadis ordonné de dégager Lamennais, obéré bien au delà de ses moyens par la faillite du libraire qu'il avait cautionné), ce procès, disons-nous, exigeait de lui la cession absolue de tout ce qu'il possédait. Il s'y résigna et tomba dans un tel dénûment qu'il se voyait obligé, dans sa correspondance, de prier ses amis intimes d'affranchir leurs lettres en lui écrivant.

« Je n'ai plus rien que des dettes, déclare-t-il. Solon disait : Je vieillis en apprenant toujours ; et moi je dis : Je vieillis en m'appauvrissant toujours. Quand on jettera dans la terre ma vieille carcasse, ce qui ne tardera guère, elle y tombera nue, à moins que quelqu'un ne me fasse l'aumône d'un linceul. »

A cette première cause d'aigreur était venue s'en adjoindre une autre d'une nature différente, mais qui prenait l'âme par un côté plus sensible encore. Lamennais avait de nombreux amis, des amis disposés à aller, sur un signe de sa volonté, aux extrémités du monde, des amis qui poussaient la tendresse jusqu'au fanatisme. Lui-même, nous l'avons vu, avait un cœur des plus affectueux, et son amitié, prenant le caractère de sa nature, était « passionnée comme l'amour le plus violent ».

Mais en donnant son cœur tout entier à ses amis, il prétendait en retour dominer leur intelligence. « Malheur à celui qui cherchait à soustraire son esprit à la puissance de ses idées ! » disait un de ses anciens disciples, Charles Sainte-Foy.

On comprend ce qui dut se passer dans l'âme de cet homme, vénéré comme un demi-dieu, lorsqu'il vit tous ses amis, renonçant aux idées qu'ils tenaient de lui, s'incliner humblement devant la décision pontificale, le devancer même dans la soumission. Cette obéissance empressée, qui n'attendait pas le signal du maître, ces déclarations nettes et précises qui allaient au-devant de tous les subterfuges, l'exaspéraient.

Il eût été bien aise qu'il y eût chez eux hésitation, sans doute pour se donner le mérite de les affermir ; et parce qu'ils n'hésitaient pas, lui-même se perdait dans d'indignes subtilités, et leur savait mauvais gré de le devancer.

Une séparation lui fut plus douloureuse que les autres, celle de Lacordaire. « Je vous quitte, lui écrivait le jeune prêtre, quelques heures avant son départ, je vous quitte ayant la conviction que ma vie vous serait désormais inutile, à cause de la différence de nos pensées sur l'Église et sur la société, différence

qui ne fait que s'accroître tous les jours, malgré mes sincères efforts pour suivre le développement de vos opinions... Sans renoncer à nos idées libérales, je comprends et je crois que l'Église a eu de très sages raisons, dans la profonde corruption des partis, pour n'aller pas aussi vite que nous l'aurions voulu... Jamais vous ne saurez combien j'ai souffert depuis un an par la seule crainte de vous causer de la peine. Je n'ai regardé que vous dans toutes mes hésitations, mes perplexités, mes retours ; et, quelque dure que puisse être un jour mon existence, aucun chagrin de cœur n'égalera jamais ceux que j'ai ressentis dans cette occasion. Je ne sais pas encore ce que je deviendrai, si je passerai aux États-Unis ou si je resterai en France, et dans quelle position. Quelque part que je sois, vous aurez des preuves du respect et de l'attachement que je vous conserverai toujours, et dont je vous prie d'agréer cette expression, qui part d'un cœur déchiré. »

Quand Lamennais lut cette lettre, il soupira douloureusement. Mais d'autres soucis tourmentaient le malheureux écrivain.

L'abbé de Lamennais se croyait en butte à un système habilement combiné de persécutions ; il était convaincu qu'un pacte secret était intervenu entre certains prélats, défenseurs plus zélés des doctrines gallicanes, et les membres d'une congrégation influente, qu'il avait autrefois exaltée. Derrière toutes les manifestations de l'autorité épiscopale, son esprit soupçonneux découvrait ses ennemis invisibles. Rome elle-même, à l'entendre, s'était laissé dominer par cette influence occulte ! Sous le poids de ces préoccupations, l'obéissance lui devenait plus difficile, et il faut bien dire que ceux qui l'entouraient alors, ne le détournaient pas toujours de ces pensées funestes.

Quelques actes épiscopaux semblèrent aussi justifier ses craintes et ses colères. Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse, prélat connu par son attachement aux doctrines gallicanes, crut devoir censurer cinquante-six propositions extraites des ouvrages de l'abbé de Lamennais, de son disciple l'abbé Gerbet, de l'abbé Rohrbacher, et de l'*Avenir*. Cette censure fut soumise au jugement de Rome, qui ne la ratifia pas. Cependant Grégoire XVI était au courant des récentes récriminations de Lamennais contre la Cour romaine, et, dans son bref à l'archevêque de Toulouse, il déclara que « les bruits répandus dans le public étaient pour lui un véritable sujet de douleur ».

Lamennais se montra très irrité de cet incident : « Les hommes qui m'ont persécuté, dit-il, continuent tant qu'ils peuvent de me desservir auprès du Pape; je ne sais quelles calomnies nouvelles ils ont inventées ; le fait est que, dans un bref adressé à l'archevêque de Toulouse, je suis encore maltraité à raison de ce *qu'on répand dans le public.* »

L'amertume inondait de plus en plus son âme ulcérée. C'est alors qu'il prit la résolution de quitter l'arène où il avait si vaillamment combattu, et de refuser ses services à l'Église, qui ne paraissait pas les apprécier à son gré. Toutefois, il était loin de songer encore à passer dans le camp ennemi.

Il voulut d'abord se défendre au tribunal du Saint-Père. Après avoir discuté les termes du bref adressé à l'archevêque de Toulouse : « Puisqu'on a rendu, dit-il, de nouvelles explications nécessaires, je me sens obligé de déposer derechef, aux pieds de Votre Sainteté, l'expression de mes sentiments qu'on a calomniés près d'Elle, et, en conséquence, je déclare : premièrement que, par toutes sortes de motifs, mais spécialement parce qu'il n'appartient qu'au Chef de l'Église de juger ce qui peut lui être bon et utile, j'ai pris la résolution de rester à l'avenir, dans mes écrits et dans mes actes, totalement étranger aux affaires qui la touchent ; secondement que personne, grâce à Dieu, n'est plus soumis que moi, dans le fond du cœur et sans aucune réserve, à toutes les décisions émanées ou à émaner du Saint-Siège apostolique sur la doctrine de la foi et des mœurs, ainsi qu'aux lois de discipline portées par son autorité souveraine. »

Avec les apparences de la soumission et du respect, c'était une désertion. Rien n'est plus anti-catholique que la phrase où Lamennais déclarait vouloir rester étranger à toutes les affaires qui touchent l'Église. Si un catholique avait le droit d'entendre ainsi son devoir, l'Église serait bien à plaindre. Jamais ses enfants, sous aucun prétexte, ne doivent être étrangers à ce qui la touche. Ils doivent y prendre part selon leur position et leurs forces, comme Lamennais l'avait fait jusque-là ; mais ils doivent y prendre part en se soumettant à la direction du Saint-Siège, et non pas en voulant la conduire eux-mêmes. Aucun talent, aucun service ne compense le mal que fait à l'Église une action exercée en dehors de son sein.

La réponse à cette lettre parvint à Lamennais sous forme d'un bref adressé à l'évêque de Rennes, son supérieur ecclésiastique, chargé de le lui communiquer.

Le Pape se plaignait amèrement de la missive qu'il venait de recevoir, et qui lui montrait clairement, disait-il, que l'abbé de Lamennais conservait les principes qu'il avait soutenus auparavant, et dont on lui avait demandé la rétractation. Puis, poursuivant l'exposé de ses griefs, il blâmait plus vivement encore la publication du *Livre des Pèlerins polonais*, de Mickievicz, traduit en français par M. de Montalembert, et accompagné d'un *Hymne à la Pologne* par Lamennais. Le bref qualifiait avec sévérité les réserves qu'on croyait remarquer dans la lettre précédente, et terminait en déclarant qu'il n'y avait pour lui qu'une

MUNICH. (P. 83).

seule voie de réconciliation et de paix : c'était de s'engager a suivre uniquement et absolument la doctrine exposée dans l'Encyclique du 15 août 1832, relative à l'*Avenir*, et à ne rien écrire ou approuver qui n'y fût conforme.

En lisant ce nouveau bref pontifical, Lamennais reconnut avec évidence que la soumission qu'on lui demandait s'étendait aux questions mixtes, touchant à la fois à l'ordre spirituel et à l'ordre temporel, aussi bien qu'aux questions d'ordre spirituel pur et simple. Un pareil engagement répugnait à ses vues. Il se résolut donc à adresser au Pape une déclaration qui peut être ainsi résumée : soumission d'esprit aux décisions de la foi ; soumission de fait aux lois de discipline ; distinction des deux autorités, spirituelle et temporelle, et, dans celle-ci, indépendance à l'égard de la puissance ecclésiastique. C'était supprimer les questions mixtes, sur lesquelles, précisément, le Pape ne lui permettait pas d'écrire à sa fantaisie.

Cette déclaration ne pouvait satisfaire l'évêque de Rennes. Dans une circulaire à son clergé, il exposa les détails de cette triste négociation, et déclara qu'il considérait l'abbé de Lamennais « comme ayant renoncé de lui-même à tous les pouvoirs qu'il avait reçus de lui ou de ses vicaires généraux, et qu'il se réservait personnellement de les lui rendre, lorsqu'il aurait des preuves satisfaisantes de sa soumission entière et sans réserve à la décision du Souverain Pontife ».

Par le fait, le prêtre rebelle se trouvait interdit. Cette mesure fut le coup de grâce porté à l'École mennaisienne. Privé de tout pouvoir ecclésiastique, l'abbé de Lamennais ne pouvait plus garder auprès de lui ses jeunes disciples, dont il était non seulement le chef et l'ami, mais le guide spirituel et le père. Le lien de conscience qui les unissait à lui étant brisé, ils devaient chercher ailleurs ce dont leur âme avait besoin plus que jamais.

Placé dans cette situation, de plus en plus fausse et pénible, Lamennais accepta de prendre pour intermédiaire près la Cour de Rome l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, son compatriote, qui avait bien voulu oublier ses lettres agressives d'autrefois.

Dans l'espoir de tout pacifier, Mgr de Quélen lui suggéra l'idée d'adresser au Pape un mémoire explicatif de ses derniers actes, se chargeant de le faire parvenir à Rome. Cette lettre, qui maintenait malheureusement la prétention que Lamennais avait émise d'écrire à son gré sur les questions mixtes, ne produisit point à Rome l'effet qu'on en attendait. Le cardinal Pacca écrivit de nouveau à Lamennais que le Saint-Père repoussait ses interprétations, et ne pouvait accepter qu'une adhésion *simple*, *absolue*, *illimitée*, à l'Encyclique.

En recevant cette réponse, Lamennais, qui était depuis quelques semaines à

Paris, alla trouver l'archevêque. « Je lui annonçai, dit-il, que je me décidais à signer la déclaration que l'on me demandait, mais sous l'expresse réserve de mes devoirs envers mon pays et l'humanité, dont aucune puissance au monde ne pouvait exiger le sacrifice ni me dispenser. » Une telle réserve prouvait bien que sa déclaration n'était pas sincère : il se promettait de la violer lorsqu'il ne subirait plus la contrainte morale dont il prétendait alors être victime.

A Rome, on fut dans l'illusion. Grégoire XVI écrivit à Lamennais : « Nous avons béni le Père des lumières, duquel nous vient cette si grande consolation, qui, nous le disons vraiment avec le Psalmiste, a réjoui notre âme en proportion de la multitude de nos douleurs. » Il terminait en disant : « Continuez donc, cher fils, à procurer à l'Église de pareils sujets de joie dans les routes de la vertu, de la docilité et de la foi, et employez les dons du talent et du savoir que vous possédez si éminemment, pour que les autres pensent et parlent unanimement suivant la doctrine tracée dans notre Encyclique. »

A Paris même, l'archevêque le comblait des plus aimables prévenances. Un jour Lamennais se trouvait dans son appartement. Ozanam se présenta, conduisant une députation de la jeunesse des écoles dans le but d'obtenir du prélat l'institution des Conférences de Notre-Dame. Mgr de Quélen leur présenta l'abbé de Lamennais, en disant :

— Voilà, Messieurs, l'homme qui vous conviendrait. Si la faiblesse de sa voix lui permettait de se faire entendre, il faudrait ouvrir les grandes portes pour laisser entrer la foule, et la cathédrale ne serait pas assez vaste pour contenir tous ceux qui accourraient autour de la chaire.

— Oh ! moi, Monseigneur, répondit Lamennais, ma carrière est finie.

Les jeunes gens une fois sortis, Mgr de Quélen pressa Lamennais d'écrire au Pape une lettre de remerciement pour le bref si bienveillant qu'il venait de recevoir ; mais il s'y refusa.

Depuis ce moment il devint de plus en plus sombre et chagrin. Un jour, il appela Sainte-Beuve et lui remit un manuscrit en le priant de le publier. C'était cette œuvre infâme qui porte le nom mensonger de *Paroles d'un croyant.*

Comment Lamennais en était-il arrivé à écrire de telles pages, signe évident d'une rupture avec Rome ? Au fond, malgré les déclarations publiques dont nous avons parlé, il n'avait guère changé de sentiments. Les réserves qu'il avait faites ou tenté de faire touchant les écrits qu'il pourrait publier sur des matières non religieuses, avaient dans sa pensée un but parfaitement défini.

Pendant l'année qu'il venait de passer dans la solitude de la Chênaie après son retour de Rome, les événements politiques s'étaient précipités en Europe,

et la cause démocratique, que Lamennais voulait défendre contre le Pape lui-même, semblait partout la cause vaincue. C'était le moment où la Russie, avec l'assistance passive de la Prusse et de l'Autriche, étouffait violemment les derniers efforts de la nationalité polonaise ; où le gouvernement sorti de la révolution de Juillet entrait dans une réaction très vive contre le principe qui l'avait créé ; où les récits des captifs du Spielberg dévoilaient le système de tortures employé dans les prisons politiques de l'Autriche.

En apprenant tout cela dans sa retraite, Lamennais crut d'une part à une connivence générale des souverains contre le peuple, et sentit encore une fois bouillonner en son âme cette ardente indignation qui donnait tant de puissance à son génie. Il pensa, dit-il, « qu'écrire ce qu'il ressentait lui serait une sorte de soulagement ». Il n'avait point d'abord eu l'intention de donner de la publicité à ce cri de colère ; mais la conclusion de ses débats avec la Cour romaine le fit changer de résolution.

Sainte-Beuve devait surveiller l'impression du manuscrit. « Au moment de mettre sous presse, raconte-t-il, un passage du chapitre XXXIII, où est décrite une vision, me parut passer toute mesure à l'égard du Pape en particulier et du catholicisme. Il n'entrait pas dans mon esprit que M. de Lamennais, prêtre, et, à cette date, n'ayant nullement rompu avec Rome, pût se permettre une telle hardiesse. J'usai de la faculté qui m'avait été laissée de modifier le texte ; je pris sur moi de rayer deux lignes et de mettre des points. Sauf cette page, le livre parut sans changement. »

Dès qu'il se répandit dans le public, le gouvernement français s'émut des attaques dirigées contre les bases de l'ordre social, et plus encore probablement des insinuations qui allaient très clairement à l'adresse du souverain. Un des amis de Lamennais, M. de Vitrolles, lui écrivait le 11 mai : « Le Conseil des ministres a été réuni, et on a discuté pendant deux heures la poursuite de l'auteur et de l'ouvrage. Guizot était pour la mise en jugement. M. de Rigues était contre, non qu'il ne trouve l'œuvre exécrable, mais parce qu'il en craint le scandale et l'inutilité »

A Rome, on éprouva une stupeur douloureuse. Grégoire XVI fut profondément affligé, à la suite de la déclaration à lui adressée, le 11 décembre, par Lamennais ; son âme, longtemps anxieuse, s'était ouverte à la joie, et voilà que le scandale dont il avait voulu préserver l'Église, se produisait sous une forme encore plus dangereuse. Il se décida à parler : « Dissimuler par notre silence un coup si funeste porté à la saine doctrine, nous est défendu, disait il, par Celui qui nous a placés comme des sentinelles en Israël. »

En conséquence, dès le 15 juillet 1834, il adressait à tous les évêques l'En-

cyclique *Singulari nos*, où, après avoir exhalé son amère douleur, il formulait la condamnation suivante :

« C'est pourquoi, après avoir entendu quelques-uns de nos vénérables frères les cardinaux de la Sainte Église romaine, et de toute la plénitude de notre puissance apostolique, nous réprouvons, condamnons et voulons qu'à perpétuité on tienne pour condamné et réprouvé, le livre dont nous venons de parler, qui a pour titre : *Paroles d'un croyant*, où, par un abus impie de la parole de Dieu, les peuples sont criminellement poussés à rompre les liens de tout ordre public, à renverser l'une et l'autre autorité, à exciter, à nourrir, étendre et fortifier les séditions dans les empires, les troubles et les rébellions : livre renfermant, par conséquent, des propositions respectivement fausses, calomnieuses, téméraires, conduisant à l'anarchie, contraires à la parole de Dieu, impies, scandaleuses, erronées, déjà condamnées par l'Église, spécialement dans les actes contre les Vaudois, les Wiclefites, les Hussites et autres hérétiques de cette espèce. »

De plus, jugeant sans doute que le temps des ménagements était passé, le Pape profita de l'occasion pour réprouver comme « fallacieux » le système de philosophie bruyamment soutenu par Lamennais et ses disciples.

L'orgueilleux écrivain refusa de se soumettre et consomma son apostasie.

Pendant que toutes ces phases de la défection du grand publiciste se déroulaient, que faisait Montalembert ? Il ne cessait d'agir auprès du malheureux révolté, il lui adressait les lettres les plus tendres, il le conjurait d'ouvrir les yeux, de reconnaître ses torts, de désavouer sincèrement ses erreurs. Sa correspondance et son journal révèlent les angoisses auxquelles il était en proie et l'ardente affection dont il ne cessait d'envelopper celui qu'il aurait voulu jusqu'à sa mort appeler son ami et son père.

« Je me rappelle à chaque instant, lui écrivait-il du fond de l'Allemagne, nos journées de la Chênaie. Cette chère solitude est sans cesse présente à mon cœur. Bien des fois par jour, je me transporte par la pensée auprès de vous : je vous vois à votre bureau, parcourant vos bois, errant dans les chemins creux ou le long du lac charmant. Je voudrais être auprès de vous, je voudrais surtout que nos consciences et nos intelligences fussent plus rapprochées, aussi rapprochées que nos cœurs. Peut-être en sera-t-il un jour ainsi... ; mais je pense moins que jamais à retourner en France... De quelle manière voulez-vous que je m'associe au présent ou à l'avenir ? N'ai-je pas cherché à agir, à exercer une influence pour le bien ? A quoi ai-je réussi, qu'à attirer sur ma jeunesse l'improbation la plus grave et la plus solennelle ?... »

— « Ce serait une amère folie que de lutter contre un état de choses aussi accablant. La crainte du scandale en premier lieu et ensuite votre intérêt bien

entendu doivent vous déterminer à plier sous l'orage et à attendre de meilleurs jours avec humilité et résignation. Surtout, mon bien-aimé père, ajoute avec raison Montalembert, diminuez votre correspondance, puisqu'on en fait un si mauvais usage... Ce sera, j'en suis convaincu, une grande arme de moins contre vous... »

— « Oh ! que ne donnerais-je pas pour vous faire partager la confiance où je suis que tout ce qui nous arrive aujourd'hui est pour le mieux, que nous amassons des trésors de bénédiction, non seulement dans l'autre monde, mais encore dans celui-ci, et pour le progrès ultérieur de nos œuvres et de nos doctrines ; que pour vous surtout, aux yeux de Dieu comme à ceux des générations futures, il n'y aura pas dans toute votre vie si glorieuse, si pure et si pleine, des années plus belles et plus remplies que ces années de silence et d'inaction que vous croyez perdues pour votre gloire et pour l'humanité !... Résignons-nous, courbons-nous sous le vent qui a si cruellement dissipé tous nos rêves, mais ne perdons pas courage. Les semences que nous avons jetées dans le monde ne seront pas perdues... »

— « Agir en dehors de l'Église, en dehors du clergé et des catholiques, mais c'est impossible, mon bien-aimé père... Tout ce que j'entends, tout ce que je vois, tout ce que j'observe me confirme chaque jour dans mon opinion. Une alliance avec le parti libéral actuel est impraticable. Où seraient nos partisans ? Nous n'en trouverions pas trois en France, pas un seul en Allemagne. Si j'exprime autour de moi cette idée, on l'accueille avec autant de répugnance que de surprise... Comment pourrions-nous jouer un rôle de ce genre, sans nous trouver en présence de la hiérarchie, sans être obligé de la combattre ? N'est-ce pas là pour des catholiques une position intenable ? Du reste, je ne saurais admettre avec vous que la hiérarchie soit corrompue, matérialisée, que sa tendance soit radicalement mauvaise, car toutes mes idées sur l'Église seraient bouleversées... De deux choses l'une : les idées que nous avons propagées et défendues sont bonnes ou mauvaises, vraies ou fausses, divines ou terrestres. Si elles sont terrestres et fausses, nous devons bénir Dieu de ce qu'il nous empêche de les défendre plus longtemps ; si elles sont vraies et divines, quelle plus éclatante bénédiction de Dieu peuvent-elles recevoir que cette épreuve passagère ? Quelle meilleure occasion avons-nous d'en assurer le triomphe que la pratique de l'humilité et de la résignation chrétienne ?... Adieu, priez pour moi comme je prie pour vous ; portez toujours dans votre cœur le plus tendre et le plus dévoué de vos fils en Jésus-Christ. »

— « Lorsque j'ai reçu cette fatale lettre (1), j'ai cherché sur-le-champ une con-

1. Le bref du Pape, condamnant la *Préface* des *Pèlerins polonais* composée par Montalembert et l'*Hymne aux Polonais* composé par Lamennais.

solation dans votre *Imitation*. La Providence a voulu que j'ouvrisse justement le livre au chapitre intitulé : *De l'obéissance et du renoncement à son sens propre*. J'ai lu avec une profonde émotion ce beau chapitre et surtout la réflexion que vous y avez jointe ; j'ai aussitôt pensé à vous et je me suis demandé comment il serait possible que l'auteur de ces lignes pût jamais donner un autre exemple que celui de l'obéissance la plus *humble* et la plus *aveugle*... Mon Dieu ! croyez-m'en, je sens aussi profondément que vous toutes les tortures de l'inaction à laquelle nous allons être condamnés peut-être pour toujours ; je souffre autant que vous de la souffrance des peuples, des âmes nobles et fières, des amis de la justice ;... mais je veux fermer les yeux sur la misère et les ténèbres où nous allons être plongés, sur la contradiction qui s'élève entre notre devoir d'une part et de l'autre notre foi humaine, nos affections, nos sympathies, notre raison ; grâce au Ciel, je me sens la force de tout sacrifier pour conserver la lumière de la foi, de tout endurer pour rester dans la communauté des fidèles, dans cette union avec l'Église qui est le seul refuge des âmes blessées... »

— « Quelques passages de votre dernière lettre (1) m'ont semblé tellement durs, tellement étrangers à ce qui s'est passé entre nous, tellement différents de ce que j'ai toujours cru voir en vous pour moi, que s'ils n'étaient pas tracés de votre main, je n'aurais jamais pu les croire de vous.

» En m'annonçant une démarche de la plus haute importance pour vous et pour moi, vous refusez de m'en dire les motifs. Vous dites plus loin « que vous allez commencer une vie nouvelle, mais que vous ne me direz point vos idées à ce sujet, parce que vous ne voulez associer personne à vos destinées. » Enfin vous terminez par cette phrase qui m'a vraiment consterné: « Nous nous rejoindrons, j'espère, là-haut, mais nous marcherons par deux voies sur la terre. » Je me perds à chercher le sens de ces paroles déplorables pour moi. Qu'avez-vous fait, j'ose le dire, de vos souvenirs ? Comment avez-vous oublié les relations si intimes, si tendres, si paternelles, si filiales à la fois qui nous ont unis, je ne dis pas depuis le commencement de l'*Avenir*, mais depuis sa fin surtout, depuis le voyage d'Italie, depuis votre séjour de Saint-André-del-Valle, depuis que vous m'avez donné ce doux nom de « fils », dont j'ai toujours été si heureux et si fier ?... Qu'ai-je fait, pour mériter un changement si subit et si cruel ? Comment pouvez-vous croire qu'une union si intime dans le passé, dans les années les plus actives et les plus importantes de ma vie, et peut-être de la vôtre, n'aient pas fait naître au moins pour moi un engagement irrévocable dans l'avenir ?

1. Cette lettre avait été écrite en décembre 1833, à la suite de la déclaration trompeuse par laquelle Lamennais voulait mettre fin aux instances de Grégoire XVI relativement à sa soumission. C'était de là que datait en réalité sa rupture avec Rome, dans le for intérieur.

Cette pensée, cette espérance, a toujours occupé le premier rang dans mon âme et je ne puis admettre un instant la possibilité d'y renoncer.

» Vous savez bien que ce n'est pas seulement le génie que j'ai admiré en vous, pas seulement les doctrines identiques à mes convictions que j'ai suivies et défendues, mais votre cœur surtout que j'ai aimé; votre cœur si tendre, si aimant, si bon, si cruellement blessé et percé de coups, qui a daigné s'ouvrir pour moi et auquel j'ai cru, dans la présomption de ma pensée, apporter quelque soulagement par mon affection et mon dévouement invariables... Jamais, je puis le dire en toute sincérité, jamais aucun être humain n'a excité dans mon âme plus de tendresse et de sollicitude que vous ; depuis les derniers événements, votre pensée a toujours été la première dans mon âme, votre nom toujours le premier dans mes prières...

» Vous démentirez donc, je l'espère, ces paroles qui m'ont tant surpris et tant affligé. Vous n'avez qu'à parler, et, aujourd'hui que ma conscience ne m'inquiète plus sur la direction où vous auriez pu être entraîné (1), j'obéirai à votre première parole... Pouvoir m'associer à vous et trouver un devoir sacré à vous soigner et à vous suivre serait pour moi une consolation et une félicité sans pareilles... »

Chacune de ces lettres ne trahit-elle pas l'inaltérable affection de Montalembert pour son ancien maître, la peine amère qu'il éprouve de le voir s'engager dans la voie de la perdition, les efforts qu'il tente, les supplications qu'il adresse pour l'empêcher de tomber dans l'abîme? Mais c'est surtout lorsque Lamennais, poussé par le dépit, la colère et l'orgueil, eut composé les *Paroles d'un croyant*, vengeance que son amour-propre blessé exigeait impérieusement, c'est alors que Montalembert épuisa tous les moyens pour arracher le prévaricateur à la honte et au scandale de l'apostasie.

Lamennais fit connaître cet ouvrage à son jeune ami, quelque temps avant la publication et s'efforça de lui démontrer tous les avantages qu'elle devait avoir. A ces mots, Montalembert recule d'horreur, de stupeur. Et sans attendre un jour de plus, il lui adresse ces pages brûlantes qui auraient désarmé tout autre qu'un ambitieux déjà obstiné dans sa rébellion.

« Mon bien-aimé père, je reçois à l'instant votre lettre du 23 mars dans laquelle vous m'annoncez la prochaine exécution d'un projet que je regarde comme fatal au suprême degré. Ma tendresse si vraie et si sincère pour vous m'impose le devoir de vous parler à ce sujet avec toute la franchise d'un fils, et, j'ose le dire, de votre meilleur ami, car je cherche en vain autour de vous quelqu'un qui puisse vous aimer comme moi.

1. Montalembert croyait à la sincérité de sa soumission au Pape.

» Je vous conjure donc, s'il en est encore temps, de renoncer à la funeste idée que vous avez conçue; j'ai l'intime conviction que cet écrit produira un scandale immense dans un sens et ne fera point dans l'autre un bien capable de compenser ce scandale. Si votre frère, si *tous* vos amis et admirateurs sans exception ont jugé cette publication inopportune au mois de juillet dernier, que diraient-ils aujourd'hui, après l'ébranlement qui a été donné à tous les esprits sur votre compte par les derniers événements, et dans un moment où le silence, la retraite, l'oubli vous sont comme imposés par les manifestations les plus évidentes de la volonté divine? Vous dites que vous voulez protester pour *sauver votre honneur*, mais je vous jure que vous compromettez votre honneur aux yeux du monde de la manière la plus grave. Au nom du Ciel, comment concilier cette prise d'armes subite avec l'adhésion signée et publiée il y a trois mois à peine? Êtes-vous donc prêt à reconnaître qu'elle était contraire à votre conscience et que vous ne l'avez signée que par amour de la paix? Mais il n'y a personne au monde qui ne vous réponde qu'il valait infiniment mieux ne pas faire cette déclaration pour la renier trois mois après, et qui ne se moque d'un amour de la paix qui accouche de la guerre après un si court intervalle. J'aurais mille fois préféré, et je parle ici, non pas en chrétien, mais en homme du monde, que vous eussiez refusé tout net de céder au pape que de venir rétracter votre concession de la sorte. Il n'y a pas un libéral qui n'en rie sous cape. Tout le monde vous accusera soit de mauvaise foi, soit d'une incroyable légèreté. Personne n'appréciera les motifs de votre action.

» Et une publication anonyme encore! c'est-à-dire qui n'en aura que les inconvénients, car on saura bientôt que c'est vous, et on ne trouvera dans cet anonyme qu'une source des plus déplorables suppositions.

» Quant au bien que cela peut faire, je vous demande en conscience si vous croyez par ce livre opposer le moindre obstacle au mal qui se fait ou se fera? Vous n'aurez fait que vous perdre vous-même et avec vous les espérances de tous ceux qui comptent sur vous pour leur avenir. Comment ne pas comprendre le caractère essentiellement transitoire de l'époque actuelle? Comment ne pas pouvoir attendre, attendre un peu de temps, quelques mois, fût-ce même quelques années, jusqu'à ce que de nouveaux événements viennent au moins justifier aux yeux du monde ce brusque et inconcevable passage d'une soumission absolue à la plus éclatante révolte? Et quand je songe au terrible scandale qui en résultera parmi les catholiques, je demeure vraiment attéré. Comment pouvez-vous être aussi impitoyable envers moi, envers tous ceux qui vous sont restés fidèles dans votre adversité et votre abandon? Quel triomphe pour vos ennemis! Quelle éclatante justification de toutes leurs calomnies, de toutes leurs pensées!

» Pardonnez-moi l'excessive franchise de mes paroles; mais, je suis tellement pénétré de douleur que je ne saurais mesurer mes expressions. Au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré, au nom des croyances qui vous restent encore, au nom enfin de ma tendre affection pour vous et de la vôtre pour moi, ne cédez pas à cette tentation terrible. Songez devant Dieu qu'à cinquante ans vous allez tout à coup répudier la gloire, la foi, les habitudes de votre vie passée. Est-ce donc trop de deux ou trois ans de méditations, de silence, avant de prendre un tel parti? Je n'ose prévoir quel sera le jugement de Dieu si vous

Mgr DE QUÉLEN. (P. 145.)

n'agissez pas ainsi; mais le plus simple bon sens suffit pour prévoir quel sera celui du monde. Adieu! Que Dieu vous bénisse et vous éclaire! »

Et comme Lamennais, sourd à toutes les prières et les exhortations de son ami, s'enfonce de plus en plus dans le gouffre que sa révolte a creusé, Montalembert livre un dernier assaut à cet esprit indomptable; il passe une nuit, dit un de ses Biographes, le P. Lecanuet, à écrire cette supplication désespérée, cette lettre admirable de raison, d'éloquence, de tendresse et de foi :

« Dans le présent, tout est perdu, tout est atteint; mais il y a encore à sauver

le passé et l'avenir... Mon Dieu! que ne donnez-vous à ma parole un peu du feu qui dévore mon cœur...! Je le dis dans toute la sincérité de mon âme, je donnerais ce qu'il me reste de vie (présent de bien vil prix assurément, mais le seul que je puisse offrir), pour faire pénétrer dans votre esprit une partie seulement des sentiments qui m'agitent, de l'instinct pur et chrétien qui me guide. Oui, mon bien-aimé père, vous pouvez encore vous sauver, vous et toutes les âmes qui sont attachées à la vôtre et qui suivent vos traces... Bientôt cela ne sera plus possible. Profitez de la dernière partie de l'Encyclique... Dites courageusement que vous vous êtes trompé; dites-le même si vous ne le sentez pas, par amour pour la paix, pour le salut de votre âme; faites ce sacrifice au Dieu qui se laissa accabler d'humiliations et de souffrances pour nous apprendre à nous laisser humilier et persécuter à notre tour...

» Je sais et je sens bien profondément tout ce qu'il y a de pénible, d'impossible même, pour des forces purement humaines, dans le parti que je vous conjure de prendre; mais vous devez avoir des forces plus qu'humaines. Je sais que ce sera briser votre vie, vous anéantir, vous tuer; mais ce n'est pas pour rien que Dieu vous a donné la gloire et le génie... Vous savez qu'il vous récompensera au centuple de tout ce que vous souffrirez pour lui... Ces affreux combats de la conscience, auxquels vous serez livré en vous soumettant, sont le prix des âmes pures et justes... Mettez donc le sceau à la grandeur de votre vie passée, par ce sacrifice, le plus grand qu'un grand homme puisse faire. Croyez-m'en, le ciel et la terre applaudiront également; je dis la terre, car le monde ne pardonne pas l'inconséquence; il ne pardonnera pas qu'un homme de cinquante ans renie son passé, comme vous êtes au moment de le faire... Le monde, je le sais, n'est rien pour vous. Dieu seul! voilà quelle doit être votre devise; elle l'a été jusqu'à présent; il faut qu'elle le soit encore; il faut ne voir que Lui...

» En un mot, il faut choisir. Il y a aujourd'hui comme il y a toujours eu, deux camps dans le monde, et il n'y en a que deux. D'un côté celui des saints, des martyrs, des prêtres du Christ, de ceux qui ont reçu le dépôt de la foi, de la tradition, des sacrements, de tous les dons du Ciel; celui des âmes simples, pures, tendres, pieuses, sœurs de la vôtre et lavées comme la vôtre dans le sang de l'Agneau. De l'autre côté il y a le camp des méchants, des impies, des soi-disant philosophes dont l'orgueil est la seule lumière, des sophistes qui ont tué Dieu dans leur âme et ont essayé de le tuer dans celle de l'humanité, des infâmes qui sous le nom de liberté préparent à l'univers la plus odieuse tyrannie, des hypocrites qui ne veulent être libres que du joug de la vertu et qui spéculent sur la souffrance des peuples, enfin de toute cette écume du genre humain qui

a renié Dieu et qui a été réprouvée par lui. Il n'y en a pas d'autres; tous les milieux ont disparu, et cela grâce à vous en grande partie. Il faut être tout ou rien. Aussi voyez la formidable unanimité des chrétiens sous la bannière de l'Église, quelque faibles et enchaînées que soient les mains qui la portent aujourd'hui... Je vous le dis en vérité, entre l'Église et vous, pas un n'hésitera, et ceux qui vous garderont au fond du cœur un inviolable attachement n'oseront vous le témoigner au dehors, de peur d'être considérés comme des déserteurs...

» Ne vous inquiétez pas du jugement des hommes, pensez seulement à celui de Dieu et des chrétiens. Ne songez pas davantage aux obstacles matériels ; il y aura toujours assez d'argent dans ma bourse pour nous deux. Je mets ma vie entière à votre disposition ; et, en agissant ainsi, je n'ai pas même la consolation de vous faire un sacrifice, puisque cette vie n'est plus rien, qu'elle est brisée, anéantie, que je n'ai aucun lien, aucune affection à laquelle je doive renoncer pour m'unir à vous. M'unir à vous est mon premier devoir, mon premier besoin. Isolons-nous du présent, sortons des orages ; vivons pour Dieu, pour l'avenir et l'un pour l'autre... « Appuyons nos deux pauvres âmes l'une » sur l'autre, afin qu'elles s'aident à s'élever au-dessus de la terre vers Celui en » qui seul elles posséderont la paix. » Ces délicieuses paroles, vous me les écriviez le 11 novembre 1833. Oh! puissent-elles être prophétiques! Je vous les répète aujourd'hui du fond de mon cœur, qui s'élance vers vous avec le plus tendre amour et en versant des larmes de douleur et d'attachement à la fois. Je vous supplie à genoux de m'écouter; je vous le demande au nom de ce qu'il y a de plus sacré dans ce monde et dans l'autre. Ne désespérez pas ceux qui vous aiment en Dieu et pour Dieu ; n'écoutez pas la voix perfide des hommes qui ne voient rien au delà de la gloire et des intérêts de ce monde ; plongez votre regard dans la gloire du Ciel et dans le cœur de vos amis ; vous y lirez le même précepte, la même prière : *Humilité, obéissance, résignation.*

» Encore une fois faites votre sacrifice, subissez votre martyre, immolez-vous vous-même, et puis venez verser votre cœur mortellement blessé dans le mien, qui l'est aussi de toute manière ; ou, dites-moi de venir vous rejoindre, où vous voudrez, quand vous voudrez... Je ne sais que faire de ma vie ; il me serait très doux de vous la consacrer.

» Adieu! écrivez-moi sur-le-champ. J'attends votre réponse comme le criminel attend sa sentence ou sa grâce. »

Montalembert ne put rien obtenir. D'autre part il était vivement presse, sollicité par Lacordaire et par M^me^ Swetchine d'envoyer au Pape sa propre soumission aux deux Encycliques, afin que le monde catholique eût une preuve palpable de ses sentiments intimes et de son absolue renonciation aux erreurs

de Lamennais. Il n'hésita plus, et le 8 décembre 1834, il adressa cet acte au Saint-Siège. Ce fut le sujet d'une grande consolation pour ses amis et pour tous les fidèles, mais tout spécialement pour le Souverain Pontife.

Par contre, il fallait s'y attendre, une déclaration de ce genre causa une douleur mêlée de désespoir au malheureux apostat, qui voulait compter encore qu'il finirait par entraîner à sa suite le dernier disciple avec lequel il entretenait une fréquente correspondance et dont l'affection n'avait subi aucune éclipse. Un tel acte ne condamnait-il pas hautement son opiniâtre résistance personnelle ? Il le comprit et adressa des reproches à Montalembert.

LACORDAIRE. (P. 155.)

« Je veux vous remercier d'abord et du fond de mon cœur, répondit celui-ci, de tout ce que votre lettre renferme de tendre et de paternel. J'y ai retrouvé cette âme débordante d'affection que je vous ai toujours connue. Je vous sais gré aussi de la franchise avec laquelle vous me parlez de mon acte d'adhésion... Mais je crois que l'avenir vous montrera à vous-même de quel côté il y a eu le plus de *fascination*. Ce qui m'étonne, c'est que vous voyiez en moi de la *mobilité*. En vérité, je n'ai jamais été, je n'ai jamais voulu être autre chose que catholique et le plus catholique possible. Tel vous m'avez connu en 1830 et tel je suis encore. Vous m'aviez offert le moyen de concilier avec cette volonté et

cette base fondamentale d'autres affections et d'autres convictions qui étaient très puissantes, quoiqu'à un moindre degré, dans mon âme ; c'est pour cela que, bien avant de connaître l'inépuisable richesse de votre cœur, je me suis attaché si passionnément à vos doctrines et à votre personne. Depuis lors vous en êtes arrivé à reconnaître et à proclamer tout le contraire, savoir que le catholicisme actuel était inconciliable et le deviendrait de plus en plus avec les idées de progrès et de liberté. J'ai essayé aussi longtemps que possible de me cacher à moi-même que vos actes et vos paroles aboutissaient à cette conclusion : mais du jour où il ne m'a pas été possible de me faire illusion à cet égard, j'ai dû manifester hautement, tant pour le repos de ma conscience que pour assurer ma position aux yeux de mes frères dans la foi, que j'étais *Catholique avant tout*.

» Et, je l'avoue, cet acte m'a remis ou du moins confirmé dans la tranquillité d'esprit et de cœur que vous me souhaitez. Notre position réciproque me paraît bien claire. Je vous suis resté fidèle et vous savez, j'ose le dire, avec quel zèle et quel amour, jusqu'aux frontières du catholicisme ; mais en dehors de ces frontières-là, non, car une loi plus haute que toute affection ou toute conviction humaine a dû m'y arrêter. Je suivrai maintenant de loin vos progrès dans une route pleine de dangers, avec tout le tendre intérêt d'un cœur de fils, croyant toujours d'une foi invincible à l'entière pureté de votre conscience, à l'admirable désintéressement de vos intentions. Tout ce que vous ferez ou direz de répréhensible aux yeux des catholiques, ne m'inspirera jamais qu'une vive douleur mêlée à une grande confiance dans les intentions de Dieu...

» Adieu donc, mon bien-aimé Père, je vous serre contre mon cœur et prie sans cesse pour vous. »

Dès lors leurs relations furent rompues. Lamennais cessa d'écrire : Montalembert reconnut l'inutilité de ses supplications. Il se borna à prier pour le pauvre rebelle et à lui faire parvenir discrètement quelques secours que son dénûment rendait bien nécessaires.

CHAPITRE CINQUIÈME

Mariage de Montalembert. — Nouveau voyage et correspondance. — Débuts parlementaires. — Séjour à Madère. — Magnifiques discours à la Chambre : la liberté d'enseignement, le Sonderbund.

Les divers historiens de Montalembert voient dans son mariage une récompense obtenue par la chère sainte Élisabeth en action de grâces de tout ce qu'il avait fait pour elle : la chrétienne distinguée à laquelle s'unit le comte était en effet, par une coïncidence vraiment remarquable, une arrière-petite-fille de l'illustre princesse. Les saints n'ont garde d'oublier ceux qui les honorent.

Cette belle et heureuse alliance avait été préparée dès 1834 par un prêtre franc-comtois déjà célèbre dans l'histoire de l'Église de France, et qui, après la chute de Lamennais, dont il fut le dernier disciple, était venu chercher à Trélon, chez M. le comte Félix de Mérode, une diversion et un repos nécessaires à sa douleur filiale. L'abbé Gerbet ne pouvait oublier, en goûtant l'intimité de cette noble famille, le jeune et éloquent pair de France, frappé comme lui dans son espérance et dans son amitié, et qui se reposait à sa manière, en voyageant et en étudiant sur un autre théâtre. Il lui parla de Trélon et piqua sa curiosité par des détails curieux sur ce château, sur les légendes qui s'y rattachent, sur l'histoire et la fontaine de sainte Hiltrude. Voici quelques fragments de cette lettre, prélude du discours de mariage que devait prononcer deux ans après l'abbé Gerbet :

« *Trélon, le 29 juillet 1834.* — Une bonne pensée vient de me venir, mon cher ami : c'est la pensée de vous envoyer quelques notes sur le pèlerinage à la fontaine Sainte-Hiltrude, vierge du VIII^e^ siècle, dont je vous dirai tout à l'heure l'histoire. Je bénis cette pensée, qui fera diversion pendant quelques instants, pour vous comme pour moi, à des méditations tristes. Je l'accueille

avec empressement, je la salue avec cet air de respect tendre, pieux et émerveillé, qui passe sur votre front quand vous voyez tout à coup, à travers les brouillards du XIX^e^ siècle, une vision des anciens jours.

» J'ai d'ailleurs toutes sortes de raisons pour vous envoyer ces notes. Et d'abord, je vous les adresse à titre de redevance, car je vous reconnais pour le propriétaire féodal de toutes les légendes, l'aumônier de toutes les chapelles gothiques, l'abbé de tous les monastères en ruine, le grand-maître de toutes les chevaleries, le connétable, le seigneur suzerain, le roi de tous les souvenirs poétiques du moyen âge. C'est pourquoi, Monseigneur, je viens, moi, votre féal et humble vassal, vous faire hommage de quelques souvenirs que j'ai glanés sur vos domaines. Et puis, mon cher ami, il y a dans la fontaine de Sainte-Hiltrude quelque chose de meilleur que toute la poésie que vous saurez y trouver. Le bon peuple des environs croit seulement que son eau guérit les souffrances du corps. Pour moi, je crois beaucoup plus ; je crois, et pourquoi pas ? qu'elle a aussi quelque secrète vertu pour apaiser les troubles de l'âme. Si quelque jour vous en faites l'expérience, vous souscrirez à mon acte de foi, je vous le prédis.

» Mais, avant d'arriver à la fontaine miraculeuse, je dois vous parler de ses alentours, car je sais qu'une description séparée de tout détail sur les mœurs locales vous fait l'effet d'un paysage sans horizon. Je pourrais vous donner, sur l'intérieur où je viens de passer un mois, des détails qui vous intéresseraient même au fond de l'Allemagne, ou plutôt qui y redoubleraient d'intérêt pour vous. Je crois, en effet, que, malgré l'enthousiasme patient qui vous retient captif de la société allemande, vous regrettez de temps en temps une autre société et d'autres conversations. Malheureusement, après avoir piqué votre curiosité, je ne vous dirai rien ici de cet intérieur, parce que ma lettre doit passer sous des yeux que des compliments, même indirects, offusqueraient, et qui seront charmés de voir ce chapitre-là en blanc. Il est bien entendu que, pour l'acquit de ma conscience, je me réserve la ressource du *post-scriptum*.

» Vous ne saurez donc rien en ce moment, sinon que je suis à Trélon, autrefois chef-lieu du marquisat de ce nom, ancienne province du Hainaut. Je me suis trop peu répandu dans la brillante société du bourg, j'ai été trop avare de visites, pour vous mettre convenablement au courant de toutes les nouvelles importantes du lieu. Deux remarques seulement, l'une sous le rapport politique, l'autre sous le rapport de l'art. J'ai été presque témoin d'une émeute, d'une espèce de guerre de la Fronde, que la haute aristocratie féminine du bourg a soutenue contre le château, au sujet d'une salle de danse en plein air qu'on a voulu lui enlever, prétendant que la liberté de danser est la première des libertés

communales et provinciales. Voilà pour ce qui concerne la politique. Et quant à l'art, vous saurez que l'église n'a pas seulement des statues de saints de toutes couleurs, mais encore, ma parole d'honneur, des confessionnaux dorés, ou plutôt à cornes dorées ; car la dorure de ces confessionnaux a été infligée particulièrement à des lames de bois pointues, placées de telle sorte qu'une imagination un peu vive transforme aisément ce confessionnal en un taureau symbolique. Je connais des paroissiennes très ferventes, auxquelles ce taureau de bois a fait une telle peur, qu'elles s'en vont chercher, à une distance considérable, à travers la pluie, la boue ou la poussière, un confessionnal qui n'ait pas des cornes dorées. Je me hâte de sortir aussi des réflexions biscornues que je vous condamne à lire. Allons respirer en plein air.

» Le beau village de Trélon est voisin d'une grande et superbe forêt, longue de plusieurs lieues. Elle touche, par une de ses extrémités, à une habitation qui appartient, que sainte Hiltrude me pardonne ! à M. de Talleyrand. Mais, par un effet tout particulier de la protection de la Sainte, le propriétaire de cette demeure paraît avoir pour elle une bienheureuse aversion. L'autre extrémité de la forêt, prise dans sa longueur, aboutit à une plaine, terminée par les collines où est assise la petite ville de Chimay avec son château.

» Entre les deux points extrêmes que je viens de vous indiquer, et à quelque distance du chemin qui conduit à la fontaine de la Sainte, les grands arbres de la forêt, rangés en demi-cercle, forment, avec leurs colonnades de verdure, une espèce de cirque dont l'intérieur est une belle pièce d'eau. Ici, nous commençons à entrer dans le moyen âge. Une tradition historique est attachée à ce lieu. Le sire de Trélon partit pour la croisade, je ne me rappelle pas en quelle année. Après force recommandations, le sire de Trélon partit tout préoccupé de l'ennuyeuse vie que la dame châtelaine allait mener. Mais la dame châtelaine n'était point d'une humeur aussi sédentaire que son bon mari le croyait. Un jour qu'elle chevauchait à travers champs, l'idée lui vint de faire creuser à grands frais un vaste étang dans la forêt. Idée de femme, c'est chose faite ; l'étang fut creusé : Trélon eut sa Sémiramis. A son retour de Palestine, le sire de Trélon, qui ne tenait pas du tout à trouver dans sa femme une rivale de la reine de Babylone, et qui tenait beaucoup plus à avoir une femme peu remuante, peu dépensière, et ne jetant pas de beaux écus d'or dans l'eau pour se passer une envie, s'écria en voyant l'étang : « Ah ! quelle folie ! » et depuis ce temps jusqu'au jour d'aujourd'hui, le nom d'Étang de la Folie lui est resté. Folie ! folie ! nom monumental des vanités humaines, dont bien peu valent un étang, qui après tout fait aller des usines.

» Vous savez, mon cher ami, que dans ce monde d'apparences où nous vivons,

les plus petites choses sont des figures de grandes et invisibles réalités ; que les circonstances qui semblent le plus fortuites, le plus insignifiantes, ont une signification supérieure ; que ce sont des mots dont nous devons chercher les idées. Dans la traduction de cette langue divine que parle la nature entière, nous sommes souvent exposés à faire des contre-sens, à prêter à ces mots mystérieux un sens imaginaire. Mais qu'importe que l'imagination se trompe, si, en se trom-

TALLEYRAND. (P. 260.)

pant, elle fournit à la raison une pensée qui l'élève, à l'âme un sentiment qui lui fait du bien ? Pour moi, mon cher ami, j'ai un plaisir infini à trouver dans chaque scène de la nature ou de la vie des hiéroglyphes à interpréter, des inscriptions à traduire. Quand je suis parvenu à rattacher, bien ou mal, aux phénomènes les plus vulgaires une idée qui les consacre et les spiritualise, je m'en applaudis avec la joie d'un enfant qui commence à comprendre quelque chose

dans le livre qu'on lui a donné à épeler. Mais voilà que, sans m'en apercevoir, j'entre dans une théorie, et ce préambule est déjà beaucoup trop long. Je voulais donc vous dire tout bonnement que, dans mon amour pour le symbolisme, je serais désolé qu'il n'y ait pas, près de la fontaine de sainte Hiltrude, un étang de la Folie. Je prétends que lorsqu'on veut faire, suivant toutes les règles, le pèlerinage spirituel et idéal dont le pèlerinage extérieur n'est que l'emblème, on doit, avant de se rendre à la source sacrée, paisible image de la paix que donnent la sagesse et les bonnes pensées, visiter l'étang de la Folie, s'asseoir sur le sable mouvant de ses rives, contempler cette eau tour à tour croupissante ou agitée, et ces grands joncs qui se courbent à tous les vents. Ainsi l'âme fidèle, sans se livrer jamais à la mer inconstante du monde, s'arrête sur ses bords, et, après avoir jeté un coup d'œil sur son calme trompeur ou sur ses flots troublés, reprend avec plus d'ardeur le chemin qui conduit à la source des vrais biens.

» A quelque distance, comme je vous l'ai dit, de l'étang de la Folie, sur la gauche, s'ouvre une route qui traverse la forêt dans toute sa largeur, et qui mène tout près de la fontaine. .

» A travers un intervalle de mille ans, et aussi vivement que si nous eussions été des compagnes de la Sainte, on voit encore le banc de pierre où elle se reposait, la fontaine qu'elle fit jaillir et l'écuelle en fer où elle buvait. On a construit près de la fontaine une petite chapelle ; le jour de sa fête on y dit la messe, et les villages des environs s'y rendent en procession avec des chants et des bannières. Mais, tous les jours de l'année, ceux qui souffrent connaissent le chemin de la fontaine de sainte Hiltrude. Souvent, au soleil couchant, quand le temps du travail est fini, un pèlerin solitaire se hâte d'y arriver. C'est un pauvre vieillard appuyé sur un bâton blanc, une paysanne qui ne peut marcher bien vite parce qu'elle porte un petit enfant malade, et ce soir-là, la joie et l'espérance rentrent dans la chaumière. De temps en temps une voiture s'arrête à l'entrée du sentier : ceux qui en descendent apportent avec eux des souffrances supérieures, ignorées du pauvre villageois, et quelquefois aussi des mystères de vertu que sa vertu simple ou ignorante ne pourrait pas même soupçonner... »

Deux ans après, M. l'abbé Gerbet revint à Trélon pour y bénir le mariage de Charles, comte de Montalembert, pair de France, avec Marie-Anne-Henriette, comtesse de Mérode et du Saint-Empire. La cérémonie eut lieu le 16 août 1836. Ainsi un prêtre, ami commun des Montalembert et des Mérode, forma et bénit le lien de ces deux grandes familles dans ce moment solennel qui mêla à jamais leur gloire et leurs destinées. Voici le discours prononcé par M. l'abbé Gerbet dans la cérémonie du mariage.

« Époux chrétiens, — La providence de Dieu, qui se mêle à toutes choses,

n'intervient dans une aucune circonstance de la vie humaine avec plus d'empressement et de sollicitude que dans le grand acte qui vous réunit en ce moment au pied des autels. Celui qui a disposé avec une si admirable sagesse les petits détails du monde matériel pour qu'ils fussent en harmonie avec les besoins de l'homme, a pourvu, avec un soin plus merveilleux encore, à l'ordre du monde spirituel. Les saints qui ont été le plus avant dans les secrets de Dieu ont pensé qu'il a établi, entre les âmes qu'il place sur la terre, de secrètes harmonies, qui font qu'elles s'appellent réciproquement, lorsqu'elles doivent marcher ensemble dans le chemin de la vie et s'appuyer les unes sur les autres. Celles qui sont destinées à vivre dans la retraite, loin des regards du monde, n'y sont pas pourtant isolées : elles y trouvent les compagnes de prière et de sacrifice que Dieu leur a préparées. Il n'est pas moins certain que, parmi celles qui sont appelées au saint mariage, parmi ces innombrables âmes il n'en est pas une seule à qui Dieu, de toute éternité, n'ait prédestiné une autre âme, qui doit être sa compagne, son guide, son ange terrestre. Lorsqu'elle cherche avec une volonté droite et pure, toute âme rencontre ce que Dieu lui a réservé, soit qu'elle doive se séparer du monde, soit qu'elle y doive rester ; mais aujourd'hui j'aime surtout à recueillir, dans ces touchantes annales de la Providence, des exemples qui appartiennent à l'histoire de deux amies de Dieu dont les noms nous sont, à quelques égards, plus familiers et plus chers. J'aime à rappeler ici les pieux souvenirs qui se rattachent à la vie d'une vierge, dont l'humble chapelle est bien près de nous : tout était prêt pour le mariage de votre sainte Hiltrude, mais tout fut inutile, parce que Dieu l'appelait ailleurs, et rien ne put l'empêcher d'échanger les grandeurs de ce monde pour l'obscure retraite où le Ciel, après tant de siècles, se plaît encore à manifester sa puissance et sa bonté par les guérisons qu'il y opère et par les bonnes pensées qu'il y inspire. Tout, au contraire, semblait s'opposer au mariage de votre sainte Élisabeth de Hongrie, mais tout fut encore impuissant et vain, parce qu'elle avait trouvé l'âme qui lui était prédestinée.

» C'est sous les auspices de ces deux noms que s'est préparé ce qui s'accomplit aujourd'hui : comme vous avez les patrons de votre baptême, vous avez aussi dans ces deux célestes amies les patronnes de votre mariage. Vous avez cherché, comme elles, avec foi, et, comme elles aussi, vous avez trouvé ce que vous cherchiez. En parcourant la vie où elles vous ont conduits, ne perdez jamais de vue ni les grâces qu'elles vous ont faites, ni les exemples qu'elles vous ont laissés. Vous apprendrez de la pieuse solitaire de la forêt de Liessies à vous faire au milieu même du monde une douce et riche solitude, en isolant votre cœur de l'amour des faux biens, en estimant à leur juste valeur les richesses, les

titres, les talents, la gloire, toutes ces choses que l'on peut louer ailleurs, mais que je rougirais de nommer ici si ce n'était pour faire tomber tous ces noms aux pieds de la croix de Jésus-Christ. Vous trouverez dans la vie de votre seconde patronne d'autres exemples qui doivent parler bien vivement à votre cœur. Vous, Monsieur, vous n'aurez pas, comme l'époux de l'héroïne de Hongrie, à vous séparer de tout ce qui vous est cher, pour aller combattre, dans les contrées lointaines, les profanateurs du tombeau du Christ ; mais votre place est marquée dans une autre croisade, dans une croisade de travaux et de lumières pour la défense de la foi ; et si, durant le cours de cette glorieuse lutte qui ne devra finir pour vous qu'avec la vie, quelques pensées de découragement venaient parfois vous tenter, vous trouveriez dans l'âme que Dieu vous donne pour compagne, vous trouveriez en elle, je vous le promets, un supplément et comme une réserve d'inspirations généreuses.

» Et vous, Madame, Dieu, j'aime à l'espérer, ne vous fera pas traverser les cruelles épreuves auxquelles sainte Élisabeth fut soumise. Rien ne me fait entrevoir dans l'obscur avenir un moment fatal où vous seriez forcée de quitter, seule et proscrite, la demeure de votre époux et de vos pères. Mais, comme sainte Élisabeth, cette demeure ne sera pas votre unique demeure, vous en aurez une seconde qui, pour être moins brillante, ne vous en sera pas moins chère. La maison du pauvre sera la vôtre, et la vôtre sera la sienne.

» Voilà les parts que la religion vous assigne à tous deux, à l'un les grands combats de la foi, à l'autre les grandes œuvres de la charité ; voilà les bénédictions que je vous souhaite, ou plutôt, je n'hésite pas à le dire, voilà les biens que je vous promets. Je vous les promets, non pas seulement au nom de vos jeunes vertus, mais surtout au nom de ces vertus séculaires, de cet héritage de foi, de piété, de dévouement, de sacrifice, que votre famille vous transmettra ; je vous les promets, au nom de tant de prières ferventes accumulées sur vos têtes, de tant de bonnes œuvres faites pour vous, au nom de tant de malheureux consolés et soulagés, au nom de tous ces petits enfants qui auront reçu le bienfait d'une éducation chrétienne, au nom de tout ce que je voudrais dire, et que je dois taire ; et j'ai une si grande confiance dans la protection perpétuelle que tous ces mérites vous assurent, j'ai une foi si vive dans leur puissance en votre faveur, que je ne crains pas de vous faire cette promesse : c'est qu'arrivés au terme de la vie, et recueillant dans vos derniers souvenirs les exemples que vos parents vous auront légués et les efforts que vous aurez faits pour les imiter, vous ne trouverez pour exprimer les sentiments de votre âme, à cette heure suprême, que ces magnifiques paroles de Tobie : « Nous sommes les enfants des Saints,

et nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui, lui ayant engagé leur foi, ne changent jamais. »

La maison dans laquelle Montalembert venait d'entrer par son mariage, n'était pas nouvelle en Franche-Comté. Pendant deux siècles, les Mérode y avaient possédé de grands biens provenant des maisons de Ray et de Chalon. La terre de Ray leur venait du mariage d'Albert de Mérode avec Célestine de Ray, fille unique du dernier baron de ce nom ; elle sortit de leurs mains, après trois générations, par le mariage de Joséphine de Mérode avec le duc de Holstein. Les terres d'Harlay, de Réaumont et la vicomté de Besançon, anciens fiefs de la maison de Chalon, échurent en partage à Isabelle de Mérode, en vertu d'un arrêt rendu en 1692, après la mort du prince Henri de Nassau et à la suite d'un long procès entre Guillaume d'Orange, roi d'Angleterre, Philippe de Mérode et Jeanne de Montmorency, sa femme. C'est par ces alliances que les Mérode comptent parmi leurs ancêtres la petite-fille de la fondatrice de Consolation.

Après la révolution, ils revinrent se marier dans cette bonne terre de Franche-Comté qui avait été si propice à leurs aïeux. Le comte Félix, qui était alors le premier citoyen de la Belgique, et dont l'influence égalait le dévouement à la cause de l'Église, épousa successivement Rosalie et Philippine de Grammont. Il ne pouvait choisir une famille plus populaire ni plus chrétienne. Il eut quatre enfants du premier mariage [1] ; le second ne lui donna qu'une fille ; tous deux le rendirent heureux comme il méritait de l'être. La tante se sentait mère auprès de chacun des enfants, et tous lui ont voué une affection et une reconnaissance filiales.

Dans l'année même de son mariage, Montalembert fit avec sa jeune femme un voyage en Italie. Parti de Mérode, qui était le berceau de sa nouvelle famille, il traversa le grand-duché de Bade et y trouva des lettres de France auxquelles il voulut répondre. L'une d'elles venait de M. Rio. Elle exprimait des pensées d'ennui et de découragement. Montalembert entreprit de les combattre. Il répond avec tout l'abandon de l'amitié :

« Mon cher ami, — Comme je sais enfin, grâce à une lettre récente de Cornudet, où tu te trouves en ce moment, je profite d'un moment de halte pour t'écrire.

» Je te félicite bien de ce que ta santé soit assez rétablie pour te permettre d'aller en Bretagne ; j'aurais bien voulu qu'elle te fît passer l'hiver en Italie !

1. M. Werner, comte de Mérode, Mgr Xavier de Mérode, ancien ministre des armes de S. S. Pie IX, archevêque de Mélitène, Mme de Montalembert et Mme de Vignacourt, sont issus du premier mariage ; Mme Albertine de Mérode, née du second, fut religieuse du Sacré-Cœur à Rome.

Nous voici en route pour nous y rendre, si Dieu le permet... Jusqu'à présent, notre voyage a été cruellement contrarié par les mauvaises nouvelles du choléra dans le nord de l'Italie, qui avait bouleversé tous nos projets. Maintenant, au contraire, c'est Rome et la Toscane qui sont menacés, tandis que Milan et Venise sont délivrés. C'est donc vers ces deux dernières villes que nous allons nous diriger par le Splügen, en laissant de côté Genève, où nous allions en désespoir de cause.

» Je viens de faire voir à ma femme Cologne, dont la cathédrale était *illuminée* pour la première fois au monde, spectacle qui peut bien rivaliser avec celui de la nuit de Saint-Pierre à Rome, puis les bords du Rhin, puis Mayence, le musée de Francfort, où elle a pris sa première leçon de peinture.

» Je lui fais lire ton livre pour faire son éducation esthétique ; elle le dévore avec le plus vif intérêt..., en disant qu'il lui ouvre un nouveau monde...

» Tu ne dois pas te laisser aller aux pensées de découragement qui semblent régner dans ta lettre...

» Il faut qu'il se forme en France un parti catholique pur, libéral sans être démocratique, et conservateur sans être absolutiste : voilà ce qui est évident pour toi comme pour moi ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'un parti semblable ne peut se former qu'à travers mille maux, mille mécomptes, mille dégoûts. S'il se formait autrement, ce ne serait qu'un feu de paille sans durée et sans utilité.

» Je m'attendrais à bien d'autres insultes si jamais Dieu permettait que je devinsse une notabilité de mon pays. Ce sont justement ces cris, ces injures, ces violentes injustices, qui me rassurent sur le mérite et l'utilité de mes efforts. Reprends donc courage et recommence le combat avec le courage et l'aplomb d'un homme qui n'a jamais sacrifié à aucune idole. Ah ! mon très cher, ce n'est pas la malveillance, la sottise de nos adversaires qui est le plus pénible pour nous; c'est la mollesse de ceux qui pensent comme nous et qui n'osent pas se montrer.»

Ce fut à Villersexel que Montalembert eut les premières joies de la paternité. Dans la suite, il y passa bien des étés, parcourant le pays avec une curiosité infatigable, visitant en artiste et en chrétien les abbayes, les séminaires, les vieux châteaux, les sites curieux, les ruines et les souvenirs de tous genres, prenant des notes, causant avec les anciens, encourageant les jeunes prêtres, répandant partout la flamme de l'étude et la semence du bon savoir. Quand il écrivait à ses amis de France, d'Angleterre ou d'Italie, sa plume était comme remplie et tout émue des charmes de la Franche-Comté. Citons une lettre adressée encore à M. Rio. On y respire, semble-t-il, le bonheur dont Montalembert fait la peinture.

« *Villersexel, 26 octobre.* — Voici plus de quatre mois que je suis à Villersexel, et jamais, dans aucun séjour, ma vie ne s'est écoulée avec plus de rapidité et avec plus d'agrément. Je dirai que j'ai presque trop d'agrément : car rien ne vient tempérer le bonheur sans mélange que j'éprouve et je sens que ce bonheur inspire une certaine mollesse, un certain laisser-aller analogue, si je ne me trompe, à celui dont tu t'es plaint aussi quelquefois en me parlant de tes séjours à Florence ; mais quelle douce et bienheureuse révolution dans ma vie après tant d'agitations et tant de solitude !

» On ne saurait imaginer une réunion plus délicieuse que celle qui a lieu ici ; nous sommes en général quinze à table, tous pleins d'affection les uns pour les autres, pleins de gaieté et de laisser-aller, pleins de sympathie enfin sur les points de foi religieuse et politique, ne raisonnant, ne discutant que juste ce qu'il en faut pour nourrir une conversation qui soit intéressante et animée, sans jamais être aigre.

» Cette nombreuse famille est présidée par M. de Grammont, âgé de soixante-dix ans, qui a conservé toute la grâce exquise de l'ancien régime, au milieu de son attachement fidèle aux idées de 1789, qui en a fait le digne beau-frère du général de Lafayette, puis par sa femme, née Noailles, du même âge que lui, dont tous les instants sont consacrés au soulagement et à l'éducation des pauvres des environs. Tous les deux sont bien les chefs de famille les plus aimables, les moins exigeants qu'on ait jamais vus, ne voulant pas être soignés, accompagnés, laissant pleine et entière liberté à tout le monde, ne vivant encore que pour contribuer au bonheur de leurs descendants ; viennent ensuite le fils aîné de la maison, marié à M^lle^ de Crillon, puis M. de Mérode, mon beau-père, le plus honnête homme que j'aie jamais rencontré, dont toutes les pensées, toutes les actions, tous les discours n'ont jamais qu'un seul but, le bien de l'Église et du prochain, et qui est adoré dans ce pays, où il a vécu jusqu'à la révolution belge ; enfin ma belle-mère, fidèle héritière des vertus et des aumônes de sa mère, et tous et toutes suivant la même voie et jouissant de la même popularité. Tu peux bien concevoir combien il est délicieux pour moi de jouir de l'affection de ma femme, non plus seulement dans le tête-à-tête, mais au sein d'une famille où tout répond à nos deux cœurs. D'ailleurs jusqu'ici, je l'avoue, je ne me doutais pas de ce que pouvait être encore aujourd'hui l'existence grandiose et l'influence salutaire d'une famille vraiment chrétienne.

» La maison de Grammont a donné trois archevêques successivement au siège de Besançon, et ces prélats ont fondé le séminaire, les principaux hôpitaux et d'autres établissements pieux du diocèse, de sorte que le clergé et une grande partie des fidèles sont habitués à regarder les Grammont comme les chefs et

les bienfaiteurs de la religion dans la province. Le marquis actuel a bien rempli sa mission sous ce rapport, et il a eu en même temps le bonheur de posséder toujours la confiance politique du pays qu'il représente depuis vingt ans, par son libéralisme ferme et constant.

» Dans ce magnifique château, point de luxe, point d'ostentation ; tout est pour les pauvres, qui en remplissent sans cesse les abords ; à deux pas est un bel hôpital bâti et doté par les Grammont, et un peu plus loin un grand couvent où quatre-vingts jeunes filles sont élevées en partie par les aumônes et les bons soins de la famille. Ici, j'ai vu de mes yeux des merveilles de charité pareilles à celles que j'ai rencontrées dans la *Vie de sainte Élisabeth ;* j'ai vu Mme de Grammont faire mettre de l'eau dans le pot au feu de la maison, afin que le bouillon fût plus abondant et qu'on en eût assez pour les pauvres malades ; je l'ai vue conduire dans sa voiture des malades dégoûtants, scrofuleux et autres, à vingt lieues d'ici, aux eaux ou chez des médecins qui pussent les traiter.

» Malheureusement, je n'ai pas assez profité du calme et de l'ordre qui règnent dans ce beau séjour pour travailler ; je n'ai à peu près rien fait qu'un article sur ton livre de la *Poésie chrétienne*. Mon *Saint Bernard* avance bien lentement ; il est vrai que j'ai été distrait par une énorme correspondance, par plusieurs excursions dans cette belle Franche-Comté, où tout me décide à me fixer, enfin par un voyage d'un mois fait avec M. de Mérode et mes deux beaux-frères en Suisse, où nous avons visité avec le plus vif intérêt les grandes abbayes qui existent encore dans ce pays et étudié le degré de liberté religieuse qui reste dans cette *république*.

» Il faut voyager et voir les autres pays de près pour revenir convaincu qu'il n'y a pas un seul pays au monde où la religion soit aussi libre et aussi florissante qu'en France, excepté la Belgique. Tu sais sans doute que Solesmes est érigé en abbaye et que le pape a créé une congrégation de bénédictins de France dont le P. Guéranger est le chef comme abbé général. J'ai le bonheur de savoir que j'ai un peu contribué à cette glorieuse résurrection. Le gouvernement consent à leur donner quatre mille francs par an ; d'un autre côté, les chartreux viennent de tenir un chapitre général de tout l'ordre, à la grande Chartreuse ; il n'y en avait pas eu depuis quatre-vingts ans ; il a fallu une révolution pour que cela devînt possible. »

Un des incidents les plus marquants du voyage des noces de Montalembert, ce fut à coup sûr la triple audience dont le favorisa le pape Grégoire XVI. Ses entretiens avec le Souverain Pontife lui causèrent une grande joie, eu égard surtout à la cordialité dont le Pape usait à son égard. Bien des malentendus furent dissipés, et le champion de la cause polonaise put, entre autres, se con-

LORETTE. (P. 106.)

vaincre que Grégoire XVI avait pour les vaillants catholiques de la Pologne une vive affection.

« La première audience, raconte Montalembert lui-même, eut lieu le 28 décembre 1836. Je me rends au Vatican. A peine arrivé, on me fait entrer chez le Saint-Père. Je baise ses pieds sacrés ; il me relève, me prend la main, et la tient un certain temps serrée contre son cœur avec une bonté si paternelle et si touchante que j'en suis ému aux larmes. Il me parle avec la plus grande affection, m'appelle toujours *caro, carissimo conte di Montalembert*. Il me félicite de mon attachement au Saint-Siège, dit du ton le plus paternel qu'il était bien naturel qu'un jeune homme plein d'ardeur (et il ajoute : *de talent*) fût entraîné par l'abbé de Lamennais, mais il compte sur moi comme sur son fils dévoué et fidèle. Je suis si touché, si pénétré de respect et de reconnaissance, que j'ose à peine lui parler. Il se félicite des preuves d'un détachement complet de M. de Lamennais données par Lacordaire, Combalot, et moi. Il fait un très grand éloge de la France, du roi, des Français en général. Enfin, après la conversation la plus familière et la plus affectueuse, il me congédie en me disant : *Au revoir !* »

Madame de Montalembert se trouvait à la seconde audience, que son mari raconte en ces termes : « Nous sommes reçus par le Pape à la bibliothèque du Vatican. Le Saint-Père nous traite avec la plus grande cordialité, nous fait asseoir, nous engage à nous approcher de lui, et commence aussitôt la conversation la plus animée. Il nous fait un récit détaillé et plein de vivacité de toute l'affaire de M. de Lamennais, telle qu'il l'a lui-même envisagée et traitée. Il fait valoir, à bon droit assurément, l'extrême modération qu'il a déployée. Il assure qu'il a fait examiner avec le plus grand soin le mémoire que nous lui avons soumis (et d'autres pièces), par une congrégation de cardinaux et de théologiens à qui il avait imposé le secret pontifical, de sorte qu'on n'en a rien su. Il s'exprime en termes sévères sur les trames contre son autorité et sa considération de la part de M. de Lamennais, trames qu'il connaissait fort bien, dit-il. Il fait un bel éloge de Lacordaire, et il me répète ses aimables et paternelles paroles de la première audience. — Je lui fais valoir le bon effet produit sur l'opinion, par toute cette affaire de Lamennais, en faveur de l'autorité de Rome, comme aussi la publication des encycliques en France, malgré la circulaire du garde des sceaux Persil et le Code pénal. Il me dit en riant : « Moi aussi, j'aurai recours à la liberté de la presse. »

» La conversation se porte ensuite sur la Belgique. Il dit qu'étant préfet de la Propagande, consulté par les évêques belges sur la question du pétitionnement, il leur avait répondu de rester tranquilles. Il se félicite, au reste, beau-

coup de l'état présent de ce pays, de la liberté dont y jouit l'Église, de l'Université catholique, etc.; mais il ajoute : « Il faut distinguer entre le bien et le « moyen de l'opérer. » D'où je conclus qu'il est loin d'approuver *entièrement* la révolution belge. Enfin, après trois quarts d'heure de conversation, il nous congédie, et nous nous retirons on ne peut plus touchés de sa bonté. »

Voici les détails de la troisième audience toujours tels que les a donnés Montalembert lui-même.

« Le 12 février, nous avons eu, Madame de Montalembert et moi, notre audience de congé du Pape. Je commence par lui offrir le numéro de *l'Université catholique* où se trouve l'admirable réfutation des *Affaires de Rome* par l'abbé Gerbet. Je profite de l'occasion pour amener la conversation sur l'écrit analogue de l'abbé Lacordaire que l'archevêque de Paris empêche de paraître. Le Pape énumère quelques-unes des mauvaises raisons de M. de Quélen, comme pour l'excuser. Je n'hésite pas à lui dire : « Très-Saint-Père, il y a d'autres rai- » sons, ce sont les antipathies politiques du prélat. » Le Pape me répond avec une sincérité entière : « Je déplore extrêmement l'intervention de l'archevêque dans la politique. Ce n'est pas ma faute si l'archevêque se conduit ainsi. Le roi sait, l'ambassadeur sait, et vous saurez que j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour le rapprocher du gouvernement. L'Église est amie de tous les gouvernements, quelle qu'en soit la forme, pourvu qu'ils n'oppriment pas sa liberté. » Il me raconte ensuite en détail toute l'histoire de sa résistance pontificale à la nomination de l'abbé Guillon au siège de Beauvais. Louis-Philippe déclara par son ambassadeur qu'il ne voulait pas contraindre la conscience du Pape. « Peu de princes, ajouta le Saint-Père, en auraient agi ainsi. »

» Au moment où il nous congédie, je saisis mon courage à deux mains et je hasarde quelques mots sur les réfugiés polonais (fidèles ou revenus à la foi) qui m'ont chargé de mettre à ses pieds l'hommage de leur amour, de leur obéissance et du regret qu'ils éprouvent d'avoir été *blâmés* par le Saint-Père. A ce mot, il m'interrompt, et, me prenant les mains avec cette tendresse familière qui lui est naturelle, il me dit : « Mais je ne les ai pas *blâmés*, mon cher comte. » Puis il se met à me raconter en détail tout ce qu'il a fait à l'égard de la Pologne, et notamment ses conversations, pendant la guerre, avec l'envoyé polonais, à qui il recommandait d'éviter une liberté *libéralesque*. Le bref par lui adressé à cette époque aux évêques de Pologne est tout à fait semblable à celui qu'il écrivit aux évêques d'Espagne, au commencement des troubles de ce pays, pour leur recommander de s'abstenir autant que possible de toute participation à la politique, et de pacifier leurs troupeaux. Le Pape termine par ces paroles : « Quant aux Polonais, je les porte tous dans mon cœur de

père, et je leur donne en votre personne ma bénédiction paternelle. » Il fit deux ou trois fois sur ma tête le signe de la croix (1). »

Dans la suite, Madame de Montalembert accompagna quelquefois son mari dans ses excursions pieuses et romantiques à travers la Franché-Comté ; mais quand les devoirs de la maternité la retenaient à Villersexel, elle s'associait à tous les sentiments et à toutes les émotions du voyage, en lisant les longues pages que le pieux pèlerin des montagnes composait chaque soir pour elle. Nous citerons quelques fragments de cette correspondance, dont la simplicité attendrit.

« Quoique ce soit le lendemain de mon départ, j'ai déjà éprouvé le regret de t'avoir quittée, même pour voir le beau pays où nous sommes et où nous allons entrer, et ce soir, à l'église de Pontarlier, j'ai fait une bien fervente prière pour celle qui donne à ma vie tout son bonheur et tout son charme....

» Je n'écris pas de journal. C'est la première fois que cela m'arrive. Garde donc pour moi ce gribouillage.... Nous sommes allés hier, lundi, déjeuner à Cuse, chez les Tanchard, où nous sommes restés deux heures et demie. Ton père oubliait son voyage et tout le reste, pour le bonheur de causer avec ses voisins. A dix heures et demie, nous nous sommes remis en route par une chaleur épouvantable, exposés en plein soleil, dans ce pays aride et nu, sans un arbre, qui sépare Cuse de Baume. Mais nous avons été bien dédommagés en arrivant à Baume, par l'admirable beauté des bords du Doubs, que je ne me figurais nullement aussi beaux; j'y ai retrouvé avec émotion mes souvenirs de 1829. C'est le dernier gîte que j'ai occupé avec ma pauvre sœur, avant d'arriver à Besançon. A Baume, ton père nous a encore joué un tour de sa façon : il nous a conduits à une auberge de rouliers, où il y avait une excellente écurie pour ses chers chevaux, mais pas de gîte pour les hommes! A peine ses chevaux installés dans l'écurie, il s'est en allé, sans nous en prévenir, avec Werner, goûter chez MM. Girardin, beaux-frères du vieux M. Tanchard, de sorte que le pauvre Xavier et moi, après avoir bu dans le susdit bouchon du vin plus aigre que du vinagre et de l'eau grasse comme de l'huile, nous n'avons eu d'autre parti à prendre que de nous coucher sur le haut d'une charrette de foin, dans l'étroit intervalle entre le foin et le plafond de la remise. Là, nous avons étouffé et fermenté pendant deux heures, jusqu'à ce que ton père et Werner fussent revenus, bien frais et bien repus. Après avoir subi les complaintes de Werner, toujours désolé de ce qu'on le fait trop boire et manger, nous sommes repartis et nous avons remonté le délicieux vallon de Cusancin jusqu'à Pont-

1. Cité par Foisset (*Correspondant*), 1860.

les-Moulins. C'est un site charmant, où j'ai pensé que je serais très heureux d'avoir un petit castel. Après Pont-les-Moulins, nous avons eu une route abominable, mais assez pittoresque, par Adam, Passavant et Orsans, jusqu'à Vercel, où nous ne sommes arrivés qu'à neuf heures du soir, exténués, n'y voyant plus pour marcher, mais n'ayant pas trouvé même de bouchon dans aucun autre village. A Vercel, l'auberge est bonne et les gens sont excellents. Le *Siècle* les plaindrait d'être encore bien peu éclairés, car ils ont des bénitiers et des images de saints partout. Nous avons soupé avec un huissier qui a pris ton père pour un agent de contrebande.

» Aujourd'hui, nous avons eu une chaleur étouffante, quoique tempérée par l'atmosphère des montagnes de sapins, où nous sommes depuis ce matin. Nous avons déjeuné à Saint-Gorgon, d'où nous avons été à pied, par un soleil qui piquait joliment, voir à une lieue d'ici la source de la Loue, qui en vaut bien la peine, car c'est une des belles choses que j'aie vues de ma vie, un peu dans le genre de la gorge des bains de Pfeffers, mais gâtée par des usines et des moulins; puis, nous sommes venus sans encombre, et par un assez joli pays, jusqu'à Pontarlier. Nous devions aller coucher à Jougne; mais, dans l'intérêt de ses chevaux, ton père a préféré s'arrêter ici. Il faut dire que, toujours dans l'intérêt de ces mêmes chevaux, ton père nous fait descendre à la plus petite montée malgré le soleil, la poussière, etc. Il n'y a que Xavier dont il ait pitié. Ledit Xavier est plus amusant et plus spirituel que jamais. »

Montalembert passa plusieurs fois aussi l'été à Trélon, chez son beau-père. Trélon était pour lui, comme Villersexel, un séjour délicieux. Il en fait la description à M. Rio, son ami, et il y mêle de piquantes réflexions sur l'esprit et les affaires du jour, sur la façon dont certains écrivains appréciaient alors les ouvrages de notre renaissance catholique.

« A propos du *Journal des Débats*, dit-il dans une de ces curieuses lettres, tu auras vu sans doute les articles que Delécluze y a consacrés à ton ouvrage. Ils t'auront été fort utiles, quoique pitoyables en eux-mêmes. Figure-toi que ce brave homme, mon collègue au comité des arts, m'a écrit un billet, avant de faire son article, pour me demander si je croyais que tu étais de bonne foi, et si tu parlais *sérieusement* ou non !...

» Je viens de passer ici un été charmant, au centre d'une famille réunie par les sympathies les plus complètes en religion et en politique, ce qui n'exclut pas les discussions chaleureuses et utiles. Je suis fâché que tu n'aies pu en juger par toi-même. Tu y aurais été reçu à bras ouverts....

» Je crains toujours que tu ne deviennes trop Anglais et trop étranger à cette France qui est, après tout, le cœur du catholicisme. Qu'as-tu dit de

l'allocution du Pape en faveur de la Belgique et contre la Prusse ? L'as-tu seulement lue ?

» Je jouis bien profondément du bonheur que j'aurais à t'embrasser et à te faire connaître ma nouvelle vie, si heureuse, trop heureuse peut-être pour durer !

» Que dis-tu de la conduite des Belges? C'est mon beau-père, je suis fier de

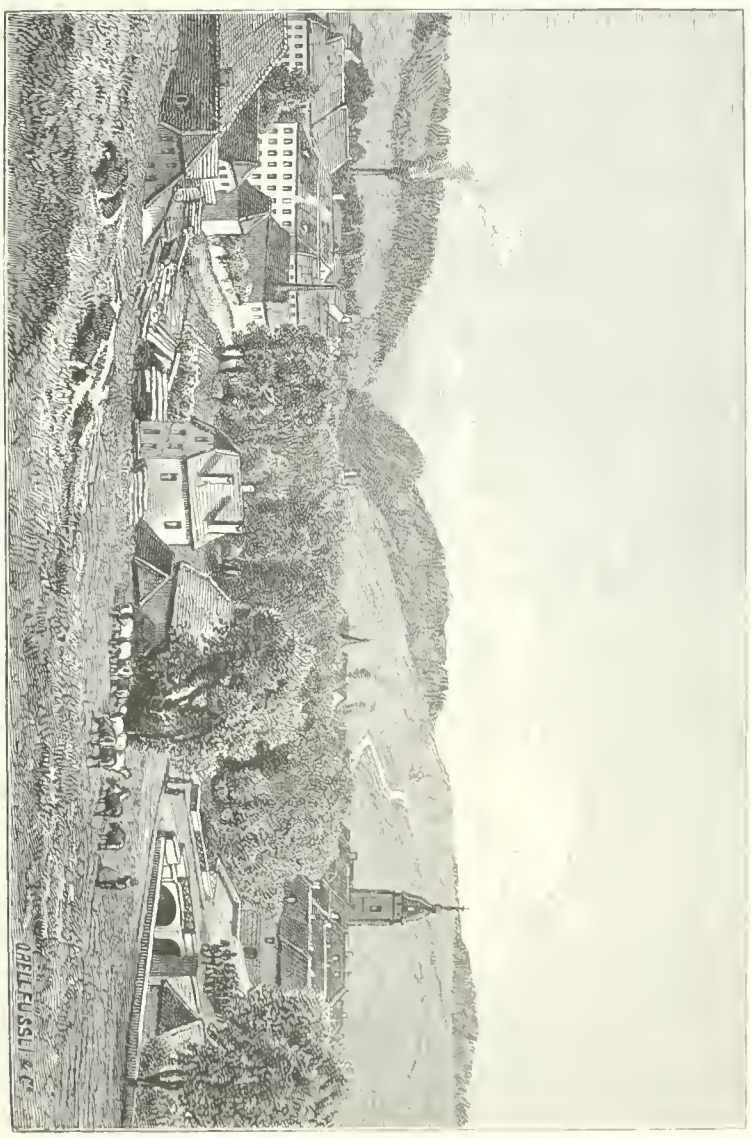

PONTARLIER. (P. 174.)

le dire, qui leur a imprimé ce mouvement; sans lui, ils abandonnaient la partie. Aujourd'hui, et grâce aux affaires de Cologne, il y a bonne chance de la gagner. »

Montalembert avait le désir d'acquérir une propriété en Franche-Comté. Les bords du Doubs et du Cusancin l'avaient d'abord attiré, puis on lui signala les

bords de la Loue et les châteaux de Buillon et de Châtillon. Il voulut les voir et juger par lui-même de l'agrément du paysage. La lettre suivante, adressée à Mme de Montalembert, rend un compte fidèle et naïf de toutes les impressions et de tous les désirs que faisait naître dans cette âme d'élite l'aspect des vallées et des montagnes de ce pittoresque pays.

« Je suis parti dimanche, après la messe, de Beaume pour Dôle, dans une infâme patache, et je suis venu la nuit de Dôle à Besançon, dans une machine plus infâme encore....

» J'ai quitté Besançon lundi à midi, par le plus beau temps du monde, et j'ai remonté les délicieux bords de la Loue; combien je t'ai regrettée dans cet admirable paysage, qui m'a transporté d'un nouvel enthousiasme pour la Franche-Comté! J'ai vu deux habitations charmantes sur ces bords charmants. L'ancienne abbaye de Buillon, fondée par saint Bernard, et dont il reste une belle maison de maître; puis le château de Châtillon, que je proclame la perle de tous les châteaux possibles : perché sur le sommet d'une montagne toute distribuée en parcs, jardins et terrasses, au confluent de deux rivières, avec une vue prodigieuse sur les Alpes et la franche montagne, au milieu des bois et des rochers. En outre, une maison grande, parfaitement arrangée et réparée. Enfin, le *nec plus ultrà*. Malheureusement, cela ne sera jamais à vendre de notre vivant. C'était, autrefois, à M. de Montrond; il n'y a que sept ans que le propriétaire actuel, M. le comte de Vezet, l'a acheté. Aujourd'hui, je suis venu, par Salins, dénicher l'abbé Doney chez M. Lieffroy, le compagnon de voyage de Werner, qui m'a parfaitement reçu, et qui est ici très bien établi, dans sa forge, au fond d'une vallée, en face d'une belle cascade et au pied d'un château gothique, le seul qui avait été conservé sous Louis XIV, tout à fait habitable et habité jusqu'en 1803, et qui eût parfaitement fait notre affaire s'il n'avait été détruit à l'époque où M. de Grammont a jeté dans la rivière les tours de Rougemont. Je pars demain pour Lons-le-Saunier, en passant par les abbayes de Balerne et de Baume-les-Messieurs. »

Parmi les abbayes fameuses que Montalembert avait visitées dans la Haute-Saône, les ruines de Cherlieu avaient excité au plus haut degré son attention. Tout recommandait cette curieuse église : le souvenir de saint Bernard, les tombeaux des comtes de Bourgogne, l'ancienneté et les proportions de l'édifice; c'était la plus vaste basilique de toute la province. M. Pratbernon, en ami dévoué de l'art chrétien et de l'histoire nationale, ne cessait d'élever la voix pour faire sentir la nécessité de conserver un monument si digne d'intérêt. Il avait obtenu enfin que le conseil d'arrondissement de Vesoul sollicitât du conseil général de la Haute-Saône une subvention de quelques centaines de

francs; mais le conseil général, « considérant le peu d'intérêt qu'offraient ces ruines, d'une construction récente, » rejeta la demande. M. Pratbernon venait de mourir; ce fut Montalembert qui releva le gant, comme il convenait au plus vaillant champion de l'archéologie et des beaux-arts. Dans une lettre reproduite par l'*Univers*, il stigmatise avec une ironie savante une si funeste décision, précédée d'un considérant si ridicule. Assurément, dit-il à la fin de son réquisitoire, un conseil général n'est pas tenu de se connaître en architecture et en archéologie; mais il est tenu, ce semble, dans un pays qui se dit civilisé et éclairé, de ne point mépriser aveuglément cette gloire du passé qui forme une partie si essentielle de la vie morale du pays; il est tenu de ne pas réserver exclusivement sa sollicitude pour l'amélioration des races chevalines et la rectification des pentes; enfin, lorsqu'il lui plaît de refuser cinq cents francs pour sauver ce qui reste de la plus grande église d'une grande province, il est tenu de ne pas donner pour considérant à son refus des motifs qui font sourire tous les antiquaires et tous les architectes dignes de ce nom. »

Montalembert ne négligeait aucune occasion de témoigner le vif intérêt qu'il prenait aux monuments chrétiens; et c'est cette persistance à revendiquer les droits de l'art religieux qui a valu à notre pays de sauver plus d'un chef-d'œuvre.

Toutefois les écrits, les démarches, les discours de Montalembert en faveur des intérêts archéologiques ne servaient que de loisir à ce grand esprit ; le présent et l'avenir de l'Eglise le préoccupaient encore plus que le passé, et pour faire triompher une cause si sainte, il employait à la fois la plume, la parole, l'action, toutes les ressources du génie catholique. La tribune de la chambre des pairs était comme le poste où veillait ce fier croisé, et d'où il signalait au monde tous les périls de l'Église et de la liberté, inséparablement unies dans son culte et dans son amour. Nous ne pouvons faire ici qu'un historique beaucoup trop sommaire de ses brillantes luttes, tant de fois renouvelées, pour l'enseignement libre (1), qui attachaient toute la chrétienté à la lecture des débats de la noble chambre, en le mettant aux prises avec tous les princes de la parole, Guizot, Cousin, Villemain, de Salvandy. L'Irlande et la Pologne, toutes les nations en larmes ou en deuil, avaient aussi en lui le plus tenace et le plus intrépide des avocats. Toutes les choses déjà dites se rajeunissaient dans sa bouche, il communiquait intérêt et vie aux matières les plus épuisées, il forçait la France et l'Europe à l'entendre, malgré elles, dans tous ces sujets que

1. Voir sur cette importante question le tome II du grand ouvrage du P. Lecanuet sur Montalembert : *La liberté d'enseignement.*

la politique aurait voulu enterrer, s'imaginant que le sublime de la prudence est d'écarter une question et non de la vider une fois pour toutes !...

Le principal de ces débats, chacun le sait, celui qui immortalisa Montalembert, ce fut la liberté d'enseignement. Plusieurs fois déjà il avait agi et parlé pour en préparer la conquête, car, ainsi qu'il le disait si bien : « La liberté ne se reçoit pas, elle se conquiert. »

Ce ne fut qu'en 1841 que de nouveau la question se posa et s'imposa ; mais le projet de loi, présenté alors par Guizot et sous l'influence universitaire de Villemain, fut une déception amère pour les évêques qui attendaient toujours avec une patiente longanimité l'initiative du pouvoir. La liberté d'enseignement était absente du projet ; bien plus, les petits séminaires eux-mêmes étaient placés sous la tutelle de l'Université. Cinquante-six évêques firent entendre de publiques réclamations. Le projet ne fut même pas discuté ; mais il était devenu dès lors évident que la liberté ne serait emportée qu'après la lutte la plus vive.

Le vaillant et habile capitaine s'efforça d'amener les siens sur le seul terrain politique où, selon lui, ils étaient sûrs de gagner des alliés malgré les passions voltairiennes du temps, et de remporter la victoire : le terrain des libertés publiques. Tous ses efforts tendirent à organiser les catholiques pour l'action publique, et à leur faire réclamer la liberté au nom même de la liberté, puisqu'en fait la liberté était l'esprit du temps et le droit constitutionnel du pays.

Mgr Parisis, l'éminent évêque de Langres, se plaça résolûment au même point de vue, « au point de vue constitutionnel et social », selon le titre d'une des nombreuses brochures qu'on le vit alors publier coup sur coup, avec une activité et un talent remarquables.

Peu à peu, les évêques et les catholiques les suivirent sur ce terrain.

Le mouvement fut général. A côté de Montalembert et de Lacordaire, au premier rang, faisant face à l'ennemi commun, apparurent alors deux prêtres distingués, l'abbé Dupanloup et le P. de Ravignan.

Tout semblait prêt: le combat allait se livrer lorsqu'un accident imprévu mais providentiel vint arrêter le grand chef du parti catholique. Mme de Montalembert tomba gravement malade. Le danger parut imminent à tous. Montalembert n'hésita pas à acheter par un exil de deux ans à Madère le bien le plus cher de sa vie, la conservation des jours de la petite-fille de sainte Élisabeth. Mais, à Madère même, il préluda à la bataille par un écrit qui fit l'effet d'un coup de clairon dans le camp clérical: *Du devoir des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement.*

« De ce que l'État n'a point de religion, disait-il, il n'en résulte pas pour lui la faculté d'empêcher les citoyens d'en avoir... Qu'il ouvre des écoles sans religion à cette portion si considérable du peuple français pour qui la religion n'est qu'une fiction, cela est dans son droit jusqu'à un certain point ; mais qu'il s'arroge l'odieux pouvoir d'y parquer les enfants de ceux qui regardent la foi catholique comme le but unique et souverain de toute vérité, voilà l'usurpation, voilà l'attentat, voilà la persécution qu'on a si justement comparée au système qu'avait essayé contre l'Église naissante l'apostat Julien. »

MADÈRE. (P. 178.)

Et, s'adressant aux pères de famille, il leur disait dans son énergique langage :

« Dormez maintenant, si vous le pouvez, ilotes volontaires, mais cessez de vous plaindre en dormant, et subissez en silence le sort que vous avez voulu ! »

Le retentissement de ce cri d'alarme fut immense. L'épiscopat s'émut, la presse fit écho, les comités s'organisèrent, les catholiques sentirent que l'heure du combat avait vraiment sonné.

On était aux premiers jours de 1844, l'année héroïque.

« Il s'est levé parmi vous, disait alors Montalembert, s'adressant à l'ennemi, une génération d'hommes que vous ne connaissez pas, qu'on les appelle néo-catholiques, sacristains, ultramontains, comme on voudra, le nom n'y fait rien, la chose existe... Nous ne sommes ni des conspirateurs, ni des complaisants ; on ne nous trouve ni dans les émeutes, ni dans les antichambres; nous sommes étrangers à toutes vos coalitions, à toutes vos luttes de cabinet, de partis ; nous n'avons été ni à Gand, ni à Belgrade-Square ; nous n'avons été en pèlerinage qu'au tombeau des apôtres, des pontifes et des martyrs : nous y avons appris, avec le respect chrétien et légitime des pouvoirs établis, comment on leur résiste quand ils manquent à leurs devoirs, et comment on leur survit. »

Le jour arrivé, 16 avril 1844, Montalembert, calme, fier, après avoir communié le matin, monta intrépidement à la tribune.

Son entrée en matière fut pleine de dignité ; puis il éleva ses justes revendications.

« Oui, s'écria-t-il, il est temps de s'entendre. Quand nous ne disions rien, on disait de nous : « Ils conspirent dans l'ombre ; ils se livrent à des intrigues souterraines. » Sous la Restauration, on chantait : « Hommes noirs, sortez de dessous terre. » Et quand nous sommes sortis, quand nous avons dit ce que nous étions et ce que nous voulions, on s'écrie : « Quelle audace ! Quelle insolence ! » Sous les monarchies absolues, quand les catholiques se taisent, on dit : « Ils sont les complices de l'absolutisme. » Dans les pays de libertés, quand les catholiques cherchent à adopter les institutions et les allures du peuple et du siècle où ils vivent, on les injurie de plus belle : « Regardez, dit-on, ces catholiques, ils font des livres ; ils écrivent des lettres ; il y en a un qui a dit qu'il était Dominicain ; un autre a écrit qu'il est Jésuite ; des évêques ont même eu l'audace de s'écrire par la poste !... »

Ce fut surtout à l'endroit des évêques qu'il eut beau jeu. Il profita très habilement de la faute qu'on avait commise en usant envers eux d'une sévérité puérile :

« Vous prétendez traiter les évêques en fonctionnaires. Non, s'écriait-il, mille fois non, l'évêque n'est pas fonctionnaire, le prêtre n'est pas fonctionnaire. Elle est fausse, elle est erronée, l'opinion de ceux qui ne voient dans un évêque qu'une espèce de préfet en soutane, un commissaire de haute police morale... Les évêques, aux yeux des catholiques, — et ils sont faits, après tout, pour les catholiques, ils ne sont pas faits pour ceux qui, d'après une expression fameuse, n'en usent pas ; — les évêques sont commis par Dieu au gouvernement de l'Église; ils ont reçu mission d'en haut pour diriger nos consciences et pour les troubler au besoin... Le roi les désigne, il les choisit ; mais ce n'est pas de lui

qu'ils tiennent leur pouvoir, la loi reconnaît leur autorité, mais ce n'est pas elle qui la crée! Ils tiennent cette autorité de Dieu, ou ils ne la tiennent de personne...

» Il y a eu un évêque nommé Basile; ce n'était point un Jésuite ni un ultramontain, car il vivait au quatrième siècle. Ce Basile avait eu des contestations avec l'État de son temps, c'est-à-dire avec l'empereur Valens, sur une question qui n'importait certes pas plus au salut des âmes que ne lui importe l'éducation des générations futures, dont il s'agit aujourd'hui. L'empereur le fit menacer par un de ses ministres, qui s'appelait Modeste, comme qui dirait le ministre des cultes de ce temps-là!... Ce ministre, voyant Basile lui répondre avec fermeté et publiquement, s'écria : « On ne m'a jamais parlé avec cette arrogance. » Basile lui répondit : « C'est que sans doute vous n'avez jamais rencontré un évêque. » Et il ajouta : « Nous sommes les gens du monde les plus humbles, non seulement envers l'empereur, mais envers le dernier des hommes ; mais quand il s'agit de Dieu, nous ne regardons que lui seul. »

» Que ce Modeste ait été étonné du langage que lui tenait un évêque, trois ou quatre cents ans après Jésus-Christ, cela était naturel ; mais ce qui ne l'est pas, c'est cette surprise perpétuellement renouvelée de tous les préfets du prétoire, de tous les ministres, de tous les procureurs généraux et autres politiques de ce genre, qui depuis quinze siècles se trouvent en présence des résistances épiscopales. Il faut répéter toujours la même chose : *Nunquam in episcopum incidisti.* Vous n'avez donc jamais rencontré d'évêque, c'est-à-dire, vous avez eu affaire à des intrigants, à des ambitieux, quelquefois à des honnêtes gens, mais jamais à des hommes qui croient tenir leur mission d'en haut, et qui ont une responsabilité envers Dieu. Et maintenant que vous les rencontrez, vous ne comprenez pas leur langage...

» Vous condamnez comme d'abus un évêque, sous prétexte qu'il est coupable d'avoir troublé les consciences en réclamant la liberté de l'enseignement. Je le demande à tout homme de bon sens, y a-t-il une idée plus risible que celle d'une conscience assez délicate pour être troublée par les dires d'un évêque, et en même temps assez facile pour être rassurée par un rapport de M. le vicomte d'Haubersart et une ordonnance de M. Martin du Nord ?

» Oui, je défie qu'on me trouve en France un seul homme qui se dise : Hier, j'étais troublé, mon évêque avait dit des choses qui m'inquiétaient ; mais aujourd'hui, M. d'Haubersart et M. Martin ont parlé: me voilà tranquille.

» On sent si bien, continue-t-il, l'impuissance de ces remèdes, qu'on vous pousse à faire des lois nouvelles, des lois implacables pour réprimer notre audace. Eh bien! faites-les : nous ne les redoutons pas. Vous ne pourrez rien

faire qui soit nouveau pour nous. Nous avons passé par toutes les tyrannies du monde, et nous leur avons survécu.

» Après tout, nous ne sommes pas des parvenus nés d'hier ; nous sommes d'une vieille race dont l'histoire est bien connue. Elle est là pour nous encourager et pour éclairer nos persécuteurs. Nulle Assemblée n'aura jamais en France la popularité de la Constituante, la toute-puissance de la Convention, le prestige de gloire de l'Empire. Or, il y a parmi nous des hommes qui ont vu passer les constituants, les terroristes et Napoléon. On a essayé du schisme en 1791, de l'échafaud en 1793, des déportations en 1797, des prisons d'État en 1811, et rien n'a prévalu contre eux. Faites donc des lois, si bon vous semble ; elles seront exécutées peut-être, mais elles seront à coup sûr impuissantes. La conscience est hors de l'atteinte des légistes, et vous n'êtes pas de taille à vaincre dans une lutte qui n'a porté bonheur ni à Mirabeau, ni à Robespierre, ni à Napoléon. »

Concluant son discours au milieu du silence et des frémissements de la Chambre, Montalembert laissa tomber cette noble déclaration sur ses auditeurs, suspendus à ses lèvres :

» Dans cette France accoutumée à n'enfanter que des gens de cœur et d'esprit, nous seuls, nous catholiques, nous consentirions à n'être que des imbéciles et des lâches! Nous nous reconnaîtrions à tel point abâtardis, dégénérés de nos pères, qu'il nous faille abdiquer notre raison entre les mains du rationalisme, livrer notre conscience à l'Université, notre dignité et notre liberté aux mains de ces légistes, dont la haine pour la liberté de l'Église n'est égalée que par leur ignorance profonde de ses dogmes ! Quoi ! parce que nous sommes de ceux que l'on confesse, croit-on que nous nous relevions des pieds de nos prêtres tout disposés à tendre les mains aux menottes d'une légalité anticonstitutionnelle ? Quoi ! parce que le sentiment de la foi domine dans nos cœurs, croit-on que l'honneur et le courage y aient péri ? Ah ! qu on se détrompe. On vous dit : *Soyez implacables.* Eh bien ! soyez-le, faites tout ce que vous voudrez et tout ce que vous pourrez ; l'Église vous répond par la bouche de Tertullien et du doux Fénelon : « Nous ne sommes pas à craindre pour vous, mais nous ne vous craignons pas. » Et moi, j'ajoute au nom des catholiques laïques, comme moi catholiques du dix-neuvième siècle : Au milieu d'un peuple libre, nous ne voulons pas être des ilotes ; nous sommes les successeurs des martyrs, et nous ne tremblons pas devant les successeurs de Julien l'Apostat ; nous sommes les fils des croisés, et nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire. »

Ces belles paroles firent tressaillir tout l'auditoire.

La victoire pourtant n'était pas encore remportée ; mais cette fois le parti catholique se ressaisissait et l'espoir lui revenait. Fier de son chef, il reprenait courage.

« Du courage ? écrivait ce dernier à Lacordaire, il faut bien lui en donner. C'est là mon métier, et je le ferai jusqu'au bout... Je ne suis qu'un soldat, tout au plus un chef d'avant-garde. Nous avons une place à emporter : la liberté. Ceux qui y sont entrés avant nous ne veulent pas nous y laisser pénétrer. Mais la brèche est faite, il faut l'escalader. J'y succomberai très probablement, mais je servirai de marchepied à mes successeurs ; de cette façon, nous arriverons à la crête du rempart. Ce *nous* ne veut pas dire *moi*, mais qu'importe ? »

Et son digne ami lui répondit :

« Je viens de lire ton admirable discours : il était impossible de dire mieux et de faire mieux... Ah ! quelle différence, entre 1834 et 1844 ! Il a suffi de dix ans pour changer toute la scène. Ce que nous avons gagné dans cette dernière campagne en unité, en force, en avenir, est à peine croyable... Avec M. de Lamennais, jamais ce que nous voyons n'eût été possible, et je m'explique pourquoi l'esprit de Dieu s'est retiré de lui. Pour nous, mon ami, plus jeunes et plus simples, nous avons accepté sincèrement la direction de l'Église, et Dieu, qui sonde les reins et les cœurs, a daigné ne pas nous briser et même se servir encore de nous. »

« Les Ravignan, les Veuillot, les Dupanloup, remarque un biographe, faisaient écho à cet applaudissement du premier et du plus cher des anciens compagnons d'armes du jeune capitaine. Le clergé éclatait en bravos, et, du fond des plus humbles presbytères, perdus au sein des montagnes du Jura, des Alpes, des Pyrénées, comme sur les grèves de l'Océan et les rivages de la Méditerranée, chaque courrier apportait ce monceau de lettres enthousiastes et reconnaissantes, que les glorieuses archives de la Roche-en-Brénil gardent comme un mémorial encore plein de vie de ces temps héroïques. »

Parmi les laïques, quelques-uns trouvaient que le champion de l'Église était trop belliqueux et trop hardi. Son audace leur inspirait certaines appréhensions.

« Que font aujourd'hui les catholiques en France ? demanda-t-il résolument à ces timides. Eh bien, le voici : Les catholiques de nos jours en France ont un goût prédominant et une fonction qui leur est propre : c'est le sommeil. Dormir bien, dormir mollement, dormir longtemps, et, après s'être un moment réveillés, se rendormir le plus vite possible, telle a été jusqu'à présent leur politique, telle leur philosophie, telle aussi, selon quelques-uns, leur habileté. Assurément, il y a des exceptions : chacun les connaît ; mais tenons pour certains que la généralité, l'immense majorité des catholiques français rentre

dans la catégorie des dormeurs. Ne nous arrêtons pas, quant à présent, à rechercher les causes de ce phénomène d'histoire naturelle. Bornons-nous à constater le fait et la position qui en résulte. Quand une voix par trop éloquente, ou un fait par trop significatif, a soulevé autour du catholique français assez de bruit pour troubler sa paix, il entr'ouvre un moment sa paupière et promène un regard ferme et étonné sur le combat qui se livre à armes inégales au-dessus de sa tête : il saisit au vol le nom de Religion, et se dit aussitôt que son curé ne lui a rien dit au prône ; le nom de Liberté, et il sait que cet aliment n'est pas à son usage ; le nom de la Charte, et il se souvient qu'elle a déclaré que la majorité des Français se compose de ses pareils, et que, quand on est de la majorité, on est toujours le plus fort. Là-dessus, il se retourne sur le flanc, se cache la tête sous n'importe quel voile grossier, pour fuir la lumière importune, s'impatiente en bâillant contre le bruit qui l'a dérangé, et se rendort en étendant ses membres affaissés, jusqu'à ce qu'ils aient atteint la position nécessaire pour que les endormeurs puissent ajouter une entrave de plus à toutes celles qui doivent l'empêcher de se redresser, s'il lui prenait fantaisie de se réveiller jamais. »

Cette mordante ironie avait le don de captiver les masses populaires, la jeunesse surtout. Écoutons-le encore :

« Ah ! s'il fallait à ces Français trop nombreux, qui tiennent une si piteuse conduite ; à ce restant de vieille noblesse, qui tient à rivaliser de luxe avec nos parvenus de banque sans y réussir ; à cette jeunesse étiolée, qui n'a de viril que la barbe ; à tous ces tristes catholiques, à ces indignes Français, qui voient trahir sans honte la Religion et la Patrie ; s'il leur fallait un drapeau pour le métier qu'ils font, à coup sûr, il faudrait leur donner comme enseigne ce *sudarium* dont parle l'Évangile, cet ignoble fourreau dans lequel le serviteur inutile et paresseux ne sut qu'enfouir les trésors que son maître lui avait confiés pour les faire valoir. »

Une autre fois, il faisait en pleine Chambre cette réplique à Villemain, qui lui avait reproché sa jeunesse.

« Je combattrai peut-être avec trop d'ardeur, trop de chaleur, trop de cette vivacité de jeune homme que M. le ministre de l'instruction publique et d'autres me reprochent. La jeunesse est un défaut dont je ne tarderai pas à me guérir... Je m'en croyais même déjà guéri, quand l'honorable M. Villemain m'a appris le contraire, et que j'étais toujours un jeune homme à ses yeux. Mais, à côté de cette jeunesse d'âge qui passe, il est une autre jeunesse dont je ne me défends pas : c'est la jeunesse du cœur et du courage qu'on puise dans la foi à des choses qui ne vieillissent jamais, parce qu'elles sont immortelles. Cette

jeunesse de ma foi qui fait mon bonheur et ma gloire, j'espère n'avoir jamais à m'en excuser devant vous. Quant à l'autre, celle de l'âge, puisqu'on me l'impute encore, je l'accepte ; daignez au moins m'en accorder le bénéfice aujourd'hui. »

Entre la jeune et forte parole de Montalembert, remarque Doublet, et la « rhétorique fatiguée » de Villemain, ni l'opinion publique, ni même, au fond de leur âme, les pairs inféodés au régime, n'hésitèrent un instant. La cause perdue à la Chambre se gagnait au dehors, et l'on faisait un pas de plus vers la liberté.

Toutes les grandes causes du reste le trouvaient à leur service. Aussi la mauvaise presse était-elle en fureur. On l'accablait d'outrages, on lui servait toutes les épithètes les plus ordurières, jusque-là qu'une petite feuille de treizième ordre se permit de le définir : « un cafard insolent, dont la colère est mêlée de bave et d'eau bénite ».

Montalembert par hasard lut le journal. Prenant alors tranquillement son chapeau et se dirigeant vers le guichet où trônait, dans la solitude, l'employé chargé de percevoir les abonnements, il heurte à la vitre. Celle-ci s'entr'ouvre, et le buraliste, surpris d'être tiré de son somme accoutumé, demande à l'inconnu ce qui lui fait l'honneur de sa visite.

« Monsieur, fit le pair de France, j'ai lu tantôt votre journal, vous y pratiquez un style curieux qui m'intéresse, et je viens prendre un abonnement.

— Ah ! répondit l'employé, de plus en plus surpris, je reçois rarement ces compliments. » Puis, se remettant, il pensa à part lui : Quelque original sans doute ? Il prend alors dans le casier l'unique cahier qui y dormait, couvert d'une légère couche de poussière et, la plume prête, il se tourna vers l'abonné :

« Votre nom ?

— Monsieur, je suis « un cafard insolent, dont la colère est mêlée de bave et d'eau bénite ». Du moins, c'est ainsi qu'on m'appelle dans votre journal. Dans le monde, je m'appelle le comte Charles de Montalembert, et je suis pair de France. »

Cela dit, il déposa sur le guichet le montant de son abonnement, et, laissant le commis ahuri, il partit pour regagner son banc à la Chambre.

Ce fut précisément dans ce temps-là qu'il prononça un de ses plus beaux discours, celui dont Alfred Nettement a dit : « Il y a toujours dans la carrière des grands orateurs une journée dans laquelle leur éloquence surexcitée par une question sympathique et d'un intérêt général, servie par les circonstances et exaltée par le sentiment d'un grand péril public, trouve son inspiration la plus haute et remporte une de ces victoires décisives qui étendent leur renom-

mée et servent de mesure à leur talent. » Cette journée fut pour Montalembert celle du 14 janvier 1848.

Jamais cause ne fut plus digne du noble pair; jamais circonstances ne furent plus solennelles. Le radicalisme qui depuis longtemps cherchait une position d'où il pût établir son influence sur toute l'Europe, s'était réfugié en Suisse. Ce pays, situé entre la France, l'Allemagne et l'Italie, entrecoupé de montagnes inaccessibles, de gorges profondes, semé de lacs nombreux, de cours d'eaux coulant dans des vallées à perte de vue, lui offrait une citadelle imprenable.

Il s'y arma et s'y fortifia, mais bientôt deux obstacles se dressèrent devant lui : le Fédéralisme et la Religion. Pour les renverser, il s'appuya sur le protestantisme. Les persécutions commencèrent. Les catholiques décidés à résister formèrent une ligue offensive et défensive qui reçut des radicaux le nom de *Sonderbund*. Ceux-ci demandèrent l'expulsion des jésuites et prononcèrent la dissolution du Sonderbund. C'était une déclaration de guerre. Elle éclata bientôt. La lutte fut courte; les catholiques furent accablés par le nombre et par la trahison. Ils défendaient leur liberté et leur religion : ils furent vaincus et le parti de l'ordre avec eux. De cruels excès suivirent le facile triomphe de leurs ennemis. Les églises et les couvents furent pillés, les vases sacrés furent profanés et servirent de jouet à une population ivre de sang et de vin.

L'Europe assistait dans un morne silence à ce drame sanglant. La France surtout en était atterrée; elle voyait fermenter dans son propre sein les passions qui bouleversaient la Suisse. L'horizon se chargeait de sombres nuages, précurseurs de la tempête.

Plus que tout autre, Montalembert voyait avec tristesse et indignation ce qui se passait. Dans la défaite du Sonderbund par le radicalisme, il voyait le triomphe d'un despotisme brutal et hypocrite, sur les deux passions de sa jeunesse, la liberté et la religion. Aussi son éloquence dans ces douloureuses circonstances sortit-elle à flots pressés de son cœur indigné.

« Il versa, dit Alfred Nettement, dans le discours qu'il prononça à la Chambre des Pairs, sa colère, son indignation, ses alarmes prophétiques, ses douleurs poignantes, les angoisses de son esprit et les bouillonnements de son cœur. »

« Je tiens, dit-il en commençant, pour mon compte, qu'on ne s'est battu en Suisse ni pour ni contre les jésuites, ni pour ni contre la souveraineté cantonale; on s'est battu contre vous et pour vous, et voici comment : on s'est battu pour la liberté sauvage, intolérante, irrégulière, hypocrite, contre la liberté tolérante, régulière, légale et sincère, dont vous êtes les représentants et les défenseurs dans le monde.

» Ce qui était en jeu de l'autre côté du Jura, ce n'étaient ni les jésuites ni la

souveraineté cantonale : c'était l'ordre, la paix européenne, la sécurité du monde et de la France; c'est là ce qui a été vaincu, étouffé, écrasé à nos portes, sur nos frontières, par des hommes qui ne demanderaient pas mieux maintenant que de lancer de notre côté des Alpes et du Jura les brandons de la discorde, de la guerre et de l'anarchie.

» Ainsi donc, je ne viens pas parler pour des vaincus, mais à des vaincus, vaincu moi-même à des vaincus, c'est-à-dire aux représentants de l'ordre social, de l'ordre libéral, qui vient d'être vaincu en Suisse et qui est menacé dans toute l'Europe par une nouvelle invasion des barbares. »

LE PÈRE DE RAVIGNAN. (P. 183.)

Alors, aux applaudissements de la Chambre, devant ces nobles vieillards, haletants, Montalembert parla hardiment le langage de la vérité.

« Ces fiers vainqueurs, dont on nous fait tant l'éloge, s'écria-t-il, savez-vous ce qu'ils ont fait le lendemain de la victoire? Ils ont osé écrire, de leur plume sanglante, le nom de saint Vincent de Paul dans un décret d'expulsion, et d'expulsion contre ces Sœurs de charité qui sont les filles de saint Vincent de Paul, et qui sont l'objet du culte, de l'admiration et du respect du monde entier. Et comment les a-t-on expulsées? Comme des bêtes fauves, en leur donnant trois fois vingt-quatre heures pour évacuer le canton, sans pensions,

sans indemnité, sans pudeur; elles, ces saintes femmes, ces filles, non pas de saint Ignace de Loyola, mais de saint Vincent de Paul!

» On ne s'est pas arrêté là... Voyez-vous ces hommes armés qui montent par ce défilé des Alpes que beaucoup d'entre vous ont franchi? Les voilà qui suivent le sentier escarpé que, pendant tant de siècles, des milliers de chrétiens, d'étrangers, de voyageurs, ont foulé avec respect et reconnaissance; ils vont là où la République française s'était arrêtée avec respect; là où le premier consul Bonaparte avait laissé, avec sa gloire, le souvenir de son intelligente tolérance; là où le corps de Desaix, de votre camarade Desaix, a trouvé un tombeau digne de lui!... Et que vont-ils y faire, ces vainqueurs sans combat? Il faut le dire sans détour, car le mot est encore moins ignoble que la chose, ils y vont pour voler, oui, pour voler le patrimoine des pauvres, des voyageurs, de ces moines du Saint-Bernard que dix siècles ont entourés de leur vénération et de leur amour! »

« Ah! continua-t-il, puisqu'on a eu le triste courage de venir à cette tribune se moquer des vaincus et ajouter à l'amertume de leur défaite l'amertume de la dérision, qu'on me permette de dire tout ce que je pense. Oui, la défaite a été honteuse. La vérité m'arrache ce témoignage, au détriment même de mes amis. Mais savez-vous quelque chose de bien plus honteux que cette défaite? C'est la victoire, cette victoire remportée, sans combat, par dix contre un, victoire qui se présentera à la postérité, flanquée d'un côté par une Sœur de charité expulsée, et de l'autre par un moine du Saint-Bernard, spolié, chassé et insulté par ces lâches vainqueurs.

» Savez-vous, en définitive, ce que le radicalisme menace le plus? Ce n'est pas au fond le pouvoir : le pouvoir est une nécessité de premier ordre pour toutes les sociétés : il peut changer de mains, mais tôt ou tard il se retrouve debout: il ne périt jamais tout entier. Ce n'est pas même la propriété: la propriété aussi peut changer de mains, mais je ne crois pas encore à son anéantissement ou à sa transformation. Mais savez-vous ce qui peut périr chez tous les peuples? C'est la liberté. Ah! oui, elle périt, et pendant de longs siècles elle disparaît. Et, pour ma part, je ne redoute rien tant dans le triomphe de ce radicalisme que la perte de la liberté. »

— C'est vrai!... crièrent les auditeurs. Très bien! très bien!

« N'ayons pas peur, Messieurs, reprit Montalembert. Ne souffrons pas que les méchants aient seuls le monopole de l'énergie, de l'audace! Veillons sur la liberté ; apprenons par ce qui se passe au delà du Jura combien il est dangereux de ne pas savoir la tolérer, la comprendre, la supporter, même chez ceux dont nous ne partageons pas les idées, les croyances, les affections. N'oublions pas

que cette liberté vient d'être immolée en Suisse, qu'elle a été trahie par l'Angleterre, mais que la France a pour destinée d'en être à jamais le drapeau et la sauvegarde! »

« Cela dit, écrit un des narrateurs de cette scène sublime, il quitta la tribune et se retira modestement dans un angle obscur, espérant y trouver, devant le témoignage de sa conscience satisfaite, le repos que réclamaient ses forces brisées. Mais il oubliait que tout l'auditoire était dans une sorte d'extase. La séance fut suspendue. Le président, M. Pasquier, quitta son bureau pour venir serrer ses deux mains sans pouvoir proférer une parole. Tous les ministres vinrent aussi, et avec eux la Chambre des Pairs tout entière. Le fils du roi lui-même, le duc de Nemours, quittant son fauteuil, gagna l'hémicycle où le jeune orateur restait confondu de ce triomphe inouï dans les fastes parlementaires, puisque tous, amis et ennemis, partisans et adversaires, acclamaient ainsi unanimement sa noble protestation. Et quand on reprit la séance, Guizot, chargé de réfuter les arguments produits par son antagoniste, s'honora d'une de ces déclarations que la noblesse bien connue de son caractère lui dicta, aux applaudissements de la Chambre : « Je n'ai, dit-il loyalement, rien à répondre à M. de Montalembert. » Au dehors, les bravos redoublèrent, et tous, sans nuances, sans divisions, sans exception de partis, firent écho à l'exclamation du publiciste chargé de peindre la physionomie de cette mémorable séance :

» — L'aiglon s'est fait aigle aujourd'hui et s'est élevé à une hauteur où l'amitié la plus complaisante ne le supposait point capable d'arriver. »

CHAPITRE SIXIÈME

La révolution de 1848. — Courageuse attitude de Montalembert. — Le défenseur des droits du Saint-Siège. — Influence prépondérante de Montalembert à cette époque. — La loi de 1850. — Tragiques événements. — Le coup d'État.

LE discours sur le Sonderbund retentissait encore dans toute l'Europe quand il fut justifié par l'événement. La révolution de Février montra que Montalembert avait vu juste, mais les passions débordées de la démagogie un moment triomphante ne pouvaient le lui pardonner. Louis Blanc envahit le Luxembourg avec ce qu'il appelait les élus du travail, et, montant à la tribune d'où l'orateur catholique descendait à peine, il demanda où était le tribun de l'aristocratie qui avait la veille soulevé les Pairs de France dans un indicible transport, et réveillé des passions que l'on croyait endormies et glacées. Où était Montalembert? A Paris! Et de là, s'adressant aux électeurs de plusieurs départements qui lui avaient offert leurs suffrages, il leur faisait sa profession de foi électorale.

Il était de mode alors de se proclamer républicain de la veille. Plusieurs, ne pouvant faire mieux, rappelaient qu'ils étaient nés sous la première république. Presque tous, et ils étaient sincères, promettaient d'être pour le lendemain des républicains à tout prix. Montalembert ne désavoua rien et promit encore moins. Il disait avec cette noble fierté qui lui a été reprochée quelquefois: « Je ne sollicite ni ne désire l'honneur de siéger à l'Assemblée nationale. Je ne serai pas plus le courtisan du lendemain que celui de la veille. J'ai vécu pendant dix-huit ans sous la monarchie en disant ce que je croyais être la vérité sur tout et à tous. Je compte faire de même sous la république. Si cette république, en améliorant le sort des travailleurs, garantit, comme celle des États-Unis, à la religion, à la propriété et à la famille, le bienfait suprême de la liberté, elle n'aura pas de partisan

plus sincère, pas de fils plus dévoué que moi. Si, au contraire, elle suit la trace de sa devancière, si elle procède par voie d'exclusion, de suspicion, de persécution ; si elle ne recule pas devant la confiscation et devant la violence, elle pourra bien m'avoir pour adversaire ou pour victime, mais elle ne m'aura jamais pour instrument ou pour complice. » Cette profession de foi, elle n'a pas vieilli. Écrite pour la Constituante de 1848, elle mérite d'être celle de tous les honnêtes gens qui briguent l'honneur de représenter la France au XX^e^ siècle.

La candidature de Montalembert fut servie dans le Doubs avec une noble ardeur et combattue avec un acharnement inouï. L'entreprise était hardie, téméraire, presque impossible, vu les préjugés et les passions du temps. Le candidat avait contre lui non seulement les révolutionnaires parce qu'il était conservateur, les impies parce qu'il était catholique, mais les honnêtes gens timides ou politiques, ceux-là avec toutes leurs épouvantes, ceux-ci avec toutes leurs vues étroites et bornées. Son nom était aux yeux des uns le symbole de la réaction la plus violente, aux yeux des autres une vive et sanglante insulte à la Suisse radicale, qu'il venait de flétrir. Les plus prudents disaient : « Le temps de Montalembert n'est pas venu, on le nommera l'année prochaine. » Beaucoup souhaitaient qu'il fût nommé en Bretagne ou en Vendée ; mais ils le jugeaient trop catholique ou trop légitimiste pour le Doubs. On l'accusait communément d'être légitimiste, quoiqu'il eût passé dix-huit ans à s'en défendre ; d'avoir été pair de France, et il s'en faisait gloire ; de soutenir les jésuites, et il se promettait de les soutenir encore. Il écrivait nettement : « Je n'ai rien à désavouer de mon passé, j'ai même la prétention de n'avoir rien à y changer. »

Heureusement, tant de droiture et de hardiesse ne déplut pas à tout le monde ; le bon sens, l'esprit, la foi, se mirent en campagne en faveur de Montalembert et soutinrent résolûment leur candidat. Le premier mérite en revient à l'*Union franc-comtoise*, qui arbora le drapeau de cette candidature impopulaire et qui entreprit pour la défendre une propagande pleine d'ardeur et de talent. Les légitimistes qui avaient fondé ce journal, oubliant ce qui les séparait de l'illustre orateur, ne virent en lui que l'éloquent défenseur de la religion et des libertés constitutionnelles du pays. La magistrature se mit de la partie : une assemblée de gens de loi tenue au palais de justice sous la présidence de M. Bourgon, et composée de plus de trois cents personnes, accepta le nom de Montalembert et se promit de le servir. Le clergé fut unanime : on vit le 24 avril, qui était le jour de Pâques, les curés sortir de leur paroisse de grand matin, avec leur maire, en tête des électeurs, et apporter au chef-lieu de canton, sans se soucier des clameurs de la démagogie ni de la mauvaise propagande des cabarets, les bulletins que leur influence avait conquis. Les repré-

sentants les plus élevés de l'industrie, du commerce et de la finance, prirent part à la croisade ; les votes de l'armée, recueillis dans tous les régiments où le département comptait des soldats, fournirent leur appoint ; enfin, grâce à tant d'efforts, le nom de Montalembert sortit de l'urne électorale. C'était le triomphe de toutes les grandes causes.

Son début devant son nouvel auditoire, si différent de celui de la Chambre des Pairs, date du 22 juin. Il combattit avec une puissante logique la reprise de possession des chemins de fer par l'État que proposait M. Duclerc, ministre des finances. Le 1er juillet, M. Goudchaux, qui avait remplacé M. Duclerc, retira le projet de loi. Entre le discours de Montalembert et le retrait de la loi, il s'était passé une révolution. Les journées de juin avaient rendu quasi-prophétiques ces paroles par lesquelles l'orateur avait conclu : « Le plus grand trait de génie de la révolution de 1789 a été de s'identifier dans le cœur du paysan français avec le sentiment de la propriété. Eh bien ! prenez garde, représentants du peuple, et vous, membres du pouvoir exécutif et du gouvernement, prenez garde que par vos fautes et par le système où l'on vous engage, j'aime à le croire, malgré vous, la révolution de 1848 ne s'identifie dans l'esprit du peuple français avec la ruine ou du moins l'ébranlement de la propriété. »

Ce bon sens pratique et populaire que Montalembert faisait parler avec tant d'éloquence, éclatait jusque dans les bureaux de l'Assemblée. Le chapitre II du projet de la constitution sur le pouvoir législatif ayant été mis en discussion le 5 juillet, il le combattit avec ce pressentiment de l'avenir qui lui était si familier. Ce projet proposait une assemblée unique. « Ma conscience m'oblige à déclarer que pour moi, dans cet article, se trouve non seulement toute la constitution, mais encore tout l'avenir de la république. En effet, voulez-vous que la république disparaisse au premier jour dans une tempête, en ne laissant qu'un souvenir de confusion et de ruine, condamnez-la à n'avoir qu'une Chambre. Voulez-vous, au contraire, que la république dure, qu'elle devienne la forme définitive de la société française, qu'elle s'identifie avec l'ordre et la prospérité du pays, alors donnez-lui deux Chambres, c'est-à-dire imposez un frein au pouvoir politique qui tendrait à devenir illimité et à abuser de sa force. »

La liberté d'enseignement devait-elle ou non être inscrite dans la constitution nouvelle ? M. de Vaulabelle, alors ministre de l'instruction publique, et Jules Simon, se chargèrent de la défense de l'Université ; Mgr Parisis, Mgr Fayet, M. de Falloux, parlèrent en faveur de la liberté réclamée depuis dix-huit ans. On attendait Montalembert sur le terrain où il avait rompu tant de lances. Il

remplit presque deux séances par ses discours, « demandant à la république d'entrer hardiment et franchement dans la voie de la liberté intellectuelle et morale, de sortir de la vieille ornière de la monarchie, où la monarchie avait versé, lui prédisant qu'elle ne ferait pas plus de républicains par l'enseignement public que les trois monarchies n'ont fait de royalistes. » S'il ne put faire triompher encore cette cause qui lui tenait tant à cœur, du moins força-t-il les esprits loyaux à reconnaître que le bon droit était de son côté.

Lorsque, le 4 novembre 1848, fut votée la constitution républicaine, Montalembert, avec 30 seulement de ses collègues, se prononça contre l'ensemble du projet. « Peut-être me suis-je trompé, disait-il plus tard, puisque la plupart des hommes éminents dont j'avais partagé l'avis ont voté pour l'ensemble de la constitution. Mais ma conscience ne m'a pas permis de suivre leur exemple. J'aurais cru manquer à la confiance de mes commettants, qui m'ont chargé de leur donner, non pas une constitution quelconque, mais la meilleure possible. »

La constitution était à peine votée, que les événements d'Italie forcèrent les représentants à jeter les yeux au dehors et à se préoccuper de la situation faite à la papauté. Le premier ministre de Pie IX, le comte Rossi, avait été assassiné, le pape assiégé dans son palais et forcé de prendre la fuite, Rome livrée sans défense à une bande d'étrangers et de pillards. A la première nouvelle de ces douloureux événements, le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, fit embarquer 3,500 hommes pour Civita-Vecchia, et chargea M. de Corcelles, représentant du peuple, d'une mission diplomatique à Rome. Quel était le caractère de cette expédition ? Montalembert se chargea de l'expliquer dans la séance du 30 novembre contre M. Ledru-Rollin, qui n'y voyait qu'une manœuvre électorale en vue de l'élection de Cavaignac à la présidence, et même contre M. Bixio, qui n'y voyait qu'une question italienne. « J'en fais une question, dit-il, qui n'est ni italienne, ni française, ni même européenne, mais qui est, je ne peux pas me servir d'une autre expression, une question catholique, c'est-à-dire la question la plus vaste et la plus haute qu'il soit possible de poser. » Puis, avec un courage, une franchise, une éloquence sans pareilles, il traita le sujet de main de maître, écrasant Ledru-Rollin, saluant le souvenir à jamais glorieux du comte Rossi, et se moquant fort spirituellement de l'extrême gauche, qui s'apercevait à peine de ses traits railleurs. Notons l'interruption suivante : « Je n'ai pas à me poser ici en apologiste et en apôtre de la démocratie... cette prétention serait déplacée chez moi... — Oui ! oui ! lui criait-on, très déplacée ! Et lui de répliquer : — Vous le trouvez, n'est-ce pas ? Eh bien ! moi aussi. Nous sommes d'accord, croyez-le bien.» L'Assemblée approuva la conduite du gouvernement, à la majorité de 480 voix contre 63.

Chaque discussion nouvelle apportait à Montalembert la matière d'un nouveau triomphe. La Constituante ayant achevé son œuvre, de nombreuses pétitions la pressèrent de se dissoudre et de faire place à la législative. Un représentant, M. Rateau, se fit l'interprète du sentiment général, et déposa une proposition qui fut discutée le 12 janvier 1849. Notre orateur aborda la tribune avec de vives et spirituelles saillies qui peignaient bien la situation : « Je suis en présence de trois partis de l'Assemblée : le premier est une minorité qui veut à tout prix s'en aller, et, entre autres bonnes raisons, parce qu'elle se croit sûre de revenir ; une seconde fraction, qui est également en minorité selon moi, ne veut à aucun prix s'en aller, par de très bonnes raisons aussi, je n'en doute pas, et parmi elles, par une raison personnelle, c'est qu'elle est à peu près sûre de ne pas revenir. Entre ces deux fractions, j'en distingue une troisième qui n'a pas de parti pris sur la question, qui n'est pas la majorité, mais qui la fera, et qui ne demande pas mieux que d'être éclairée...C'est à son patriotisme, à son désintéressement, à son impartialité, que je m'adresse. » Montalembert gagna encore sa cause : quatre cents voix se prononcèrent pour la prise en considération.

« Je pense bien, écrivait à un ami Montalembert sous l'influence de ces événements, que nous aurons prochainement des élections. Le choix de la future Assemblée m'inspire déjà de vives préoccupations. Je suppose que les candidats promettront à l'envi la liberté d'enseignement. Mais il faudra encore rechercher chez eux une certaine dose d'intelligence et de *solidité* politique, peu commune de nos jours. J'accepterai avec fierté le mandat de représentant si, comme on veut bien me l'assurer, les électeurs du Doubs songent à me le continuer. Mais je regarderais comme une faute la présentation aux électeurs d'une liste exclusivement catholique et légitimiste. Il faut que les légitimistes apprennent à s'entendre avec les conservateurs orléanistes, pour lutter ensemble contre les socialistes et les républicains de la veille. Autrement, et en supposant même le triomphe des candidats exclusifs, nous verrons reparaître toutes les clameurs qu'on élevait naguère contre la noblesse, contre l'ancien régime, les émigrés, etc. »

Cependant l'Assemblée, avant de se dissoudre, devait faire la loi électorale, et le chef du parti catholique ne pouvait manquer l'occasion de faire voir comment il entendait qu'on appliquât le suffrage universel. Il demanda le vote à la commune. Interrompu, harcelé à tout moment par la gauche, mais protégé par la majorité de l'Assemblée, il réclama le droit de vote pour l'ouvrier des campagnes, à qui le vote au canton imposerait le triple impôt de l'argent, du temps et de la fatigue, pour les vieillards et les infirmes, incapables de faire vingt kilomètres pour aller de leur domicile au chef-lieu, pour les gens tranquilles, les hommes d'ordre, à qui il en coûte bien plus qu'aux exaltés de braver les fatigues et les

VIENNE. (P. 121.)

distances. Les insultes que la gauche lui prodiguait le trouvaient insensible. Il y répondait de temps en temps par des mots comme ceux-ci : « Vos interruptions et vos clameurs m'honorent aux yeux des Français dont je défends les droits. Je vous invite à les continuer, vous me ferez grand plaisir et grand honneur. » Il faut citer encore un passage de ce beau discours. « Dès qu'un parti quelconque, je n'en excepte aucun, se trouve le maître du gouvernement en France, il ne traite pas la France comme une victime et comme une conquête, ainsi qu'on l'a dit, non : mais il la traite volontiers comme une écolière. Il se constitue le pédagogue du pays, il le met en tutelle ; il se croit investi du droit de lui apprendre, à ce grand pays, ce qu'il doit vouloir, savoir et faire. Messieurs, ç'a été la faute de tous les gouvernements, leur faute et leur faiblesse ; ils sont tous tombés pour n'avoir pas compris que la France, tôt ou tard, se révolte contre la férule du pédagogue. » La Constituante corrigea en partie, après ce discours, le vice de sa propre constitution et vota quatre circonscriptions électorales par canton, en attribuant au conseil général de chaque département le droit de les déterminer.

La loi sur l'organisation judiciaire était encore de celles que l'Assemblée voulait voter avant de se dissoudre. D'après l'article 38 du projet mis en délibération, le pouvoir exécutif était investi de la faculté de renouveler tout le personnel des tribunaux. De nombreuses réductions étaient proposées, et la magistrature entière se trouvait placée sous la menace d'une épuration politique. Montalembert proposa un amendement pour consacrer le principe de l'inamovibilité. Il montra que cette inamovibilité était née tout entière des faits et de la tradition, que les siècles l'avaient créée et qu'il fallait respecter l'œuvre des siècles en laissant passer les révolutions sur la tête du juge sans la frapper, comme elles passaient sur la tête du prêtre sans la faire fléchir. Il s'écriait avec un mouvement digne de la majesté de l'orateur romain : « Que le fleuve du progrès, si progrès il y a, que la destinée de la nation, ce qu'il y a de variable, si vous l'aimez mieux, dans les destinées de la nation, roule son cours entre deux rives inébranlables, entre le temple de la loi et le temple de Dieu, entre le sanctuaire de la justice et le sanctuaire de la vérité, entre le sacerdoce du prêtre et le sacerdoce du juge. » Puis, flétrissant ce qu'il y avait à la fois de ridicule, d'inapplicable, d'impossible dans la réorganisation de la magistrature dans les cours d'appel et dans les tribunaux, il faisait voir tous les juges de France transformés en délinquants ou du moins en justiciables devant les bureaux du ministère chargés de prononcer sur leur maintien ou sur leur destitution. Il défiait les plus fiers républicains d'étendre la main de la justice sur les tribunaux pour sacrifier un de leurs membres sur cinq, conformément aux réductions proposées. Il les défiait même de garder les uns et de bannir les autres, en les

jugeant sur leurs opinions politiques. Enfin, il amenait la gauche à trahir son embarras par son silence, et il la clouait, muette et étonnée, sur ces bancs qui frémissaient d'entendre un tel homme : « Je vous le demande encore une fois, quel intérêt politique, moral et social, pouvez-vous avoir ici ? Que ferez-vous avec cette mesure ? Vous augmenterez le nombre des mécontents et des malheureux ; je trouve qu'il y en a déjà assez en France. Vous augmenterez surtout le nombre des solliciteurs, et je trouve qu'il y en a beaucoup trop. » L'amendement de Montalembert, appuyé par M. Jules Favre, fut adopté dans la même séance par 344 voix contre 322. Le projet de loi fut retiré, et la magistrature garda, comme en 1830, l'inamovibilité qui fait la dignité du juge et la sécurité du justiciable.

Après de tels discours et de tels succès, Montalembert pouvait bien se compter parmi ceux qui souhaitaient la dissolution de la Constituante, parce qu'ils étaient sûrs de revenir avec la législative. Les élections ayant eu lieu le 15 mai 1849, il obtint dans le département de la Seine 94,589 voix; le Doubs et les Côtes-du-Nord le nommèrent le même jour, le Doubs avec 32,702 voix sur 52,662 votants, les Côtes-du-Nord avec 67,934 voix sur 110,201 votants. Il opta pour le Doubs : c'était un noble et gracieux remerciement à la confiance si hardie que ce département avait mise en lui, l'année précédente, au jour de la défiance publique et du péril social.

Les annales de l'Assemblée législative sont remplies, comme celles de la Constituante, du nom, de la parole et de l'influence de l'illustre représentant du Doubs. Il était l'un des oracles de la majorité, et sa voix, de plus en plus écoutée, mais non moins combattue, acquit une autorité encore plus grande, sans rien perdre de tout l'à-propos que lui donnaient les interruptions imprévues. Signalons le projet de loi sur la presse, présenté après l'émeute du 13 juin, et que Montalembert fit adopter pour sauver la liberté menacée par les excès de la plume et de la parole. Ce n'était plus une majorité de quelques voix seulement que l'orateur déterminait, à force de courage, à se prononcer en sa faveur; c'étaient les deux tiers et souvent les trois quarts de l'Assemblée.

Le rôle de Montalembert fut encore plus glorieux lors de la discussion relative à l'expédition de Rome. Pie IX allait être remis en possession des États de l'Église. Mais, au moment où il se disposait à rentrer dans Rome, une lettre de Louis-Napoléon Bonaparte à son officier d'ordonnance, Edgar Ney, exposait, en des termes fort peu convenables, les conditions que mettait le prince au retour du Pape : amnistie générale, sécularisation des emplois, promulgation à Rome du code Napoléon. L'éclatante publicité donnée par le prince à cette lettre ajoutait encore à ce qu'elle offrait de révoltant pour les catholiques.

L'Assemblée législative fut saisie de la question, et c'est à cett eoccasion que M. Thiers, au nom de la commission des crédits relatifs à l'expédition de Rome, fit cette déclaration solennelle :

« Sans l'autorité du Souverain Pontife, l'unité catholique se dissoudrait. Oui, sans cette unité, le catholicisme périrait au milieu des sectes, et le monde moral, déjà si fortement ébranlé, serait bouleversé de fond en comble. Or, ajouta fièrement l'illustre homme d'État, l'unité catholique serait inacceptable si, au sein du territoire que les siècles ont assigné au Pontife, un autre souverain, *prince* ou *peuple*, s'élevait pour lui dicter des lois. Pour le pontificat, il n'y a d'indépendance que la souveraineté même. »

En conséquence, M. Thiers écartait nettement les injonctions insolentes formulées par le prince président. Mais tandis que le grand homme d'État, à la surprise générale, défendait ainsi le Pape, un autre orateur, celui-là favorable précédemment à la cause catholique, se prononça contre Pie IX et ce fut pour la droite une surprise aussi pénible que la première avait été agréable. Prêtant l'appui de son talent à la lettre de Louis-Napoléon, Victor Hugo loua cette lettre aux acclamations enthousiastes de la gauche.

Quand il eut fini, tous ceux qui l'avaient acclamé se précipitèrent au-devant de lui, pour faire accueil à ce nouveau transfuge. Il était triomphant. D'un mot, Montalembert, qui lui succéda à la tribune, changea ce triomphe en défaite.

« Messieurs, s'écria-t-il d'une voix grave et incisive, le discours que vous venez d'entendre a déjà reçu le châtiment qu'il méritait dans les applaudissements qui l'ont accueilli. »

Piqués au vif, les représentants de la Montagne lui crièrent : « Vous êtes un insolent! » et ils sommèrent le président de rappeler l'orateur à l'ordre. Puis, s'excitant à l'envi, ils finirent par en arriver à de véritables hurlements.

Montalembert, les bras croisés, attendait tranquillement que la sonnette du président finît par avoir raison de ces forcenés. Alors il reprit froidement :

« Puisque le mot de *châtiment* vous blesse, Messieurs, je le retire, et j'y substitue celui de *récompense*. »

La gauche, furieuse, se leva tout entière à cette apostrophe et rugit contre l'orateur. Sans se désarçonner le moins du monde, celui-ci expliqua tranquillement sa pensée. « Je dis donc que l'orateur a déjà recueilli pour récompense les applaudissements de l'extrême opposition, mais que la majorité dont il a fait partie jusqu'aujourd'hui, que les électeurs modérés de Paris qui, comme moi, l'ont nommé pour représenter le parti et les grands intérêts de l'ordre, que ces électeurs-là auront le droit de se demander si c'est pour recueillir de tels applaudissements qu'ils l'ont envoyé à cette tribune. »

Ce fut pour le coup un tel débordement d'injures et de cris, que le président y perdait la tête. Quant à Victor Hugo il était parti.

« N'avez-vous pas honte, cria-t-on à Montalembert, d'attaquer ainsi un absent ?

— Il faudrait cependant s'entendre, répondit avec un merveilleux à-propos l'intrépide lutteur; on me demande de répondre à l'orateur : c'est mon désir, mon droit et mon devoir, et en même temps on me fait remarquer qu'il est absent et que je ne dois pas parler de lui en son absence. »

Personne ne trouva rien à répliquer. Il reprit donc son argumentation.

« Du reste, Messieurs, vous allez juger; permettez-moi d'achever ma pensée, et vous déciderez ensuite si elle a quelque chose d'injurieux et de trop personnel. Voici ce que je voulais dire de l'avenir que j'annonçais à l'honorable préopinant. Je lui disais qu'un jour peut-être il irait lui-même à Rome, dans cette ville incomparable, il irait y chercher le repos, le calme, la paix, la dignité dans la retraite, tous ces biens qui ont été assurés à cette ville éternelle, depuis tant de siècles, par ce même gouvernement clérical qu'il a insulté tout à l'heure à cette tribune. Il ira peut-être chercher un jour ces bienfaits; il les trouvera, et alors il bénira le ciel d'avoir inspiré aux nations chrétiennes la pensée de maintenir en Europe un asile, un seul, pour des biens si précieux, à l'abri de ces orages, de ces calomnies, de ces mécomptes, de ces violences de la vie politique, où son inexpérience semble aujourd'hui placer le bonheur suprême des peuples et des individus. Eh bien, là, il se repentira d'avoir fait le discours qu'il vient de prononcer, et ce repentir sera son châtiment. Je ne lui en souhaite pas d'autres. »

Discutant les conditions que l'on mettait au retour de Pie IX à Rome, Montalembert déploya une éloquence irrésistible.

« Je ne sais pas de meilleur moyen de répondre à l'objection qu'on a faite à ce sujet que de citer le mot d'un homme d'État anglais en 1814, au Congrès, où l'on discutait sur les institutions, sur la constitution que l'on donnerait à l'île de Malte, qui était une nouvelle acquisition de l'Angleterre. Il disait que l'Angleterre ne donnerait pas à l'île de Malte la liberté de la presse. Comment! lui dit-on, vous, Anglais, qui avez la liberté illimitée chez vous, vous n'aimez donc pas la liberté de la presse ? — Si fait, répondit-il, je l'aime beaucoup ; mais je ne l'aime pas sur un vaisseau de ligne. Eh bien! si un Anglais pouvait comparer l'île de Malte à un vaisseau de ligne, à plus forte raison le monde catholique a-t-il le droit de comparer la ville de Rome à un vaisseau de ligne et d'y maintenir une certaine discipline incompatible avec la liberté de la presse. »

Puis il rappela ce que Pie IX avait fait pour son peuple, les ingratitudes dont on l'avait abreuvé, les dangers qu'il avait courus.

« Voyez, ce qui se passait en Europe, il y a trois ans, continua-t-il. La liberté étendait partout graduellement son empire; les rois venaient, tour à tour, en regimbant, je le veux bien;... mais ils venaient tous, tour à tour, déposer en quelque sorte leur couronne aux pieds de la liberté, lui demander un sacre nouveau, une investiture nouvelle. Le Pape lui-même, le symbole vivant de l'autorité, l'incarnation du pouvoir le plus auguste et le plus ancien de l'autorité sur la terre, avait cru pouvoir demander à la liberté, à la démocratie, au progrès, à l'esprit moderne, un rayon de plus pour sa tiare. Eh bien, que s'est-il passé? Vous avez arrêté tout cela, vous avez tout bouleversé, tout détruit : vous avez arrêté, détourné tout ce courant admirable qui nous inspirait, à nous vieux libéraux, comme vous dites, tant de confiance et d'admiration. Ce courant s'est perdu. Vous avez détrôné quelques rois, c'est vrai, mais vous avez détrôné bien plus sûrement la liberté. Les rois sont remontés sur leurs trônes, la liberté n'est pas remontée sur le sien. Elle n'est pas remontée sur le trône qu'elle avait dans nos cœurs. Oh! je sais bien que vous écrivez son nom partout, dans toutes les lois, sur tous les murs, sur toutes les corniches. Mais dans les cœurs, son nom est effacé. Oui, la belle, la fière, la sainte, la pure et noble liberté que nous avons tant aimée, tant chérie, tant servie... oui, servie, avant vous, plus que vous, mieux que vous; cette liberté-là, elle n'est pas morte, j'espère, mais elle est éteinte, évanouie, écrasée, étouffée.

» Savez-vous, poursuivit-il, savez-vous quel est devant le monde le plus grand de tous vos crimes? Ce n'est pas seulement le sang innocent que vous avez versé, quoiqu'il crie vengeance au ciel contre vous; ce n'est pas seulement d'avoir semé à pleines mains la ruine dans l'Europe entière, quoique ce soit le plus formidable argument contre vos doctrines. Non! c'est d'avoir désenchanté le monde de la liberté.

» Vous niez? vous niez la force morale, vous niez la foi, vous niez l'empire de l'autorité pontificale sur les âmes, cet empire qui a eu raison des plus fiers empereurs. Eh bien, soit; mais il y a une chose que vous ne pouvez pas nier, c'est la faiblesse du Saint-Siège. Or, sachez-le, c'est cette faiblesse qui fait sa force insurmontable contre vous. Oui vraiment, car il n'y a pas dans l'histoire du monde un plus grand spectacle et un plus consolant que les embarras de la force aux prises avec la faiblesse.

» Permettez-moi une comparaison familière. Quand un homme est condamné à lutter contre une femme, si cette femme n'est pas la dernière des créatures, elle peut le braver impunément. Elle lui dit : Frappez, mais vous vous déshonorez, et vous ne me vaincrez pas. Eh bien! l'Église n'est pas une femme, elle est bien plus qu'une femme, c'est une mère!...

« C'est une mère ! C'est la mère de l'Europe, c'est la mère de la société moderne, c'est la mère de l'humanité moderne. On a beau être un fils dénaturé, un fils ingrat, on reste toujours fils, et il vient un moment, dans toute lutte contre l'Église, où cette lutte parricide devient insupportable au genre humain et où celui qui l'a engagée tombe accablé, anéanti, soit par la défaite, soit par la réprobation unanime de l'humanité. »

A ce cri : *L'Église est une mère !* une triple salve d'applaudissements accueillit l'orateur. Ces applaudissements redoublèrent à la fin de la séance. « Ils furent tels, dit le *Journal des Débats*, qu'on ne se souvient pas d'en avoir entendu de pareils dans les assemblées délibérantes. » Sainte-Beuve écrivait, trois semaines après : « Je n'ai rien à dire de ce dernier discours qui retentit encore. Le passage sur l'Église, d'autant plus forte qu'elle est faible, et qui apparaît revêtue de l'inviolabilité d'une femme et d'une mère, ce pathétique mouvement, même pour ceux qui, à distance, ne prendraient ces choses qu'au point de vue du beau, devra rester comme une des plus heureuses inspirations de l'éloquence. » Pie IX remercia Montalembert par un bref daté de Portici le 13 novembre 1849, déclarant « que ce discours vivrait à jamais dans la mémoire des gens de bien ». Et à quelque temps de là les représentants du peuple romain réunis au Capitole décrétaient que le noble défenseur de la Papauté était créé citoyen romain, qu'en outre une médaille serait frappée, portant son image et la mention des services qu'il avait rendus à la cause pontificale.

Parvenu à cette hauteur, Montalembert sut s'y maintenir : témoin son discours sur l'impôt des boissons, dont il fit voter le maintien, en bravant l'impopularité attachée à cet acte, en prévoyant qu'un jour peut-être ce discours lui coûterait sa réélection. « S'il me la coûte, disait-il fièrement, c'est le discours dont je m'honorerai le plus... Dans les temps de révolution, l'impopularité est presque toujours l'apanage des vrais amis du peuple ; la popularité du moment, celle de la passion, celle des masses ignorantes, aveugles, entraînées, celle des révolutions enivrées et triomphantes. Mais il y en a une autre, la vraie, celle qu'on gagne en dédaignant la fausse. Il faut la rechercher d'abord dans la conscience des honnêtes gens, qui sont trop souvent, presque toujours, silencieux, timides, un peu poltrons, mais qui admirent chez les autres le courage qu'ils n'ont pas eux-mêmes. Puis, à côté de cette justice timide, mais certaine du présent, il y a l'éclatante et infaillible justice de l'avenir. C'est là l'éternelle popularité du vrai, du juste, de l'honnête, et j'ajouterai de l'honneur et de la conscience humaine. »

Enfin arriva le jour de la discussion sur la loi de la liberté d'enseignement.

Vingt ans de débats préliminaires avaient précédé le combat suprême. La cause plaidée devant la Chambre des Pairs, devant le pays, allait-elle être définitivement gagnée ou perdue ? Montalembert se fit alors, avec M. de Falloux, alors ministre de l'Instruction publique, M. Thiers et l'abbé Dupanloup, le principal négociateur d'un traité de paix entre les partisans du monopole universitaire et ceux de la liberté. Le nouveau projet de loi apparut d'abord comme un signe de contradiction au milieu des partis en présence. Il fut en même temps attaqué par la gauche, parce qu'il donnait trop à l'Église, et par une partie notable de la droite, parce qu'il ne lui donnait pas assez. Une scission se déclara parmi les catholiques eux-mêmes. Chacun jugeait à son point de vue : ceux-ci auraient voulu tout ce qui était désirable, ceux-là ne voulaient que ce qui leur paraissait possible.

Il faut en convenir, les premiers avaient dans le passé trop de motifs de défiance pour ne pas exiger du gouvernement une liberté complète. Qui pourrait reprocher à des hommes mille fois abusés par des promesses sans résultat, de prendre des précautions et de demander des garanties ? Plusieurs d'entre eux purent croire à un piège. « Avec la loi projetée, disaient-ils, le monopole restera sous le masque de la liberté, et le nouvel état de choses sera pire que l'ancien, puisque les catholiques eux-mêmes en auront été les imprudents fauteurs. Auparavant on n'était pas libre, mais du moins on voulait l'être, et voilà qu'on renonce à le devenir ; on s'impose les chaînes qu'on avait noblement brisées ; l'Église perdra du même coup une partie de ses soldats et tout le terrain qu'elle avait gagné ! »

Cette division, si plausible qu'elle fût, était bien inopportune au moment décisif. On comptait dans l'Assemblée nationale sur une centaine de voix pour la vraie liberté d'enseignement. Tout le reste de la majorité, dit le parti de l'ordre, se composait d'anciens conservateurs incorrigibles dans leurs errements, qui auraient voté avec les montagnards si les catholiques ne s'étaient pas entendus ou avaient trop exigé d'eux.

Le P. de Ravignan s'interposa vivement pour réunir les défenseurs des libertés religieuses. Tandis qu'il se dévouait à la cause commune, il se trouva compromis lui-même. Il fut dénoncé au R. P. général de la Compagnie, qui se trouvait alors en Belgique, et ce ne fut pas sans peine qu'il put mettre en pleine lumière la pureté de ses intentions et les avantages du projet de loi qu'il soutenait, dans le seul intérêt de la religion.

Nonobstant ces difficultés et ces divisions, Montalembert engagea le debat. Heureusement, il était soutenu par Thiers, qui n'hésita pas à dire bien haut à la Chambre, malgré les moqueries de ses adversaires :

« Oui, c'est vrai, je n'ai pas à l'égard du clergé les jalousies, les ombrages, que j'avais il y a deux ans... J'ai tendu la main à M. de Montalembert, je la lui tends encore... »

A quoi Montalembert répondit :

« Messieurs, on fait la paix le lendemain d'une victoire, on fait la paix le lendemain d'une défaite, mais on la fait surtout, selon moi, le lendemain d'un naufrage. Eh bien, que l'honorable M. Thiers me permette de le lui dire, nous avons fait naufrage, lui et moi, en février, quand nous naviguions ensemble sur ce beau navire de la monarchie constitutionnelle, qui a porté, pendant trente-quatre années, avec tant d'honneur, les destinées du pavillon de la France. Quand nous voguions ensemble sur ce navire sans nous connaître, ou nous connaissant à peine, nous pouvions et nous devions nous disputer sur la direction du navire. Mais la tourmente est venue à éclater, le pilote a été jeté à la mer, le navire a sombré, dans un clin d'œil ; nous périssions, si la Providence ne nous avait permis de nous retrouver, lui et moi, sur le radeau. »

Thiers parvint à faire comprendre ce qui l'épouvantait dans la société actuelle, l'impiété répandue par la Révolution, le mauvais esprit des instituteurs et les doctrines perverses qu'ils pouvaient répandre dans les masses.

« Quand vous avez été prendre dans un village, disait-il, un petit paysan, quand vous l'avez amené à quinze ou seize ans dans une grande ville, quand vous lui avez donné un habit noir, quand vous l'avez logé dans une belle école normale, et quand là, pendant deux ans, vous lui avez donné plus d'esprit qu'il n'en pourra jamais porter; quand vous lui avez appris la physique, la géométrie, l'algèbre, la trigonométrie, l'histoire et le reste; et puis, après cela, quand vous le renvoyez à dix-huit ans, au fond d'un village, avec quelques cents francs, pour y mourir d'ennui, avec de grossiers petits enfants qui ne savent ni lire ni écrire, et souvent ne veulent apprendre ni l'un ni l'autre, vous en faites nécessairement un mécontent, un ennemi. Eh bien, ces maîtres d'école, apôtres de l'athéisme et du socialisme, m'inspirent tant d'inquiétude que je suis prêt à donner au clergé tout l'enseignement primaire !... »

Montalembert eut la sagesse de ne pas accepter. Ce monopole eût amené la réaction et provoqué des représailles : il le sentit et se tint loyalement sur le terrain de la liberté dans le droit commun.

Quoi qu'il en soit, une foule de représentants demeuraient hostiles à la liberté de l'enseignement secondaire. Le projet de fait fut renvoyé, à une voix de majorité, à un nouvel examen : la victoire se trouvait terriblement compromise. Les partisans du projet ne se tinrent pas néanmoins pour battus. Ils revinrent à la charge. Dans un magnifique discours, Montalembert s'attacha à

démontrer l'esprit pacificateur qui avait inspiré la préparation du projet de loi ; puis, après de graves considérations, il lança cette phrase d'un ton enjoué :

« Je suis, du reste, convaincu que j'ai agi complètement d'accord avec l'esprit de l'Église ; et veuillez croire que je ne parle pas du tout ici comme évêque de dehors, ainsi qu'on l'a dit, car je n'ai pas la prétention d'être le suc-

LE COMTE DE FALLOUX. (P. 203.)

cesseur des rois très chrétiens. Je parle comme simple laïque, ou, si voulez, comme simple jésuite. »

Il explique ensuite comment on pensait répondre au véritable esprit de l'Église par l'ensemble du projet.

« Tout en étant inflexible dans la lutte contre l'orgueil, l'Église, remarqua-t-il, dépasse toujours ses adversaires, ses rivaux, dans l'esprit de conciliation, quand

le moment de la paix est arrivé. Quand on fait un pas vers elle, elle en fait deux vers vous. Voilà le rôle de l'Église tel que je l'ai étudié et apprécié dans son histoire. L'Église, inflexible contre ce que j'appelais tout à l'heure l'incorrigible orgueil de la fausse philosophie, est pleine de douceur, de sympathie, de tendresse, pour les hommes qui font un pas vers elle. Elle fait tout ce qu'elle peut pour les encourager à faire le second, et elle marche, de son côté, à leur rencontre. L'Église ne veut jamais humilier personne devant elle, elle n'humilie que devant Dieu. L'Église ne dit jamais ces deux paroles que vous entendez tous les jours dans la sphère de la politique : *Tout ou rien*, et : *Il est trop tard.* Elle ne dit jamais : « Tout ou rien, » car c'est le mot de l'orgueil, de la passion humaine qui veut jouir et vaincre aujourd'hui, parce qu'elle doit mourir demain. L'Église, comme on l'a tant dit, est patiente parce qu'elle est éternelle, et voilà pourquoi elle ne dit jamais : « Tout ou rien. » Elle ne dit pas non plus : « Il est trop tard, » ce mot coupable et impitoyable, parce que, s'il n'est jamais trop tard pour sauver une âme, il n'est jamais trop tard non plus pour sauver une société qui consent à être sauvée. »

Au nom de l'intérêt social, il supplia alors les législateurs de briser les entraves dont l'Église avait été chargée durant tant d'années et de rendre libre le noble métier de l'enseignement.

« Messieurs, s'écria-t-il avec une imposante solennité, il est impossible de le méconnaître, nous marchons vers l'anarchie. Je me souviens que, dans les premiers temps qui ont suivi la révolution de Juillet, une voix éloquente se fit entendre un jour à la Chambre des Pairs, pour dire cette parole : *Les rois s'en vont.* Eh bien, si cette voix prophétique pouvait encore se faire entendre, elle dirait aujourd'hui : « La France s'en va! La société s'en va! L'Europe moderne » s'en va ! »

« Vous connaissez ce fleuve de l'Amérique qui roule ses ondes à travers les déserts, les villes, les lacs, les forêts, et puis tout à coup, se précipitant avec un irrésistible élan et d'une hauteur effroyable, forme la cataracte la plus formidable du monde, la chute du Niagara. Malheur à ceux qui sont embarqués sur ce fleuve et qui ne s'arrêtent pas à temps pour aborder au rivage ou pour remonter le courant; ils sont engloutis! Eh bien, Messieurs, malheur à nous! car nous sommes embarqués sur un fleuve semblable, et il ne faut pas prêter une oreille bien attentive pour entendre de loin les mugissements de la cataracte qui doit nous engloutir tous. Nous serons engloutis, si nous n'abordons pas au rivage, ou si nous ne remontons pas d'un bras vigoureux le courant du rationalisme et de la démagogie. Or, ce fleuve, vous ne le remonterez qu'avec le secours de l'Église !... »

La loi fut votée par 399 voix contre 237. C'était le 15 mai 1850. Le nonce fut chargé, par une dépêche spéciale de la secrétairerie d'État, de témoigner aux auteurs et aux défenseurs de cette loi si importante pour la religion toute la satisfaction de Pie IX pour la part qu'ils y avaient prise.

C'est qu'en effet elle donnait dans une large mesure la liberté de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire ; elle réservait celle de l'enseignement supérieur. L'Empire en a altéré l'esprit en ce qui concerne l'enseignement primaire ; la troisième République a découragé et éliminé peu à peu tous les éléments libres qui concouraient à la surveillance et à la direction des écoles ; on a cherché querelle aux congrégations enseignantes et récemment on a fini par les expulser toutes ; on a soustrait l'instituteur à l'influence du prêtre, et, sous prétexte de l'émanciper d'une tutelle habile et honorable, on lui a imposé le joug humiliant et capricieux d'une administration de mairie ou de préfecture, qui en a fait un agent, presque public et avoué, de propagande électorale. Les brèches à la liberté de l'enseignement secondaire ont été longtemps moins sensibles. Malgré une guerre à coups d'épingles qu'on n'a cessé de lui faire, il a porté de bons fruits. Il a fondé plusieurs centaines de collèges, peuplé les écoles de droit d'une génération meilleure et plus chrétienne que les générations précédentes. Il a agrandi le cercle un peu étroit dans lequel le sacerdoce français puisait ses recrues. Il a forcé les portes de l'école Polytechnique et de l'école Saint-Cyr, et l'élément chrétien, qui n'y pénétrait qu'à titre d'exception, y est entré désormais plus librement. Les jeunes gens formés dans nos collèges en sont sortis pour la plupart avec l'esprit de foi, et gardent, même dans les périls du monde et les passions de la jeunesse, les pratiques chrétiennes ou les remords de leur défection. Voilà les résultats acquis par la liberté de l'enseignement secondaire. Constatons-le sur la tombe de l'homme qui a usé sa vie à demander ce bienfait et qui a fini par le procurer à son siècle et à son pays. Puisse le peu qui nous reste de cette liberté ne pas disparaître sans retour !

Disons un mot du rapport de Montalembert sur une proposition de loi relative à l'observation du dimanche. Cette proposition, faite par M. d'Ollivier, avait été prise en considération et renvoyée à l'examen d'une commission qui choisit pour organe le célèbre député du Doubs. Au milieu des rires ironiques de la gauche, mais de l'approbation et des applaudissements réitérés de la droite, la lecture de l'orateur soutint pendant près de deux heures l'attention de la Chambre. On l'écouta avec une curiosité inquiète quand il démontra qu'il était temps de faire intervenir la majesté de la loi et les efforts de l'autorité, si l'on ne voulait pas que la France fût la première des nations à donner au monde le spectacle d'un pays où l'une des plus saintes obligations de la nature

et de la religion est impunément foulée aux pieds, et où rien ne distingue ostensiblement le jour du repos de la semaine du travail. Il fut interrompu à plusieurs reprises en signalant cette prospérité toujours croissante que Dieu donne aux pays où le dimanche est respecté, et dans la proportion même de ce respect, comme en Angleterre et aux États-Unis, où la liberté religieuse la plus absolue se concilie avec l'observation scrupuleuse du dimanche. Mais une sorte d'orage éclata à la fin de la séance, à la lecture des articles du projet de loi. Ce projet était modeste : il prescrivait la suspension des travaux publics les dimanches et jours fériés; il autorisait la fermeture des cabarets dans les villages et dans les bourgs, pendant les offices des cultes reconnus par l'État ; enfin, il réservait deux heures au moins dans la matinée à tout militaire des armées de terre et de mer pour le libre accomplissement de ses devoirs religieux.

C'était parfait. Mais telles sont les mœurs françaises, qu'en général on ne veut entendre ni reproche ni conseil une fois qu'on touche à certaines matières. La Chambre fut évidemment plus émue que convertie par les paroles de l'orateur. On touchait du reste à de graves événements. De plus en plus le socialisme menaçait la France. Un comité venait de se former, qui comprenait les hommes les plus courageux, décidés à exposer leur propre vie pour détourner de leur pays l'épouvantable orage que l'on craignait. Ce comité, ayant émis le vœu que l'on restreignît le suffrage universel, comme ne tenant compte ni des intérêts ni des capacités, et mettant le pays à la merci d'une poignée d'intrigants et d'une foule imbécile, les feuilles socialistes de Paris donnèrent les noms de ses douze membres, encadrés de noir, en tête de chaque numéro, et les firent suivre de cette sinistre légende : « Ils ont voué leurs têtes aux dieux infernaux de la Révolution ! »

« On sait ce que cela veut dire, s'écria l'intrépide orateur en s'adressant à la Montagne ; l'histoire des hauts faits de vos ancêtres est là pour nous apprendre ce que sont les dieux infernaux de la Révolution : c'est le choix entre l'échafaud de la Terreur et le poignard démocratique qui a frappé M. de Rossi. »

Ces paroles si hardies furent très bien accueillies de la droite. Montalembert se sentit soutenu et poursuivit :

« Eh bien ! ce sort, je l'accepte, et je le préfère mille fois à l'infamie et au mépris écrasant dont la postérité accablera ceux que la France avait chargés de la sauver, et qui l'auront livrée... qui, en proie à une pusillanimité sans exemple et sans excuse, auront livré la patrie déshonorée, la société trahie, la France éperdue, à la servitude, à la honte et à la barbarie que vous lui préparez. »

Une extrême agitation suivit ce discours ; il fallut susprendre la séance, et l'Assemblée se prorogea pour trois mois.

« Pendant cette prorogation, écrit un biographe, l'abbé Dourlens (1), les partis s'agitèrent, les légitimistes allèrent à Wiesbaden visiter le comte de Chambord, les orléanistes à Claremont saluer Louis-Philippe. Les socialistes ayant à leur tête Ledru-Rollin et Mazzini fondèrent à Londres la caisse du peuple et fixèrent l'année 1852 pour la réalisation de leurs espérances. Le pays était inquiet et jetait avec intention ses regards sur le président. Celui-ci parcourut une partie de la France et les discours qu'il prononça rendirent son nom de plus en plus populaire. L'armée surtout acclamait avec enthousiasme le nom

LOUIS-PHILIPPE.

de Napoléon : aux camps de Saint-Maur et de Satory, on entendit à différentes reprises le cri de : *Vive l'Empereur !* C'était, à vrai dire, le cri que poussait dès lors la grande majorité des Français. Les insurrections successives qu'on avait eues à réprimer, inspiraient peu de confiance dans le système républicain, et tout le monde comprenait que le socialisme était loin d'être anéanti.

» Quelques jours après le retour de l'Assemblée, Montalembert qui avait

1. *M. de Montalembert et extraits de ses œuvres*. Brunet, éditeur à Arras.

l'œil ouvert sur les évolutions d'un si redoutable ennemi, faisait entendre ces graves paroles :

« Nous conjurons les amis de l'ordre de ne pas s'endormir dans une sécurité trompeuse, et de ne pas se fier au calme apparent dont nous jouissons. La révolution se dissimule, mais elle vit. Elle est patiente, parce qu'elle croit que tout travaille pour elle. Convaincue de l'inutilité actuelle de la violence, elle applique toute son énergie à miner les vieux dogmes et la vieille morale que la France professe depuis quatorze siècles. Lorsque ces antiques boulevards de la société moderne seront prêts à s'affaisser, il suffira de la pousser du doigt pour la faire écrouler tout entière. Prenons garde qu'un réveil, plus terrible mille fois que celui de 1848, ne nous attende et ne nous surprenne ! »

Beaucoup de bons esprits partageaient les craintes de Montalembert. Ce fut sous l'empire de ces pensées qu'il s'attacha à fortifier l'autorité du président. Aussi appuya-t-il sa demande d'un crédit de 1,800,000 francs pour les frais de représentation de l'Élysée.

« Une question formidable, écrit Foisset (1), dominait à ce moment toutes les autres : Qu'adviendrait-il de la France à l'expiration du mandat de l'Assemblée législative et de celui du président de la république ? Leurs pouvoirs, en effet, expiraient à la fois au mois de mai 1852. Beaucoup d'esprits, et Montalembert était du nombre, ne voyaient de salut que dans la prolongation par le peuple des pouvoirs du président de la république et par conséquent dans la révision de la constitution, car la constitution déclarait le président irrééligible. D'autres se préoccupaient moins des dangers du mal que des dangers du remède. Ils appréhendaient par-dessus tout que la réélection de Louis-Napoléon ne frayât le chemin à l'intronisation d'une troisième dynastie, et, dans cette appréhension, ils s'opposaient de toutes leurs forces à la révision. Au milieu de ces tiraillements intestins, le parti de l'ordre se décomposait à vue d'œil, le régime parlementaire perdait de plus en plus toute action sur les masses. Les masses en effet ne connaissent que le pouvoir exécutif ; même quand il est exercé sous une forme collective, elles le personnifient, quoi qu'on fasse : pour elles, le Comité de salut public, par exemple, s'appelait Robespierre, et le Directoire, Barras. En 1851, les masses ne voyaient que Louis-Napoléon. Montalembert avait conscience de cette pente où glisse fatalement la multitude : il sentait venir la dictature napoléonienne, il la croyait inévitable, et il pensait devoir soutenir le prince président pendant que la lutte était engagée contre lui, non seulement pour avoir le droit de le conseiller efficacement plus tard, mais

1. *Vie de Montalembert.*

surtout parce qu'il croyait servir par là le double intérêt de l'ordre social et de la France. C'était une illusion, mais cette illusion fut la sienne. Le prince, en apparence, était doux, calme, sérieux, digne, et surtout modeste ; nul ne savait mieux écouter ; nul ne semblait aussi accessible à de bons conseils. Il était peu brillant ; mais précisément ce manque d'éclat rassurait ; on n'estimait pas que cet homme si terne fût de force à pouvoir se passer du concours de tous les chefs du parlement, on s'obstinait à croire qu'il ne tenait qu'à eux de gouverner avec lui. »

Ni Thiers, ni Molé, ni les autres chefs de la majorité de la Chambre ne partageaient les idées de Montalembert. Ce dernier se trouvait dans la position la plus fausse. D'une part il lui en coûtait beaucoup de se séparer de ces éminents diplomates ; de l'autre, sa conscience semblait lui prescrire de suivre la ligne de conduite qu'il avait adoptée : il y voyait l'intérêt de l'Église, celui de la société ; il était convaincu qu'une autre solution mènerait la France aux abîmes.

« Une chose dont je suis sûr, disait-il à la tribune, c'est que jamais la faveur ni la complaisance ne me feront condescendre aux volontés du président. Il pourra me faire regretter un jour d'avoir mis ma confiance en lui, mais du moins je ne lui demande rien et je ne cherche que l'intérêt du pays. »

Sur ces entrefaites, le coup d'État éclate ; les représentants du peuple sont arrêtés dans la nuit du 2 décembre par ordre du prince président ; il a recours à la force pour disperser l'Assemblée.

Cette nouvelle stupéfia Montalembert. Il formula une éloquente protestation. Et comme Louis-Napoléon lui demandait son aide pour tout organiser à nouveau, il répondit par un refus, lui reprochant hardiment d'avoir fait emprisonner ses collègues au mépris de toute légalité.

Le président allégua quelques prétextes pour justifier cette mesure, puis donna des ordres pour qu'on rendît la liberté aux représentants. Il revint alors à la charge auprès de Montalembert, dont il connaissait les sentiments et sur l'appui duquel il fondait les plus riches espérances.

Jamais le grand homme d'État ne se trouva dans une telle perplexité. La plupart de ses amis le priaient d'abandonner le président ; quelques autres cependant, et de haute valeur, lui donnaient un avis contraire : c'était notamment Mgr Parisis, Mgr Gousset, Donoso Cortès, M^me^ Swetchine, la direction de l'*Univers*.

Après de longues réflexions, il se décida à avoir un entretien avec Louis-Napoléon, toujours poussé par cette secrète persuasion qu'il aurait plus tard un réel empire sur lui s'il favorisait sa dictature et qu'il pourrait ainsi rendre d'éminents services à la religion.

Il exprima donc ses désirs, il demanda que le prince s'engageât à soutenir

le catholicisme, surtout la Papauté, et Louis-Napoléon lui donna des espérances. La pensée que le dictateur était également nécessaire pour réprimer le socialisme acheva de dissiper ses hésitations. « Il pressentit, dit un biographe, Mgr Ricard, le résultat du vote de confiance que le président allait demander à la nation. Il estima imprudent et insensé de se mettre en travers du vote populaire, quand ce vote n'avait rien de contraire à la loi de Dieu ni aux conditions du pacte social. Il n'hésita plus, et l'*Univers* du 14 décembre 1851 répandait dans Paris, en province, partout, la célèbre lettre où Montalembert disait : « Voter pour Louis-Napoléon, ce n'est pas approuver tout ce qu'il a fait ; c'est » choisir entre lui et la ruine totale de la France. Ce n'est pas dire que son » gouvernement est celui que nous préférons à tout ; c'est dire simplement que » nous préférons un prince qui a fait ses preuves de résolution et d'habileté, à » ceux qui font aujourd'hui les leurs par le meurtre et le pillage. Ce n'est pas » confondre la cause catholique avec celle d'un parti ou d'une famille, c'est » armer le pouvoir temporel, le seul pouvoir possible aujourd'hui, de la force » nécessaire pour dompter l'armée du crime, pour défendre nos églises, nos » foyers, nos femmes contre ceux dont les convoitises ne respectent rien, qui » *tirent à l'habit*, qui visent au propriétaire, et dont les balles n'épargnent pas » les curés. Ce n'est pas sanctionner d'avance les erreurs ou les fautes que » pourra commettre un gouvernement, faillible comme toutes les puissances » d'ici-bas ; c'est déléguer au chef que la nation s'est déjà une fois choisi le » droit de préparer une constitution qui ne sera certes pas plus dangereuse et » plus absurde que celle dont les neuf cents représentants élus en 1848 ont » doté la France, et contre laquelle j'ai eu le bonheur de voter. »

» Comme on le voit, en adhérant au coup d'État, Montalembert s'inspirait avant tout de son amour de l'ordre et de son dévouement à la cause des libertés religieuses. « Jamais, écrivait-il, il ne me rendra son complice, s'il attente à la liberté de l'Église ou aux lois fondamentales de la société. » Hélas ! l'illusion fut de courte durée. Jusqu'au jour du vote, le prince président l'accueillait avec une distinction et une déférence marquées. Dès que sept millions de suffrages en eurent fait l'élu de la nation, il n'écouta plus que d'une oreille distraite le chef du parti catholique. Montalembert le comprit et resta chez lui. Alors, on lui fit de nouvelles avances, et il sut qu'il allait figurer sur la liste des notabilités du pays appelées par le choix du prince à composer le Sénat. Il fit savoir qu'il n'acceptait point. Les intimes du maître, Fould, Persigny, vinrent de l'Élysée chez lui pour combattre sa résolution. Mais lui, ne voulant rien devoir à la faveur et convaincu qu'on voulait surtout faire de son nom une décoration pour le Sénat impérial, il persista dans son refus. »

La lettre suivante fait bien ressortir ce caractère de loyauté rigide et de noble indépendance.

« *Paris, 30 décembre 1851.* — Monsieur et ami, je vous remercie cordialement de vos deux lettres du 22 et du 29 décembre. — J'appuierais volontiers votre demande de secours auprès du ministre de l'instruction publique ; mais je dois vous prévenir contre l'illusion trop générale que l'on se fait sur mon crédit auprès du gouvernement ; je n'en ai aucun. Il est vrai que je me suis arrogé le droit de dire ce que je pense aux dépositaires du pouvoir, à commencer par le

Mgr PARISIS. (P. 211.)

président ; on m'écoute avec bienveillance, quelquefois avec sympathie, et de temps à autre j'ai la satisfaction de voir que mes considérations *générales* sont goûtées et mises en pratique. Mais quant aux faveurs individuelles, aux mesures de détail, aux sollicitations de bureaux, j'y suis tout aussi peu heureux que par le passé. La bureaucratie de tous les ministères sait qu'elle a en moi un ennemi sincère, et comme elle est encore toute-puissante, comme elle survit aux monarchies, aux républiques et aux constitutions, je n'obtiens *jamais* rien de ce qui passe par ses mains. Ne comptez donc pas être exaucé parce que je vous appuierai, et ne vous en plaignez pas plus que moi. Le gouvernement actuel, comme *tous*

les gouvernements passés et *futurs*, sait très bien qu'il n'a aucun intérêt à me faire des grâces. Ses refus ne m'empêcheront pas de l'appuyer s'il est bon ou seulement tolérable, et ses faveurs ne me rendront jamais son complice s'il attente à la liberté de l'Église ou aux lois fondamentales de la société.

» Le décret sur les cabarets va combler de joie la magistrature, le clergé et tous les bons citoyens. J'aurais désiré qu'il fût plus sévère, et qu'on eût assimilé les dettes contractées au cabaret à celles dont parle l'article 1695 du Code civil. C'eût été le meilleur préservatif contre l'usure qui dévore nos pauvres paysans. Le garde des sceaux, sur mes instances, avait ajouté cette disposition à son décret ; mais, à l'Élysée, on l'a trouvée trop sévère. »

Le 22 janvier 1852 parurent les décrets par lesquels le président de la république confisquait le patrimoine des princes de la maison d'Orléans. Montalembert adressa aussitôt au ministre d'État, M. de Casabianca, la lettre suivante :

« *Paris, 23 janvier 1852.* — Monsieur le ministre, en présence des décrets qui ont paru ce matin, je remplis un devoir impérieux en vous priant de vouloir bien faire agréer au président de la république ma démission des fonctions de membre de la commission créée le 2 décembre dernier.

» Bien que cette commission n'ait été consultée sur aucun des actes du pouvoir, il n'en existe pas moins aux yeux du public, pour ceux qui la composent, une sorte de solidarité avec la politique du gouvernement qu'il m'est désormais impossible d'accepter.

» J'en appelle à votre loyauté, Monsieur le ministre, et au besoin à celle du prince Napoléon lui-même, pour que ma démission soit rendue publique par la même voie que l'a été ma nomination, c'est-à-dire par son insertion au *Moniteur*... »

Cette lettre écrite, Montalembert l'adressa à ses amis, les priant de la faire connaître, car aucun journal français n'eut la permission de la reproduire. A l'abbé Besson l'orateur l'avait envoyée en y joignant le billet suivant :

« Vous savez qu'il m'est défendu d'écrire. Je ne vous adresse donc que deux lignes, d'abord pour vous remercier des récentes marques de sollicitude que vous m'avez données, et ensuite pour vous transmettre la copie ci-jointe de la lettre que j'ai écrite hier au nouveau ministre d'État. Je dois ajouter que, dès le 14 de ce mois, j'avais refusé la dignité de sénateur, qu'un ministre était venu, ce jour-là, m'offrir au nom du président. Je préférais être réélu dans le Doubs, si, comme on me l'a fait espérer, on voulait bien toujours songer à moi. Mais je ne me doutais pas alors de la spoliation qui se préparait.

» En communiquant l'incluse à toutes les personnes du clergé qu'elle pourra intéresser, vous rendrez service à celui qui a l'honneur d'être, Monsieur l'abbé,

avec une respectueuse considération, votre très humble et très obéissant serviteur. »

Les décrets de confiscation achevèrent d'ouvrir les yeux à Montalembert, et tout en lui faisant amèrement regretter d'avoir concouru à mettre la France sous la domination d'un homme tel que Louis-Napoléon, elle lui fit prendre en horreur son gouvernement et sa politique. « Quelle indignité ! s'écriait-il. Reconnaître la clémence deux fois éprouvée du roi Louis-Philippe (1) par la spoliation de ses enfants !... Rétablir la confiscation, inconnue en France depuis cinquante ans ! Au lendemain d'une révolution faite pour sauver le droit de propriété, porter à ce droit le coup le plus grossier et le plus perfide !... Enfin, pour légitimer sans doute cet acte de brigandage, faire à l'Église la suprême injure de lui offrir cinq millions sur ce bien volé !... Je suis consterné... Personne n'est plus rudement frappé que moi... »

1. Deux fois sous le règne de Louis-Philippe, le prince avait pénétré en France en dépit de l'interdiction qui pesait sur sa famille ; il avait même cherché à soulever l'armée pour renverser le roi et proclamer l'Empire; Louis-Philippe s'était montré très indulgent dans la répression de ces méfaits.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Remarquables écrits politiques de Montalembert. — Il est élu membre de l'Académie française. — Montalembert en Franche-Comté. — Curieux incidents. — Un échec.

MONTALEMBERT n'était pas au bout de ses étonnements et de ses déceptions. Sur ces entrefaites, Thiers, Lamoricière et plusieurs autres furent bannis du territoire, ce qui l'affligea beaucoup; puis Napoléon exigea le serment de fidélité à la nouvelle Constitution et porta le décret sur la presse, qui multipliait les entraves, les défenses et les pénalités. Aussi le champion de l'Église catholique comprit-il qu'un prince aussi peu loyal ne serait pas favorable aux intérêts de la religion, envers laquelle il commençait déjà du reste à manifester une certaine froideur. Il prit décidément le parti de se séparer du régime nouveau.

Dès l'inauguration des travaux législatifs, Montalembert afficha son indépendance et ne craignit pas d'infliger un blâme sévère aux hommes qui faisaient si bon marché de la justice et de la liberté. Son attitude produisit une impression d'autant plus grande qu'il était presque le seul à élever la voix pour flétrir les premiers actes du président de la république. « De tous les côtés on se montre le courageux député, écrit M. de la Gorce (1), et il est facile à reconnaître à sa longue redingote boutonnée comme celle d'un prêtre, à ses longs cheveux qui commencent à blanchir et qu'il rejette constamment en arrière, à son beau regard mêlé de douceur, d'ironie et de fierté. A vrai dire, il éveille la curiosité plus encore que la faveur, car il représente surtout la puissance démodée de l'éloquence. Lui, cependant, dans cette enceinte où la tribune a été renversée, d'où la foule a été bannie, où, faute de pouvoir supprimer la

1. *Histoire du Second Empire*, I.

discussion, on s'est appliqué à l'assourdir, il semble opprimé comme si l'air eût manqué à sa poitrine, ou comme si sa voix n'eût point été mise au diapason des temps nouveaux. »

Montalembert prit la parole à l'occasion du budget, et dans cette circonstance surtout, il conquit les sympathies d'un certain nombre de ses collègues, mais Louis-Napoléon et le ministère furent exaspérés de la liberté avec laquelle il s'expliquait. On défendit l'impression de ce discours et on saisit à la poste le petit nombre d'exemplaires qui avaient été publiés par méprise.

Ce qui ajoutait au désenchantement du grand orateur, c'était de voir l'apathie de la noblesse et de tous ceux qui pouvaient s'intéresser à la cause catholique. Le temps des généreux enthousiasmes semblait passé; chacun se contentait de la situation actuelle et ne demandait pas davantage. L'âme de Montalembert souffrait cruellement de ces abandons et de ces persécutions; mais d'autres épreuves, encore plus délicates, allaient lui être ménagées par la Providence.

Un de ses frères d'armes, Louis Veuillot, par un revirement d'opinion auquel on ne s'attendait pas, épousa la cause du nouveau gouvernement et devint par le fait un adversaire déclaré de Montalembert. Ce fut l'occasion d'une division très regrettable et non moins funeste parmi les catholiques. Dans les deux partis, on voulait le bien, on travaillait au triomphe de la religion, mais les interminables polémiques suscitées par d'aussi graves divergences sur les questions de principes et sur l'attitude à tenir vis-à-vis du nouveau gouvernement, animaient les uns contre les autres les champions de la sainte Église, et dissipaient en pure perte leurs forces respectives. Montalembert, persuadé avec plusieurs évêques et nombre d'excellents laïques, que l'*Univers*, par ses discussions irritantes, ses attaques d'une violence excessive et surtout sa campagne en faveur de l'absolutisme, préparait à la religion les plus redoutables mécomptes, ne recula devant aucun effort pour lui opposer un sérieux adversaire dans le *Correspondant*.

Cette revue, essentiellement catholique et déjà ancienne, était tombée peu à peu. Il s'agissait de la rajeunir, de la relever en lui donnant pour rédacteurs des hommes de talent. Grâce à de persévérantes instances et des démarches réitérées, Montalembert s'assura le concours de MM. de Broglie, de Falloux, Cochin, Foisset, de Mgr Dupanloup, du P. Lacordaire et de plusieurs autres. On se proposait surtout l'apologie de la religion, la défense de ses intérêts. De magnifiques travaux furent successivement publiés dans la Revue et exercèrent sur les esprits une salutaire influence. Ses directeurs soumettaient ainsi au Saint-Siège leur ligne de conduite :

« Notre ferme résolution sera toujours de nous conformer dans l'accomplis-

sement des devoirs qui peuvent être imposés à chacun de nous, aux exemples de modération, de prudence, de charité que le vicaire de Jésus-Christ, depuis son avènement, au milieu de tant d'afflictions et d'épreuves, n'a cessé de donner au monde catholique. Si nous nous sommes justement inquiétés de la conduite de quelques écrivains qui semblent s'attacher par de continuelles témérités à compromettre cette œuvre de miséricorde, de douceur et de conciliation, que le règne de Pie IX a fait resplendir aux yeux de l'univers, nous nous efforcerons de ne pas les imiter en les combattant, de ne pas ajouter ainsi aux troubles, aux divisions, aux embarras que notre plus ardent désir serait précisément de prévenir... »

En même temps Montalembert publiait, sous l'inspiration de son zèle pour la religion, un de ses plus remarquables ouvrages : *Les intérêts catholiques au XIX^e siècle.*

« Se reportant cinquante ans en arrière et jetant un regard sur l'Europe, il découvre partout le catholicisme en ruine; la religion semble descendue dans le tombeau; cinquante ans plus tard elle reparaît féconde; sous son influence salutaire, la Pologne reprend vie au milieu des humiliations; la Suisse catholique secoue les chaînes dont on veut l'enserrer, l'Espagne régénérée apparaît radieuse entre Balmès et Donoso Cortès; le catholicisme renverse le protestantisme en Allemagne et les ordres religieux refleurissent sur ses décombres ; l'Autriche, la Prusse affranchissent l'Église; la Belgique, la France, l'Angleterre et la Hollande lui tendent une main amie et, au milieu des puissances occidentales, Rome élève sa tête triomphante, et vers elle se tournent tous les cœurs » (1).

« Certes, écrit le grand homme d'État, il faut remonter bien haut dans l'histoire pour retrouver un temps où le Saint-Siège ait occupé, ému, dominé les esprits, comme depuis que Pie IX y est monté. Destiné, comme celui dont il est le vicaire, à passer, pendant sa vie mortelle, par toutes les vicissitudes de la grandeur et de la douleur, tantôt investi de la popularité la plus enivrante, tantôt assiégé dans son palais, fugitif, exilé, il n'a cessé de fixer les regards du monde et de montrer l'incomparable majesté du pontificat romain, soit en réveillant les sympathies des indifférents et des incrédules, soit en provoquant, dans l'épiscopat et chez tous les fidèles, les manifestations d'une union dans l'obéissance et d'une subordination à l'Église mère et maîtresse, qui n'a pas été surpassée dans les plus beaux temps du moyen âge. Digne d'aimer et de comprendre la liberté, il a voulu en doter, dans la mesure du juste et du bien, un

1. Doulens, *Montalembert.*

peuple que les agitations démocratiques en ont rendu profondément incapable. Mais au plus fort des entraînements de cette position difficile, par la célèbre allocution du 29 avril, qui brille comme un premier rayon de lumière et de vérité à travers les ténèbres de 1848, et en refusant de déclarer la guerre à l'Autriche, il a su montrer que jamais la politique ne lui ferait oublier la sublime neutralité du père commun de toutes les nations. Bien au-dessus des réformes politiques, dont sa sollicitude s'occupait à si juste titre, il a placé les réformes ecclésiastiques et les intérêts spirituels commis à sa garde. Pendant que toute l'Europe se préoccupe de son sort, et pendant que l'on proclame à Rome sa déchéance et la création de la république, lui, calme et libre au fond de son exil, à Gaëte, les yeux fixés sur le ciel, et le cœur uniquement préoccupé du gouvernement des âmes et des devoirs de sa charge apostolique, adressse à tous les évêques de l'univers une bulle destinée à hâter le moment où la doctrine de l'Immaculée Conception sera érigée en article de foi. Ramené dans Rome affranchie par la valeur française, avec le concours des armes de l'Espagne, de l'Autriche et de Naples, il y rétablit son autorité paternelle, à l'ombre de ce drapeau tricolore qui avait jadis présidé à l'enlèvement de Pie VI et de Pie VII. Les secrets de l'avenir sont à Dieu ; mais, quelle que soit l'issue de l'occupation française, la prise de Rome et le rétablissement du pouvoir pontifical par l'armée de la république répondent aux plus grands souvenirs de l'Église et de la France. Celui qui a vu nos soldats agenouillés, dans leur force et dans leur simplicité, sur la place du Vatican, inclinant leurs bannières libératrices, ayant devant eux Saint-Pierre, la cathédrale du monde, sous leurs pieds la poussière des martyrs, sur leur tête la main de Pie IX étendue pour les bénir, celui-là peut se dire qu'il a vu le plus beau spectacle que puisse éclairer le soleil ; et il ne lui reste qu'à répéter, avec l'accent d'une reconnaissante admiration, les paroles gravées par Sixte-Quint sur l'obélisque de Néron : « *Le Christ a vaincu, le Christ règne !* »

» Les victoires de l'Église à l'intérieur ne sont pas moins glorieuses. Sur les ruines du gallicanisme, la poésie, l'histoire, les arts, *se christianisent ;* la liturgie et les institutions des âges de foi ressuscitent. Les œuvres de la piété refleurissent de toutes parts. Et l'on voit reparaître ces ordres religieux, ces moines qui étaient l'objet spécial de la haine et du mépris du monde rationaliste.

» Les voilà qui sortent un à un de l'abîme où l'on croyait les avoir précipités pour toujours ; qui marchent avec une modeste confiance à la conquête des âmes ; qui, n'ayant que la pauvreté pour arme et pour refuge, luttent contre tous les obstacles et toutes les tentations de la civilisation. Les voilà ! non seulement ces Jésuites, dont la ruine, opérée par le criminel aveuglement des rois,

a été partout l'avant-coureur de la chute des trônes, et qui partout répondent à leurs détracteurs par des prodiges de zèle, de patience et de charité ; mais encore ces nouveaux Oratoriens qui vont consacrer à la pratique de l'enseignement libre des talents supérieurs et un dévouement aussi modeste que pur ; mais aussi les Bénédictins, humblement courbés sur l'ineffaçable sillon que leur ordre a tracé dans toutes les sciences et toutes les gloires ; mais les fils de saint Bernard, plus nombreux et plus austères dans leurs Trappes qu'on ne les avait vus au temps de Rancé ; mais les Dominicains, régénérés par un homme qui est un saint religieux autant qu'un admirable orateur ; mais jusqu'aux Capucins, dont le froc, si longtemps méprisé, excite encore plus de sympathie que de surprise. Les voilà ! non seulement à Rome ou en France, mais dans les cités enfumées de l'industrie anglaise ; dans les landes de la Westphalie, où ils confondent les prédictions des novateurs ; en Algérie, où ils attirent le respect des Arabes ; sur les rives des grands fleuves de l'Amérique, où ils défrichent les bois et les cœurs, comme autrefois les fils de saint Benoît aux bords du Danube et du Rhin. Les voilà au bagne, où ils convertissent les forçats ; dans les champs et les forêts, où leurs labeurs dépassent ceux du plus robuste prolétaire ; dans la chaire, où quelques-uns égalent l'éloquence des plus célèbres orateurs ; dans le confessionnal, où tous remuent les consciences, éclairent les esprits, consolent et pacifient les cœurs, et livrent à cet orgueil rationaliste, que la fausse science a fait descendre jusque dans les masses, une guerre permanente et victorieuse.

» Et que serait-ce si je pouvais passer ici en revue, à côté des ordres d'hommes renaissants, toute l'immense armée des congrégations de femmes ? Elle a déjà repris possession du sol de la France, au nom de la prière et de la charité. Bravant tous les genres de mépris et d'obstacles, elle envoie de Paris, d'Angers, de Nancy, des essaims de jeunes et intrépides conquérantes jusqu'à Berlin et au Caire, jusqu'en Chine et en Californie. Sur ces vaisseaux qui portent dans le pays de l'or des nuées d'hommes dévorés par la cupidité et dégoûtés de la vie régulière, voyez-vous ce groupe à part, tranquille, recueilli, patient et joyeux ? C'est un missionnaire avec quelques sœurs de charité, qui vont à la recherche des pauvres âmes qu'il s'agit de dérober à la fièvre du gain et de préserver d'une ruine éternelle.

» Partout cette race immortelle se développe avec la même rapidité que les misères et les infirmités de l'homme. Embrassant dans sa vaste étreinte toutes les forces et toutes les faiblesses de la nature déchue et rachetée, elle est plus vieille que toutes les constitutions, plus neuve et plus féconde que toute les utopies ; elle renouvelle, elle maintient, elle applique toutes les ressources qu'ont produites et le génie du moyen âge et la fécondité de la charité contemporaine,

La démagogie était triomphante. (P. 190.)

depuis les nobles filles de sainte Scolastique et de sainte Claire, jusqu'à ces petites sœurs des pauvres, *inventées* par une servante bretonne, à l'effet de recueillir les délaissés de la charité régulière, et de se nourrir aussi bien de la desserte des pauvres que des restes de la table des riches. Il y a cinquante ans, pas une seule religieuse ne se montrait sur le sol de la France ; aujourd'hui, on voit apparaître leur cornette blanche, leur visage riant, leur regard pur et calme dans chaque ville, dans chaque bourgade, à l'ombre de tous les clochers, sur le seuil de toutes les écoles, de tous les hospices, partout où il y a une larme à essuyer, une misère à alléger, un mort à ensevelir, un vivant à consoler.

» Vous avez vu une forêt abandonnée à la cognée du bûcheron : tout paraît mort, dévasté, stérile ; les vieux chênes sont tombés, et leur feuillage desséché jonche le sol d'alentour ; leurs grands bras dépouillés et dépecés, leurs troncs mutilés gisent à terre : rien n'est épargné, et jusqu'aux jeunes rejetons qui croissaient à l'ombre de leurs ancêtres semblent entraînés dans la ruine commune. Et cependant, rien n'a péri ! De ces cépées, que la hache a découronnées, la sève et la vie vont jaillir de nouveau. Tout renaît, tout repousse, tout se relève et reverdit. Au bout de quelques années, vous repassez, vous retrouvez d'épais ombrages, une végétation féconde, partout la fraîcheur, la jeunesse, la beauté et l'impérissable témoignage de la vitalité dont Dieu a doté la nature !

» Ainsi, et plus vivace encore, renaît du sein déchiré mais inépuisable de l'Église la race invincible des serviteurs et des servantes de Dieu. »

Dans ces pages vibrantes d'émotion, pleines de chaleur communicative, Montalembert,après un brillant tableau des conquêtes et des progrès du catholicisme, s'attache à démontrer qu'on ne les doit ni à Napoléon I^er^, ni à la Restauration, mais à la liberté dont le régime parlementaire a doté le pays et il prémunit les catholiques contre les dangers de l'absolutisme en les suppliant de ne pas se livrer aveuglément au nouveau pouvoir.

S'il fut attaqué et critiqué avec violence par l'*Univers* et par tous les partisans de la politique de ce journal, en revanche il reçut les plus chaudes félicitations d'une multitude d'éminents catholiques. Voici entre autres dans quels termes lui écrivent les évêques (1) :

« Nos affections ne sont pas tout à fait les mêmes, lui dit le cardinal de Bonald, mais nous sommes parfaitement du même sentiment sur l'Église, sa liberté, sa constitution : c'est l'essentiel. »

« La question que vous traitez, écrit Mgr Régnier, archevêque de Cambrai, peut être l'objet d'appréciations diverses, mais on ne pourra contester ce qu'il

1. Cités par le P. Lacanuet, *Montalembert*, III.

y a de digne et de noble dans la position que vous conservez, ni ce que renferment de prudent et de sage les conseils que vous donnez aux catholiques, relativement aux incertitudes et aux éventualités de l'avenir. »

« Je suis enchanté, écrit Mgr Blanquart de Bailleul. On ne parle pas un plus beau langage, on n'a pas de plus nobles sentiments. Vous vengez dignement les vaincus sans insulter aux vainqueurs. Vous avez une puissance de raisonnement, une manière d'évoquer les faits et de les mettre en lumière qui donne à votre argumentation une autorité et un charme extrêmes... Le contentement l'a tellement emporté chez moi que je ne me souviens pas d'une contre-impression. »

« Vous m'avez procuré réellement une des jouissances les plus vives que j'aie eues depuis longtemps... avoue Mgr de Salinis. Il y a si longtemps que c'est un bonheur pour moi de vous entendre dire éloquemment tout ce que je pense, tout ce que je sens !... »

« L'esprit qui a dicté vos conclusions, écrit Mgr de Bonnechose, m'a dirigé moi-même dans les conjonctures délicates que nous venons de traverser... Sans blâmer l'exercice du pouvoir absolu depuis un an, je blâme les écrivains qui prétendent en glorifier la théorie et la montrer comme l'idéal et la perfection du gouvernement. »

« Je crois comme vous, Monsieur le Comte, remarque Mgr Pie, évêque de Poitiers (et chacune de mes publications pastorales depuis le 2 décembre en fait foi), que l'Église doit s'attendre, pour un avenir prochain, à rencontrer beaucoup d'embarras et d'entraves dans la prétendue protection d'un pouvoir trop personnel pour ne pas mêler à ses dons de déplorables exigences. »

Le P. Lacordaire, le P. de Ravignan et une foule d'autres expriment dans les termes les plus pompeux l'admiration, la reconnaissance, le bonheur que le livre de leur ami fait naître dans leur âme.

Montalembert trouvait dans ces précieuses approbations un dédommagement aux attaques et aux dénigrements qui venaient trop souvent l'affliger et qui l'eussent découragé s'il avait été moins dévoué à l'Église. Une autre consolation lui était réservée : il fut élu membre de l'Académie française.

Succédant à M. Droz, voltairien converti, qui était devenu un fervent catholique, il fut appelé à faire son éloge le jour de la réception. Montalembert lut ses œuvres et s'attacha surtout à analyser et à juger son important ouvrage : *Histoire du règne de Louis XVI.* S'étant laissé entraîner par son imagination et sa verve habituelle, il composa un discours plus d'une fois trop long ; il paraît que ne pouvant se décider ensuite à en supprimer la moitié, il pria un de ses amis, M. Foisset, de faire lui-même les retranchements nécessaires, besogne

que ce dernier n'accomplit qu'avec répugnance et pour rendre service à son ami.

En tout et toujours Montalembert était chrétien : nous en voyons une nouvelle preuve dans le naïf récit que fait son journal de la préparation qu'il apporta à la solennité littéraire. « Enfin, ce grand jour arrive, écrit-il, et se passe heureusement. Je me lève tard, quoique ayant peu dormi. Je prie de mon mieux et m'humilie tant que je puis devant Dieu, et, fortifié par l'invocation spéciale de Notre-Dame de la Salette, je pars pour l'Institut. La séance de l'Académie s'ouvre à deux heures. Aucun des pronostics fâcheux lancés contre moi, ne se réalise : non seulement on n'a pas fait le vide autour de moi, mais, depuis la réception de M. Royer-Collard en 1827, on n'a jamais vu une telle affluence, une foule plus élégante ni surtout plus sympathique (1)... »

Le discours du récipiendaire, dans ces solennités académiques, est toujours suivi d'un autre discours en réponse à celui du nouvel élu. Ce fut Guizot qui répondit au noble champion de la cause catholique, et il profita de cette occasion pour le féliciter de son admirable indépendance, de son opiniâtreté à soutenir les doctrines libérales et chrétiennes, aussi bien sous un gouvernement absolu que sous tout autre.

« Catholique et fervent fidèle, lui dit-il, vous pouviez tomber dans l'erreur de ceux qui, par esprit, soit de routine, soit de réaction, soit de système, feraient de l'Église catholique l'alliée exclusive du pouvoir absolu et la placeraient en hostilité permanente avec ces libertés de l'ordre temporel, acquises par le travail de tant de siècles, et toujours chères et nécessaires au nôtre, malgré les fatigues qu'elles lui coûtent et les égarements où elles l'ont jeté. Vous n'avez point touché, Monsieur, sur ce dangereux écueil : dangereux et pour de nobles esprits et pour la religion elle-même, qu'ils ont quelquefois méconnue et compromise, au moment même où ils la défendaient glorieusement. Vous avez mieux compris et votre temps et l'Église ; vous savez que si elle est l'appui naturel de l'ordre et du pouvoir social, elle se prête aux diverses formes de gouvernement, aux grandes nécessités de l'histoire, et qu'elle peut aussi accepter et protéger ces belles libertés de l'âme et de la vie humaine, plus ou moins développées et praticables selon les temps, mais qui, une fois reconnues et réglées, deviennent l'honneur civil des nations. Vous avez, vous-même, Monsieur, constamment défendu ces libertés, celles de votre pays comme celles de votre foi, et vous avez ainsi bien servi la cause de la religion chrétienne et de son autorité sur les peuples... Ce qui fait peut-être votre caractère le plus original et votre principal attrait, c'est que vous avez su réunir, à un degré rare, dans votre âme, le

1. *Journal*, cité par le P. Lecanuet, *Ibid.*, III.

respect du passé et le mouvement vers l'avenir, la fidélité à la tradition et le goût de la liberté. »

Le soir de cette grande journée, Montalembert reçut la visite d'un jeune catholique, qui venait, lui aussi, le féliciter, Henri d'Audigier. Il avait entendu Guizot répondant au nouvel immortel et louant son ancien adversaire, tant de fois incriminé de jésuitisme sous le gouvernement de Juillet, le qualifiant même d' « âpre lutteur de l'arène politique ». Le jeune homme, qui avait assisté à ce curieux spectacle du noble fils des croisés accueilli et acclamé par ceux qu'il avait tant de fois combattus, assurant qu'il ne reculerait pas devant les fils de Voltaire, exprima en termes chaleureux son enthousiasme de vingt ans ; après avoir rappelé la distance parcourue depuis le jour où les fils de Voltaire, bondissant sous le fouet, couvraient de leurs murmures la voix éloquente du fils des croisés, il s'écria, dans un élan de chaude sympathie pour l'orateur catholique :

« Ah ! souffrez que j'ajoute une définition à celle que M. Guizot a faite de vous : vous n'êtes pas seulement le lutteur incomparable des arènes politiques. Vaillant et fort comme un baron des Croisades, croyant comme eux, en un temps où nul ne sait plus l'être, vous êtes le dernier baron chrétien.

— Jamais, lui répondit Montalembert, jamais, il y a quatre ans, je n'aurais pu faire ce discours à l'Académie. Attaquer Voltaire ! en pleine Académie, là même où l'on mettait alors au concours l'éloge du patriarche de l'incrédulité, dire à haute voix, — en public, à l'Institut, de Voltaire, — qu'il fut « le plus formidable esprit que le mal ait enfanté », je ne l'aurais jamais pu ! Et quel symptôme de cet apaisement, de cette amélioration de l'esprit public, que le seul discours de M. Guizot !... Mon ami, l'avez-vous remarqué ? de quel air, sur quel ton, n'a-t-il pas prononcé, en pareil lieu, son « Notre-Seigneur Jésus-» Christ » ! Oh ! oui, rien de plus nouveau, rien de plus rassurant ! »

On le voit, le vaillant catholique se réjouissait et aimait à manifester son contentement, toutes les fois qu'un honneur public était rendu à la religion ou qu'on proclamait ses bienfaits, sa divine influence. Et lorsque au contraire il arrivait qu'on la calomniât devant lui, il n'hésitait jamais à prendre hautement sa défense et à confondre ses contradicteurs. Nul ne fut plus que lui l'adversaire décidé et implacable du respect humain.

Un jour, raconte Mirecourt, trois voyageurs revenaient, en chemin de fer, du camp de Compiègne. L'un d'eux était un homme de trente à quarante ans, au visage pâle et régulier, avec de longs cheveux tombant droit, des yeux grands et mélancoliques d'une expression pleine d'aménité et de poésie. Il lisait un livre de Joseph de Maistre et semblait parfois méditer, comme perdu dans une sorte d'extase.

A côté de lui se trouvait un capitaine de dragons, dont la lèvre supérieure était ornée d'une large moustache noire, qu'il relevait en crocs d'un air martial, et dans l'angle opposé se tenait vis-à-vis d'eux un tout jeune homme, qui, le lorgnon dans l'œil, regardait le lecteur avec un air très suspect d'impertinence.

« Voyez donc la bonne tête de jésuite ! murmura ce dernier, à voix basse, en se penchant vers le capitaine, son vis-à-vis de wagon.

LE CARDINAL DE BONALD. (P. 223.)

— Monsieur, répondit tranquillement le capitaine, en couvrant l'étourneau d'un regard froid, cette tête de jésuite est celle de mon frère, le comte de Montalembert. » L'illustre orateur sourit avec dédain.

Cependant Montalembert souffrait de ne pouvoir répondre à ce qui était véritablement sa vocation, de ne pouvoir remplir sa mission de défenseur de la cause catholique. Le corps législatif n'était plus alors qu'une sorte de conseil

général ; le rôle des orateurs y devenait à peu près nul. C'est ce qui lui faisait écrire à un ami :

« Je vous demande instamment de vouloir bien m'éclairer sur les motifs du jugement que vous énoncez dans les dernières lignes de votre lettre, où vous m'engagez à ne pas quitter le Corps législatif. Je dois vous dire que je cherche en vain un argument qui puisse m'obliger à rester dans ce corps bâillonné, garrotté et soudoyé. J'ai toujours eu pour devise : *Non recuso laborem ;* mais j'ai une répugnance insurmontable pour tout ce qui ressemble à l'hypocrisie ou à la servilité. Or, il est démontré pour moi, depuis le dernier sénatus-consulte, que le maître auquel la France s'est donnée ne veut que des institutions *dérisoires*, et que surtout il n'entend laisser aucune place dans son organisation politique aux gens de cœur et de conscience. Il désire toutefois conserver un simulacre de gouvernement représentatif, à l'usage des dupes volontaires ou involontaires. Je ne me sens pas de vocation pour un rôle quelconque dans une pareille comédie. Cependant, l'avis de mes amis de Besançon exercera une très grande influence sur ma décision... »

L'ami déclara que Montalembert devait sans aucun doute rester à son poste, et il le fit; mais il en éprouva bientôt une sorte de regret; car il récrivit au même personnage :

« Vous avez vu, Monsieur et ami, que je me suis conformé, en restant au Corps législatif, à l'avis que vous m'aviez donné, en même temps que plusieurs autres juges éclairés et compétents. Je dois vous avouer que je n'ai point jusqu'à présent à me féliciter du parti que j'ai pris. Le Corps législatif ne s'occupe que du bal qu'il va donner à l'impératrice ! Son tempérament me semble avoir considérablement perdu en force et en valeur depuis l'année dernière. Le salaire accordé par le dernier sénatus-consulte semble tenir lieu à tous de dignité et d'indépendance. A cette occasion, je désirerais beaucoup savoir de vous, et confidentiellement, à quelle œuvre à la fois charitable et municipale je pourrais le plus convenablement consacrer la portion de mon traitement que je destine à la ville de Besançon. Une prompte réponse à ce sujet m'obligerait infiniment. »

Le correspondant du généreux député, M. Édouard Clerc, indiqua l'œuvre des apprentis comme digne de tout intérêt, et M. Convers, maire de Besançon, reçut de Montalembert mille francs, accompagnés de la lettre suivante, qui n'était pas destinée à la publicité :

« Monsieur le Maire, — J'ai l'honneur de vous transmettre une somme de mille francs, que je vous prie d'employer dans l'intérêt de l'œuvre des apprentis de Besançon. Cette offrande est destinée à représenter ma part dans la contri-

bution demandée à mes collègues pour subvenir aux frais du bal qui vient d'être offert à S. M. l'empereur au nom du Corps législatif. Je ne me suis pas associé à cette démonstration, dont les auteurs n'ont pas cru, du reste, devoir provoquer une décision officielle de l'Assemblée. Je ne pense pas qu'il entre dans les attributions des corps politiques, même salariés, de faire danser la cour et la ville. Je cherche en vain un précédent analogue dans la chronique des législatures antérieures, même sous le premier Empire. Nos travaux ne paraîtront, je le crains, ni assez importants ni assez pénibles, pour faire comprendre au public que nous ayons besoin de pareilles distractions. Je suis d'ailleurs bien sûr que les électeurs du Doubs n'ont jamais songé, en m'élisant, que la Chambre où ils m'envoyaient dût un jour substituer des fêtes législatives à l'intervention sérieuse du pays dans ses affaires, et remplacer la tribune renversée par un orchestre de bal.... »

Le comité de patronage dirigeant l'œuvre des apprentis se donna le tort et le ridicule de refuser cette aumône, sous prétexte qu'elle était accompagnée d'une démonstration politique ! On pouvait la pardonner au moins à un orateur ; on devait accepter d'un homme tel que Montalembert un subside que la charité accepte de toute main et à tout propos. L'opinion condamna le comité de patronage bien plus haut que ne le croyait Montalembert, qui s'attristait « de voir la *Franche*-Comté renoncer à son épithète historique et glorieuse, à ce qu'il semblait... »

Il écrivit encore à ce sujet les lignes suivantes à un ami moins timide que le comité :

« Votre lettre m'a procuré une vive satisfaction. J'avais besoin de compter sur votre sympathie et sur celle du petit nombre de gens de cœur qui n'ont pas renié les traditions d'honneur et d'indépendance dont nous étions autrefois si fiers. Dans ce qui vient de se passer à Besançon, j'éprouve une vive peine de voir l'esprit de cour envahir un comité de patronage sur cette terre naguère si indépendante de la Franche-Comté, au point de lui faire préférer le bal à l'aumône !

» En vous souhaitant de persévérer dans ces nobles convictions qui vous animent et qui vous honorent, au milieu de la défection trop générale, je me félicite d'être plus que jamais d'accord avec vous et vous offre de nouveau l'hommage de mon respectueux dévouement. »

L'accueil qu'il reçut au mois d'août suivant dans la ville de Besançon lui fit oublier bien vite cette passagère disgrâce. Il venait prendre séance pour la première fois à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville, qui l'avait nommé membre honoraire dès le mois d'août 1840, sur la proposition de

M. Weiss. Cet empressement l'avait beaucoup touché. Il aimait à rappeler que cette compagnie était la première qui lui eût ouvert ses rangs. Il en recherchait les recueils, il en aimait les entreprises, surtout la publication des *Documents inédits*, dont il louait la pensée et l'exécution. Deux fois il doubla la valeur du prix d'histoire, offrant ainsi l'occasion de faire aux concurrents un appel que son nom rendait plus flatteur. Les pensionnaires Suard furent accueillis chez lui avec une distinction marquée, et il leur témoigna la plus paternelle bienveillance toutes les fois qu'il put servir leurs intérêts et paraître agréable à l'Académie. M. Pérennès, secrétaire perpétuel, l'ayant invité à la fête séculaire que la compagnie célébra en mémoire de sa fondation, reçut la réponse suivante :

« Je regrette infiniment de n'avoir pas été informé plus tôt de la célébration de l'anniversaire séculaire de la fondation de l'Académie de Besançon. Je me serais certainement efforcé de faire entrer dans mes plans de cet été un voyage à Besançon, et j'aurais préparé quelque travail plus ou moins digne de lui être soumis. Mais à l'heure qu'il est, je me trouve absolument dans l'impossibilité de quitter certains travaux qui sont en train d'exécution ici, et je n'ai d'ailleurs absolument rien, en fait de manuscrits, qui puisse intéresser l'Académie. Soyez donc assez bon, Monsieur et cher confrère, pour lui faire agréer mon profond respect et mes respectueuses excuses. L'année prochaine, je me ferai un devoir, sauf obstacle toutefois imprévu, d'aller prendre séance au sein de cette honorable compagnie. La lecture de son histoire, résumée par vous avec tant de clarté et de sobriété, n'a fait qu'ajouter au prix que j'attachais déjà à mériter et à conserver la bienveillance de mes confrères de Besançon... »

La promesse que contenait cette lettre s'accomplit le 11 août 1853. Montalembert lut en séance particulière une notice du plus vif intérêt sur Donoso Cortès, marquis de Valdegamas, ambassadeur d'Espagne en France, récemment enlevé à sa nation dont il était la gloire, et à l'Église catholique dont il plaidait la cause avec une éloquence souvent attristée par le spectacle du monde, mais ferme et indomptable comme il convient à la parole que l'Église inspire. Après la séance, l'Académie offrit un banquet à l'illustre écrivain. Elle put goûter ainsi presque en même temps tout le mérite de la plus savante lecture et tout le charme de la conversation la plus spirituelle.

Le collège de Saint-François Xavier, qu'il visitait pour la première fois, lui devait des félicitations et des remerciements. Après y avoir été complimenté en prose et en vers, il accepta d'y présider une conférence de Saint-Vincent de Paul et adressa la parole aux élèves. Simple, familier, presque collégien jusque dans la parfaite convenance et la supériorité merveilleuse de ce ton qui lui

allait si bien, il insista sur la nécessité du devoir, mais du devoir austère et complet qui façonne l'esprit aux habitudes du travail, le cœur aux généreux sacrifices, et qui donne à l'homme la chose qui lui manque le plus de nos jours, le caractère. On se rappellera longtemps le mot final. « Demeurez fermes et inébranlables dans vos convictions, montrez votre drapeau. Il y a des jeunes gens qui sont chrétiens, mais avec une petite mesure et une indigne mollesse. Point de mollesse, gardez-vous de n'être que des poulets chrétiens. »

En quittant la Franche-Comté, Montalembert se rendit à la Roche-en-Breny, d'où il écrivit à M. Dupin une lettre tout intime, dans laquelle il s'exprimait assez librement sur le compte du gouvernement. Cette lettre, publiée sans son aveu, à son insu, dans un journal belge, devint l'occasion d'un procès

CIVITA-VECCHIA. (P. 193.)

qui traîna en longueur et se termina par une ordonnance de non-lieu. C'est à cet incident, exemple fort triste des faiblesses humaines, mais fort instructif des changements de fortune, que se rapportent les deux lettres suivantes écrites par Montalembert. La première était adressée à l'abbé Besson, supérieur du collège Saint-François à Besançon.

« *Paris, 17 juin 1854.* — Ne sachant pas encore s'il me sera possible d'aller en Franche-Comté cet été, je profite de l'occasion que m'offre M. Clément pour vous envoyer un exemplaire du portrait qui doit remplacer l'affreuse reproduction du daguerréotype dont le salon du collège Saint-François Xavier est encombré. Ce portrait a été fait quand j'étais plus jeune, à une époque où je n'avais pas encore l'honneur de représenter la Franche-Comté, mais où je lui

appartenais déjà par les liens du cœur et de la famille. Il vous rappellera un temps où tous les catholiques étaient d'accord pour chercher le triomphe de la vérité par la liberté seule, et où nul d'entre eux ne s'avisait de prêcher l'idolâtrie de la force et du succès, sous le nom d'autorité... Mais sera-t-il prudent de conserver la figure d'un aussi grand criminel que moi, sur les murs d'un établissement comme le vôtre? C'est une question que vous apprécierez avec qui de droit. En attendant, je ne suis pas encore *condamné :* on n'a pas pu découvrir l'ombre même d'une preuve du délit qu'on me reproche ; mais on ne se résigne pas à laisser rendre une ordonnance de non-lieu. On traîne donc l'affaire en longueur, au risque de *désoler ma patience.* Mais elle est loin d'être à son terme.

» Je fais des vœux sincères pour que la nouvelle loi et le nouvel esprit qui vont désormais régir l'enseignement ne fassent aucun tort à votre collège. Agréez, avec l'expression de ces vœux, la nouvelle assurance de ma respectueuse considération. »

La seconde lettre était adressée à M. l'avocat Tripard.

« *Paris, 1^er^ juin 1854.* — J'ai été profondément touché, Monsieur, de votre excellente lettre du 22 avril. Si je ne vous ai pas répondu plus tôt, c'est que j'espérais avoir à vous donner des nouvelles positives de la marche de mon procès. Mais j'ignore encore absolument l'issue que l'on compte donner à cette pitoyable persécution. J'ai été interrogé deux fois par le juge d'instruction ; on a entendu une multitude de témoins ; hier on a fait comparaître M. le comte Molé. Jusqu'à présent, on ne paraît pas être très riche en preuves du délit que l'on veut créer. Mais, dans l'absence totale de publicité où nous vivons, il est impossible de savoir si l'ordonnance de non-lieu, dont on a souvent parlé, sera rendue ou non. En attendant, je suis parfaitement préparé à toutes les conséquences que cette poursuite pourra entraîner pour moi. Je me tiens pour très satisfait d'avoir eu cette occasion solennelle d'expier ce que mon adhésion au 2 décembre a eu de trop confiant, et pour très honoré d'avoir pu dire tout haut ce que personne n'avait encore osé exprimer, sur la marche d'un pouvoir qui a eu plus qu'aucun autre le devoir et les moyens de fonder en France un *bon* gouvernement, et qui a failli à cette noble mission.

» Il m'a été doux de trouver, dans cette épreuve, l'appui et la sympathie d'un certain nombre d'amis qui ont répondu à mon attente et qui se sont montrés fidèles à ma disgrâce, comme d'autres l'avaient été à mon crédit et à ma popularité. Votre généreuse adhésion me donne le droit de vous ranger parmi ces amis éprouvés ; elle m'a consolé du silence et de l'indifférence de ceux sur lesquels je comptais avec un peu trop de simplicité. Il m'a été pénible

de voir que la Franche-Comté elle-même se laissait ainsi envahir par l'aveugle servilité dont le reste de la France se montre entaché. J'ose croire cependant qu'un jour viendra où elle me saura bon gré d'avoir honoré le mandat qu'elle m'avait confié, en restant fidèle aux convictions et aux antécédents de ma vie entière.

» Si mon procès ne se termine pas par une condamnation, je compte bien retourner cet été dans nos montagnes. J'espère que je vous y retrouverai en bonne santé, et que je pourrai vous renouveler de vive voix l'expression de la gratitude et de l'affectueuse considération avec lesquelles je serai toujours votre très humble et dévoué serviteur. »

« Soyez assez bon, écrivait-il encore vers cette époque à ce même avocat, pour me tenir de temps à autre au courant de ce que pensent nos amis, à Besançon, et s'ils supposent que je puis encore rester dans ce corps mutilé, bâillonné et soudoyé. Les rôles sont tellement changés depuis quelque temps, que j'ai de la peine à m'orienter dans la position relative des partis et des individus. — Je vois chaque jour, au premier rang des adulateurs du nouveau despotisme, *tels* et *tels* qui me reprochaient amèrement, il y a un an ou deux, de défendre contre les illusions ou les intrigues des partis l'autorité, légitime alors et modérée, d'un prince qui aurait pu fort bien rester le chef du parti de l'ordre et des honnêtes gens, si on avait bien voulu se borner à le maintenir et à le contenir...

» Vous apprendrez, j'en suis sûr, avec émotion le coup terrible qui vient de frapper mon beau-frère, Werner de Mérode. Son fils *unique* s'est brisé le crâne en tombant du haut d'un escalier, il y a huit jours. Il est mort à l'âge de neuf ans ; c'était un enfant charmant, doué des plus heureuses dispositions, sous le double rapport de la piété et de l'intelligence. Il promettait un digne rejeton à l'excellente souche dont il était sorti. Il était la vie et l'espoir de toute notre famille.»

Quelque effacé qu'ait paru le rôle de Montalembert au Corps législatif, il faut reconnaître que là, comme dans l'Assemblée constituante, comme dans l'Assemblée législative, il a singulièrement honoré par sa parole le département qu'il représentait. Là aussi il donna de prophétiques avertissements qu'on ne voulut pas écouter, dont on comprit plus tard toute la portée et toute la justesse. En 1855, le gouvernement présenta la loi sur la dotation de l'armée, le rengagement et le remplacement. Montalembert prit la parole pour dénoncer ce vaste système de spéculation que l'on allait introduire dans nos institutions militaires, au risque d'en flétrir l'honneur et d'en altérer la discipline. Il supplia le pouvoir de ne pas offrir l'appât du gain au jeune soldat pour le retenir sous le drapeau.

« Que disent, s'écriait-il dans son beau et fier langage, la loi, les mœurs, l'opinion générale, au soldat et à l'officier ? Oui, à l'officier comme au soldat,

malgré la distinction mal fondée que le rapport a cherché à établir entre eux, elles disent : Vous allez servir votre pays sans profit, sans bénéfice, pour l'honneur ; vous allez lui donner votre temps, vos années de jeunesse, vos plus belles années. Vous, officiers, surtout, vous nous donnerez votre liberté, l'engagement au célibat, votre santé, votre vie peut-être, tout cela pour rien ! car nous ne vous paierons pas, nous vous donnons de quoi manger, le sou de poche au soldat, et à l'officier cette solde insignifiante, qui fait que le sergent-major qui passe sous-lieutenant est plus mal à son aise que le sergent-major. Vous ne mourrez pas de faim sous les drapeaux, mais voilà tout ce que nous vous offrons. Ce n'est pas une rémunération assurément ; jamais on n'a prétendu rémunérer le service militaire en France, jamais. Et pourquoi ? par une raison très simple : c'est que si on voulait payer le véritable prix de ce que le soldat donne à la patrie, tous les trésors de la France n'y suffiraient pas. On paie un employé des finances, on paie un agent de l'administration, on ne paie pas le soldat, parce que le soldat donne ce qui est au-dessus de tout prix, au-dessus de toute rémunération. L'argent ne paie pas de ces sacrifices ; ils ne peuvent être payés que par une seule monnaie, la conscience du devoir accompli et la noble fierté que cette conscience inspire.

» De là cette susceptibilité exquise qui existe dans les rangs de l'armée pour tout ce qui tient à la probité ; de là aussi cette réprobation implacable qui frappe et frappera toujours tous ceux qui, dans ses rangs, ne sont pas restés à la hauteur de cette probité souveraine !

» D'où venait donc ce préjugé antique qui faisait dire : le noble métier des armes ? D'où venait le préjugé qui avait fait de ce métier des armes l'apanage exclusif de la noblesse? D'où venait cette distinction, trop profonde et surtout trop prolongée, entre l'officier et le soldat, dans notre ancienne société? Ils venaient de ce que le soldat était racolé, embauché, de ce qu'il recevait un prix pour servir, tandis que l'officier donnait ce prix au lieu de le recevoir. Les officiers, dans l'ancienne société française, c'est-à-dire les gentilshommes, avaient le privilège de se ruiner au service du roi ; ils donnaient leur temps, leur santé, leur patrimoine, souvent leur vie, sans espérer d'autre récompense que la croix de Saint-Louis pour quelques-uns, et, pour tous, le sentiment d'un noble devoir accompli et d'une tradition de famille noblement continuée.

» Qu'a fait la loi Gouvion Saint-Cyr ? Elle a fait de ce désintéressement, qui n'était que le privilège d'une classe, le patrimoine de l'armée tout entière. C'est ainsi qu'elle a anobli la démocratie française en imposant pour mission à tous ce qui était autrefois le privilège de quelques-uns : donner sa vie pour rien, c'est-à-dire pour le seul honneur, qui est tout ! »

Nous trouvons dans la correspondance de Montalembert, sous la date de la même année, une réponse à une nouvelle invitation à la distribution des prix du collège Saint-François Xavier. Le député du Doubs la décline fort spirituellement, en y mêlant quelques pressentiments sur son avenir politique.

« Monsieur le Supérieur, — Je regrette vivement de ne pouvoir, pas plus cette année que les précédentes, assister à votre distribution des prix. Il y a pour cela une raison impérieuse : c'est qu'il faut que je sois pour le 15 à Paris. En outre, vous dites que vous êtes *étranger à la politique*, mais vous ne pouvez pas en dire autant de moi, qui suis essentiellement un *animal politique*. Cela étant, vous ne devez pas perdre de vue les inconvénients de tout genre qu'il y aurait à me faire figurer dans une solennité où beaucoup de regards hostiles ou jaloux doivent être fixés sur vous. Quand je ne ne serai plus député, ce qui ne tardera pas, très probablement, alors, si vous voulez encore de moi, nous verrons ce qui pourra se faire et se dire.

» Je suis, du reste, profondément touché de la précieuse sympathie que vous voulez bien me conserver et me témoigner, et j'irai vous parler de ma reconnaissance en passant à Besançon dimanche ou lundi. Nous irons voir ensemble, si vous le voulez bien, les reliques de sainte Élisabeth à l'hôpital, car on m'écrit de Marbourg qu'on vient d'y découvrir ses ossements en repavant l'église... »

Un voyage en Suisse, un séjour à Besançon, une course moitié scientifique, moitié électorale, dans les cantons de Quingey et d'Amancey, occupèrent Montalembert une partie de l'année suivante (1856). Voici deux lettres qui se rattachent à ces circonstances, et qui indiquent l'emploi de son temps.

« Monsieur l'abbé (1), — Est-il bien vrai que je vous aie jamais promis d'aller assister à votre distribution des prix ? Ma conscience ne me dit rien à cet égard. Quoi qu'il en soit, cela m'est tout à fait impossible cette année. Je pars pour la Suisse avec mes filles, dont l'une entre en vacances et revendique tout mon dévouement paternel. J'espère bien être de retour à Besançon le 28 au soir et y rester quelques jours.

» Je vous propose de visiter *Alesia*, pourvu que ce soit en passant et que cela ne nous prenne pas plus d'une demi-journée. Si vous le voulez bien, nous irons coucher à Quingey dimanche soir 31. Le lendemain matin, nous irons par Alaise dîner à Amancey, où je compte donner rendez-vous à quelques curés de ma connaissance ; ou, s'il faut, à la rigueur, plus de temps que je ne pense pour faire cette excursion, nous coucherons à Amancey, et nous retournerons

1. C'était encore au supérieur du collège Saint-François Xavier qu'il s'adressait.

le lendemain soir à Besançon. Connaissez-vous le curé de Quingey, et pensez-vous que je puisse lui demander l'hospitalité ? Si cette idée vous agrée, je vous donne carte blanche pour disposer notre voyage, à condition que vous me fassiez savoir le moment où je pourrai fixer à M. le curé d'Amancey le jour où je dînerai chez lui avec ses confrères. Veuillez me répondre à ce sujet par un mot que je puisse recevoir avant mon départ pour la Suisse... »

Ce petit projet put se réaliser au contentement des uns et des autres ainsi qu'on va le voir.

« Je serais charmé, écrit-il à M. de Jallerange, de me rendre à votre invitation pendant les jours que je vais passer à Besançon ; mais je ne pourrais y arriver que le 28 fort tard, devant m'arrêter ce jour-là pour dîner à Ornans, et le 31 dimanche au soir, je dois repartir avec M. l'abbé Besson pour aller coucher à Quingey, et de là à Alaise.

» Il ne me reste donc que deux jours *maigres*, ou bien le dimanche, à l'heure du déjeuner. Disposez de moi, Monsieur, pour celui de ces trois jours que vous préférez. Je suis à vos ordres, mais à la condition que vous me traiterez avec la simplicité dont je vous ai donné l'exemple à Maîche, et non avec le luxe bisontin et parisien que nous avons tant déploré.

» Je crains bien que M. Jacquard ne me trouve plus à Maîche, car je pars après-demain ; mais s'il vient demain, je serai charmé de le recevoir. Je vous remercie d'avoir songé à le mettre en relation avec moi, comme de toutes les preuves que vous voulez bien me donner de votre sympathique intérêt. Croyez à ma sincère reconnaissance et agréez l'assurance de ma haute considération. »

La question d'Alesia divisait alors la Franche-Comté et la Bourgogne, occupait l'Institut et attirait des amateurs, des savants français et étrangers, des princes même, disait-on, sur le nouveau théâtre où un architecte de Besançon, M. Delacroix, avait transporté tout à coup la lutte de Vercingétorix contre César. A la place d'Alise-Sainte-Reine, où la tradition, d'accord avec les monuments, plaçait ce combat suprême, le hardi et spirituel archéologue signala Alaise, entre Salins et Besançon, sur des plateaux inaccessibles, ce semble, aux grandes armées, mais où son génie inventif imagina, découvrit, disposa, mit en bataille, à défaut de débris celtiques et romains, des *tumulus*, des lieux dits, des rochers sous le nom de murailles, tout un arsenal, jusque-là inconnu, de preuves assez populaires pour gagner le pays à sa cause, et assez habilement présentées pour faire réfléchir nombre de savants. Montalembert connaissait Alise-Sainte-Reine ; il proposa à un prêtre de ses amis de visiter avec lui Alaise, en suivant la route que César, si tant est qu'il y soit venu,

avait dû prendre entre la Saône et le Doubs. Voici le récit que le compagnon de Montalembert a fait de cette excursion :

« Nous partons assez gaîment dans la matinée du 1er septembre 1856. Après Saint-Vit, Byans, Quingey, visités la carte en main, nous gravissons derrière Quingey les hauteurs de Myon, et nous arrivons sur les plateaux qui dominent la Loue. A l'aspect du château de Châtillon, Montalembert se rappelle le désir qu'il a eu de l'acheter et il en décrit de loin tous les agréments. Mais à Myon, les amateurs du pays l'arrêtent au passage, étalent sous ses yeux les cartes d'Alaise, commencent leur démonstration et ne nous permettent plus de parler que de César et de Vercingétorix. Il faut s'acheminer à travers champs, et le guide qui s'est offert à nous ne nous laisse pas respirer. M. de Montalembert suait à grosses gouttes, essayant inutilement de varier la conversation.

« Y a-t-il des vipères dans ces rochers ?

— Oui, répond le cicérone, j'en ai tué justement une là où nous sommes.

— Ah ! mon Dieu.

— Mais c'est l'an passé. »

Puis continuant : « Prenez garde...

— Quoi donc ?

— Vous venez de passer le Todeure.

— Eh bien !... On se regarde.

— Vous ne comprenez pas ?

— Le Todeure, dites-vous ?

— Mais c'est un des deux fleuves dont parle César : *Duo flumina...*

— Comment donc ! je ne l'ai pas vu.

— Moi non plus, mais il coulait là du temps de César... »

Pendant cette démonstration, un paysan vient à passer ; Montalembert l'arrête : « Y a-t-il longtemps que l'on parle ici d'*Alesia ?*

— Nenni, Monsieur, c'est seulement depuis deux ou trois ans. »

Le cicérone ne se décourageait pas : « Vous voyez en face ces murailles ?

— Vous voulez dire ces rochers ?

— Des murailles, Monsieur le comte, *munimenta*, c'est encore dans César, et le nom s'est conservé dans notre langue ; ce sont aujourd'hui les *Mouniots.* »

» On entre à Alaise. Là où notre guide ne voyait que fossés, retranchements et tumulus, Montalembert s'écarquillait les yeux, mettait, ôtait, remettait son binocle et ne pouvait rien voir. Après une courte halte au presbytère, nous prenons le chemin de Nans sous Sainte-Anne. La démonstration continuait de plus belle. Je me retirai un peu en arrière et me mis à réciter mon bréviaire, laissant mon illustre compagnon sous le couteau. Il se retourna trois ou quatre

fois d'un air suppliant ; je feignis de ne rien entendre, et après mon bréviaire je pris mon chapelet. Un orage éclata, rien n'arrêtait l'intrépide Alésien. Mais le bréviaire et le chapelet finis, j'étais sans excuse, il me fallait rejoindre. Montalembert saisit l'occasion, prend les devants d'un pied leste et joyeux, entre à Nans, s'enferme dans la première auberge qu'il rencontre et nous crie par la fenêtre qu'il n'en peut plus et qu'il va dormir. Il était neuf heures du soir. Le curé l'attendait à souper. Je fus obligé de faire tout seul honneur au souper et à la discussion ; car le cicérone n'en voulait pas démordre. — On ne se sépara qu'à minuit, et la question d'Alaise me parut moins claire que jamais.

» Le lendemain, excursion à Amancey, excellente compagnie, grand dîner d'archéologues, de curés et de notables au presbytère. Le député du Doubs croyait trouver enfin une occasion favorable pour parler des élections prochaines et de sa candidature ; on l'écoutait à peine, on croyait qu'il était venu pour visiter Alaise. Pouvait-on venir à Alaise pour autre chose ? C'était à désespérer le zèle du candidat. Le siège d'Alaise fut encore fait, refait, disputé avec autant de verve et de chaleur qu'il y a deux mille ans. Montalembert en prit bravement son parti, et, feignant presque d'être devenu Alésien : « Eh bien ! puisque c'est ici que Vercingétorix a livré contre César le dernier combat de la liberté gauloise, buvons à Vercingétorix, l'ennemi de César ! » Un convive releva le dernier mot : « A l'ennemi de César ! » et chacun but, sans trop y prendre garde, à l'ennemi de César (1). Nous partîmes une heure après. Montalembert n'avait pas gagné grand'chose pour sa candidature, mais on n'avait rien gagné sur lui en faveur d'Alaise. L'allusion par laquelle se termina le dîner d'Amancey n'avait pas été saisie par tout le monde, car à quelques jours de là, ayant rencontré le préfet du Doubs : « Je sais tout, me dit-il, je vous ai suivis dans vos courses électorales, on m'a raconté ce que M. de Montalembert a dit, mais je suis fort content de lui ; il ne s'est occupé que d'Alaise et n'a parlé que de César et de Vercingétorix. »

En rentrant à Besançon, Montalembert trouva dans le modeste salon du collège de Saint-François Xavier d'anciennes connaissances qui l'attendaient et qui lui rappelèrent les jours les plus agités de sa première jeunesse, en faisant revivre toute une page de sa vie : c'était, avec son beau-frère M. Werner de Mérode, MM. Boré, l'un, le P. Eugène Boré, supérieur des lazaristes de Constantinople, l'autre, M. Léon Boré, alors inspecteur de l'académie de Besançon. Tous avaient été les disciples de Lamennais, tous les hôtes de la Chênaie. Ils se revoyaient ensemble pour la première fois et mettaient en commun leurs

1. Dans le langage de Montalembert, le mot *César* personnifiait toujours Napoléon III.

souvenirs, déjà si lointains, mais toujours vivants, toujours chers à leur cœur. Montalembert rappela cette messe du jour de Pâques 1834, à laquelle ils avaient tous communié de la main de leur maître, la dernière qu'avait dite Lamennais. *Les Paroles d'un croyant* étaient déjà écrites, mais l'ouvrage n'avait pas encore paru : Lamennais était sur le seuil de l'abîme. Puis la conversation tomba sur la possibilité de sa conversion. Quelqu'un raconta les démarches que M. Gerbet avait faites, un autre comment les derniers jours de l'apologiste de la foi furent attristés par les précautions les plus sévères contre les saintes entreprises de

JULES FAVRE. (P. 198.)

l'illustre disciple. On voit par là jusqu'à quel point ce grand et fatal génie s'était emparé de ses amis, et quelle vive et profonde impression il avait laissée dans leur âme. Unanimes à le condamner, ils parlaient de lui avec la même affection, et ils avaient tous conservé jusqu'à la fin l'indomptable espérance de son retour. Mais Lamennais était mort dans l'impénitence, trompant ainsi les derniers vœux de l'amitié, comme il avait trompé depuis vingt ans l'attente de l'Église et de tous les gens de bien.

Cependant les élections du Corps législatif approchaient, et on se demandait

si le gouvernement combattrait la candidature de Montalembert. Il se faisait beaucoup moins d'illusion que ses amis, comme on le voit dans ce passage d'une de ses lettres :

« J'adopte pleinement la manière de voir de M. Michel sur la façon dont l'*Union franc-comtoise* a présenté ou présentera ma candidature. Je suis résolu à le prendre pour guide dans une campagne que je n'entreprends, comme vous le savez, que pour le seul plaisir de fournir aux honnêtes gens et aux hommes indépendants qui restent en Franche-Comté l'occasion de se compter. Je vous enverrai un petit bout de profession de foi lorsque le décret de convocation aura paru : ce sera aussi court et aussi sec que possible. Ici on prétend, à commencer par M. Schneider, président du Corps législatif, que je ne serai pas combattu par le gouvernement; mais je suis persuadé que leurs affirmations ne sont destinées qu'à nous tendre un piège, afin d'amortir le peu d'activité qu'on craint de rencontrer chez les amis d'une candidature indépendante. »

Il répugnait à plusieurs de croire que le gouvernement impérial armerait contre M. de Montalembert le zèle de ses fonctionnaires. C'eût été d'une fort habile politique de garder dans les conseils du pays un homme d'une telle valeur. L'honneur de la parole humaine, la reconnaissance publique, l'intérêt social, je vais plus loin, l'intérêt même de la dynastie nouvelle, tout le commandait. On pouvait prévoir que le régime du silence serait de courte durée, que le socialisme aurait ses retours, la France ses dangers, la religion ses besoins ; on devait savoir que, pour courir à la brèche envahie, Montalembert ne regarderait jamais s'il servait une dynastie, mais s'il défendait un principe. On oublia le passé, on négligea l'avenir. C'est une des plus incurables infirmités de toute autorité humaine d'appréhender les conseils à l'égal des hostilités et de tenir pour suspecte toute opposition loyale et généreuse. On n'apprécie que la flatterie, on veut au moins le silence. Plus les gouvernements qui se succèdent aux affaires sont fragiles et de courte durée, plus ils se montrent susceptibles et jaloux. Qu'on se taise et qu'on s'éloigne, qu'on ne laisse autour d'eux que le cercle inévitable des courtisans et des solliciteurs, ils se croient enracinés et affermis. Pendant ce temps-là ils permettent aux sociétés secrètes qui les minent, de travailler dans l'ombre, d'ourdir leurs complots, de préparer le coup décisif sous lequel ils succomberont un jour, comme tous les gouvernements qui les ont précédés, comme tous ceux qui les suivront, jusqu'à la réconciliation définitive de la liberté honnêtement comprise avec l'autorité paternellement exercée.

Mais qui pensait en 1857 qu'une révolution fût encore possible, que Montalembert pût être encore utile ? Seize personnages fort honorables de Besançon se donnèrent ce tort aux yeux de leurs concitoyens. Les élections ayant été

fixées au 21 juin, ils signèrent et publièrent le 17 un modeste appel aux électeurs du Doubs :

« Les concitoyens dont les noms suivent ont résolu de proposer aux électeurs de la première circonscription du Doubs la réélection de M. le comte Ch. de Montalembert. Ils sont convaincus que M. de Montalembert se recommande assez par lui-même sans qu'ils aient besoin de parler de ses services. Sa voix s'est fait entendre pour la défense des plus grands intérêts. Ils croient néanmoins de leur devoir de déclarer qu'à leurs yeux M. de Montalembert représente par ses principes les idées de religion, d'ordre, de probité, de liberté et d'indépendance qui ont été si constamment en honneur dans notre pays. »

Cette liste ne renfermait aucun nom ecclésiastique, mais on comptait sur le clergé et on en avait le droit. Toutefois, beaucoup de prêtres s'abstinrent de toute démarche, regardant leur intervention active comme dangereuse pour eux-mêmes, ou comme inutile pour le candidat qu'ils jugeaient condamné à un échec ; plusieurs montrèrent leur zèle accoutumé, mais ils se heurtèrent à chaque instant contre la peur, la défiance ou l'ingratitude. L'*Union franc-comtoise* déployait en vain la même énergie et le même talent qu'autrefois ; elle cherchait ses correspondants de 1849 et ne les retrouvait plus.

Engagée sous de tels auspices, la lutte électorale devenait fort incertaine, mais on s'attendait à une défaite honorable. Ce fut une déroute, dont l'éclat dépassa toutes les espérances du gouvernement. Le défenseur de l'Église, l'avocat de la magistrature, le fondateur de la liberté de l'enseignement, l'orateur qui s'était couvert d'une gloire immortelle dans les deux campagnes de 1848 et 1849 et qui l'avait reportée tout entière au département qui l'avait élu, n'y trouva plus en 1857, que 4,378 voix sur 29,022 votants ; un quart s'était abstenu. Cet échec fut la honte du pays. Il étonna l'Europe entière ; il affligea les partisans les plus dévoués et les meilleurs amis du second Empire ; la justice, la liberté, l'honnêteté publique, l'éloquence, la religion, toutes ces grandes choses qui sont les maîtresses de la vie humaine, se sentirent frappées par ce coup fatal. On ne s'est jamais demandé ce qu'aurait pu arrêter ou prévenir de mal cette fière parole, si elle eût été conservée à nos assemblées. Il eût fallu compter avec elle pendant la guerre d'Italie, si désastreuse pour l'Église, et dont le souvenir pèsera, comme un remords, malgré nos victoires, à la conscience catholique de la France.

Plaçons ici quelques lettres qui se rapportent à cet échec de si lamentable mémoire ; on verra que Montalembert se louait plus de ceux qui lui étaient restés fidèles, qu'il ne blâmait ceux qui l'avaient oublié ou combattu. Il écrivait à une personne qui avait chaudement recommandé sa candidature :

« Ma fille a absolument voulu, Mademoiselle, me décharger du soin de vous répondre ; mais elle ne saurait me priver du plaisir que j'éprouve à vous remercier de votre extrême et fidèle bienveillance à mon endroit. Croyez, je vous en supplie, que je serai toujours infiniment sensible à la sympathie dont vous m'honorez, et que votre souvenir se mêlera toujours à celui des gens de cœur et des honnêtes gens qui m'ont choisi il y a dix ans pour les représenter. Je me permets de croire que je n'ai pas trompé leur attente. Cette conviction suffit pour me consoler d'un échec bien naturel par le temps qui court. Laissez-moi conserver l'espoir que je pourrai, soit à Paris, soit à Besançon, vous renouveler de vive voix l'expression du respect et de la reconnaissance avec lesquels je demeure votre très dévoué et très obligé serviteur. »

A l'abbé Besson il écrivait :

« Je vous remercie de votre bonne lettre avec d'autant plus de cordialité que vous êtes jusqu'à présent le seul prêtre qui ait jugé à propos de m'adresser un témoignage de condoléance sur la clôture de ma carrière politique. Vous savez que j'étais résigné à être combattu par la pression gouvernementale, mais je ne l'étais pas du tout à être abandonné par une partie du clergé.

» Je vous conjure de vouloir bien remercier en mon nom vos confrères du collège Saint-François Xavier qui m'ont accordé leur appui. Remerciez surtout M. Michel de ses deux derniers articles. Celui qui a été répété par l'*Assemblée nationale* n'a pas manqué de produire ici un certain effet. Je ne saurais assez dire combien je suis touché du zèle infatigable et si désintéressé de cet écrivain plein de cœur et de talent. Il ne faut pas que notre échec le décourage. Il est clair qu'une partie du pays devient étrangère ou hostile à l'influence des idées généreuses et libérales. Mais il n'en faut pas moins conserver le foyer où doit s'opérer pour un avenir quelconque cette vraie et utile fusion dont les seize signataires de l'adresse aux électeurs sont les types. Que M. Michel ne laisse pas prendre à notre chère *Union* un ton trop dolent ; c'est l'indignation jointe à une inébranlable résolution qui doit percer à travers toutes les pages.

» Je ne suis pas si content de ma santé que vous le croyez. Je devais partir avant-hier pour Vichy. Une crise nouvelle, quoique légère, a retardé mon départ. J'espère me mettre en route demain, et je compte bien être à Besançon vers le 20 août ; mais je n'assisterai pas à votre distribution des prix. Laissez-moi en pleine possession des bienfaits de l'oubli et du silence, et sous le nouvel Auguste si vanté par les Virgiles de nos jours, qu'il me soit permis de dire :

... Deus nobis hæc otia fecit [1].

1. C'est au demi-dieu qui nous gouverne que je dois ces loisirs.

» Sous cette condition, ce sera pour moi une véritable jouissance que de vous voir et de vous renouveler l'expression du respectueux attachement avec lequel je demeure votre très dévoué et très obligé serviteur. »

L'Académie française vengea Montalembert en le nommant directeur de la compagnie, au renouvellement trimestriel de son bureau. Il se trouva en cette qualité chargé de présider la séance publique annuelle de l'Institut, et il y fit entendre des paroles bien dignes alors d'être recueillies, bien dignes surtout d'être répétées à présent, car le temps n'a fait que les vérifier à la lettre :

« *Sursum corda !* c'est le cri quotidien de la religion; c'est aussi le mot d'ordre de toute vraie science, de toute littérature honnête, de tout art sincèrement consacré à la vraie beauté. C'est au fond la traduction de la primitive devise de la plus ancienne Académie de l'Institut : *A l'immortalité !* Il n'y a d'immortel ici-bas que l'effort de l'homme vers ce qui est plus grand que lui. Le reste n'est qu'illusion ou faiblesse.

» Que nos travaux incessants et désintéressés servent à la fois de leçon et d'encouragement à cette jeunesse qui nous remplacera si vite, et qui a besoin, comme nous en avons eu besoin nous-mêmes, d'être éclairée, fortifiée, soutenue dans la bonne voie. Dans ses rangs, que de mains laborieuses occupées à creuser chaque jour de nouveaux sillons dans le champ de l'étude ! Que de nobles luttes contre la pauvreté, contre les rigueurs ou les tentations du sort ! Combien d'obscurs et valeureux dévouements, que la gloire viendra peut-être un jour atteindre de ses feux, et que couronne déjà le rayon de la conscience pure et satisfaite ! Mais aussi, il faut le dire, et notre affectueuse sollicitude pour elle nous arrache cet aveu, il est au sein de cette chère jeunesse une portion trop nombreuse, plus nombreuse qu'autrefois, qui semble déjà languir indifférente et énervée, les yeux détournés de tout but élevé, de toute responsabilité personnelle, tiède et défiante à l'endroit de tout ce qui s'élève au-dessus du niveau commun, idolâtre de la force et de la multitude, qui en est le symbole. On la dirait fatiguée avant d'avoir combattu, découragée par des périls qu'elle n'a pas courus, affamée d'un repos qu'elle n'a pas mérité, et résignée aux fausses joies d'une sécurité éphémère. Souhaitons-lui les délicates fiertés et les nobles ambitions qui sont la marque assurée des âmes bien nées; souhaitons-lui ces poésies de l'adolescence et ces enthousiasmes de la jeunesse qui enfantent les sacrifices et transforment les mondes.

» Souhaitons-lui jusqu'à des passions, s'il le faut ; oui, des passions à dompter, à discipliner, à féconder, parce que tout vaut mieux pour elle que la décrépitude précoce et le scepticisme corrupteur.

» Jeunes et vieux, sortons tous de cette basse et servile condition des âmes.

Ne soyons à aucun degré complices de l'engourdissement moral et intellectuel de notre temps. Ne laissons pas éteindre en nous le feu intérieur, la lumière et la chaleur, la volonté et la vie. Portons au delà de l'horizon des intérêts grossiers et frivoles un regard intrépide, et en rendant justice et hommage à toutes les gloires du passé, tâchons de respirer le souffle d'un meilleur avenir. »

Montalembert continua de s'occuper d'histoire, de bibliographie, de littérature, et toujours dans le but principal de servir la double cause de la société et de la religion. Vieux et nouveaux livres se coudoyaient sur sa table. Il ne refusait pas ses conseils aux auteurs qui le consultaient sur leurs ouvrages. On peut juger par sa correspondance si son examen était consciencieux. Après avoir lu en manuscrit les *Conversations littéraires, préceptes et modèles de style épistolaire*, il répondit à l'auteur : (1)

« *Maîche, 22 août 1858.* — Je vous avoue, Mademoiselle, qu'en voyant sortir de leur cassette ces quatre gros cahiers, je vous ai un peu maudite. J'étais, au moment de leur arrivée, fort souffrant des suites de mon voyage des eaux ici ; j'étais en outre surchargé d'affaires et d'embarras divers. Enfin, j'étais d'une humeur que l'idée de lire trois cent soixante-sept pages manuscrites ne pouvait pas beaucoup égayer. Il faut vous dire que j'ai en horreur les manuscrits, à commencer par les miens, que je ne puis jamais relire et que je ne corrige que sur l'épreuve imprimée. Si je vous dis tout ce mal préalable de votre œuvre, vous devinez bien que c'est parce que je puis la louer en conscience et à fond. Oui, vraiment et sincèrement, cette lecture m'a plu et satisfait. Après l'avoir commencée à contre-cœur, je me suis laissé entraîner par elle, et je l'ai achevée presque à regret. Il me reste, non pas à vous donner une approbation que vous ne me demandez pas, mais à vous rendre des actions de grâces méritées pour le très vif plaisir que je vous ai dû en parcourant tant de trésors recueillis avec un soin si intelligent et dont plusieurs m'étaient inconnus. J'ai été aussi charmé de l'esprit à la fois large et fin, libéral et profondément religieux, qui inspire vos petites biographies et vos notices préliminaires.

» Si j'avais eu mes livres ici, il est probable que je vous adresserais quelques rectifications ou quelques additions... Mais non, car si j'avais eu ici mes livres, je ne vous aurais point lue, j'aurais écrit et travaillé pour mon propre compte, car il faut que moi aussi je me mette en mesure d'être *lu*, et cela sans perte de temps, car ma journée touche à sa fin.

» Quoi qu'il en soit, votre manuscrit m'a tenu lieu de livres. Vous verrez par les coups de crayon que je l'ai revisé consciencieusement. Je n'ai indiqué qu'un

1. Mlle de Saint-Juan, amie de la famille Montalembert, la même qui s'était employée pour son élection. (Voir p. 242)

chapitre à retrancher en entier dans le premier cahier, mais je trouve que tout ce commencement pourrait être avantageusement abrégé. Je serais aussi d'avis d'omettre quelques-unes de ces lettres des sages de la Grèce qui me semblent insignifiantes et peu authentiques. Cicéron me semble un peu maltraité au profit de Pline. Je ne retrancherais rien à celui-ci, mais j'ajouterais quelque chose à celui-là. Une omission que je ne puis vous pardonner, c'est celle de l'un des plus grands et des plus célèbres *épistoliers* du monde, saint Bernard ! Il doit certainement exister une traduction de ses Épîtres : je n'en connais pas et n'ai même pas l'original avec moi ; mais je vous impose l'obligation de les lire et d'en insérer au moins quatre pour marquer un point lumineux dans ces dix siècles du moyen âge dont vous faites un désert ténébreux et silencieux.

» Je vous recommande mes annotations sur Marie-Stuart et Henri IV. Tout votre XVII^e^ siècle est supérieur ; c'est là que vous avez achevé ma conquête. Je n'y trouve à signaler qu'une omission, celle de la sainte, tendre et héroïque duchesse de Montmorency, dont M. René vient de publier une biographie intéressante. Le XVIII^e^ siècle est traité avec sagesse et justice : il faut seulement ajouter Vauvenargues, dont la nouvelle édition par M. Gilbert contient des lettres admirables.

» Je vous remercie particulièrement, Mademoiselle, de m'avoir fait connaître les lettres de Joubert, mais en revanche je vous reprocherai de n'avoir pas tiré assez bon parti de celles de M. de Maistre : dites hardiment que ces lettres sont le chef-d'œuvre de cet homme de génie, à qui ses parodistes font tant de tort. Ces lettres délicieuses seront son plus beau et plus durable titre aux yeux de la postérité ; citez-en dix ou douze de plus, surtout celles à sa fille, si éloquentes et si spirituelles, puis tâchez de glisser celle où il dit : « L'Europe est à Bonaparte, mais nos cœurs sont à nous. » Cela aura de l'à-propos. — Il ajoutait : *Vivent la conscience et l'honneur ! Cætera dis permittenda* (1). Ce n'est pas ce qu'on crie en Bretagne en l'an de grâce 1858, si bien préparé par l'an de disgrâce 1848.

Enfin, je ne saurais partager votre admiration pour les lettres de la mère de l'homme (2) qui nous a valu le second Empire. Elles me semblent insignifiantes et déparent ce charmant Recueil.

» Je ne vous demande pas pardon de ma franchise, c'est la meilleure preuve que je puisse vous donner de ma reconnaissance pour le vrai et vif plaisir que

1. « Le reste peut être permis aux dieux qui nous gouvernent. » — On voit que le dépit et la tristesse qu'inspirait à Montalembert la situation politique de la France, son asservissement au régime impérial, le suivaient partout.

2. La reine Hortense.

vous m'avez procuré. Que faut-il faire des cahiers? Vous les renvoyer par le chemin de fer à Saint-Vit? Ou bien les confier à M. Michel en passant à Besançon, dans huit à dix jours?

» Je suis seul ici, Mademoiselle, et ne sais si ma fille s'est encore acquittée de sa dette envers vous : si *non*, il faut lui pardonner: elle court les chemins en Allemagne et en Belgique avec sa mère...

» Je suis très sensible, Mademoiselle, aux dispositions bienveillantes qui vous animent à mon égard, et très flatté de me voir encore l'objet d'une si indulgente sympathie ; mais permettez-moi de vous informer que cette sympathie vous constitue à l'état d'*anomalie*, dans une société bien réglée comme la nôtre, où il n'est pas reçu d'entretenir une opinion aussi peu conforme à celle du maître et de ses valets.

» Renoncez donc, je vous en supplie, à cette idée d'une approbation imprimée de ma façon, dans votre intérêt comme dans le mien. Dans le mien, d'abord, parce que cela me rendrait souverainement ridicule et me donnerait un air *épiscopal* auquel je n'ai aucune prétention ; dans le vôtre, ensuite, parce qu'un livre revêtu en quelque sorte de ma signature deviendrait aussitôt suspect. La publicité de votre œuvre en serait atteinte, et le bien que vous voulez faire ne se ferait point. Je ne sais même si la présence du nom de ma fille (1) ne suffira pas pour rendre suspect le livre où il figurera. — Peut-être fera-t-on grâce à son sexe et à ses vingt ans!... »

1. Mlle Élisabeth de Montalembert, à qui Mlle de Saint-Juan avait dédié son ouvrage, épousa M. le vicomte de Meaux, l'un des écrivains catholiques les plus distingués de notre époque.

CHATEAUBRIAND. (P. 250.)

CHAPITRE HUITIÈME.

« L'histoire des Moines d'Occident ». — La défense du pouvoir temporel. — Les élections de 1863. — Vocation religieuse de Mlle Catherine de Montalembert. — Le congrès de Malines. — Le « Syllabus ».

Banni de la tribune, Montalembert, pour la défense de ses opinions politiques et des intérêts religieux, s'était réfugié dans la presse. A chaque excès du pouvoir, à chaque attentat contre la liberté ou contre l'Église, il répondait dans le *Correspondant* par un vigoureux article qui lui valait d'habitude les honneurs d'un avertissement, sinon ceux d'un procès. Rappelons les principaux traits de cette lutte, qui n'a fini qu'avec sa vie.

Un décret impérial du 6 avril 1857, rendu en conseil d'État, déclara qu'il y avait abus dans certains actes de l'administration de Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins. Cette déclaration d'abus était la première qui eût été prononcée depuis 1845. Le gouvernement revenait donc aux errements du passé et essayait d'appliquer encore une fois à l'Église de France la jurisprudence abrogée des articles organiques. Cet incident ne fit guère qu'effleurer l'opinion publique, distraite et absorbée par de plus grossiers soucis ; Montalembert, voyant là une question de liberté et de droit public, marqua les symptômes graves que le fait révélait. Il rappela au pouvoir que les organiques avaient été abandonnés par le prince président dès 1849, et que la révision en avait été solennellement promise par un rapport inséré au *Moniteur ;* il rappela au clergé qu'il était surtout intéressé dans ce litige, et qu'il courait risque de perdre le droit et le moyen de se défendre avec les armes de la loi et de l'opinion, dont il avait fait un usage si triomphant et si récent encore; il pressa tous les amis de l'Église et de la liberté d'ouvrir les yeux sur les intentions de l'État, et de

ne pas se confier aveuglément à sa conduite, en s'enfonçant plus avant dans une voie où l'on ne rencontrerait ni la prudence ni l'honneur. Un avertissement de M. Billault déclara que cet article contenait une excitation au mépris des lois, et tendait à semer la discorde entre l'Église et l'État.

C'était pour Montalembert une consolation, un besoin même, d'échapper au spectacle de nos libertés perdues. Il se rendait en Angleterre et il assistait aux débats du parlement, ou bien, sans quitter son cabinet, il vivait par la lecture et par l'imagination au milieu de ce peuple qui, ayant l'instinct et le goût du courage civil, reconnaît et comprend cette vertu chez tout homme qui ose résister aux flots envahisseurs de l'opinion, Là, il n'admirait pas seulement les hommes d'État, mais surtout cet esprit général qui fait que les affaires publiques du pays sont les affaires particulières de tout citoyen. Qu'on relise son bel ouvrage : *De l'Avenir politique de l'Angleterre*, publié en 1855, on y trouvera toutes ses prédilections pour la nation que sa mère lui avait fait aimer, toutes les espérances qu'il a mises dans l'action de ce peuple, si jaloux de garder sa liberté. Un homme d'État a dit un jour de notre grand orateur : « Il n'est pas né pair de France, mais pair d'Angleterre. » C'était un éloge mêlé de reproche; ce reproche, ses amis l'ont répété quelquefois, sans prendre garde qu'il connaissait beaucoup mieux que nous les institutions dont il vantait la gloire, et qu'on pouvait lui opposer plutôt des répugnances et des antipathies nationales que des raisons.

Mais l'affection de Montalembert pour nos voisins d'outre-Manche n'alla jamais jusqu'à l'aveuglement. Le protocole du congrès de Paris, tenu en 1856, ayant été publié, il y remarqua, parmi les questions dont les plénipotentiaires s'étaient entretenus, l'article relatif à la question romaine, et il entrevit pour le Saint-Siège un péril prochain.

D'où viendra ce péril? se demande-t-il aussitôt dans un travail intitulé: *Pie IX et lord Palmerston*. Peut-être du gouvernement français? Non ; l'empereur a demandé et obtenu que le pape fût le parrain de son fils, et dans les solennités du baptême impérial, l'alliance de l'empire avec l'Église semble avoir été à jamais affermie. Mais le mal est ailleurs. Lord Palmerston et M. de Cavour *ne se sont pas fait rebaptiser*, n'ont fêté aucun légat, n'ont rendu aucun hommage à celui dont ils ont dénoncé le gouvernement à la réprobation publique. C'est à lord Palmerston que Montalembert demande compte, tout d'abord, des accusations portées au congrès contre le gouvernement romain, et renouvelées à tout propos dans la presse et dans la tribune anglaise. Il prend à partie le célèbre ministre ; il l'adjure de respecter les faibles et les petits, et, sans rien rétracter de son admiration pour la liberté anglaise, il en appelle à cette liberté

même avec confiance et avec respect. Enfin, il en appelle à la France, au prince qui, devenu le maître unique et uniquement responsable des affaires publiques, ne voudra pas déroger à l'honneur de son passé.

Trois années se passent, et la politique impériale se dessine davantage ; ce n'est plus *Pie IX et lord Palmerston* qui sont en scène, c'est *Pie IX et la France.* Dès que la guerre d'Italie a porté ses premiers fruits et que l'insurrection des Romagnes, provoquée par cette guerre, a commencé la spoliation du pape, le 25 octobre 1859, Montalembert prend le premier la plume et déclare le peuple français responsable devant l'Europe, devant la postérité, devant Dieu, de tout ce que le gouvernement fait ou laisse faire. Ce n'est plus l'Angleterre, ce n'est plus le Piémont, qui sont les grands coupables. L'Angleterre a attisé le feu ; le Piémont, qui n'a rien pu faire contre l'Autriche sans la France, ne pourra rien sans la France contre le Saint-Siège ; la question demeure tout entière entre la France et le Saint-Siège. C'est à la France, et à la France sous un Bonaparte, qu'il faut imputer la responsabilité de la première atteinte portée, en 1797, à la souveraineté pontificale, quand l'invasion française, commandée par le vainqueur d'Italie, et le traité de Tolentino qui en fut la suite, vinrent arracher au pape Pie VI, à un souverain hors d'état de résister, les belles provinces des Romagnes. « Grande raison, ce nous semble, s'écrie Montalembert, pour que la France, aujourd'hui si différente de ce qu'elle était en 1797, et sous un Bonaparte qui a jusqu'à présent évité toutes les fautes du chef de sa dynastie, se tienne pour obligée de ménager, avec un surcroît de tendresse filiale, les droits du père commun des fidèles et les légitimes susceptibilités du monde catholique. »

A cet appel que l'éminent écrivain faisait à la délicatesse et à l'honneur, le gouvernement répondit par un avertissement donné au *Correspondant* et par un procès fait à l'auteur. L'article, réimprimé sous forme de brochure, fut saisi le 31 octobre, et devint l'objet d'une poursuite judiciaire, qui se termina le 23 décembre par une ordonnance de non-lieu. Relisons la page qui le termine : elle prophétise dès 1859 tout ce qu'on a vu depuis, en 1870 ; elle demeure l'expression la plus vive et la plus profonde de nos protestations, de nos douleurs et de nos regrets :

« Il se peut bien qu'il périsse, le vieil et saint édifice qui a résisté depuis tant de siècles à tant d'orages ; il se peut bien que le principat sacré aille rejoindre dans une ruine commune tout l'ancien droit de l'Europe, si opiniâtrément attaqué et si misérablement défendu. Cela est possible : tout est possible ici-bas. Nul d'entre nous ne lie indissolublement l'existence de la papauté à celle du pouvoir temporel ; quoi qu'il arrive, elle survivra, et, avec elle, notre foi et notre

filial amour. La Providence saura bien trouver d'autres voies pour que son indéfectible mission soit accomplie.

« Mais aussi, si on détruit cette condition si ancienne, si utile, si légitime, de la suprême autorité spirituelle ; si les souverains et les révolutionnaires se mettent d'accord, les uns pour l'ébranler et les autres pour la renverser, nous aurons toujours le droit de dire, jusque dans la postérité la plus reculée, qu'ils ont mal fait. Ce sera à la fois une faute et un crime, une ineptie et une injustice. Ce sera un mauvais but atteint par de mauvais moyens. Ce sera la plus éclatante violation, dans un siècle qui en a tant vu, du droit des gens, du droit public des nations civilisées. Ce sera la victoire de l'astuce et de la violence sur l'honneur, sur la faiblesse trahie, sur la bonne foi bafouée. Il est de mode, parmi nos grands publicistes, si complaisants pour les forts et si dédaigneux pour les faibles, de se moquer des larmes et des foudres du Pape. Ah! nous le savons, les larmes du Pape ne touchent que ses enfants dociles, et ses foudres n'effraient que ceux qu'elles ne menacent pas. Ni les unes ne demeureront toujours stériles, ni les autres éternellement impuissantes. On ne fermera la bouche ni longtemps ni toujours. Mille voix dans l'Église et dans l'histoire répéteront le *Non licet* de l'Évangile. Entendez bien : *Non licet.* Ce n'est rien, et c'est tout. Cela n'empêche rien dans le présent, cela détermine tout l'avenir, au jugement de Dieu comme au jugement des hommes. Cela n'a pas empêché Hérode de faire ce qui lui a semblé bon ; mais, après tout, qui voudrait avoir été Hérode? Cela n'a pas empêché Pilate de laisser triompher les passions d'un peuple aveuglé et confiant, sauf à s'en laver les mains ; mais qui donc voudrait être le Pilate de la papauté ? »

Après l'Angleterre et la France, ce fut le tour du Piémont de sentir cette parole vengeresse ; le Piémont osait tout, parce que la France avait tout permis, l'Italie tout accepté, l'Europe tout subi. Le Piémont venait de vaincre à Castelfidardo des droits, des traités, des engagements, l'honneur, la justice, la faiblesse, et Lamoricière, qui représentait tout cela dans son héroïsme aussi désintéressé que religieux. M. de Cavour, enivré de son succès, avait été jusqu'à jeter le gant à Montalembert, prétendant qu'il le rallierait à sa cause, à la cause de l'Église libre dans un État libre. Le champion de l'Église et de la liberté ne pouvait laisser cette provocation sans réponse. Il écrit donc sa *Première Lettre à M. de Cavour* et accuse hautement le célèbre ministre : « Vous avez dénoncé le Souverain Pontife au congrès de Paris, vous avez calomnié ses intentions, vous avez travesti ses actes, vous avez exilé ses évêques, vous avez bravé ses sentences, vous avez violé ses frontières, vous avez envahi ses États, vous avez emprisonné ses défenseurs, vous avez insulté, écrasé, bombardé

ses soldats ; vous donnez à Garibaldi rendez-vous dans six mois sur le tombeau des apôtres ! Puis vous dites aux catholiques : « Je suis la liberté, et je vous » tends la main !... » Non, non, vous n'êtes pas la liberté, vous n'êtes que la violence ! Ne nous condamnez pas à ajouter que vous êtes le mensonge ! Nous sommes vos victimes, soit, mais nous ne serons pas vos dupes. Vous pouvez annexer au Piémont des royaumes et des empires, mais je vous défie bien de rallier à vos actes une seule conscience honnête. »

Comme toutes ces lignes sont vraies, justes et profondes ! comme elles consolaient, alors qu'elles parurent pour la première fois, les gens de bien, dont elles traduisaient à merveille la colère impuissante, l'indignation trop souvent contenue par la peur, et les répugnances instinctives pour cette guerre d'Italie où la spoliation se faisait presque absoudre, parce qu'elle était lente, successive, adoucie par les formes, hypocrite enfin autant qu'odieuse et savamment calculée ! Bien misérables étaient les espérances que certaines gens entretenaient contre l'évidence et l'éclat des faits, la demi-confiance qu'ils feignaient de témoigner encore aux ennemis avérés de l'Église ou à leurs complices, les accusations d'esprit de parti, d'exagération, de cléricalisme, dont on accablait les défenseurs de la justice et du droit. Tout ce que l'honnêteté publique entrevoyait, tout ce qu'elle craignait, tout ce qu'elle murmurait à peine, Montalembert l'avait vu clairement et clairement prédit. Voici la fin de sa *Seconde Lettre à M. de Cavour*, datée du mois d'avril 1861. Il s'adressait, neuf ans d'avance, au Piémont victorieux et maître de Rome. Il lui disait ce que répétèrent plus tard les catholiques et les honnêtes gens des autres partis :

« Vous pouvez être maître de Rome comme l'ont été tous les barbares et tous les persécuteurs, depuis Alaric jusqu'à Napoléon ; mais vous ne serez jamais le souverain ni le collègue du Pape. Pie IX ne capitulera ni avec la ruse, ni avec la spoliation, ni avec le dol, ni avec le vol. Captif, il sera pour vous le plus cruel des embarras, le plus impitoyable des châtiments ; exilé, il sera contre vous, sans même ouvrir la bouche, le plus formidable accusateur que jamais royauté naissante, que jamais peuple affranchi ait rencontré sur la terre.

» Le spectacle de ce vieillard dépouillé d'un patrimoine quinze fois séculaire, victime de la plus noire perfidie, errant de par le monde en quête d'un asile qui lui tienne lieu des splendeurs du Vatican, en quête d'un toit sous lequel il pourra sceller de l'anneau du pêcheur des lois obéies chez toutes les nations de la terre, ce spectacle élèvera contre vous et vos complices, dans l'âme du monde, un orage qui vous engloutira après vous avoir à jamais déshonorés ! »

Nous le demandons, Montalembert a-t-il vu de loin ? a-t-il vu juste ? a-t-il dit vrai ? Pie IX ne fut-il pas en toute vérité pour ses persécuteurs le plus cruel

des embarras et le plus impitoyable des châtiments? Ses persécuteurs n'ont-ils pas été déshonorés; quant à l'orage, s'il n'a pas éclaté sous son pontificat ni sous celui de son successeur, qui oserait dire qu'il n'est pas toujours une menace pour les usurpateurs? Et que de fois des *italianissimes* sensés n'ont-ils pas dit bien haut : « Il faut chercher une autre capitale ! »

Ces écrits, comme on le pense bien, ne pouvaient manquer d'attirer beaucoup d'ennuis à leur auteur ; un dernier surtout : *Débat sur l'Inde au Parlement anglais*, exaspéra le Gouvernement. Divers procès politiques furent intentés à cette époque à Montalembert et lui occasionnèrent bien des déboires. Plusieurs de ses amis regrettèrent qu'il se fût engagé dans ces affaires scabreuses, dont le résultat devait être d'amoindrir la haute considération attachée à son nom. Montalembert aborda un jour ce sujet avec un de ses amis, l'abbé Besson, en se promenant autour des ruines du vieux château de Maîche. Voici à peu près mot à mot la conversation.

« Mon cher abbé, promettez-moi d'être sincère et de me répondre sans compliments sur ce que je vais demander à votre affection pour moi.

— Je ne suis pas complimenteur, Monsieur le comte, et je dis souvent la vérité aux gens qui ne me la demandent pas.

— Eh bien ! dites-moi ce que l'on pense de ma dernière affaire en Franche-Comté ; je n'ai pas reçu dans ce pays-ci beaucoup de marques publiques ou confidentielles de sympathie. Vous êtes prudents, vous autres Comtois ! Mais est-ce que je ne représente plus les gens attachés aux vraies libertés ? Est-ce que mon langage leur fait peur ?

— On craint que la vivacité de votre plume ne vous fasse perdre votre crédit dans le monde.

— La vivacité de ma plume ! mais c'est venir un peu tard reprocher à un homme de mon âge le style qu'il a eu toujours et partout. Vouloir transformer mon style dans le genre anodin qui est de mode aujourd'hui, c'est me demander de transformer mon caractère et mes convictions; ce à quoi je ne suis nullement décidé. Le style, c'est l'homme, vous le savez et vous l'enseignez à vos élèves. Le mien m'a accompagné à la tribune, à la Chambre des Pairs, que je ne crois pas avoir déshonorée ; sous la république, il m'a envoyé à l'Académie française ; sous l'Empire, il m'envoie en police correctionnelle. Est-ce que cela prouve quelque chose contre le style et contre l'homme ?

— Non pas, ce n'est qu'un exemple de plus dans l'histoire des vicissitudes de notre siècle et des opinions de notre pays. Voyez cependant comme l'opinion est non seulement mobile, mais diverse. Parmi les gens qui vous font des

reproches, la moitié vous accuse de changer tous les jours de sentiment, l'autre moitié de dire tous les jours la même chose.

— Parbleu ! je le crois bien, je dis toujours la même chose ! Et pourquoi ne reviendrais-je pas sur les mêmes choses, tant que ni les choses en elles-mêmes, ni mes convictions sur ces choses n'auront changé ? Quel est donc l'écrivain ou l'orateur qui ne se répète point tant qu'il n'a pas obtenu ce qu'il désire, et même après qu'il a vaincu ou échoué définitivement ? Est-ce que Berryer ne dit pas toujours la même chose ? Et M. Guizot ? Et vous, mon cher abbé, est-ce que vous ne prêchez pas toujours la même chose ?

— Sans doute, mais la prédication chrétienne ne souffre ni remise ni interruption ; nous sommes tenus de convertir tout le monde, ou du moins d'y prétendre sous tous les régimes ; mais la politique oblige beaucoup moins, et peut-être ceux qui ne parleraient qu'avec peu de profit pour les autres et un grand détriment pour eux-mêmes, ont-ils à se consulter pour savoir s'ils ne doivent pas s'occuper d'autres travaux en attendant des temps meilleurs.

— Mon ami, ce conseil peut convenir à d'autres ; suivez-le vous-même, surtout parce que vous êtes prêtre et que vous vous devez, comme vous le dites, à tout le monde sous tous les régimes ; mais moi laïque, moi qu'on accuse d'avoir changé, non, je ne peux pas séparer la cause religieuse de la liberté politique, et mes premières allures sont les mêmes que les dernières. Je défie qui que ce soit de trouver dans ma carrière, depuis que j'ai commencé à écrire, en 1829, et à parler, en 1835, une période quelconque, fût-ce d'un mois, où je n'aie pas fait marcher de front ces deux intérêts. On veut maintenant que je me taise sur la politique ? Pourquoi ? Parce qu'il déplaît à certaines gens de voir leur ancien porte-drapeau demeurer à son poste, tandis qu'ils l'ont déserté ! Voilà le sentiment que j'inspire ; je m'en afflige, mais je m'en honore. Ils ont renoncé à ce qui faisait autrefois la force, la dignité, la grandeur de la cause catholique, ils ont trouvé d'autres défenseurs, ce sont les gendarmes, c'est le bras séculier ; ils n'ont plus besoin de moi, nous ne sommes plus d'accord ni sur le bonheur ni sur l'honneur. Le bonheur, on le met à vivre tranquille et à fermer les yeux sur les périls de l'Église ; l'honneur, à se taire, quand il faudrait parler et signaler l'ennemi. Mais attendez un peu, les événements les ramèneront bientôt à la triste réalité. Nous livrons le Pape au Piémont, le Piémont nous livrera un jour, et nous tomberons avec le Pape.

— Vous serez là, vous parlerez, vous serez écouté.

— Peut-être !

— Mais en attendant, puisque vous m'avez demandé mon avis, permettez-

moi de vous le donner en toute sincérité : mettez la dernière main à vos belles études historiques.

— Mes études historiques ! mais elles n'ont jamais été pour moi que l'aliment des loisirs que me laissaient la vie publique et la polémique contemporaine, car je tiens qu'avant d'écrire l'histoire, il faut tâcher d'en faire. Là d'ailleurs, comme dans le présent, je me trouverai en contradiction avec l'esprit qui anime aujourd'hui une partie de la France, car là aussi je recherche surtout les caractères fiers et indépendants, qui ne conspirent pas avec la fortune et qui ne changent pas de convictions au gré de la force ou du succès. Du reste, je m'y livre toujours, quand le temps et la santé me le permettent, mais sans espérer reconquérir les sympathies de ceux qui admirent et adoptent l'histoire écrite à la façon de Rohrbacher.

— Nous pourrons lire bientôt vos *Moines d'Occident* et votre *Vie de saint Bernard ?*

— Cette vie est achevée, mais elle ne paraîtra qu'après l'étude sur les *Moines d'Occident*, laquelle n'aura guère moins de sept à huit volumes.

— A quand les premiers ?

— A l'an prochain. Tenez, en voilà un chapitre que je donne au *Correspondant*. Lisez-le, et vous me direz demain votre sentiment. »

C'était le chapitre consacré à saint Benoît dans cette *Histoire des moines d'Occident* qui, tout inachevée qu'elle est, n'en reste pas moins, à la gloire de l'auteur et à celle de notre siècle, un de ces livres que tous les siècles reliront pour s'instruire et que toutes les langues traduiront pour s'enrichir d'un chef-d'œuvre. Des cinq volumes qui ont été publiés, les deux premiers, parus en 1860, sont dédiés au pape Pie IX ; ils comprennent, avec des vues générales sur ce sujet, les origines et commencements de l'ordre de Saint-Benoît en Italie, en France et en Espagne ; les trois derniers, qui ne regardent que l'Angleterre, non moins éloquents, mais plus neufs et plus originaux encore, presque trouvés, parurent en 1867, portant en tête trois noms singulièrement chers à l'auteur, Mgr l'évêque d'Orléans, M. Foisset et le comte Dunraven. Il restait trois volumes à faire : l'Allemagne, la presqu'île scandinave, la Pologne, toutes les nations du Nord qui avaient accueilli l'ordre de Saint-Benoît, devaient en fournir le sujet. Les matériaux étaient réunis, peut-être même mis en ordre ; mais ces documents assemblés par une main si sûre et si savante sont restés dans les cartons.

Qu'on ouvre cette *Histoire des moines d'Occident*, dans laquelle Montalembert ne voulait voir qu'un délassement de sa vie et comme une agréable diversion mêlée à la politique ; on jugera, à chaque page, quelle passion il

avait pour le travail, quelle était la sûreté de son érudition, jusqu'où allait son éloquence. Il n'avait d'abord voulu écrire qu'une *Vie de saint Bernard*, il l'avait écrite, imprimée même et avec luxe, en français et en anglais ; mais avant de la mettre au jour, il la communiqua à M. l'abbé Dupanloup et lui

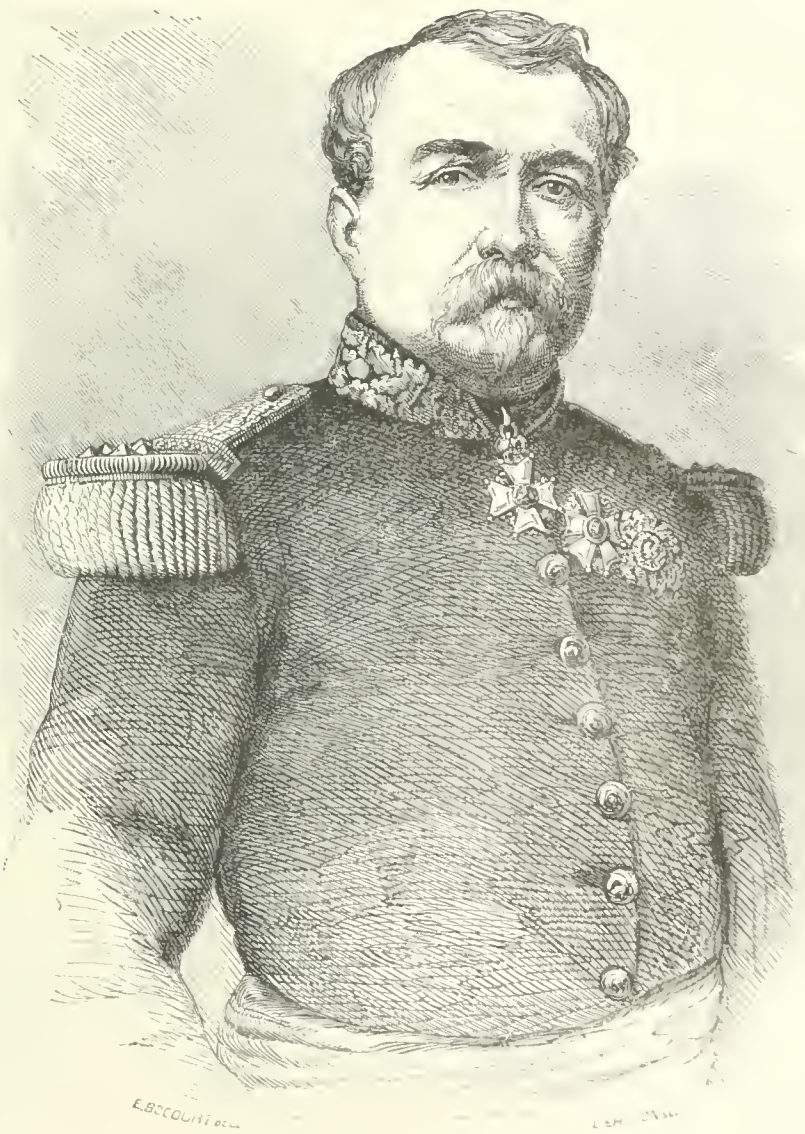

LE GÉNÉRAL LAMORICIÈRE. (P. 252.)

demanda son avis. « C'est bien, répondit cet ami si fidèle et si courageux, mais ce n'est pas là tout le sujet. » Ce mot fut un arrêt de mort pour le volume prêt à paraître. L'auteur, par un trait d'abnégation inouï, mit au pilon l'ouvrage imparfait qui lui avait coûté dix ans de travail, et passa treize ans à compléter

et à agrandir son sujet, en faisant précéder la *Vie de saint Bernard* de l'*Histoire des moines d'Occident*. Que ne fit-il pas pour en recueillir les éléments épars dans les lieux les plus éloignés, et confondus dans la poésie légendaire des chroniques espagnoles, franques, italiennes, allemandes et anglo-saxonnes! Il voyagea dans toute l'Europe, visitant les casernes, les magasins, les haras, les écuries, qui avaient été autrefois de célèbres abbayes, ramassant les derniers restes des chapiteaux et des colonnettes que le casseur de pierres achevait de mutiler sur la route voisine, interrogeant les derniers témoins des splendeurs monastiques, plaidant partout sur son passage cette cause perdue, ce semble, à tout jamais, des moines dépouillés par les puissances, raillés par les légistes, oubliés ou condamnés par l'ingratitude ou l'injustice des peuples. Il revenait de ces lointains voyages avec un riche butin, une quantité incroyable de choses aussi vieilles que notre civilisation, mais singulièrement neuves pour ce siècle d'oubli encore plus que de progrès ; puis, l'automne venu, il s'enfermait à la Roche-en-Breny ou à Maiche, dans la compagnie des annales bénédictines et des Bollandistes, et il expliquait, complétait, éclairait, par les notes de ses voyages, ces textes obscurs des légendaires du VII^e^ siècle, ces dissertations un peu froides des érudits du XVII^e^. En passant à Besançon, sa première visite était pour le bibliothécaire de la ville, qu'il appelait tantôt le *redoutable Weiss*, à cause des instances qu'il fallait faire pour obtenir de lui quelque livre rare, tantôt le *savant*, l'*inépuisable*, l'*incomparable*, éloges sincères autant que mérités. L'air pur de la Comté ranimait sa patience, son ardeur et sa plume ; il retrouvait des forces en touchant cette terre qui était pour lui comme une patrie adoptive.

Que de fois le consciencieux écrivain ne s'est-il pas dit qu'il avait entrepris une œuvre au-dessus de ses forces! Que de fois il a été tenté de renoncer à cette tâche excessive, de fuir cet abîme où semblaient devoir s'engloutir, avec ses années fugitives, une patience épuisée et une fatigue impuissante! Son érudition, toute de première main, cherchait la vérité à tout prix. Sur la moindre date, sur la circonstance la plus insignifiante en apparence, il voulait la lumière et il la faisait. Chaque page avait été écrite en consultant, en comparant, en traduisant, en rectifiant vingt in-folio. Il entrait, comme autrefois les moines, la cognée à la main, dans les forêts de l'Europe encore vierges, il entrait dans cette forêt touffue et inextricable de noms et de faits, d'hommes et de langues, d'institutions et de ruines, il y défrichait avec la plume l'histoire la plus vaste et la plus oubliée qui fut jamais, et il l'écrivait pour les lettrés les plus délicats comme pour les savants les plus difficiles, avec toute l'exactitude qu'on pourrait exiger d'un Mabillon, avec toute la sagacité et tout l'intérêt qui distinguent Guizot et les deux Thierry, mais aussi avec cette vigueur, cette originalité, cet

éclat, qui n'appartiennent qu'aux Tertullien, aux Augustin et aux Bossuet.

L'*Introduction* qui précède cette histoire, et qu'on peut appeler la philosophie du livre, est à elle seule un livre tout entier.

L'auteur, rejetant loin de lui tous les lieux communs allégués pour la défense des moines, ne demande point grâce pour ces augustes institutions au nom des sciences, des lettres, de l'agriculture. « Sans doute, les services qu'elles ont rendus en défrichant les forêts et en transcrivant les monuments historiques et littéraires, auraient dû suffire, si l'humanité était juste, pour couvrir les moines d'une éternelle égide. Mais, ce qui est bien autrement digne d'admiration et de reconnaissance, c'est la lutte permanente de la liberté morale contre les servitudes de la chair ; c'est l'effort constant de la volonté consacrée à la poursuite et à la conquête de la vertu chrétienne ; c'est l'essor victorieux de l'âme dans ces régions suprêmes où elle retrouve son immortelle grandeur. Voilà ce qu'ont voulu les moines, et voilà ce qu'ils ont fait. Ils pratiquaient la perfection dans une vie de mortification et de sacrifice : c'était le principal. Défoncer la terre, copier les manuscrits, écrire les annales des peuples, n'était que l'accessoire. L'éducation de l'âme, tel est le caractère fondamental des institutions monastiques. Là était le but, le fond, l'objet suprême de l'existence, l'unique ambition, le mérite unique, la souveraine victoire. »

Autant on a méconnu cette vérité en défendant les moines, autant on a oublié, en les regrettant, la véritable nature de leur vocation. « S'il est des lieux pour la santé du corps, a dit Chateaubriand, ah ! permettez à la religion d'en avoir aussi pour la santé de l'âme. » L'idée est poétique et touchante, mais elle n'est pas vraie. Les monastères n'étaient nullement destinés à recueillir les invalides du monde. Ce n'étaient pas les âmes malades, c'étaient au contraire les âmes les plus saines et les plus vigoureuses qui se présentaient en foule pour les peupler. On ne rencontre guère que dans les romans ces vocations produites par les mécomptes, les chagrins, la mélancolie. S'il y a eu des hommes jetés dans le cloître par un grand malheur, par une disgrâce éclatante, par la perte d'un être passionnément aimé, ces exemples sont assez rares. Le caractère distinctif des vocations religieuses, ce n'est ni le caprice, ni l'infirmité, ni la déception : c'est la force. Les vrais moines des grands siècles de l'Eglise sont les représentants de la virilité sous sa forme la plus pure et la plus énergique. La solitude est la patrie des forts, le silence leur prière. La milice monastique était la chevalerie de Dieu. Jamais hommes ne connurent moins que les moines la crainte du plus fort ni les basses complaisances envers le pouvoir. Les cœurs vraiment indépendants ne se trouvèrent nulle part plus nombreux que sous le froc. Il y avait là, et en foule, des âmes calmes et fières,

droites et hautes autant qu'humbles et ferventes, des âmes vraiment héroïques, comme les appelle Pascal. Le cloître fut pendant toute la durée des âges chrétiens l'école permanente des grands caractères, c'est-à-dire de ce qui manque le plus à la civilisation moderne.

Montalembert, il faut bien l'avouer, justifie assez ce qu'il pense de la vocation des moines par ce qu'il raconte de leurs services. Il montre dans ces prétendus rêveurs, dans ces oisifs, que le dernier siècle a flétris et que le nôtre a oubliés, des hommes énergiques, actifs, pratiques, imposant cortège de saints, de pontifes, de docteurs, de missionnaires, d'artistes, de maîtres de la parole et de la vie, les premiers au combat et au travail, sortant des cloîtres pour remplir les chaires, pour peupler et diriger les conciles, les conclaves, les diètes, les croisades ; puis rentrant dans leur solitude pour y créer des églises et des livres qui étonnent et défient l'orgueil des modernes. Voulez-vous rechercher les raisons qui ont mérité aux moines un rôle si important dans les destinées de l'Église ? Il est facile de les reconnaître dans les deux grandes fonctions communes à tous les ordres et à toutes les branches, la prière et l'aumône. Prier beaucoup et donner toujours, c'est ce que Montalembert appelle éloquemment les deux services du monachisme. Quel spectacle que ce saint et perpétuel combat engagé contre l'omnipotence divine par les supplications de tant de milliers de moines, champions aguerris et infatigables de la chrétienté, rassemblés et ordonnés légalement pour la prière en commun, et regardés avec raison par le bon sens public comme une puissance d'intercession instituée pour le salut du monde ! Mais les moines ne se bornent pas à cet ordre de bienfaits. Ils servent, ils touchent, ils moralisent la société par l'exemple le plus constant de la charité la plus féconde. Il ne leur suffit pas de soulager la pauvreté, ils l'honorent, ils la consacrent, ils l'adoptent, ils l'épousent comme ce qu'il y a de plus grand et de plus royal ici-bas. Que de soins délicats, que de tendres prévenances, que de précautions ingénieuses inventées et pratiquées pendant douze siècles dans ces maisons de la prière qui comptaient parmi leurs dignitaires les infirmiers des pauvres ! Après avoir édifié et réjoui la foule indigente par le spectacle de leur vie pacifique et douce, ils lui offraient encore en temps de guerre un asile presque toujours respecté. Leur seul aspect semble avoir toujours été une prédication permanente au profit de l'aumône, et leur familiarité habituelle avec les grands a toujours profité aux petits.

Quand on a lu ce chapitre, on pleure d'admiration en songeant à l'héroïsme des moines ; mais Montalembert nous apprend dans le chapitre suivant que ce qui nous paraît de l'héroïsme n'était que du bonheur. Le bonheur des moines était naturel, durable, profond. Ils prolongeaient et achevaient leur vie au sein

d'une tranquillité laborieuse et d'une douce conformité : l'amitié en était le charme.

Mais cette paix et cette joie, qui constituaient leur apanage, ils ne s'en réservaient pas le monopole ; ils la versaient à pleines mains sur tout ce qui les entourait et partout où on leur en laissait la liberté. Ils la montraient, ils la prêchaient, ils la donnaient à tous ceux qui s'approchaient d'eux. Il n'y avait pas un besoin moral ou matériel auquel n'eussent essayé de pourvoir ces moines, qui de tous les bienfaiteurs de l'humanité furent à coup sûr les plus généreux,

CAVOUR. (P. 252.)

les plus ingénieux, les plus aimables, les plus désintéressés et les plus persévérants. De là tant de bonheur inaperçu dans les annales de l'histoire, mais distillé en abondance dans le cœur des peuples chrétiens, pendant toute la durée de la ferveur monastique. De là cette paix invincible, cette lumineuse sérénité, qui régnaient sur tant d'âmes au milieu même des époques les plus orageuses du moyen âge.

Les moines avaient découvert l'art de concilier la grandeur avec l'humilité, les apaisements du cœur avec les ardeurs de l'intelligence, la liberté et la fécondité de l'action avec une soumission minutieuse et absolue à la règle, des

traditions ineffaçables avec l'absence de toute hérédité, le mouvement avec la paix, la joie avec le travail, la vie commune avec la solitude, la plus grande force morale avec une entière faiblesse matérielle. Et ce merveilleux contraste, cette étrange union des qualités et des conditions les plus diverses, ils ont su les faire durer pendant mille ans. Ils avaient trouvé le secret des deux choses les plus rares en ce monde, le bonheur et la durée. Ils ont duré sept, huit, dix et quelquefois même quatorze siècles, c'est-à-dire autant que la royauté française, et deux fois ce qu'a duré la république romaine.

En pénétrant ainsi le secret d'une vie si tenace et si féconde, Montalembert n'a garde d'oublier l'impartiale équité que l'histoire commande. Il ne dissimulera aucune tache, afin d'avoir le droit de ne voiler aucune gloire ; il ne taira aucun grief, afin de n'omettre aucune réponse. Après le tableau de la ferveur, vient celui de la décadence et de la ruine.

L'abus des richesses et de la commende dans les abbayes, le relâchement des moines, la malveillance intéressée du pouvoir temporel, la cupidité de l'aristocratie, la mollesse du clergé, expliquent la décadence ; mais rien ne justifie la ruine. Après avoir eu le rare et le plus difficile de tous les courages, celui de dire la vérité aux amis de la vie religieuse, l'illustre écrivain use de la même liberté envers ses détracteurs et ses ennemis. Il dit aux révolutionnaires : « Il ne faut jamais se laisser aller jusqu'à absoudre les crimes, sous prétexte que les victimes ont mérité leur sort. L'injustice des hommes sert la justice de Dieu, mais elle n'en reste pas moins l'injustice ; » aux princes : « C'est vous qui êtes les grands coupables, car vous avez trafiqué des abbayes pour assouvir les passions de votre noblesse et pour asservir par là sa liberté ; » aux sophistes modernes de Berne, de Turin et d'ailleurs : « Qu'est-ce que ces reproches contradictoires dont vous accablez les moines ? S'ils observent leur règle, on dit qu'ils ne sont pas de leur siècle ; s'ils ne l'observent pas, les mêmes voix qui les insultaient comme fanatiques crient au relâchement. S'ils administrent mal leurs domaines, on les leur ôte sous prétexte qu'ils ne savent pas en tirer parti ; s'ils les administrent bien, on les leur ôte encore, de peur qu'ils ne soient trop riches. S'ils sont nombreux, on leur défend de recevoir des novices, et quand ce régime les a réduits à n'être plus qu'une poignée de vieillards, on déclare que, n'ayant pas de successeurs, leur patrimoine tombe en déshérence. » Mais il faut entendre surtout comme il flétrit ces faux savants, ces lettrés de bas étage, ces lâches sycophantes de la spoliation qui, s'attachant à suivre la piste des Vandales, essaient encore de flétrir jusqu'à la mémoire de ceux que leurs devanciers ont naguère livrés à la hache du bourreau et au marteau du démolisseur.

« Est-ce bien vous, qu'on n'a peut-être jamais vus ployer le genou, depuis votre enfance, dans un temple chrétien, qui vous érigez en docteurs de la prière et de l'office canonial ? Avez-vous donc si scrupuleusement réprimé en vous-mêmes toutes les faiblesses de la chair, pour qu'il vous soit donné de peser au poids du sanctuaire les désordres plus ou moins bien constatés de certains moines ? *Contez-nous donc vos efforts*, disait Bossuet à certains rigoristes de son temps. Ah ! si vous vouliez bien commencer par essayer de la règle la plus relâchée, par vous contraindre aux observances de l'ordre le plus dégénéré, vous pourriez monter avec quelque autorité au tribunal de l'histoire, et votre âpre censure pourrait inspirer quelque confiance. Quoi ! les bénédictins mangeaient de la viande ; les carmes déchaussés portaient des souliers ; les cordeliers ne ceignaient plus leurs reins de la corde ! En vérité ! et vous qui les accusez, que faites-vous donc de tout cela ? Ils ne se donnaient plus la discipline aussi souvent qu'autrefois ? Mais vous, combien de fois par semaine la prenez-vous ? Ils ne consacraient plus à la prière, au travail, autant d'heures qu'ils le devaient ! Et vous, où sont les champs que vous avez fécondés de vos sueurs, les âmes que vous avez sauvées par vos oraisons ? Après tout, les plus coupables, les plus dépravés, vivaient comme vous vivez : voilà leur crime. Si c'en est un, ce n'est pas à vous qu'il appartient de le châtier. Eh quoi ! vous commencez par infecter l'Église de vos vices, et puis vous lui reprochez d'en être atteinte et souillée ! Vous administrez le poison à la victime, et vous faites un crime d'y avoir succombé ! Ah ! certes ! que les fidèles, les zélés et les purs se soient indignés et désolés du relâchement monastique ; qu'un Bernard, un Pierre Damien, un Charles Borromée, un François de Sales, une Catherine de Sienne, une Thérèse, l'aient dénoncé à Dieu et à la postérité, on le conçoit. On ne concevrait même pas leur silence. Mais vous, héritiers ou panégyristes des auteurs du mal qui a corrompu les moines, comme de la spoliation qui les a frappés, vous devriez être les derniers à vous étonner et à vous plaindre, car c'est le procès de vos pères ou le vôtre que vous instruisez. »

Ceux que les découvertes d'une science neuve et profonde ne charment pas assez peuvent donc lire encore, s'ils aiment l'éloquence, l'*Histoire des moines d'Occident*. Le sujet y est toujours grand, le style plein de couleurs, la parole émue et entraînante. L'érudition n'y fatigue jamais, parce que l'éloquence la soutient et l'élève ; elle n'y déborde pas, parce que le goût la domine et la contient. L'ordonnance de l'ouvrage atteste la supériorité d'esprit avec laquelle l'auteur a embrassé son sujet. Il met en relief les grands noms, groupe autour d'eux les têtes secondaires, évite par là toute confusion, renouvelle incessamment l'intérêt, donne à chacun la place qui lui convient, et fait de chaque cha-

pitre un tableau parfait dont le dessin, les proportions et le coloris sont également admirables. Ajoutez à cela les cris de noble indignation et de sainte colère jetés contre les spoliateurs des institutions monastiques, les cris d'admiration, de reconnaissance et d'amour poussés vers Dieu et les saints à la vue des merveilles accomplies par l'esprit des Benoît, des Grégoire et des Colomban. Tout cela est bien vieux, disent les gens du jour, tout cela n'est plus, et il nous faut autre chose pour vivre et nous sauver en ce monde. Oui, tout cela est vieux ; mais ce vieux, il faut l'étudier, parce que c'est là qu'est la vie. Oui, tout cela n'est plus ; mais ce qui n'est plus, il faut le ressusciter et le refaire, sous peine de périr. Montalembert a écrit son *Histoire des moines d'Occident* en face des sottes vanités, du luxe stérile, des égoïstes servitudes d'une société avilie, corrompue et rampante. La dignité modeste, la pauvreté féconde, l'indépendance généreuse, excitaient alors les railleries ; nous regrettons aujourd'hui ces belles qualités, qui ne sont plus de notre siècle ; nous parlons de grandeur antique et de noble fierté ; nous souhaitons que la France, que l'Europe, se régénèrent. Eh bien ! sachons gré à Montalembert de nous avoir tracé le spectacle des rudes vertus et les inspirations des grands cœurs, au temps où cette France, où cette Europe, avaient des moines et des saints, et où les barbares s'arrêtaient devant eux, laissant tomber de leurs mains le fer et la flamme...

Il nous semble que personne n'a mieux parlé que Montalembert de ce qu'il y a de plus beau, de plus généreux, de plus grand chez le moine, le sacrifice de tout son être, celui du brillant avenir et des joies humaines auxquels il pouvait prétendre, celui de son cœur, celui de sa fortune, celui de sa liberté. C'est peut-être parce qu'il l'avait admiré de plus près et qu'il l'avait plus profondément aimé chez l'illustre religieux devenu son intime ami, le P. Lacordaire.

« Pour la première fois, écrit le docte gendre du grand historien, dans une magistrale appréciation de ce chef-d'œuvre, l'histoire monastique était tirée du texte latin des poudreux in-folios pour passer dans notre langue, pour parvenir à la lumière, à la vie, à la beauté littéraires. L'auteur s'était proposé d'attester le caractère surhumain des vocations religieuses, en même temps que les services rendus par les moines à l'humanité. Il avait souhaité que son livre pût être lu et goûté à la fois dans les cloîtres et dans les Académies. Quand il eut publié les deux premiers volumes, il lui fut permis de croire qu'en une si rare entreprise, il n'avait pas échoué. Lacordaire, qui allait mourir, ayant eu le temps d'achever cette lecture, écrivit à son ami : « C'est un délicieux et excellent ouvrage, destiné à devenir le *Vade mecum* de tous ceux qui se consacrent ou veulent se consacrer à la vie religieuse. Je n'ai jamais eu de regret de l'avoir fait, malgré les soucis, les peines et les liens qui me sont nés de là depuis vingt

et un ans ; mais si j'avais été tenté de regarder en arrière, ton livre m'aurait raffermi et consolé, en me prouvant que j'avais choisi la meilleure part [1]. »

Littré, dans le *Journal des Savants*, déclarait qu'il avait lu en s'instruisant beaucoup, en s'intéressant toujours, le livre de M. de Montalembert. « Mes réserves et mes observations, disait-il, portent sur des choses acces-» soires : sur le fond non seulement je n'ai pas d'objection à soulever, mais » encore je concours dans les inductions historiques qui l'ont conduit, dans les » sentiments qui l'ont inspiré...

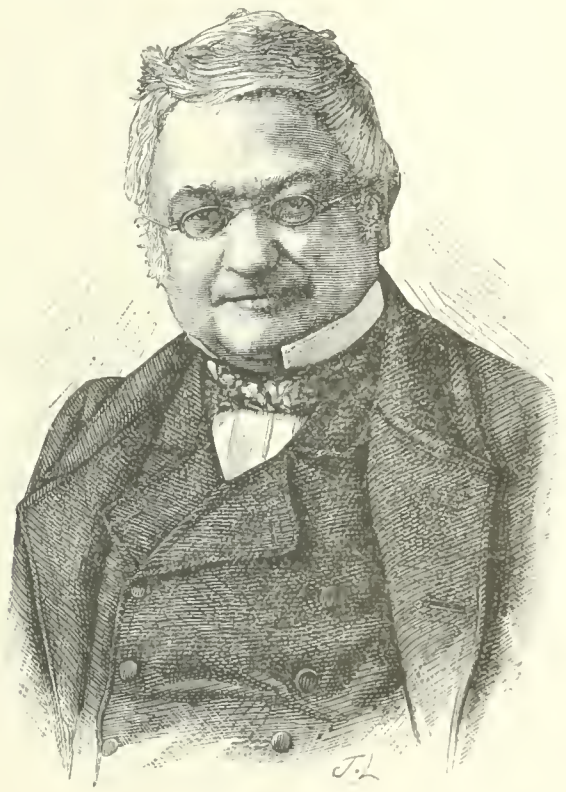

THIERS. (P. 269.)

» Quand celui qui écrit une histoire la compose avec le secret désir que les » choses qu'il raconte n'eussent pas été ou se fussent passées autrement, on » pourra être assuré que son œuvre n'aura ni caractère ni réalité.

» Mettez au contraire dans les mains d'un auteur catholique le sujet des vic-» toires de l'Église sur le paganisme, de la soumission, sous la loi religieuse, » des Sicambres, maîtres de l'Occident, et finalement de la fondation du pou-» voir spirituel au sein du moyen âge et, quelque loin que cet auteur suive ses » opinions, quelque différend que vous ayez avec lui pour la conception du

1. Sorèze, 29 décembre 1860.

» monde, l'instruction que vous y puiserez sera de bon aloi ; ses pages seront » vivantes...

» A l'époque qui remplit les deux premiers volumes de M. de Montalembert » la grande tâche de convertir, d'instruire, de moraliser les Germains échut à » l'Église et à sa milice : époque mémorable dont il a retracé le côté héroïque en » peignant les moines devant les barbares ; le côté poétique et gracieux en » peignant les moines devant la nature ; le côté fécond en appelant, par une » heureuse et brillante expression, la conjonction de l'esprit chrétien et de » l'esprit barbare, les fraîches fiançailles de l'Église avec le peuple germain (1). »

» Cependant, à mesure que se prolongeait cette œuvre, elle allait devenir plus difficile. Le tronc vigoureux planté par saint Benoît avait promptement poussé en tous sens des branches longues et touffues, dont il fallait suivre la croissance à travers les diverses contrées de l'Europe, L'histoire entreprise ne pouvait guère se continuer sans perdre son unité. Après avoir retrouvé les premières traces de l'ordre monastique en France sous les Mérovingiens, la prédilection de M. de Montalembert pour la race anglo-saxonne l'attira en Angleterre. Dans ce pays, avant la conquête normande, il rencontra l'histoire ecclésiastique, et l'histoire civique et politique enchevêtrées et l'une et l'autre étrangement embrouillées. Tout malade qu'il était dès lors, il s'acharna à les démêler et ne put y parvenir sans une fatigue qui se communique parfois au lecteur. Prenez chaque page de ces trois volumes : elle vous paraît vive et précise ; çà et là, une émotion contagieuse vous saisit ; soudain, vous rencontrez un élan, et comme un coup d'aile que l'auteur n'a dépassé nulle part. Mais quand vous arrivez au terme de cette longue lecture, elle vous laisse une impression quelque peu uniforme et confuse.

» Si la mort n'avait pas arrêté M. de Montalembert, il ne se serait pas borné à l'Angleterre. Déjà, pour suivre les vestiges des vieux moines, il venait de retourner en Espagne ; auparavant, des rives du Rhin, qu'il connaissait d'ancienne date, il avait poussé jusqu'aux rives du Danube, exploré la Hongrie et la Pologne ; une tâche aux lointaines perspectives était entrevue, quand, sur le sillon inachevé, le laboureur, qui ne consentait pas à se reposer, tomba.

» Il restait parmi ses papiers des pages inédites à recueillir ; dans le travail laissé de côté, tout n'était pas à rejeter. Après le premier livre, qui avait été jugé trop écourté et dont la substance avait passé dans les cinq volumes refaits et publiés par lui, venait une peinture des relations des moines avec la féodalité, peinture que l'auteur avait tracée avec amour et n'avait pas reproduite ail-

1. *Journal des Savants*, septembre 1862 à janvier 1863.

leurs. Puis, pour marquer la croissance de l'ordre bénédictin, à partir des débuts précédemment indiqués jusqu'à son apogée au XII^e siècle, il avait exhumé, de Grégoire VII à saint Bernard, une série de grands papes et de grands moines étroitement liés ensemble. En sacrifiant la première partie du travail primitif, il avait estimé que cette suite méritait d'être conservée ; il avait souhaité qu'elle parût plus tard. L'ami sincère et sévère qui l'avait déterminé au sacrifice accompli, partageait ce sentiment : les deux volumes posthumes des *Moines* d'Occident ont été publiés en 1877 à l'instigation de Mgr Dupanloup.

» Ainsi s'est élevée cette œuvre, considérable et inachevée, œuvre de science, d'art et de foi. Si l'on tient compte de l'étendue et de l'exactitude des recherches, l'auteur semble rivaliser avec les fils des premiers moines dont il raconte la vie : son labeur paraît celui d'un bénédictin. Si l'on regarde la forme de l'ouvrage, on voit l'éloquence animer d'un souffle inattendu l'érudition (1). »

Une des grandes joies de Montalembert à cette époque fut de voir son très cher ami et glorieux émule, le P. Lacordaire, entrer à l'Académie française ; il avait décidé son élection et il voulut lui servir de parrain ; mais, un an après, cette joie se changeait en larmes : le conférencier de Notre-Dame était cloué sur un lit de douleur, et Montalembert allait recueillir à Sorèze ses dernières confidences ! Lacordaire mort, son ami prend la plume, la trempe dans ses larmes et écrit cette admirable notice biographique intitulée : *Le P. Lacordaire*. Là, il le loua à son aise d'avoir compris et pratiqué l'alliance indispensable de la foi et de la liberté, d'avoir joint à la force et à l'éclat l'intime tendresse, la douce mélancolie, le don de pleurer et de faire pleurer les autres, enfin d'offrir dans sa vie, comme parle Bossuet, « l'immortel agrément de l'honneur et de la vertu. »

L'intrépide écrivain saisissait toutes les occasions d'affirmer et de redire ses propres convictions. Quand l'attention publique se porte sur la Pologne, il la ranime, l'élève et la soutient, en écrivant : *Une Nation en deuil, l'Insurrection polonaise, le Pape et la Pologne*, autant de cris d'alarme jetés à l'Europe en faveur de sa chère cliente, autant de cris d'admiration et de reconnaissance jetés à Pie IX, qui, seul devant l'humanité impuissante, la conscience publique pervertie, la pitié affranchie de ses dernières émotions, au milieu des défaites, des abattements, des tristesses, avait répondu d'une voix indignée aux plaintes de la Pologne écrasée et agonisante. L'Italie, déchirée à son tour par les bureaucrates et les libérâtres piémontais, essaie du moins de se défendre par la plume. Montalembert l'encourage du geste et de la voix, souhaitant, dans un écrit inti-

1. *Montalembert*, par le V^te de Meaux. Paris, Calmann Lévy, éditeur, 1897.

tulé : *La Presse catholique en Italie*, la bienvenue à ses nouveaux frères d'armes et les prémunissant contre les défaillances et le découragement, auxquels la persécution expose de nos jours les chevaliers de la plume.

Arriva l'année 1861, et avec elle l'éventualité de nouvelles élections. Voici, dans deux extraits de lettres de Montalembert, une révélation assez authentique de ses dispositions à cet égard.

« Que vous dirai-je des élections ? Personne ne doute qu'elles n'aient lieu cette année, depuis que M. Billault a dit le contraire au Corps législatif. Mais, véritablement, à quoi bon me remettre sur les rangs avec la certitude d'un échec ? Je ne suis plus assez jeune pour affronter *inutilement* une lutte inégale; et d'ailleurs y aurait-il trop d'amour-propre à croire que la cause catholique elle-même serait amoindrie par cet échec ? Quand j'ai échoué en 1857, c'est ma personne seule qui était en jeu ; aujourd'hui, bon gré mal gré, on verra en moi le candidat du clergé, du Pape même ; et ma défaite fera chanter victoire à tous les ennemis de la bonne cause. Telle est du moins mon impression actuelle.

— « Je n'ai jamais dit à personne que je renonçais à la candidature pour la députation dans le Doubs, par l'excellente raison que personne ne m'en a jamais parlé. Et je suis bien sûr que, dans aucune des très rares lettres qui m'arrivent du département depuis ma défaite de 1857, il n'a été question de lutte électorale. Quant à moi, ma devise a toujours été celle de saint Martin : *Non recuso laborem*. Si j'avais encore affaire au clergé et aux catholiques de 1848 et de 1849, je n'hésiterais pas, malgré mon âge et mes infirmités, à courir de village en village pour demander des suffrages. Mais je n'éprouve aucune envie de me fatiguer moralement et physiquement pour rien. Depuis 1857, et encore tout dernièrement en visitant le Midi, j'ai acquis la triste conviction qu'aucun pays en France n'a été aussi profondément infecté que la Franche-Comté par les doctrines de cette funeste école, grâce à laquelle nous avons vu insulter lâchement le régime qui avait produit la société de Saint-Vincent de Paul et encenser le régime qui la détruit. »

On voit qu'en somme Montalembert ne demandait pas mieux que de remonter encore une fois sur la brèche électorale. Beaucoup de gens commençaient à ouvrir les yeux sur les affaires de Rome aussi bien que sur celles de France, et il se fit, dans la Franche-Comté notamment, un mouvement signalé, un effort généreux et soutenu pour rendre Montalembert à la tribune, comme pour rendre la tribune à l'éloquence française. C'était, malgré l'éclat de ce grand nom, et l'éclat non moins insigne de l'ingratitude qui l'avait éloigné de la vie publique, une tentative pleine d'embarras et de difficultés. Il fallait lutter contre une administration active, puissante, secondée à tous les degrés par des

agents stylés aux manœuvres électorales. Cette administration avait acquis, par une longue pratique, l'art d'effrayer les uns, de gagner les autres, de paralyser le zèle de ceux dont on ne pouvait obtenir la voix. Elle excellait surtout à jeter dans la balance, au dernier moment, le nom de l'empereur, qui devenait dans sa bouche tantôt une menace, tantôt une promesse, tantôt même une prière et une supplication. Enfin, il faut le dire à la honte de notre siècle, Montalembert n'a jamais été populaire, il ne pouvait pas l'être, et il était cent fois plus facile de le combattre que de le soutenir auprès de la foule. Montalembert était clérical ; ce mot explique tout. Suspect à la plupart des universitaires pour sa croisade en faveur de la liberté d'enseignement, les sociétés secrètes l'ont constamment repoussé comme un ennemi, et jamais les démocrates n'ont voulu l'accepter comme un allié. On pressait les plus intelligents de se déclarer pour lui, ils promettaient loyalement leur concours et tenaient fidèlement leur parole ; mais tout se réduisait à leur suffrage personnel. Montalembert le sentait bien, il ne se faisait pas d'illusions sur le résultat, mais il voulait combattre encore.

On annonça la dissolution du Corps législatif pour 1862, et voici comment il s'en ouvrit à ses amis dès que la nouvelle lui en fut parvenue.

« *Paris, 10 juin 1862.* — Je suis retenu en ce moment à Paris par la présidence de l'Académie française, qui me condamne à faire un discours sur les prix de vertu. Au commencement de juillet, j'irai circuler en Angleterre et en Écosse, pour y étudier le théâtre des premiers livres de la suite des *Moines d'Occident*. Après quoi, je viendrai passer la canicule à Maîche.

» Nous aurons les élections à cette époque. La dissolution du Corps législatif peut être regardée comme un fait accompli. M. Fould l'a annoncé officiellement avant-hier à un député de mes amis. Il a été convenu entre nous tous, orateurs naufragés des anciens partis, que nous accepterions tous les mandats électoraux qui pourraient nous être confiés. Pour moi, qui ai toujours été contraire à toutes les abstentions, je n'ai aucune peine à prendre ce parti ; mais j'ai eu une certaine satisfaction à voir les hommes les plus considérables et les plus droits, tels que M. Thiers, M. Dufaure, M. Berryer, se ranger à mon avis. Malheureusement, il est trop tard. En 1852, peut-être ces grands personnages auraient-ils pu rendre service. Aujourd'hui, la France les a oubliés, et comme d'ailleurs elle déteste instinctivement toutes les supériorités vraies et légitimes, elle se passe d'eux avec bonheur.

» La dissolution a été fixée à cette année, et elle aura lieu tout de suite après la clôture de la session, afin de ne pas laisser faire les prochaines élections sous le coup de l'abandon de Rome et de l'exil du pape, dont il est impossible de

douter désormais. Quelles sont les intentions du département du Doubs à mon égard? Je n'ai jamais cru à un succès probable, même en 1857 ; mais, comme en 1857, je serai toujours prêt à offrir mon nom pour rallier les quelques centaines d'honnêtes gens qui voudront protester contre la servitude de la France et contre la trahison dont le Pape a été victime... »

« *Paris, 6 juillet 1862.* — Les *burgraves*, grands et petits, se sont réunis il y a un mois et ont décidé entre eux que, *si on les en priait*, ils accepteraient des candidatures aux prochaines élections ; j'ai voté pour cette résolution, avec la conviction qu'il n'en résulterait rien. Mais quelles tristes réflexions sont celles qui naissent d'une pareille assemblée! Je ne parle pas des trois degrés de la vieillesse, le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*, combinés pour le même effort de rajeunissement — quoique ce soit bien peu rassurant pour un pays où le *plus jeune des amants de la liberté*, comme dit le *Times* en parlant de votre serviteur, avait quarante-huit ans en 1858! Je ne parle pas non plus des études physiologiques que nous avons pu faire les uns aux dépens des autres, sur tout ce que nous avions gagné depuis le coup d'État en fait de ventre, de rides et de cheveux gris. Non ; mais à la vue de tous ces hommes célèbres, naguère divisés, aujourd'hui unis, depuis M. Guizot jusqu'à M. Thiers, et depuis le duc de Broglie jusqu'à M. Odilon Barrot, comment ne pas rougir et désespérer d'un pays qui les a tous oubliés, à vrai dire reniés, qui leur a rendu la vie impossible ou du moins insupportable quand ils étaient aux affaires, et qui aujourd'hui se laisse gouverner *avec bonheur* par les bâtards et les fripons qui les ont remplacés?

» La France, qui a fait mourir Casimir Périer à la peine, qui n'a voulu ni de Martignac, ni de Guizot, ni même de Barrot, laisse tout faire à Persigny et à Morny! Comment espérer quelque chose avant que de nouvelles catastrophes aient purifié cet air méphitique que nous respirons? Comment supposer qu'en Franche-Comté on soit moins complice ou moins dupe de la démocratie impériale, qui domine dans le reste de la grande nation? Pour moi, j'en fais mon deuil, et je n'ai plus d'autre ambition que de mourir *debout* et *sans phrase*. Gardez pour vous le secret de ma misanthropie : j'ai fait meilleure contenance à l'Académie, mais j'étais là comme l'enfant lacédémonien qui se laissait déchirer les entrailles par son renard sans sourciller, par point d'honneur. Le renard n'en est pas moins là et pour longtemps.

» Je vous prie de croire que je n'ai pas la moindre répugnance (comme vous dites) pour la main calleuse des paysans, je la préfère infiniment à la main gantée des enrichis du régime impérial ou à la main tachée d'encre des scribes de la presse napoléonienne. Ce n'est pas non plus la peine ou la fatigue d'une candidature qui me répugne; c'est la confiance dans le résultat qui me manque.

Avoir, comme en 1857, quatre mille voix sur trente-cinq mille, c'est bon pour une fois ; mais recommencer une pareille campagne, c'est peu tentant. Je ne vous en demanderai pas moins tous vos renseignements et vous prie d'en ramasser le plus possible... »

La campagne électorale ne s'ouvrit qu'en 1863. Les amis de M. de Montalembert, sans le flatter du succès, furent unanimes à lui demander son nom et à lui promettre leur concours. Ces sympathies réveillées de toutes parts le touchaient vivement, et il en témoigna une grande joie. Avant, pendant et après la lutte, ses lettres sont toutes à l'honneur de notre pays; il écrivait à un compatriote un mois auparavant :

« *Paris, le 3 mai 1863.* — Je suis souffrant en ce moment du retour de mon ancien mal, sous une forme plus désagréable encore, et je ne sais trop comment je supporterais les ennuis et les fatigues de la vie législative, si j'avais la moindre chance d'y être rappelé. Mais quoique j'aie de la peine à écrire, je ne veux pas tarder davantage à vous remercier et à vous dire combien je suis agréablement surpris des bonnes dispositions qui se manifestent pour moi à Besançon et ailleurs. Je ne me fais pas la moindre illusion sur le résultat; mais je regarde déjà comme un succès la possibilité d'une lutte sérieuse, et surtout la sympathie qui s'est réveillée chez plusieurs. M. l'abbé Thiébaud revient à la charge auprès de moi en me citant une longue et belle lettre de Mgr Doney, lequel insiste sur la nécessité et l'opportunité de ma candidature. J'ai été tout à fait touché des bonnes paroles que m'a adressées Son Ém. le cardinal Mathieu. Votre admirable archevêque m'a non seulement encouragé, il m'a en quelque sorte ordonné de redevenir candidat dans son diocèse. Je suis très touché de ce que vous a dit M. le vicomte Chiflet sur mon compte, et je vous prie de lui en témoigner toute ma reconnaissance. M. de Vaulchier m'a paru aussi plein de zèle et même d'une certaine confiance que je n'ose pas partager. »

Voici la lettre de Montalembert à M. l'abbé Thiébaud, et celle de Mgr Doney, à laquelle il vient d'être fait allusion :

« *Paris, le 30 mars 1863.* — Monsieur le Chanoine, Je suis sincèrement touché d'apprendre par votre lettre du 23 que Mgr Doney veut bien s'occuper de ma candidature dans le Doubs. Je vous avoue que je n'aurais jamais songé à lui demander son appui, à cause des graves dissentiments qui règnent entre lui et moi sur les *libertés modernes*. J'en demeure d'autant plus reconnaissant envers ce prélat, qui veut bien oublier cette divergence et se préoccuper de la lutte électorale où je dois figurer. Je vous prie très instamment, Monsieur le chanoine, d'être auprès de Mgr l'Évêque de Montauban l'interprète de cette reconnaissance et d'y joindre l'hommage de ma vieille et respectueuse affection pour lui.

» Obligé par mes convictions et par mes antécédents d'accepter toutes les candidatures qui me seront offertes, dans le Doubs ou ailleurs, je suis résolu à prêter mon nom aux électeurs indépendants qui voudront s'en servir pour lutter contre le candidat impérial aux prochaines élections. Votre concours, Monsieur le chanoine, et celui de vos amis me fera grand plaisir. Reste à savoir si, dans l'état actuel des esprits et en présence de la situation faite aux populations par la prépondérance des influences administratives, une lutte est possible ou opportune. C'est une question qui ne peut être tranchée que sur les lieux, et dont je laisse la solution à M. Michel et aux autres courageux citoyens qui ont pris en main ma candidature lors de ma défaite en 1857. Veuillez vous entendre avec eux, et croyez que, dans tous les cas, je suis, avec une respectueuse considération, Monsieur le chanoine, votre très humble et très obligé serviteur. »

« *Montauban, le 4 avril 1863.* — Mon cher Abbé, Quoiqu'il n'ait pas pu me venir dans l'idée d'offrir à qui que ce soit mon appui pour une candidature dans le département du Doubs, à deux cents lieues de ma résidence, toutefois, je veux bien vous avouer que, de tous les candidats possibles, celui que vous me nommez est le *premier que je voudrais voir arrivé.* Lui seul est capable, non pas de rendre la vie au corps dont il s'agit, mais de lui redonner quelques mouvements fébriles ou violents, comme la pile de Volta le fait aux grenouilles mortes, sans pour cela les ressusciter. Il faut que tout cela se décompose, et que de ces ruines pourries il naisse un nouvel ordre de choses.

» Je suis très reconnaissant des bons sentiments que M. le comte de Montalembert veut bien conserver pour moi, et je vous avoue ingénument que c'est pour mon cœur et pour mes souvenirs une vive peine de voir interrompre mes relations, qui étaient si intimes et qui ont duré si longtemps, uniquement par la raison que nous ne sommes pas d'accord sur tous les points. Sur cet article, je crois que je serais plus libéral et plus tolérant. J'affirme que, du fond de mon cœur, je lui suis dévoué avec respect et reconnaissance, et que jamais rien ne diminuera ces sentiments. »

Après quelques démêlés nouveaux avec l'*Univers*, une excellente lettre de Veuillot appuya la candidature du comte de Montalembert, et le clergé, comme tous les libéraux bien pensants, comme tous les honnêtes gens vraiment éclairés, prit un grand intérêt à son élection. Il en fut profondément touché, et, sans attendre l'issue de la bataille, le jour même où elle s'engageait, il exprimait sa reconnaissance dans les termes suivants :

« *Paris, 30 mai 1863.* — Depuis qu'il est question de ma candidature dans le Doubs, j'ai eu constamment sous les yeux votre charmante lettre du 25 septembre, où vous m'exprimiez des espérances que je regardais comme tout à

fait chimériques et qui me semblent aujourd'hui presque réalisées. Car, je veux vous le dire, dès à présent, et avant de connaître le résultat du scrutin, je veux aussi que vous le disiez, dès à présent, à l'abbé Besson : Je me tiens, quoi qu'il arrive, pour victorieux.

» En effet, l'essentiel pour moi n'était pas de rentrer au Corps législatif, vraie caverne où j'ai étouffé pendant six ans, c'était de retrouver le cœur du clergé et des honnêtes gens de la Comté, de redevenir l'homme de leurs sympathies, la personnification de leur indépendance reconquise et de leur légitime résistance. Or, je tiens ce résultat pour *acquis*, j'en bénis Dieu, et, après lui, j'en

FOULD. (P. 269.)

remercie l'abbé Besson et l'excellentissime Michel, et tous ceux qui, comme vous et eux, se sont dévoués avec un zèle si désintéressé et si infatigable à la propagation de ma candidature. Les soixante lettres que vous avez vues sur la table de l'abbé Besson excitent d'autant plus mon admiration et ma reconnaissance, que je me sens tout à fait incapable d'en faire autant, pas plus pour moi que pour n'importe qui au monde! Dites-le-lui bien, je vous en supplie, en attendant que j'aille moi-même le remercier. Mais aussi remerciez cet inépuisable Michel, qui a défendu non seulement ma candidature, mais ma carrière publique, mais ma vie tout entière, avec un élan, une intelligence, une générosité sans pareilles.

» Quand même cette lutte électorale n'aurait produit pour moi que la publication de ces articles de notre cher Michel, je serais content et consolé, car jamais apologie plus complète de mon rôle en ce bas monde n'a été offerte à mes concitoyens.... »

Près de dix mille voix se réunirent sur le nom de M. de Montalembert dans le scrutin du 31 mai et du 1er juin. Ce grand homme, *qui se tenait pour victorieux* quel que fût le résultat, se déclara, après son échec, *battu mais content.* Une lettre d'Émile Olivier, expliquant ce revirement inattendu de l'opinion fut aussi honorable pour son auteur que pour Montalembert lui-même.

« Oui, répétait ce dernier, je suis battu et content. Content de ce que partout, excepté dans l'inexplicable Besançon, la démocratie des villes ait refusé d'être dupe ou complice de César. J'aime mieux cette démocratie, avec tous ses vices et tous ses dangers, que le régime dont la France est infectée depuis douze ans. Je me promets un certain plaisir malin en écoutant tout ce que vous allez me raconter, et je tâcherai de vous tenir tête convenablement. Lundi en huit, sauf obstacle, je compte aller vous voir à Salans; mais il est bien entendu, n'est-ce pas, que nous serons en *tout petit comité?* Je désire par-dessus tout éviter tout ce qui pourrait avoir l'air d'une *démonstration* ou même d'une *consolation.*

« Je me tiens pour vaincu, je ne m'en vante pas, mais je ne m'en désole pas davantage.... »

Quelques mois après la campagne électorale, le glorieux vaincu paya, par un sacrifice sublime et poignant, l'honneur d'avoir étudié, compris et fait aimer la vie religieuse. Mlle Catherine de Montalembert, sa seconde fille, avait vingt-deux ans ; elle lui servait de secrétaire, elle était initiée à ses hautes pensées et à ses fortes études, elle partageait tous les généreux mouvements de son âme. Associée aux voyages de son père comme à ses travaux, elle avait été remarquée en France, en Belgique, en Allemagne, en Hongrie, et les fêtes du monde n'avaient pas paru sans attrait pour sa vive et brillante jeunesse. Un matin, elle se lève et s'en vient dire à son père et à sa mère : « Adieu, tout est fini ! Je vais mourir, mourir à vous, mourir à tout. Je ne serai jamais ni épouse, ni mère, je ne suis plus qu'à Dieu. » Ces paroles, reproduites dans les *Moines d'Occident*, M. de Montalembert les a réellement entendues de la bouche de sa fille, depuis religieuse du Sacré-Cœur. Il n'a demandé à la jeune victime qui le crucifiait par cette déclaration en se crucifiant elle-même, qu'une retraite de huit jours et la permission d'entretenir son confesseur. Les vacances approchaient, et, avec les vacances, cet heureux séjour à la Roche et à Maîche, dont toute la famille se faisait une fête. N'importe, il n'y aura plus pour l'amante du cloître ni de famille ni de vacances ; elle se refuse un plaisir dont elle craint de faire aux

siens une peine et une épreuve. Le sacrifice fut, du premier jour, complet et irrévocable. Dans l'admiration et la douleur que cette perte inattendue lui avait causées, le père, si profondément religieux, n'osait se plaindre à Dieu de lui avoir repris sa fille, et cependant il la cherchait tous les jours du cœur et des yeux pour en faire la confidente de ses pensées. Il pliait humblement la tête, mais l'âme saignait ; on voyait que Dieu lui avait enlevé comme la moitié de lui-même. Sa correspondance est encore, quatre mois après, toute pleine du nom et du souvenir de sa fille chérie. En voici un touchant spécimen.

« *La Roche-en-Breny, 24 janvier 1864.* — Il faut que je vous remercie de votre précieuse lettre du 25 décembre, et aussi de votre excellent volume dédié aux jeunes âmes chrétiennes, dont ma femme s'est emparée et dont elle est enchantée. Elle compte en faire profiter une mère qui n'est pas assez chrétienne à son gré, qui a grand besoin d'être stylée par vous ou par l'abbé Besson.

» Non vraiment, vous ne pouviez vous douter, quand j'ai été vous voir à Salans, du sacrifice qui devait m'être imposé, car personne ne le savait alors, et moi-même je n'y croyais pas encore ; et la glorieuse et charmante victime elle-même n'était rien moins que sûre de sa résolution. Elle ne nous avait quittés que depuis huit jours et nous avait imposé le plus grand secret, afin de se réserver toute sa liberté. Il est vrai que très peu de temps après, cette résolution était devenue irrévocable, et que, depuis lors, elle n'a cessé de nous transporter d'admiration par la magnanimité de ses sentiments et le bonheur surnaturel dont toutes ses lettres portent l'empreinte. Mais la plaie qu'elle a ouverte dans mon cœur n'en demeure pas moins ouverte ; elle se cicatrisera avec le temps, je le sais..., cela n'est pas encore fait. Rien n'a comblé le vide qu'a laissé cette âme charmante et vaillante dans notre intérieur, dans ce vieux manoir où elle a passé presque toute sa vie et qu'elle illuminait de sa grâce, de sa candeur, de son énergie, et j'ajouterai même de son ironique dédain des choses d'ici-bas. Croyez, d'ailleurs, que votre sympathie m'est très douce et très nécessaire ; j'y comptais tout à fait ; mais je vous sais un gré infini de me l'avoir témoignée avec ce généreux élan qui vous distingue toujours... »

Deux lettres d'Augustin Cochin [1] nous font mieux apprécier encore l'étendue du sacrifice que Dieu venait de demander au grand champion de la cause catholique. La première est adressée à Montalembert lui-même :

« Je ne suis pas, déclare-t-il, du nombre de ces consolateurs qui s'édifient sans frais du martyre d'autrui, et ces deux sentiments sont bien gravés dans mon âme quand je pense à votre fille et à vous : je l'admire franchement et je

1. Citées par Lecanuet, III, 345.

vous plains franchement. Puis, quand je veux vous le dire, je ne sais plus que dire ; rien ne prouve notre néant comme le désir et l'impuissance de consoler ou de soulager ceux qu'on aime. Nous n'avons pas le choix des moyens, nous n'en avons qu'un, la prière à Dieu, pour lui demander de faire ce que nous ne pouvons pas faire. Je le prie pour vous et je le conjure de vous donner une conviction croissante de la présence de Jésus-Christ sur la terre. C'est un vivant ; il est là qui nous regarde quand nous nous croyons seuls ; il est là, et il est le maître, aussi absolu que miséricordieux; il n'est pas seulement la conséquence de raisonnements bâtis dans l'esprit, l'objet de notre imagination quand nous fermons les yeux et que nous échauffons nos ferveurs artificielles ; il est là, nous avons à compter, à vivre, à mourir avec lui. Je bénis votre sainte, aimable et valeureuse enfant d'avoir réveillé en moi cette croyance trop endormie au Dieu vivant qui l'a si visiblement appelée ; je ne puis penser à elle, sans le voir debout, à deux pas de moi, et sans m'incliner. »

La seconde lettre de ce vrai catholique était adressée à M. de Falloux ; elle raconte la cérémonie de la prise d'habit avec d'émouvants détails :

« Faites-vous à vous-même le tableau : une église haute, élégante et claire ; au milieu, dans les stalles, quarante religieuses et un essaim de jeunes filles ; dans les côtés, des parents, des amies comme M^me^ de Gontaut; tous les enfants Montalembert et Mérode ; deux amis, M. Steinmetz et moi ; le silence animé par un orgue solennel et mélancolique, et sur tous ces figurants secondaires, ce reflet mêlé des lumières et du jour qui donne aux églises une teinte particulière, sorte d'image du combat de la nature et de la foi dans nos âmes, à l'attente de la cérémonie ; devant l'autel orné de fleurs, un prie-Dieu de satin bleu, mais un seul ; une corbeille élégante contenant un voile de lin.

« A neuf heures a commencé le mariage, car c'était un mariage qu'on célébrait. La famille est entrée : la mère d'abord, ferme, digne, presque fière, et allant d'un pas rapide avec ses dernières filles au pied de l'autel ; puis le père, notre ami, vrai père, accablé par ses larmes et semblant ralentir ses pas et gagner encore du temps, une minute, une seconde, avant de toucher au moment, à la place du sacrifice. Vous souvient-il du beau cri : « Qui m'aimera jamais comme elle ? » L'évêque d'Orléans a paru à l'autel, plus homme qu'évêque, avec plus de larmes que de paroles : puis une sœur a amené la fiancée au prie-Dieu: elle était souriante, colorée, tranquille, belle avec la guirlande de mariée, la robe et les souliers de satin, les gants blancs, les cheveux charmants, la démarche élégante. Vous souvient-il de ce gracieux visage, un peu moqueur, observant tout sans se livrer, et comme une abeille qui passerait sur les fleurs en leur disant : « Je vous aime, mais vous n'avez pas encore le miel que je veux ? »

Cette fois, elle semblait arrivée à la béatitude de la possession. L'évêque a parlé, s'entrecoupant à chaque mot ; puis il a béni le voile, l'a posé sur la tête de la fiancée, lui disant : « Son joug est doux et son fardeau léger. »

On l'a emmenée ; puis elle est revenue en robe de bure, gants de laine, bonnet : ce bonnet qui immole tout attrait, mais laisse encore la beauté du regard et de l'expression ; et elle s'est agenouillée sur le même prie-Dieu solitaire, attendant le divin Époux qui allait descendre sur l'autel. A la communion, à ce baiser que Dieu daigne recevoir de l'homme et lui rendre, Mme de Montalembert, admirable de force et de recueillement, s'est placée près de sa fille avec Mlle Madeleine ; le pauvre père s'est affaissé au coin de la balustrade, comme s'il n'avait pas la force de frôler cette robe noire et ce voile léger, murs dressés entre son enfant et lui. Dieu s'est chargé de le fortifier, comme nous le lui demandions tous en pleurant, mêlant au sacrifice le sang de l'âme, comme saint Augustin appelle les larmes. Elle s'est relevée, la jeune sœur, avec tant de vaillance et d'illumination dans son humilité ! Puis, la messe finie, elle est allée embrasser une à une les sœurs, comme on embrasse une nouvelle famille après la messe du mariage, avant de quitter sa mère. Quelques minutes après, elle venait au milieu de nous, riante, heureuse, prenant dans ses deux mains la tête de son père et lui redisant : « Ne querellez point votre gendre, c'est Dieu ! »

A ce chagrin, accepté avec toute la générosité d'un cœur très chrétien, s'ajoutait pour Montalembert une peine secrète, mais particulièrement amère, d'avoir échoué aux élections, peine qui se fit sentir davantage quelque temps après l'événement, lorsque la réflexion eut permis d'approfondir les causes et les conséquences de l'échec. Quand une lettre venait à rappeler sa pensée sur ce fâcheux insuccès, il laissait échapper quelques exclamations de tristesse. Il parlait de résignation et de silence ; il se plaignait de n'être plus écouté ni compris. Les *Annales franc-comtoises*, fondées en 1864, devaient naturellement ambitionner, sinon sa collaboration, du moins son patronage. Il répondit à cette requête en envoyant les paroles prononcées par Mgr Dupanloup à la prise de voile de sa fille, mais en s'excusant de ne pas parler lui-même.

« Vous me demandez, disait-il, une lettre pour vos *Annales*. Je vous avoue que je me sens profondément incapable de vous la faire. Vous voulez que je vous trace vos devoirs ; mais, en vérité, je ne sais plus quels devoirs il faut remplir aujourd'hui. Au sein de ma solitude, je *cuis* dans la tristesse et dans l'indignation que m'inspire l'état du pays et du monde. Ce n'est pas là une bonne disposition pour s'adresser à un public tel que le vôtre. Et, d'ailleurs, à quoi bon vous mettre ainsi officiellement sous le quasi-patronage d'un candidat deux fois malheureux ? Vos gens n'aiment pas la défaite ; il faut leur montrer

l'avenir et non le passé. Aussi bien, je vous le répète, je ne me sens plus capable de me contenir comme il faudrait, pour parler aux gros bonnets laïques et ecclésiastiques dont votre prospectus donne la liste si respectable ; je ne me sens nullement appelé à leur faire la leçon. Devant des jeunes gens, comme à Malines, cela pourrait encore aller...

» Avouez qu'il est dur de n'avoir pas eu la chance du marquis d'Andelarre et du duc de Marmier, et de languir dans mon coin tandis que MM. Thiers et Berryer (1) renaissent avec un tel éclat. Mais, enfin, il faut savoir se résigner : *Inter hæc vivendum, moriendum, et, quod est durius, tacendum...*(2) »

L'allusion faite dans cette lettre au discours prononcé à Malines rappelle le dernier triomphe oratoire de Montalembert. Il avait trouvé, au congrès tenu dans cette ville, une tribune libre, française et catholique. C'en était plus qu'il ne fallait pour lui rendre ses grandes inspirations. Toutefois ce succès faillit encore être payé bien cher. Les partisans de l'*Univers* avaient signalé à Rome les tendances très libérales de certains passages du discours, et on avait cherché à le faire mettre à l'index. Mais Pie IX ne voulut point accueillir ces dénonciations : dès le 1er janvier, le cardinal Antonelli affirma de sa part que rien ne serait fait contre le grand orateur catholique, qui, lui-même, en reçut l'assurance, comme on le voit dans la lettre suivante.

« Le nonce apostolique, Mgr Chigi, a bien voulu se transporter chez moi, le 2 mars, pour me dire qu'il avait reçu l'ordre de me rassurer pleinement et de m'affirmer que je n'avais rien à craindre.

» J'ai pourtant lieu de croire que l'on prépare à Rome un document sous forme d'allocution ou d'encyclique, où il sera question des *idées modernes* ou des *libertés modernes*, et qui sera très certainement interprété par les lecteurs et adhérents du *Monde* comme une condamnation du *Correspondant*. Nous verrons quelle sera la nature de cette pièce quand elle aura paru. Comme de raison, nous nous y soumettrons avec un respect scrupuleux, comme je l'ai fait il y a trente-deux ans à l'encyclique *Mirari vos*. Mais on peut affirmer d'avance que, pas plus que cette encyclique, elle n'arrêtera le cours invincible des événements, et des conséquences qui découlent de ces événements, pour l'Église et la société. »

Voici une page de M. le Vicomte de Meaux qui résume le but que poursuivit à Malines l'illustre orateur et les pensées qu'il exposa au congrès.

1. Soutenus par le parti de l'opposition, ils avaient été élus sans difficulté. Montalembert, au contraire, à cause de ses sentiments religieux bien connus, avait eu contre lui le peuple et les tenants de la république.

2. C'est au milieu de tous ces chagrins qu'il faut vivre, qu'il faut mourir, et, ce qui est plus dur encore, qu'il faut garder le silence.

« M. de Montalembert estimait qu'autour de l'Église, tout était changé sans retour, mais que dans cette Société transformée, l'Église avait une place aussi considérable à prendre, des services aussi nécessaires à rendre qu'à aucune autre époque de son histoire. Il disait : « Je regarde devant moi et je ne vois « partout que la démocratie. Je vois ce déluge monter toujours, tout atteindre « et tout recouvrir. Je m'en effrayerais volontiers comme homme ; je ne m'en « effraye pas comme chrétien, car en même temps que le déluge, je vois l'arche. » Et précisant sa pensée à la fois politique et religieuse, il ajoutait : « L'avenir « de la société moderne dépend de deux problèmes : corriger la démocratie par « la liberté, concilier le catholicisme avec la démocratie. » Il posa ces deux problèmes, il s'appliqua à résoudre surtout le second, la dernière fois qu'il parla en public, au congrès de Malines, en 1863.

» Le congrès de Malines avait été convoqué par les catholiques belges, appelant les catholiques de toute nation à délibérer ensemble à l'abri de la liberté belge. Ils avaient ainsi ouvert à leurs voisins de France, trop souvent réduits au silence sous le régime impérial, un asile, dont M. de Montalembert devait être le premier à profiter. Car, non seulement son mariage l'avait attaché à la Belgique, mais de plus il trouvait réalisé en ce pays ce qu'il avait souhaité toujours et ce qu'il n'apercevait nulle part ailleurs en Europe : la liberté de l'Église fondée sur les libertés publiques ou, comme il disait alors, « l'Église libre dans l'État libre, » et mieux encore : « l'Eglise libre dans la nation libre. »

« Relégué dans sa patrie hors des assemblées délibérantes, il vint donc à Malines, il y prononça deux discours pleins de flamme et d'éclat où, prenant pour exemple le pays qu'il avait sous les yeux, il pressa les catholiques « d'accepter les conditions vitales de la société moderne, afin d'exercer sur elle une action féconde et salutaire ». Il fit observer que dans les sociétés anciennes, la liberté des diverses classes, des diverses professions, et au premier rang la liberté de l'Église, avait été fondée sur le privilège, mais que dans la société moderne, éprise avant tout d'égalité, la liberté de qui que ce soit ne peut s'établir, si ce n'est en vertu du droit commun, et la liberté de l'Église moins qu'aucune autre. Les catholiques doivent-ils donc redouter pour leur foi un tel régime ? Loin de là ! passant en revue les principales libertés modernes : la liberté de l'enseignement, la liberté d'association, la liberté de la presse, enfin la liberté des cultes, l'orateur soutint que l'Église a plus à gagner qu'à perdre à leur exercice et trouve en nos jours avantage à les revendiquer. Il déclara d'ailleurs qu'en ceci « il ne faisait point de théorie, ni surtout de théologie, qu'il parlait « uniquement en homme politique et en historien, qui invoque les faits et en « tire des enseignements purement pratiques. »

» Les paroles applaudies à Malines furent contestées ailleurs. M. de Montalembert dut les justifier en les expliquant. Plus tard, il voulut consigner encore dans un dernier écrit les sentiments qui avaient inspiré ses derniers discours ; il intitula cet écrit *Espagne et Liberté*, parce qu'il débutait par le compte de ce qu'a coûté à la catholique Espagne le pouvoir absolu ; il y laissa échapper l'amertume qu'il ressentait de certaines ingratitudes et de certaines palinodies et, l'ayant tracé d'une main fiévreuse et mourante, il ne le publia pas.

» Au fond, à travers un langage divers, tantôt précis et mesuré comme dans le livre des *Intérêts catholiques*, tantôt oratoire, passionné et par conséquent moins inattaquable, comme à Malines, ou dans les pages d'*Espagne et Liberté*, sa pensée ne variait pas. Vis-à-vis des hommes et des partis qu'il avait rencontrés le long de sa route, souvent il avait changé d'attitude, tandis qu'ils changeaient eux-mêmes de principes et de conduite ; mais aux idées qu'il avait embrassées en entrant dans la carrière, il restait jusqu'à la fin ardemment et constamment fidèle, et c'est pourquoi, rassemblant dans une édition complète ses discours et ses écrits, il lui fut permis d'inscrire en tête de ses œuvres cette épigraphe : *Qualis ab incepto* [1]. »

Les grandes chaleurs étant venues, Montalembert quitta, selon sa coutume, le château de la Roche pour sa maison de Maîche, et s'arrêta une soirée à Besançon, conformément à l'avis qu'il en donnait, dans ce gracieux et spirituel billet, à l'abbé Besson.

« *La Roche, le 28 juin 1864.* — Cher supérieur et ami, je vous préviens que j'irai vous faire visite vendredi soir, en arrivant de Dijon, pour aller le lendemain matin à Maîche. Ne le dites pas au préfet, bien que je le soupçonne d'être aujourd'hui trop rassuré sur mon compte pour mettre, comme l'an passé, toute sa police sur pied et la faire encore une fois rhabiller de neuf. Ne le dites même à personne, car je ne veux voir absolument personne que vous, M. Michel et M. de Jallerange. Mais je ne veux pas déranger M. de Jallerange cette année ; je veux seulement aller le remercier de la bonne hospitalité qu'il m'a donnée après ma défaite électorale. Un vaincu doit se cacher, excepté aux intimes. Aussi veux-je éviter tous vos chers Bisontins, excepté vous, qui savez rire de tout, et le bon M. Michel, qui ne se lasse pas de pleurer sur tout et d'annoncer la fin du monde pour après-demain. Au revoir donc, et, comme toujours, tout à vous. »

« — Pardonnez-moi, Monsieur, écrivait-il à un autre ami quelques jours après, de venir si tard vous remercier du plaisir que vous m'avez fait par votre excellente lettre du 13 juin au sujet de ma défaite électorale. De très graves préoccupations

1. *Montalembert*, par le Vicomte de Meaux.

Au milieu des bois ombreux, à travers les sentiers sauvages... (P. 290.)

de famille m'accablaient au moment où je l'ai reçue, et depuis j'ai dû faire une tournée dans notre pauvre Franche-Comté. Pendant ce voyage, ma pensée s'est sans cesse dirigée vers vous et vers les autres jeunes gens qui ont bien voulu, à l'occasion de cette lutte récente, m'apporter la plus efficace des consolations en protestant de leur inébranlable dévouement à l'union du catholicisme et de la liberté. J'avais besoin de me consoler ainsi en étudiant sur place le spectacle répugnant de l'exploitation des préjugés, des passions et des besoins du peuple, par les scribes et les valets de César. »

Sur ces entrefaites parut l'encyclique *Quanta cura* suivie du *Syllabus*. Cette pièce, que Montalembert attendait avec impatience, excita au plus haut degré les critiques de la presse et les susceptibilités jalouses du gouvernement. Deux évêques français, le cardinal Mathieu et Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, en firent publiquement lecture dans leur cathédrale, avec un courage qui demeurera l'honneur de leur nom ; les autres y adhérèrent sans réserve. Montalembert avait tout accepté d'avance. La lettre suivante, entre autres, adressée à l'abbé Besson, ne laisse aucun doute à cet égard.

« *La Roche-en-Breny, 21 janvier 1865.* — Ce qu'il y a de plus grave, à mon sens, dans le grand événement du jour, c'est l'attitude de l'épiscopat. Cette attitude est admirable en ce qui touche le gouvernement et l'intervention de César dans la question. Au point de vue ecclésiastique, c'est à vous, prêtres, d'en juger ; c'est à nous, laïques, d'en souffrir, si le jugement contrarie nos vues et nos espérances.

» Quand un prélat aussi intelligent, aussi courageux, et au fond aussi libéral, que le cardinal Mathieu, trouve, en présence d'un acte aussi considérable que l'encyclique, qu'il n'y a rien de mieux à faire que d'y adhérer purement et simplement, sans demander aucune explication à Rome, sans en donner aucune au public, il faut en conclure qu'il ne nous reste plus qu'à nous soumettre nous-mêmes.

» Les questions personnelles sont bien peu de chose auprès de celle que je viens de vous indiquer ; néanmoins, en considération de l'affectueux dévouement que vous m'avez toujours témoigné, je vais vous parler avec ma franchise ordinaire et d'une façon toute confidentielle. Je crois qu'à l'aide de certaines interprétations, la conscience d'un catholique libéral comme moi peut se trouver à l'aise dans les termes de l'encyclique. D'ailleurs, dans tout ce qui nous regarde, il ne s'agit que de politique et non de théologie. Ni moi ni aucun de mes amis n'avons jamais soutenu les thèses absolues que condamne le *Syllabus*.

» Mais en présence d'une pareille situation, mon devoir comme chrétien est

d'accepter l'encyclique et le *Syllabus*, et votre devoir comme prêtre est de me prêcher la soumission à cette grande loi de la souffrance, de l'épreuve, de l'expiation, qui est le fond de la vie, surtout de la vie chrétienne, et la condition du salut. Je vous le dis, parce que je vous regarde comme un ami spirituel, parce que je compte bien vous revoir de temps à autre en Franche-Comté, parce qu'alors et même avant cela vous pouvez être utile à mon âme, en aidant à ma fille la religieuse à me faire une atmosphère de résignation et d'humilité où je puisse achever ma vie en silence et en offrant à Dieu le sacrifice de mon âme navrée et de ma carrière deux fois brisée. Encore un coup, votre devoir, comme prêtre et comme ami, est de m'y aider, et j'y compte.

» Quant aux jeunes gens que mon exemple aurait pu autrefois séduire et qui se troublent peut-être devant l'encyclique, donnez-leur deux conseils, d'abord d'être meilleurs chrétiens que je ne l'ai été, et ensuite de ne se mêler jamais de théologie... »

La guerre d'Amérique fit diversion à ces préoccupations théologiques et ramena Montalembert sur un autre terrain. En embrassant la cause du Nord avec la vivacité et la chaleur qui lui étaient si naturelles, il rencontra des contradicteurs parmi ceux qui lui témoignaient le plus de confiance et d'admiration. Son article sur la *victoire du Nord*, publié par le *Correspondant* le 25 mai 1865, essuya de vives critiques. On se demandait si cette victoire était un bienfait et si ceux qui l'avaient obtenue n'en abuseraient pas. Nombre de gens regrettaient que la France et l'Angleterre ne fussent pas intervenues en faveur du Sud, pour séparer en deux cette formidable république américaine dont la puissance politique et l'influence sociale pouvaient peser si fort sur les destinées des deux continents. Montalembert ne considérait dans cette question que la traite des noirs, et c'est à ce point de vue qu'il se plaça dans ses articles de polémique.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Montalembert dans l'intimité. — Ses relations amicales. — Sa correspondance. — Derniers travaux. — La maladie; la mort.

Le moment semble venu d'interrompre le récit des événements auxquels se trouve liée l'existence de Montalembert pour le considérer un peu dans son intérieur, dans les détails de la vie privée. Beaucoup de grands hommes ne sont guère dignes d'être envisagés sous cet aspect et les témoins de leur vie intime n'ont souvent à raconter que des anecdotes assez peu édifiantes, des traits d'amour-propre, de mauvaise humeur, d'impatience.... Tout au moins n'échappent-ils pas à cette vulgarité, à cette banalité qui a fait dire : « Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre. » Bien différent nous apparaît Montalembert, soit à Paris dans son salon de réception, soit à la Maison de campagne où il passe l'été, soit en voyage, partout enfin où l'homme public s'efface pour faire place au simple citoyen, au père de famille.

Un caractère distinctif du célèbre orateur, dans la vie privée, c'était la passion du travail, la crainte de perdre le moindre moment de temps, l'horreur des futilités et des bagatelles qui absorbent les journées d'un si grand nombre de personnes.

« Dès le matin, à la première heure, écrit Lecanuet (1), il s'occupait de ses filles, leur donnant, tout en faisant sa barbe, une leçon de langue vivante ou d'histoire. Elles apportaient leur page d'anglais, d'allemand, voire même de latin; et chaque phrase, chaque mot, étaient examinés et discutés avec le plus grand soin. Le professeur savait répandre sur toutes choses une vie, un intérêt extraordinaires. S'agissait-il d'histoire, il fallait juger les événements, apprécier

1. *Montalembert*, III, p. 236.

les caractères, dire ce qu'on pensait de tel ou tel personnage. Celle qui, de préférence, se prononçait pour les causes vaincues et les héros malheureux recevait des éloges. Surtout on ne devait jamais trouver quelque chose d'ennuyeux ou de difficile : « Sachez, disait-il, que ces deux mots sont synonymes de *niais* et de *paresseux*. Je ne permets pas qu'on les prononce devant moi. » Même de loin, il suivait les progrès de ses filles; il exigeait qu'elles lui écrivissent en anglais ou en allemand, et que leurs lettres fussent un compte rendu sérieux de leurs lectures et de leurs travaux.

» Avant tout Montalembert recommande à ses enfants le bon emploi du temps. *Tuer le temps !* cela l'indigne à l'égal d'un sacrilège. Il veut que chaque heure, chaque instant de la journée soit rempli par une obligation ou un devoir. Il se soumet strictement lui-même à cette loi, et sa vie à la Roche est des plus réglées. Levé à sept heures, il se rend, malgré la distance et autant qu'il le peut, à la messe du village, puis, de retour au château, s'enferme dans sa bibliothèque jusqu'à midi. Pendant ce temps, il reste inabordable; il compose *les Moines d'Occident*, écrit ses brochures politiques; on lui apporte un volumineux courrier : il trouve le temps de répondre à toutes ces lettres.... »

A la suite du déjeuner, pris en famille après cette rude besogne, Montalembert s'accordait une promenade. Cette distraction elle-même était loin d'être un temps perdu. Le grand homme devenait petit pour s'arrêter à considérer les diverses cultures, les progrès de la végétation et donner des ordres à ses ouvriers, au garde-forestier surtout, chargé de travaux dans lesquels le bon goût de son maître se révélait merveilleusement. Mais déjà les livres rappelaient Montalembert au logis; s'arrachant à ses charmants bosquets, il rentrait en toute hâte dans sa salle de travail et l'étude l'absorbait de nouveau pendant une ou deux heures. Enfin, après la récréation toute familiale qui suivait le dîner, après la prière récitée en commun à la chapelle, l'infatigable travailleur se remettait une dernière fois à son bureau et prenait sur son sommeil pour étudier ou pour écrire. Il n'était pas rare que sa veille se prolongeât jusqu'à une ou deux heures du matin. On avait beau le supplier de ménager sa santé, il répondait par une plaisanterie ou en citant quelque grand écrivain dont il suivait l'exemple. Nous devons ajouter que c'était à ces heures-là qu'il goûtait le plus de satisfactions intimes; ses facultés morales se délectaient dans ce commerce mystérieux avec ses auteurs favoris. « Que de fois, a-t-il avoué lui-même à la dernière page de l'*Introduction aux Moines d'Occident*, dans le silence des nuits, sous le toit du vieux manoir où j'ai écrit la plupart de ces pages, derrière les massifs in-folio où leurs actes ont été enregistrés par une laborieuse postérité, n'ai-je pas cru voir apparaître autour de moi tout cet

imposant cortège des saints, des pontifes, des docteurs, des missionnaires, des artistes, des maîtres de la parole et de la vie, issus de siècle en siècle, des rangs pressés de l'ordre monastique! Je contemplais en tremblant ces augustes ressuscités d'un passé plein de gloire méconnue. Leurs austères et bienveillants regards semblaient errer de leurs tombes profanées, de leurs œuvres oubliées, des monuments dédaignés de leur infatigable industrie, du site effacé de leurs saintes demeures, jusque sur moi, leur indigne annaliste, confus et accablé du poids de mon indignité. De leurs mâles et chastes poitrines j'entendais sortir comme une voix noblement plaintive : tant de travaux incessants, tant de maux endurés, tant de services rendus, tant de vies consumées pour la gloire de Dieu, pour le bien des hommes! Et pour prix, la calomnie, l'ingratitude, la proscription!... Oh! alors je sentais courir dans mes veines un frémissement d'ardente et douloureuse émotion. Je ne suis, leur répondais-je, qu'une pauvre poussière, mais cette poussière s'animera peut-être au contact de vos ossements sacrés. Peut-être une étincelle de votre foyer viendra-t-elle allumer mon âme. Je n'ai pour arme qu'une triste et froide plume, et je suis le premier de mon sang qui n'ait guerroyé qu'avec la plume. Mais qu'au moins elle serve avec honneur, qu'elle devienne un glaive à son tour!... »

Il est assez ordinaire que les érudits qui pâlissent sur les livres deviennent des gens peu sociables, sinon tout à fait misanthropes : Montalembert ne tomba jamais dans ce regrettable travers. A Paris, son salon restait constamment ouvert aux visiteurs, et que de personnages politiques y ont passé! Berryer, Villemain, Guizot, Odilon Barrot, le prince de Broglie venaient à l'envi former cercle autour de leur illustre collègue, devenu leur ami. Les anciennes luttes étaient oubliées; les adversaires d'autrefois étaient l'objet des plus cordiales sympathies. Une foule d'étrangers de distinction les suivaient. « On devine le charme et l'intérêt de pareilles réunions, remarque un Biographe : personne plus que Montalembert n'appréciait l'art si délicat et si français de la conversation et, entre tant d'hommes remarquables rassemblés dans son salon, il tenait sous ce rapport le premier rang. » A son tour, Montalembert était vivement désiré et accueilli avec une extrême complaisance dans les salons de la haute société parisienne. M^me^ de Gontaut, M^me^ de Forbin, la princesse Liéven, la duchesse de Galliera et bien d'autres briguaient l'honneur de le posséder : partout on l'écoutait comme un oracle.

A la campagne, le noble comte ne se tenait pas davantage à l'écart de ses voisins et des villageois de la région. Sans aucune fierté, il n'avait garde de paraître dédaigner leur société, si peu en harmonie qu'elle fût avec son caractère, ses goûts et ses profondes connaissances. Le curé de la paroisse était

habituellement un de ses intimes; il abordait volontiers les gens de la campagne et causait familièrement avec eux.

Grande était l'édification que l'illustre orateur donnait dans ces paroisses rurales à tous les habitants. Chaque dimanche il assistait aux offices; les fêtes étaient dignement solennisées par ses soins. D'une charité inépuisable, il avait une large aumône pour tous les quêteurs, souscrivait à toutes les œuvres utiles. Il recevait les pauvres au château, notamment le vendredi, et ne croyait pas s'abaisser en allant les voir à son tour, avec ses filles, dans leurs misérables réduits.

Ses résidences de campagne, Maîche et la Roche-en-Breny étaient toujours à la disposition de ses amis et plusieurs s'y réunissaient parfois à la grande joie du propriétaire. « Il y eut tel d'entre eux, raconte Mgr Ricard, qui, après avoir parcouru les devises et les emblèmes héraldiques qui couvrent les murs et les retombées du grand salon d'honneur, ne put s'empêcher de s'écrier : « Voilà bien tout un cours de morale! » D'autres aimaient mieux s'arrêter aux plaques commémoratives des messes célébrées par Lacordaire et par Mgr Dupanloup dans la chapelle, qui s'ouvre à la fois sur cette salle d'honneur et sur le salon voisin.

» Mais, je l'avoue, pour ma part, c'est dans son vaste et sévère cabinet de travail que je me suis tout particulièrement complu. Tout y est encore à la même place : le dernier journal que l'infatigable mourant a tenu dans sa main est resté là où il l'a laissé tomber, sur ce vaste bureau qui occupe et remplit le milieu de la salle. On y respire une atmosphère studieuse, recueillie, chrétienne, au milieu de ces épigraphes latines, de ces vers, de ces inscriptions à la fois si humbles et si fières. On aime à considérer le paysage de ce même balcon de granit, dont Lacordaire lui donna la poétique inspiration et qui surplombe le cours d'eau qui s'enfuit au-dessous avec une rapidité symbolique, comme pour rappeler à l'illustre malade le déclin de sa vie et la récompense prochaine.

» Un jour, ses meilleurs amis vinrent ensemble : Cochin, Foisset, le comte de Falloux, avec l'évêque d'Orléans. Ils voulurent tous communier de la main du prélat, leur ami. Ému de ce spectacle, l'évêque prit la parole, et, avant de les communier, il laissa tomber de ses lèvres attendries une exhortation que Montalembert ne savait pas devoir être pour lui la dernière :

» — Messieurs, dit-il, je sens bien que, dans mon cœur, je vous donne un autre nom; mais il ne s'agit pas ici de moi qui ne suis rien. Il y en a ici un autre qui est tout; qui est au milieu de vous, et qui vous dit : Vous êtes mes amis... Oui, vous êtes mes amis, parce que vous avez persévéré avec moi dans les épreuves. Ma cause est la vôtre; vous avez combattu, vous avez supporté

pour moi, depuis longtemps, aujourd'hui, toujours. Et celui qui est votre ami, messieurs, est aussi votre maître; et, comme me le disait hier l'un de vous, avec l'accent d'une foi profonde et d'une âme libre : il est, après tout, le seul maître...

» Puis il les exhorta à être patients, à être toujours pieux, unis à Dieu par la pensée et l'amour.

— Et que ce Dieu, s'écria-t-il en terminant, ce Dieu dont vous voulez être à jamais les vrais amis et les généreux serviteurs, vous bénisse, vous, vos amis, et toutes ces chères âmes qui vous entourent. »

Un écrivain de talent (1), qui s'est plu à esquisser le portrait de Montalembert, a recueilli sur l'homme privé certaines particularités aussi curieuses qu'édifiantes; nous reproduisons ces pages pleines d'intérêt.

« Montalembert, si Français par le génie, par la race, par le caractère, j'ose dire par les imperfections, a cependant quelque chose d'étranger qui se remarque à la prononciation, aux manières, à ces riens imperceptibles qui sont tout l'homme; il y a chez lui un certain mélange où entre de l'Anglais et de l'Allemand, sorte de teinte, de vernis qui colore et met en relief cette belle figure. C'est le double résultat de son origine et de son éducation. Né en Angleterre, d'une Anglaise d'un rang distingué et d'un émigré français qui avait servi dans les Indes, le comte Charles a gardé quelques restes de cet air britannique dans ses habitudes, dans son extérieur; comme à l'intérieur il conservait le respect, le culte un peu exagéré de la liberté et de l'hospitalité saxonnes. Élevé en Allemagne et en Suède où son père fut ambassadeur du roi de France, il y a pris la forte saveur d'érudition, l'infatigable poursuite des recherches, des faits, de l'histoire, des documents, des dates, qui donnent à ses œuvres un cachet si profond d'originalité.

» Ce qu'il sait est prodigieux : il parle et il écrit l'anglais, l'allemand, avec autant de perfection que le français; l'italien, l'espagnol, le polonais, le suédois lui sont familiers. Il est initié à toutes les finesses et à toutes les élégances du latin, et il le traduit avec un bonheur extraordinaire.

» Jamais M. de Montalembert ne prend de trêve : il ne sait pas se reposer, et ce qui, pour tout autre, serait un délassement, il a le secret d'en faire une occupation, une étude, presque un travail.

» La contemplation pour lui n'est jamais stérile, il faut qu'elle soit féconde. Si j'osais, je dirais que son intelligence est un miroir d'Archimède qui ne reçoit les rayons du vrai, du beau et du bien, que pour les concentrer dans son foyer puissant et les renvoyer avec un éclat redoublé.

1. Ch. de Riancey.

» Suivez-le dans les sites agrestes du Morvan, où s'élève son antique château de la Roche, au milieu des bois ombreux, à travers les sentiers sauvages, dans les plaines cultivées; ayez soin d'égaler ce pas rapide et ferme qui semble défier l'espace et dévorer le temps; pas une de ses courses ne sera une promenade inutile, un loisir agréablement perdu. Non, tandis que le corps marche, l'esprit veille et le devance. La conversation prendra vite une tournure élevée, historique, politique, artistique ou religieuse. La vulgarité n'y aura nulle prise, même en ce qui est des incidents de la vie réelle, des babillages de chaque jour, des anecdotes de cette « petite ville » d'élite qu'on nomme la « société européenne, » de ce « grand monde » qui a, lui aussi, ses passions, ses misères, ses scandales à côté de ses grands souvenirs, de ses hautes traditions, de ses nobles façons et de ses beaux caractères. M. de Montalembert s'en amusera un instant avec une gaieté pleine de franchise et de malice, mais pour se reporter promptement à des vues supérieures, à des raisons d'État, de religion ou d'avenir.

» Du reste, l'échange des idées et des paroles ne demeurera pas longtemps sur ce facile terrain, trop étroit et trop rapidement parcouru. On montera dans les régions plus sereines de l'art et de la science; on s'avancera vers les horizons plus chargés d'orages, de foudres et de nuées de la politique contemporaine. Ce sont alors des aperçus d'une rare élégance et d'une lumière vive et claire; ce sont des récits admirables d'entrain, de verve; ce sont des épanchements profonds de regrets et d'espérances.

» Quand un homme de la trempe de M. de Montalembert s'est trouvé mêlé aux affaires publiques depuis la première aube de sa jeunesse; quand il a parcouru les lieux les plus renommés du monde, depuis le Nord jusqu'à l'Orient, jusqu'aux îles lointaines de l'Océan ; quand il a tracé son sillage en tous sens sur cette mer du monde bien autrement émue et redoutable; qu'il a rencontré tant de personnages, visité tant de cours, passé à travers tant de révolutions ; il a des mines inépuisables de souvenirs. C'est l'histoire vivante dans toute la fleur de la vérité fraîche éclose. Aussi, rien ne surpasse, rien n'égale l'attrait des confidences que l'intimité de la causerie provoque si aisément. Et comme l'orateur n'est jamais absent, comme l'écrivain est toujours là, on recueille des chapitres de Plutarque, des pages de Tacite, qui n'auraient besoin que d'être transcrites par une sténographie fidèle pour se fixer comme des chefs-d'œuvre.

» M. de Montalembert aime les voyages, mais comme distraction forcée; les stations aux eaux qu'il accepte souvent comme adoucissement à de cruelles douleurs; les excursions archéologiques qu'il recherche comme complément de ses énergiques et laborieuses veilles.

» Il va de temps à autre en Angleterre. Croyez-vous qu'il se laisse aller aux séductions de la *high life*, dont tous les empressements l'accueillent avec une faveur mêlée d'orgueil et de reconnaissance? Non, il traverse ces fêtes brillantes et splendides le sourire aux lèvres, plein de courtoisie et d'aisance; il ne s'y livre pas. L'aristocratie britannique est charmée de lui, elle l'admire, elle l'aime; elle ne le possède pas. Son cœur est ailleurs : il est aux émotions de la politique, à l'intérêt trop exclusif peut-être pour la liberté saxonne, au dévelop-

LE DUC DE PERSIGNY. (P. 270.)

pement merveilleux, et jamais trop admiré, du catholicisme dans cette île infidèle qui fut « l'île des Saints ». Il est à saint Anselme et aux traditions renaissantes de l'Église d'Angleterre; aux efforts victorieux de l'émancipation; aux prodiges de l'architecture régénérée par Pugin, aux conversions éclatantes et au zèle infatigable des Newman, des Wiseman, des Faber, des Manning; aux héroïques douleurs de l'Irlande.

» La Grande-Bretagne le sait : elle connaît cette affection et elle y répond, même du sein du protestantisme. Oxford, le chef-lieu de l'anglicanisme, a tenu à honneur d'offrir à l'illustre catholique le manteau d'hermine de son

doctorat, et en retour, le voyageur a rapporté de cette course un de ses plus beaux livres.

» Voilà les repos de M. de Montalembert. De même en Italie, en Suisse, en Savoie, partout. Ses amis en gémissent par attachement pour lui.

» Voyez-vous à Evian cette fenêtre d'hôtellerie qui s'illumine, alors que tout repose aux alentours, que les bois gardent le silence profond des nuits d'été et que la nature endormie semble respecter elle-même le sommeil de l'humanité? A la lueur de la lampe laborieuse, l'écrivain veille : sa main feuillette encore les longues pages des vieux livres où sous la cendre du passé couve le feu de l'inspiration et de la foi. Durant le jour, il a cédé quelques heures aux soins de la médecine, il en a accordé quelques autres aux entretiens avec les baigneurs illustres qu'amène et que retient l'espoir de la guérison; il a parcouru les cités voisines, visité une abbaye antique, vénéré un sanctuaire célèbre. Il veut reconquérir le temps, le temps irréparable! et il prolonge avec une fiévreuse ardeur, dans les espaces de la nuit, ses trop chères études.....

» Les livres lui sont précieux : sa bibliothèque est une réunion des ouvrages les plus rares et les plus curieux, non d'une rareté de convention et de marchand, non d'une curiosité de bibliophile et de commissaire priseur; mais rares par le choix, par le nombre, par l'importance : précieux par l'intelligence de la collection, la pureté des éditions, l'assemblage des sources les plus variées. L'histoire des ordres religieux notamment et celle des Cisterciens en particulier est chez lui d'une richesse, d'une beauté, d'un *complet* qui n'existe nulle part peut-être, pas même dans les plus illustres dépôts de France et d'Angleterre. Ainsi pour la politique, surtout la politique contemporaine; ainsi pour ce qui regarde l'Église et la Patrie.

» Ce qu'il lit est prodigieux et n'a guère d'égal que ce qu'il écrit. Pas un des ouvrages importants et nouveaux ne lui échappe, et tout en lisant sans cesse les anciens et les maîtres, il trouve le temps de demeurer au courant de tous les journaux, de toutes les revues, non seulement de notre pays, mais de l'étranger. Et ne croyez pas que ce soit une lecture rapide, distraite, légère, non, il ne parcourt pas, il ne lit pas « du pouce et de l'œil », comme le disait un homme d'État très affairé dont le doigt faisait couler rapidement les pages qu'interrogeait son regard plus rapide encore. Non, M. de Montalembert lit, un crayon rouge à la main, marquant chaque passage de signes caractéristiques dont il a la clef, et notant d'un mot, d'une main indicatrice, les endroits à revoir.

» De plus, il garde tout en fait de livres, et il collectionne avec un soin merveilleux les fragments de journaux, de brochures, de publications qui le frappent. Plusieurs vastes volumes sont consacrés à ces extraits qui, à l'aide de sa

mémoire surprenante et d'un agenda incessamment annoté et consulté, lui composent de vrais arsenaux de guerre et de controverse. Sous sa plume ou dans sa bouche, les citations, toujours irréprochables, sont terribles, par le temps de palinodies qui court surtout. Témoin cette justice écrasante qu'il fit un jour de Victor Hugo en rappelant au néophyte de la démocratie la date et l'heure de sa fameuse apostrophe à Louis-Philippe : « Sire, Dieu et la France ont besoin de vous ! »

» Mais l'activité de sa plume dépasse encore celle de ses yeux, et, je le dirais presque, celle de sa pensée.

» Quand il compose, soit un livre, soit une brochure, soit un discours, sur la feuille pliée à demi-marge, l'écriture court, pressée par l'inspiration. Mais une première, une seconde, une dixième lecture les surchargent de ratures, de notes, de changements ; tantôt le crayon, tantôt l'encre rouge, tantôt l'encre bleue émaillent la page de leurs linéaments croisés et entrecroisés. C'est le travail du tisserand infatigable qui passe l'un après l'autre, les fils merveilleusement nuancés de ces œuvres qui rivaliseront avec la peinture et en immortaliseront les chefs-d'œuvre. Ici la conscience assouplit le talent et maîtrise jusqu'aux élans du génie.

» Impossible de compter le nombre des lettres qu'il écrit. Son commerce épistolaire va au bout du monde : sa renommée cosmopolite, son affabilité, sa grâce d'accueil, lui attirent des visiteurs et lui conservent des correspondants sous toutes les latitudes. Il s'entretient avec eux dans leur langue maternelle, pour la plupart, et toujours il laisse aller l'admirable abondance de ses idées, l'incomparable vivacité de son style. Sa fine plume de corbeau, trempée dans une encre choisie, vole sur le papier et trace en caractères larges et arrondis des lignes d'une rapidité qui devance l'éclair. Les pages se couvrent, les marges aussi, quelquefois l'enveloppe même. Presque jamais de secrétaire, presque toujours la main, *propria*, *ipsissima*, puis l'ample signature et le cachet délicatement posé, le cachet d'une gravure ravissante, chef-d'œuvre de goût artistique et historique tout ensemble, avec les armes, la couronne, le manteau de pair et la devise : *N'espoir ne peur*.

» J'aime cette croix noire sur un écu d'argent : elle va bien à ce chevalier du Calvaire. Ici, le passé a prophétisé ; ou plutôt le fils de ces aïeux qui portaient cette croix en Palestine est demeuré digne d'eux. C'est de la vraie tradition et de la vraie noblesse. J'aimais moins cette devise, à première vue, il est vrai : *N'espoir ne peur*. Point de peur, oui, cela est bien et cela est juste ; mais pourquoi point d'espérance ? Le soldat n'en manque pas, c'est sa force : le chrétien moins encore, c'est sa vertu... Plus tard j'ai compris : il ne s'agit ici que des espe-

rances et des alarmes humaines. Nulle crainte d'âme qui vive ; nul espoir de dignité, d'honneur, de fortune, de puissance. Tout pour Dieu, rien des hommes! ainsi, je conçois cette légende, et je me plais à dire que la vie entière de M. de Montalembert s'y est conformée.

» Je sais que M. de Montalembert n'a point poursuivi les honneurs les mieux mérités ; je crois qu'il a refusé à peu près toutes les distinctions qui le venaient chercher. On ne lui connaît d'insignes d'aucun ordre, il n'a guère d'autre titre, à la suite de son titre héréditaire, que celui de citoyen romain : titre rare, que la municipalité du Capitole lui a déféré, comme au général duc de Reggio. Et certes, c'était justice !... »

On lira encore avec intérêt, croyons-nous, quelques lettres du grand publiciste (1), dont les détails font saisir sur le vif le caractère de sa vie intime et de ses relations amicales.

« *Maîche, 31 juillet 1865.* — J'apprends que vous devez bientôt venir à Maîche avec votre jeune abbé. J'espère bien que vous ne me ferez pas l'injure de prendre votre gîte ailleurs que chez moi. Notre petite maison sera cette fois bien assez grande pour vous recevoir, car ma femme est aux bains de mer avec tout son train. Je n'ai avec moi que ma fille Madeleine et sa gouvernante, qui vous feront les honneurs tant bien que mal. Nous jouirons l'un et l'autre d'une liberté complète et réciproque. Je vous demanderai la permission de rester pendant la journée avec mes *Moines* (2), comme si vous n'étiez pas là ; vous irez, de votre côté, visiter nos pâtures desséchées et le reste. Mais, aux repas, nous nous rejoindrons, nous causerons des antiquailles franc-comtoises, et la nuit, vous pourrez dormir sans être dérangé par le bruit des cabarets, où se triture si bien le suffrage universel. »

« *Maîche, 31 juillet 1865.* — Vous me trouverez très sûrement ici du 8 au 12 août et même plus tard, mais enseveli dans « mes moines et moinesses », dont je veux absolument terminer le quatrième volume avant de partir pour l'Espagne. Ainsi donc venez avec les Jallerange, ce qui ne doit pas vous empêcher d'aller à Allevard. Vous ferez le détour de Neuchatel et de Genève en partant d'ici, cela vous fera grand bien. Comme vous le sentez et comme je le sens beaucoup mieux que vous, vous vivez beaucoup trop renfermé, et moralement et physiquement. Quant à moi, je serai charmé de vous voir, malgré nos dissentiments sur l'Amérique, ou plutôt à cause de cela. Vous êtes, comme votre ami Édouard Grenier, du petit nombre de ceux avec lesquels je suis

1. A l'abbé Besson et à d'autres amis de la Franche-Comté.
2. Son ouvrage des *Moines d'Occident*.

toujours d'accord, même quand je les contredis. Convertissez-le sur l'Italie, je l'ai chargé de vous convertir sur l'Amérique.

» Je vous ai fait envoyer mon discours sur le comte Beugnot à la société d'*Histoire de France*, dont on a beaucoup parlé au printemps à Paris, parce que ladite société, après l'avoir beaucoup applaudi, prétendait exiger le retranchement d'une certaine phrase sur les hommes prétendus providentiels. Je n'aurais pas dû, disait-on, avancer ces choses-là *dans une enceinte appartenant à l'État*,

ÉMILE OLIVIER. (P. 274.)

parce que M. de la Borde, directeur général des archives, nous prête son local pour une réunion. Il a fallu batailler pendant un mois entier. La correspondance échangée à ce sujet avec le secrétaire de la société et votre serviteur, soigneusement conservée par moi, sera un des monuments les plus amusants de l'histoire confidentielle du second Empire. N'ayant pas voulu changer une virgule, c'est de guerre lasse, et sous le coup de la menace répétée de ma retraite, que mes savants et courageux confrères m'ont enfin autorisé à enfouir cette notice dans leur bulletin.

» Vous voyez, mon cher ami, que je ne fais plus, comme vous me le reprochez quelquefois, le mort parmi vous. Ce n'est pas en courant de village en village et de presbytère en presbytère, comme je l'ai trop fait avant mes deux défaites électorales, que l'on montre que l'on est vivant. Lorsqu'on est à mon âge, ce n'est plus par ses démarches, mais par ses écrits et par ses paroles, que l'on se montre à ses semblables. Que l'on accueille donc mes ouvrages, que l'on me blâme et que l'on me combatte, je ne m'en plaindrai pas, étant beaucoup trop homme de lettres pour ne pas préférer mille fois la critique au silence. »

« *Maîche, 15 août 1865.* — Je le disais hier à l'abbé Besson, et je vous le répète : de toutes les lettres que j'ai reçues pendant ma trop longue vie, je ne sache pas qu'aucune m'ait plus intéressé et à plusieurs égards plus ému que la vôtre du 6 août. Elle fait un honneur infini à votre âme, à votre conscience, à votre jugement, et j'ajouterai, à votre style. Les personnes auxquelles je l'ai lue, Mme de Montalembert, mon gendre, M. de Meaux, et mon beau-frère, le comte Werner de Mérode, ont eu absolument la même impression que moi... J'espère que vous me procurerez la satisfaction de vous entretenir à mon aise dans ces belles montagnes, où vous ne trouverez malheureusement presque plus de souvenirs des temps *héroïques* dont vous avez entrepris le récit. Il y a cependant ici un vieil avocat, nommé Perrot, octogénaire, et un paysan nommé Chatelain, père de M. le curé de Chazot, qui ont encore la mémoire fort alerte et que vous ferez peut-être bien de consulter avant leur prochain décès... Acceptez, je vous prie, mes encouragements les plus chaleureux. Vous avez entrepris une œuvre admirable (1), et vous y apportez les dispositions les plus judicieuses, les plus intègres, les plus édifiantes qui se puissent imaginer. Surtout ne vous laissez pas arrêter par ces esprits étroits et pervers qui prétendent que l'on peut servir la vérité en la *supprimant* ou en l'habillant au gré de ses préférences ou de ses répugnances. Persévérez dans votre projet de dire la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité. Mais élaguez les longueurs inutiles, et surtout les considérations ou les détails relatifs aux événements généraux et à la législation générale. On n'ira pas chercher cela dans vos volumes. Je n'ai pas le loisir de vous dire la centième partie de ce que votre lettre m'a fait éprouver... »

« *La Roche en Breny, janvier 1866.* — Notre petit cercle de famille, grossi en ce moment de ma fille mariée et de ses enfants, a beaucoup ri de l'intéressant récit que vous me faites sur le changement de votre préfet et sur la part que certaines gens m'attribuent ou à M. de Mérode dans cette affaire. Démen-

1. C'était un ouvrage historique sur la Franche-Comté.

tez ce bruit dans l'occasion. Je consens à passer pour tout ce qu'on voudra, excepté pour avoir de l'influence au ministère et du crédit à la cour...

» L'impression du quatrième volume des *Moines d'Occident*, retardée par la maladie et la mort de M. Lecoffre, va tant bien que mal; si vous avez dans les *Annales franc-comtoises* une place vide en février ou plutôt en mars, je vous donnerai volontiers un morceau, mais je ne sais lequel choisir, tant cet énorme bloc, d'un ennui écrasant pour le commun des lecteurs, est fortement cimenté par des détails de pure érudition ou plutôt de scrupuleuse exactitude. Cette exactitude, qui entraîne à sa suite, bon gré mal gré, la sincérité et par conséquent l'impartialité entre les adversaires, était quelque peu estimée du temps de Mabillon et de Fleury. Elle n'est plus du goût de notre pays ni de notre temps. Il faut aux gens des histoires mêlées d'imprécations furibondes contre les uns et d'adulations écœurantes en l'honneur des autres.

» Vous voyez que je ne suis pas très malade (1), puisqu'une fois étendu sur mon canapé, je puis dicter toutes ces longueurs, à la grande désolation de Madeleine, qui aimerait beaucoup mieux faire la généalogie des Tudors et des Stuarts, dont elle s'occupe en ce moment... »

« *Paris, 13 avril 1866.* — Vous avez dû recevoir ces jours-ci, sous bande, trois bonnes feuilles du tome IV des *Moines d'Occident*. Ce chapitre sur saint Oswald m'a paru pouvoir se détacher pour les *Annales franc-comtoises*, mais uniquement pour leur donner une marque de ma vive sympathie. Je proteste de toutes mes forces contre cette publicité fragmentaire. Elle est aussi contraire à l'intérêt de l'auteur qu'à l'instruction du lecteur. Pour un sujet tel que le mien, elle est fatale. Mais comme il faut savoir sacrifier l'amour-propre à la charité fraternelle, j'ai cédé, comme pour le *Correspondant* et la *Revue d'économie chrétienne*, aux instances que vous avez bien voulu me faire. Je ne tiens pas du tout à ce que vous reproduisiez les notes qui ne renferment que des citations latines, et je me contenterai bien volontiers des notes françaises.

» Mais comment faire comprendre à nos lecteurs ce qu'étaient les Saxons, les Celtes, les Northumbriens et tout le reste, dont ils n'ont pas peut-être la moindre idée ? Pour cela, il faudrait un entête de deux ou trois pages que je n'ai absolument pas le temps de faire, ni vous non plus. Nous sommes tous deux écrasés, surchargés, accablés. Hélas ! une toute petite poignée d'hommes a tout à faire, tandis que la foule de ceux qui pourraient et qui devraient partager leurs travaux végète dans l'oisiveté...

» Adieu, pensez quelquefois à mon âme et priez pour moi. J'ai de grandes

1. Montalembert venait de ressentir les premières atteintes du mal incurable qui devait assombrir le reste de sa vie.

tribulations, comme il en arrive aux hommes de toute condition, mais surtout de la mienne, qui ont mangé leur pain blanc le premier. Comptez sur ma respectueuse et fidèle amitié. »

Vers ce même temps, une affreuse nouvelle vint déchirer l'âme du vaillant chrétien, déjà tant de fois éprouvé, et lui rappela toutes les pertes qu'il avait faites ici-bas. Le général de Lamoricière venait d'être subitement frappé par la mort. Après avoir fait, en embrassant la cause pontificale, le sacrifice de son nom, de sa réputation, de son auréole militaire, de ses anciennes victoires ; après avoir été impopulaire jusqu'à l'héroïsme, il mourait dans la retraite, ayant eu à peine le temps de décrocher son crucifix comme autrefois il décrochait son sabre, trop vite pour recevoir des secours humains, assez lentement encore pour murmurer le nom de Dieu, appeler un prêtre et recevoir la grâce de l'absolution. C'est ce tableau que Montalembert voulut tracer dans son article intitulé : *Le général Lamoricière* (1). Hélas ! c'était le dernier qu'il rédigeait en pleine santé ; c'était sa propre fin, non moins soudaine et cependant encore consolée par la présence du prêtre et les secours de la religion, qu'il décrivait d'avance, ayant eu aussi, comme il le disait de son illustre ami, ces quinze ans de disgrâce humaine où la grâce divine envahissait son âme et le menait, à travers les épines et les croix, les avanies et les désastres, les angoisses et les amertumes, au couronnement chrétien de sa carrière.

Ce tribut payé à l'amitié et à la vraie gloire, le désir de compléter ses études sur l'ordre de Saint-Benoît en Espagne et d'étudier l'état politique de cette nation, conduisit M. de Montalembert dans la Péninsule. Rentré à la Roche, il reprit sa correspondance et ses lectures franc-comtoises, non toutefois sans méditer le projet d'un nouveau et bien plus long voyage, celui d'Amérique. Mais au moment où il commençait à prendre ses dispositions dans cette vue, il était cloué, et pour toujours, sur ce lit de douleur qui devait être pendant quatre ans le calvaire de son corps épuisé, en laissant toutefois à son âme toute sa vigueur, à sa parole toute sa liberté et toute sa verve. Les habitudes laborieuses de sa vie, trop secondées par l'ardeur de son intelligence, avaient amené à la longue une cruelle infirmité, qui rendit nécessaire une opération chirurgicale. Mais le mal était trop caché et trop profond. Tous les secours de l'art se bornèrent à laisser échapper la suppuration ; malgré les soins incomparables de M. Nélaton, il fut impossible d'enrayer le mal et de cicatriser la plaie. Les premières nouvelles de ce triste événement furent signalées à ses amis par M^lle^ Madeleine de Montalembert, devenue, à partir de ce jour, le secrétaire intime de son illustre père.

1. Dans le *Correspondant*.

Le mal ne tarda pas à faire des progrès, et l'espoir de la guérison fut ajourné à long terme. Mlle de Montalembert en informa de nouveau les amis du comte en se faisant l'interprète de ses saints désirs auprès d'eux.

« Mon père, écrivait-elle à l'abbé Besson, infiniment reconnaissant de la

S. É. LE CARDINAL NEWMAN. (P. 291.)

lettre que vous avez bien voulu m'écrire à son sujet, me charge de vous en remercier de sa part.

» Son état ne varie pas beaucoup en ce moment ; cependant, voici quelques jours qu'il est plutôt mieux. Les médecins sont plus contents et espèrent le voir bientôt délivré des malaises terribles qui, outre la plaie, le faisaient beaucoup souffrir. Mais, d'un autre côté, ils pensent que la maladie sera plus longue

encore qu'ils ne l'avaient dit au commencement, et qu'au lieu de trois mois, la durée de la suppuration sera probablement de quatre ou cinq. C'est une perspective bien longue et bien fatigante, mais que mon père envisage avec une grande résignation ; ce qui lui est le plus pénible, c'est de penser à ses volumes des *Moines*, qu'il est obligé de laisser inachevés jusqu'à une époque encore bien éloignée, et cela au moment où il allait les publier.

» Mon père vous prie, Monsieur l'abbé, de vouloir bien le rappeler au souvenir et surtout le recommander aux prières de ses amis et connaissances de Besançon. Il vous remercie mille fois des prières que vous voulez bien lui promettre au Mont-Roland... »

Dès qu'il fut en état de le faire personnellement, Montalembert adressa au même ami les lignes suivantes :

« Je suis toujours dans la même impossibilité de marcher et d'écrire, mais du reste je vais certainement mieux, et mes courses en voiture ne me fatiguent pas. On veut en profiter pour m'envoyer à la campagne.

» J'aurais bien voulu que ce fût à Maîche, mais on y est trop loin des chemins de fer et des médecins. J'irai donc probablement en Belgique, dans une terre que nous y avons en commun avec l'archevêque de Mélitène. Je me recommande plus que jamais à vos prières et à votre bonne amitié. »

Les lettres que ses amis reçoivent en 1867 leur donnent la triste conviction que l'état du malade ne fait qu'empirer.

« Hélas ! fait-il écrire encore à l'abbé Besson, il ne faut plus compter sur moi pour quoi que ce soit, tant je retombe vite dans les défaillances qui constituent ma triste vie depuis quatorze mois... »

Et à M. Jules Sauzay :

« Avant de répondre à votre lettre, j'ai voulu lire votre livre d'un bout à l'autre, ce qui n'est pas peu de chose dans l'état où je me trouve. Mais, cette lecture achevée, j'ai éprouvé le besoin de dire publiquement ce que j'en pensais. Cette tâche s'est trouvée presque au-dessus de mes forces. Ne pouvant moi-même écrire, j'en suis réduit à dicter ; ce que je n'ai jamais fait jusqu'à présent, et ce qui me fatigue au delà de toute expression. De là, ce long silence que vous avez pu me reprocher, tandis que depuis six semaines, je ne suis à vrai dire occupé que de vous.

» Le changement d'air que j'ai été chercher en Belgique ne m'a fait aucun bien ; il m'est au contraire survenu différentes incommodités qui, sans aggraver, à ce qu'on assure, le fond de mon état, rendent ma situation encore plus misérable qu'elle ne l'était à Paris.

» Depuis le mois de novembre, je n'ai pas fait le moindre progrès vers la

convalescence qu'on me fait si vainement espérer. Il ne me reste qu'à solliciter le secours des prières de ceux qui s'intéressent encore à moi, et parmi lesquels je n'hésite pas à vous compter. Croyez à toute ma sympathie et à mon affectueuse estime. »

Quelque cruelle, quelque longue que fût l'épreuve, il en parlait toujours avec résignation, souvent avec une grâce mêlée de spirituelles et douces plaisanteries : on en jugera par ce billet :

« *Paris, le 29 octobre 1867.* — Je vous remercie mille fois de votre bonne lettre. Malgré le mieux qu'on vous a signalé, je ne puis pas rester levé plus d'une heure ou deux par jour, et je ne puis écrire sans une excessive fatigue, ce qui m'oblige à employer la main de ma fille pour vous dire combien je suis touché de votre sollicitude et combien je compte sur le secours de vos prières pour m'obtenir la patience qui m'est si nécessaire dans une épreuve dont les médecins ne me laissent pas encore entrevoir la fin, tout en m'affirmant que je guérirai tôt ou tard. Prenez garde seulement de ne pas contribuer à la faire durer, car il est bien possible que Dieu me l'ait envoyée en expiation, non seulement de mes péchés, mais de certains éloges exagérés dont vous pourriez bien être coupable. Cette opinion est très répandue dans ma famille.

» Permettez-moi aussi de ne pas entrevoir l'avenir resplendissant que vous évoquez pour moi au milieu des sombres horizons que nous signalent tous les évêques. J'ai eu mon jour, il est passé, et je ne crois à aucune restauration. »

Grâce à son amour pour la Franche-Comté, à sa passion pour la gloire de l'Église, Montalembert se sentit à la fois consolé et glorifié par ces jeunes Comtois qui s'étaient faits soldats du pape pour répondre à l'appel de Lamoricière, et qui achetèrent par leur sang les trophées de Mentana. Il salua au premier rang de ceux qui avaient été les témoins de Dieu, dans ce grand duel du bien et du mal, les deux Dufournel, ces répondants du droit, de l'honneur et de la justice, également inséparables dans la vie, dans le combat et dans la mort. Il écrivit au prêtre qui les avait loués dans la chaire chrétienne :

« *Paris, le 10 novembre 1867.* — Je ne peux résister à l'envie de vous faire mon compliment sur votre admirable oraison funèbre d'Emmanuel Dufournel. Vous êtes naturellement éloquent, vous l'êtes toujours ; mais vous l'avez été plus que jamais dans cette circonstance si touchante. Quel sujet ! quelle vie ! quelle mort ! Je ne doute pas que votre allocution n'ait produit le meilleur effet à Besançon et dans toute la province. Le petit nombre de personnes auxquelles j'ai pu la montrer ici en ont été émues jusqu'aux larmes, et surtout M. et Mme Cochin, qui ont connu les deux Dufournel dans leur adolescence. La mort d'Adéodat, survenue depuis votre discours, ajoute à la grandeur tragique et

vraiment chrétienne de cet épisode de notre histoire contemporaine. J'ai connu leur père, j'ai été son collègue à l'Assemblée législative. Est-il à Rome ? Est-il arrivé assez tôt ? Je vais lui écrire, je veux le féliciter. Quel honneur pour lui d'abord, pour votre collège, pour toute la province, pour nous tous enfin, de voir de tels jeunes gens sceller ainsi de leur sang nos convictions religieuses ! Voilà la jeunesse telle que je l'avais rêvée, telle que je la suppliais d'être, quand je lui disais si familièrement chez vous : Ne soyez pas des *poulets* chrétiens.

» Mon état est toujours le même; ma maladie est devenue une sorte d'infirmité permanente dont je n'ai plus l'espoir de guérir. Je me sens cependant mieux depuis mon retour à Paris, mais pas assez pour reprendre un travail suivi et sérieux. Je me recommande donc toujours à vos prières comme à votre bonne amitié. »

Cependant Montalembert voulait revoir encore une fois ses chères montagnes du Doubs. Ce désir, cette espérance perce dans toutes ses lettres dès le commencement de l'année 1868. Voici quelques fragments choisis parmi les plus intimes :

« *Paris, 29 janvier 1868.* — Je suis vraiment stupéfait de voir que vous ayez non pas seulement la bonne volonté et la bonne amitié de m'écrire, mais le temps et la force matérielle de m'adresser une épître aussi longue, aussi pleine et aussi intéressante que celle du 14 janvier. Quoique je n'aie absolument rien à vous dire aujourd'hui qui puisse se comparer aux renseignements si précieux et si variés que vous me donnez, je ne veux plus différer de vous adresser mes remerciements.

» Les esprits, me dites-vous, se réveillent en Franche-Comté ; j'en suis encore plus charmé que surpris. Plaise à Dieu qu'on ne s'endorme plus, et que notre cher Michel, si courageux, si spirituel, si dévoué au bien, ne laisse pas rouiller entre ses mains cette bonne plume, cette excellente arme dont il se sert si heureusement !

» Donnez-moi, quand vous m'écrirez, des nouvelles des deux frères Tripard, l'avocat et le colonel ; ils sont au premier rang des Franc-Comtois que j'aime et que j'admire.

» Je n'ai pas encore pu lire le deuxième volume de M. Sauzay. Mon infirmité consiste surtout en défaillances et en assoupissements qui absorbent la plus grande partie de ma triste journée. Je lis certainement beaucoup plus que la plupart des malades, mais bien moins encore que je ne le voudrais et ne le devrais. Je compte toutefois me faire transporter à la campagne en commençant par la Bourgogne, d'où j'espère pouvoir passer en Franche-Comté et monter jusqu'à Maîche, après trois ans d'absence.

» Je ne saurais vous cacher que j'ai lu la plus grande partie de votre lettre à l'évêque d'Orléans, qui est venu chez moi le jour où je l'ai reçue. Il s'est beaucoup diverti de ce que vous racontez sur la nouvelle entreprise du ministre

Duruy et sur les cours des demoiselles à Besançon... Ce grand évêque, qui est aussi un grand chasseur devant le Seigneur, comme Nemrod, et qui, en cette qualité, court toujours deux ou trois lièvres à la fois, est fort occupé, entre autres mille occupations, du nouveau *Journal des villes et des campagnes*. S'il vient à bout, comme nous l'espérons, de déterminer M. Cochin à prendre en main cette grande œuvre, ce sera un véritable événement. Dans un temps où la presse est tout ou à peu près tout, il est lamentable de penser à quels oracles quotidiens nous sommes livrés. Un jeune homme tout à fait distingué, M. de Chabrol, qui s'occupe de fonder un journal indépendant en Auvergne, me disait dernièrement: « Le clergé de mon pays est dégrisé du régime actuel. Ce qu'il voudrait, ce serait de voir la France gouvernée par M. Thiers, mais par M. Thiers *sans chambres et sans journaux !* Notre clergé comtois en est-il là ?... »

« *Paris, 26 avril 1868.* — Vous avez la bonté de vous intéresser plus que personne à ma santé. Elle est certainement dans un état plus satisfaisant. Je marche *à pas de tortue*, mais je marche vers la guérison, à travers bien des rechutes et des anicroches. M. de Nélaton me fait espérer que la *troisième année* de ma maladie (dans laquelle je viens d'entrer), ne s'achèvera pas sans que cette guérison soit complète ; et après en avoir longtemps douté, je commence à y croire moi-même. Je sors même déjà quelquefois, et je compte sur l'air et le séjour de la campagne pour accélérer un progrès que je trouve par trop graduel. Ce qu'il y a de plus triste dans mon état, c'est l'impossibilité de travailler comme je le voudrais. Il me semble que mon âme et mon esprit ont conservé ou repris leur ancienne vigueur ; mais mon corps leur refuse ses services, et je suis sans cesse obligé de laisser retomber la plume que j'ai essayé de soulever pour exprimer des sentiments plus intenses et peut-être plus passionnés que jamais, sur tout ce qui se passe dans l'Église et dans l'État. C'est la plus cruelle de mes épreuves actuelles. Il faut s'y résigner, comme à tant d'autres ; mais je désire qu'elle vous soit épargnée, à vous, l'homme amoureux, comme moi, de l'étude et du travail.

» Quel triste tableau vous me faites de l'état politique du Doubs ! Hélas ! Je crains bien qu'il ne soit trop fidèle. Je ne puis ni me consoler de cette décadence ni me l'expliquer. *Quomodo ceciderunt fortes in prælio?* Quel contraste avec l'état des esprits en 1848 et 49, quand on était si plein d'ardeur et de zèle pour la défense du bien ! Quel contraste même avec vos voisins de la Haute-Saône, qui ont trois députés indépendants, tandis que vous n'avez pas même des *candidats!* A quoi peut tenir cette prodigieuse infériorité, cette molle condescendance pour tous les abaissements contemporains ?..... Certes, je n'hésiterais pas à entreprendre une nouvelle lutte électorale et à en prendre les frais à mon compte, quel que fût l'état de ma santé, si c'était pour répondre, comme il y a vingt ans,

à l'appel d'un pays ému de ses dangers et résolu à se défendre contre toutes les tyrannies dont nous sommes assaillis et menacés. Mais, d'après ce que vous me dites et ce qui me revient de tous les côtés, je vois qu'il n'y a rien à faire... »

Le voyage de Franche-Comté s'accomplit enfin, selon les désirs du malade. Il l'annonça, dès que ce fut décidé, à l'abbé Besson.

« *La Roche-en-Breny, 29 juillet 1868.* — Monsieur le supérieur et cher ami, Mon beau-frère de Mérode m'a écrit que, si je me trouvais assez bien pour aller d'ici à Maîche, en m'arrêtant à Besançon, vous auriez l'extrême bonté de m'offrir un gîte au collège catholique; et non seulement à moi, mais encore à la sœur de Bon-Secours qui ne me quitte pas.

» La diminution des chaleurs excessives dont nous avons souffert jusqu'ici me permettant de songer au voyage de Franche-Comté, je viens vous prier de me dire, par un *tout petit mot*, au milieu de vos accablements, s'il vous serait possible de nous accorder un coin, à ma sœur et à moi, où nous pourrions passer une nuit et peut-être une journée, entre Dijon et Maîche. Je voudrais surtout savoir à quel moment je vous dérangerais le moins, quand a lieu la distribution des prix, quand vous songez à partir pour les vacances, etc.

» Enfin et *surtout*, dans le cas où je devrais renoncer au voyage de Franche-Comté, ce qui, dans l'état si précaire où je suis, est toujours un cas *probable*, je veux vous supplier avec les plus vives instances de venir me voir ici en Bourgogne, et de me donner quelques jours pendant lesquels vous vous reposerez de vos incroyables fatigues, tout en m'accordant quelques heures d'entretien dont j'ai le plus grand besoin. Je ne saurais vous dire à quel point j'ai l'âme attristée et troublée par tout ce qui se passe. Ce mal me tourmente et me consume bien autrement que la maladie matérielle dont je suis victime depuis des années. Ayez donc pitié de moi, et venez m'éclairer en me consolant, et en vous procurant à vous-même un peu de repos, de silence et de fraîcheur, à l'abri des parents et des élèves, des bacheliers et des examinateurs, de toutes les sangsues qui vous consument, vous aussi !

» Quoi qu'il arrive, sachez que je ne me résigne pas à ce que ces vacances se passent sans que je vous aie revu. Mettez cela dans vos papiers et croyez toujours à mon affectueuse et respectueuse admiration. »

A peine averti qu'il est attendu à Besançon avec tous les empressements dont il était si digne, Montalembert répond aussitôt :

« Encouragé par votre affectueuse lettre, je compte vous arriver samedi 8 août, à cinq heures quarante minutes du matin. La grande chaleur me détermine à voyager la nuit. En arrivant chez vous, je vous demanderai la permission de me coucher et de ne me relever qu'à midi. Je ne repartirai pour Maîche que

dimanche soir. Puis-je compter sur votre infatigable obligeance pour avoir une voiture à la gare de Besançon, le samedi 8, à l'heure indiquée ?

» J'annonce mon arrivée à notre cher Michel, et j'espère que M. Jules Sauzay viendra me voir, ainsi que l'avocat Tripard, le président Clerc, M. Ch. de Vaulchier et M. Bourgon, s'ils sont à Besançon. Prévenez de mon passage tous ceux de mes amis qui n'ont pas honte de visiter un vaincu, et qui ne s'effraient pas trop de voir un malade.

» Ainsi, au revoir, à moins d'obstacle et d'aggravation dans mon état... En attendant, mille affectueux hommages. »

Les amis qu'il avait nommés et d'autres encore, comme M. Boysson d'École, M. le vicomte Chiflet, M. Jacquin, M. l'abbé Farey, M. le curé de Notre Dame, M. le chanoine Ruckstuhl, vinrent saluer le comte de Montalembert et s'entretenir avec lui. Autant ses cheveux blancs, sa figure amaigrie, ses traits fatigués, impressionnèrent vivement ses amis, autant sa conversation les séduisit et les entraîna encore, tant elle était animée et pleine de verve. C'était toujours leur Montalembert. Rien n'était changé que son corps; mais jamais âme ne se montra mieux vivante et debout sur un corps en ruine, jamais homme ne parut mieux sortir par avance du temps et du changement. Il partit le 9 août pour Maîche et y passa six semaines. Il jouissait pour la dernière fois des sites pittoresques de la Franche-Comté, de cet air pur qui se mêle à l'odeur des sapins, de ce soleil d'été qui illumine de si vives couleurs la superbe parure des montagnes de cette région. Il menait, malgré ses infirmités, la vie réglée, austère et studieuse qu'il avait pratiquée dès sa première jeunesse, également fidèle à la prière, à l'étude, aux relations d'amitié et de voisinage, et se félicitant de recevoir quelqu'un de ces visiteurs intimes dont la conversation ajoutait encore aux charmes de sa solitude.

Un poète franc-comtois, Édouard Grenier, a raconté plus tard, pour ces mêmes amis du grand orateur, ses souvenirs sur Montalembert dans une charmante communication à l'abbé Besson. C'est le lieu de la citer.

« Toutes les lettres que j'ai reçues du comte Montalembert sont intéressantes, quelques-unes éloquentes et vives, une surtout qui a trait à la question italienne, et, quoique j'y sois un peu malmené, à cause de mon dissentiment nettement exprimé, je ne la trouve pas moins très remarquable par la véhémence du style et l'impétuosité de la pensée. Elle fait songer involontairement au mot de M. de Falloux et le justifie. Vous vous rappelez ce mot? M. de Montalembert remarquait un jour tristement qu'il était le premier de sa race qui n'eût pas porté l'épée : — Détrompez-vous, lui répondit vivement son confrère, votre plume est une épée.

» Sa parole l'était encore davantage, à mon sens. Car je l'estime encore plus orateur qu'écrivain, et c'est de lui qu'on peut dire que, sauf son dernier grand ouvrage, tout ce qui sortait de sa plume, surtout depuis l'Empire, livres, brochures, articles de revues, n'était au fond que des discours refoulés à qui la tribune manquait, et qui s'adressaient au public épars et lointain, faute d'une assemblée vivante et présente à qui parler. La conversation même s'en ressentait; elle trahissait l'orateur. Je le vois encore, et je le verrai toujours, tel qu'il était à Paris dans les dernières années de sa maladie et de sa vie, avec sa figure amincie et blanche comme ses cheveux, couché dans l'angle de sa bibliothèque sur un simple lit de camp, des rayons pleins de livres au-dessus de sa tête, des livres ouverts et une lampe sur une console à son chevet, et tout autour quelques fauteuils, trois ou quatre tout au plus, où, vers les cinq heures du soir, venaient s'asseoir à tour de rôle, pendant une heure ou deux, ses amis de tout bord, de tout âge et de toute condition : mélange singulier d'hommes célèbres et inconnus, pêle-mêle plein d'imprévu et de charme; et la causerie, resserrée entre ce peu d'heures rapides, semblait se condenser et se hâter pour mieux fournir sa course. Personne n'eut plus que M. de Montalembert l'art d'animer la conversation et d'y intéresser chacun de ses auditeurs par un mot gracieux, un appel direct et flatteur; mais quand il prenait la parole, elle affluait à flots pressés et rapides, la pensée l'entraînait, le courant oratoire le ressaisissait et le poussait à son insu vers les grandes rives de l'éloquence.

» Je ne l'ai connu que tard. Ce fut la poésie qui m'ouvrit sa porte. En 1857, je lui portai mon premier ouvrage, *La Mort du Juif-Errant*, et quand il sut que j'étais Franc-Comtois et votre ami, son accueil redoubla de bienveillance. Il était d'ailleurs très friand, si j'ose m'exprimer ainsi, de la jeune littérature et surtout de la jeune démocratie Il eût aimé pouvoir l'attirer à lui et chez lui. Il me parlait sans cesse de mes amis de ce bord-là. Il était à la piste de tout talent nouveau qui s'élevait, et ce fut lui qui proposa, soutint et fit réussir la candidature de Prévost-Paradol à l'Académie. Pour tout dire, le talent ne suffisait pas; il lui fallait encore trouver dans la jeune génération une certaine chaleur d'âme qui manquait aux partis conservateurs. Quand il la rencontrait sous sa forme la plus répandue, la haine de l'Empire, il louait cette généreuse disposition de l'âme et cherchait à la tourner au bon.

» Mais je m'oublie; je dois parler de *Montalembert en Franche-Comté*. Je vais dire en peu de mots les souvenirs que m'ont laissés les seules fois que j'ai eu l'honneur de l'y rencontrer.

» La première, ce fut dans l'automne de 1859. Il arriva un beau jour à Baume dans l'après-midi, en habit de campagnard, le bâton à la main, venant de visiter

à pied un bois de ses domaines, du côté de Tressandans, je crois. Car il était encore alerte à cette époque, et sa figure, si longtemps jeune, n'avait pas subi jusqu'alors les altérations de la longue maladie qui devait nous l'enlever. Rien ne la faisait présager; et la preuve, c'est que, malgré sa longue course du matin, il eut encore la force de venir contempler l'admirable paysage de la vallée du Doubs au pied du mont Chatard, seul régal que je pusse offrir à mon illustre visiteur pour reposer ses yeux et contenter son amour pour le beau, vivement affligé par la vue de notre clocher doré, dont il ne put jamais rattacher le style

LE DUC DE MORNY. (P. 270.)

étrange à une école d'architecture quelconque. Je le crois bien! Après avoir fait deux visites, l'une à Mme Courvoisier, l'autre à M. Théodore Dufay, qui lui avait courageusement dédié sa thèse de docteur en droit, il repartit le soir même pour Besançon, et je ne le revis que l'hiver suivant à Paris.

» Ce fut plusieurs années après, à la fin d'août 1868, que je lui rendis sa visite au château de Maîche. Vous connaissez ce vieux manoir, mon ami, vous avez goûté les douceurs de cette aimable et noble hospitalité, vous vous êtes promené comme moi à l'ombre séculaire des ormes gigantesques de la grande allée, vous vous êtes accoudé comme moi sur la terrasse du côté du jardin,

en regardant ce vert horizon où les pommiers des vergers vont rejoindre insensiblement les sapins des prés-bois, et où le travail de l'homme et la nature semblent rivaliser pour le plaisir des yeux. Vous avez joui comme moi de cette vie calme, intelligente, pleine de simplicité et de liberté. Quelle atmosphère de soins et de sérénité, de gaieté même, y entourait l'illustre malade ! Comment peindre cette charmante famille, la force admirable de caractère, l'activité, la noblesse d'âme et de maintien de la mère, le charme si différent des deux jeunes filles, les dernières restées au foyer ; l'esprit fin et déjà mûr de Mlle Madeleine, la grâce naïve de Mlle Thérèse ? Je voudrais dire tout cela, mais je n'ai, par malheur, dans ce moment, ni la liberté d'esprit ni le loisir nécessaires pour rassembler ces souvenirs et les traduire dignement... »

Deux jours après le départ de M. Grenier, un tragique accident vint mettre en danger une vie si précieuse et répandre une mortelle tristesse dans toute la contrée. Le 24 août, Montalembert reconduisait en voiture le curé de Cerneux-Péquignot, qui avait reçu chez lui l'hospitalité. Il l'accompagna jusqu'aux bords du Doubs, en compagnie de M. l'abbé Millot, ancien vicaire de Maîche, l'un des prêtres qu'il avait le plus aimés, et dont la conversation lui était particulièrement agréable. Au retour, l'abbé descendit pour faire visite au curé de Charquemont, et la voiture s'arrêta un instant près d'une auberge qui borde la route; mais le cheval, n'ayant plus de frein, brisa ses rênes, écrasa et tua le conducteur, qui essayait de le retenir, et emporta la moitié de la voiture dans sa course furieuse. Montalembert, qui était dans le fond, fut renversé, jeté sur la route et couvert de contusions. Il demeura plus de trois quarts d'heure sans connaissance, et le premier usage qu'il fit de ses sens, en les recouvrant, fut de demander un prêtre pour entendre sa confession. Mme de Montalembert, prévenue aussitôt, accourut auprès de lui et passa à son chevet une nuit pleine d'angoisses. Le lendemain, on put le reconduire à Maîche, et le docteur Nélaton, mandé par le télégraphe, lui apporta ses soins affectueux. Les paroles du célèbre praticien furent recueillies avec avidité. Il donna l'assurance que l'accident n'aurait pas de suites funestes pour son client ; il faisait en outre espérer, pour l'infirmité même dont il connaissait toute la gravité, une sorte de guérison.

Cette espérance se soutint pendant tout l'hiver suivant. L'approche des élections ranimait la verve de Montalembert et rajeunissait toutes ses facultés, excepté les forces de son corps. Il sentait passer sur le pays comme un souffle de liberté ; il eût voulu devenir encore une fois représentant du Doubs. On pensait à lui, mais, hélas ! c'était pour regretter qu'il ne fût plus possible de solliciter, en faveur de ce glorieux invalide, des suffrages si mérités et de venger douze ans d'ingratitude et d'oubli. Chose admirable et vraiment digne

d'un grand courage ! Montalembert, qui ne se faisait aucune illusion sur son état quand il ne voyait en lui que l'homme privé, se croyait capable encore de fournir une longue carrière dès qu'il avait conçu l'espoir de redevenir un homme public. Cette pensée, ce regret, se lit dans sa correspondance. Il tourne les yeux du côté des montagnes franc-comtoises, et il se plaint d'être oublié dans la lutte qui s'apprête. On le voit notamment dans les deux lettres suivantes.

» Vous voulez bien, écrivait-il à l'abbé Besson, prendre un affectueux intérêt à mon état de santé. Il est toujours le même, et je n'entrevois aucune chance de guérison. J'ai été beaucoup plus souffrant pendant mon séjour à la Roche-en-Breny ; depuis mon retour ici, je vais mieux et suis tel que vous m'avez vu à Besançon pendant que j'étais votre hôte au collège catholique.

» Je crois bien que, dans cet état, je pourrais être un député aussi intelligent et aussi actif que la plupart de ceux qui le sont ou qui le seront. Mais, certes, je ne pourrais pas faire le métier de candidat comme il faut le faire aujourd'hui. Et, d'ailleurs, comment pourrais-je songer, même si je me portais comme le Pont-Neuf, à une candidature dont personne au monde ne m'a dit mot, ni de vive voix ni par écrit, pendant mon séjour en Franche-Comté ou depuis ? Quand je dis personne, je dois faire une exception pour l'abbé Suchet, pour notre excellent Michel et pour vous. Mais vous êtes, j'en suis sûr, encore plus convaincu que moi de l'impossibilité d'une lutte sérieuse contre les vainqueurs de 1857 et de 1863. Les catholiques et les conservateurs du Doubs se sont par trop désintéressés de toute préoccupation politique et de toute opposition libérale, et cette lamentable déchéance leur a fait oublier l'ancien collègue, le sincère ami du grand Berryer. »

Et à une amie de la famille Montalembert :

« Je vais, répondre de mon mieux à vos questions électorales.

» A un tiers indifférent ou simplement curieux, je dirais tout simplement que mon état de souffrance, qui s'est aggravé depuis quelque temps, m'interdit toute participation future aux luttes de la vie publique. Mais à vous, qui vous intéressez à moi et depuis si longtemps, je dirai toute la vérité. Je suis arrivé à Besançon en août, avec la pensée qu'on songerait peut-être encore à moi dans les élections prochaines. S'il en eût été ainsi, à moins d'obstacles insurmontables, je me serais exposé pour la troisième fois aux chances de la lutte. Mais pendant les deux mois que j'ai passés en Franche-Comté, je n'ai pas trouvé une âme pour me parler de ma future candidature. Je dois cependant faire une exception pour notre excellent Michel et pour deux ou trois abbés de votre connaissance... N'étant pas moi-même candidat, je me trouve tout naturellement dispensé de me prononcer sur les mérites ou les chances d'une

candidature autre que la mienne. Je ne puis songer à arborer la candidature de M. O***, pas plus qu'à décliner celle que personne ne m'a offerte.

» Je viens de franchir une formidable étape, qui aurait dû me conduire à la fin de mon triste voyage ; mais il paraît que le bon Dieu ne m'a pas encore jugé digne de la délivrance que j'appelle depuis si longtemps. Je suis loin d'avoir retrouvé la situation relativement supportable où j'étais avant cette dernière crise ; mais je crains bien d'en avoir encore pour longtemps. Aidez-moi par vos bonnes prières à supporter cette croix si longue et si lourde surtout, puis croyez bien à mon respectueux et affectueux dévouement. »

Montalembert recouvra encore assez de forces pour se rendre de Paris à la Roche. Il y passa l'automne avec des alternatives de mieux et de plus mal. Répondant à l'abbé Besson qui lui demandait de ses nouvelles, il lui fit cette invitation très amicale et très pressante :

« Soyez donc assez bon pour venir nous voir le plus tôt possible, et dès jeudi, s'il se peut. Je suis vraiment confus de vous imposer un si long voyage et pour si peu de temps, puisque vous êtes si peu libre. Mais il y a là pour moi un intérêt égoïste auquel je ne sais pas résister, tant j'éprouverai de consolation à pouvoir causer à fond avec vous sur toutes nos préoccupations religieuses et sociales. Je n'ai pas pu le faire à Besançon comme je l'aurais voulu. Je sens bien que tout cela ne peut avoir une grande importance pour vous; mais je sais aussi que vous êtes très charitable, très dévoué à vos vieux amis, et par conséquent très capable de faire l'effort que je vous demande. »

Au retour de son pèlerinage, l'abbé Besson consigna dans ses souvenirs les notes suivantes :

« La terre de la Roche-en-Breny, dont M. de Montalembert s'est fait l'acquéreur en 1841, est située dans le Morvan, sur les limites de la Nièvre et de la Côte-d'Or. Là tout rappelle son culte pour le moyen âge, ses goûts d'artiste et d'archéologue, ses grands sentiments de chrétien. Un château d'un aspect à la fois sévère et grandiose, flanqué de tourelles, entouré de fossés pleins d'eau ; dans l'intérieur une vaste salle dont le plafond est orné de devises et d'emblèmes héraldiques, et dont les murs sont couverts de vieilles tapisseries de haute lisse sorties des Flandres ; une chapelle étroite, mais s'ouvrant d'un côté sur cette salle d'honnenr, de l'autre sur le salon voisin, et où les regards s'arrêtent avec satisfaction sur deux inscriptions latines composées par le propriétaire, l'une qui indique les indulgences et les grâces accordées à la famille et à son chef par le pape Pie IX, l'autre la messe célébrée dans ce lieu par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, avec la mention de M. Cochin, de M. de Falloux, de M. Foisset et du prince Albert de Broglie, tous présents de corps ou

d'intention à ce divin sacrifice ; au delà de la cour du château, un pont-levis avec la herse retombée, et plus loin, dans un horizon presque sans bornes, des bois, des prairies, des étangs, des moulins, le tout d'un seul tenant, mais trop accidenté et trop divers pour être embrassé d'un seul regard. Les ormeaux, les frênes, les érables, les marronniers et les tilleuls forment les principales allées du parc ; ils ont de vingt à vingt-cinq ans, et c'est M. de Montalembert qui les a plantés ; mais deux millions de pieds de sapins apportés des montagnes du Doubs mêlent aux feuilles qui jaunissent et qui tombent une parure toujours verte, tapissent agréablement les coteaux et offrent aux regards du maître comme une image de la Comté encadrée parmi les sites du Morvan. Des routes carrossables traversent les bois et facilitent partout l'accès du domaine. A dix minutes du château, s'élève le bourg de la Roche, dont la succursale a été érigée en cure de seconde classe, grâce à l'influence du châtelain. La paroisse, qui renferme deux mille cinq cents habitants, s'étend à sept lieues de tour et comprend dix-huit hameaux. L'église est d'une architecture ancienne et curieuse. On y reconnaît, à tous les pas, le goût, les conseils ou les dons de M. de Montalembert, dans les peintures et dans les verrières qui la décorent. L'école, tenue par des religieuses, est aussi de sa fondation. On doit à sa fille, M^me^ Catherine de Montalembert, un établissement non moins important pour la contrée. Le jour où elle entra au Sacré-Cœur, elle offrit à l'église de la Roche le prix de sa corbeille de noces et de sa parure nuptiale, pour fonder les revenus d'un vicariat et augmenter ainsi les secours de la religion dans une paroisse si vaste et si dispersée. M. de Montalembert a donné à tous les siens l'exemple, la pensée et le goût de la bienfaisance chrétienne.

» La journée du châtelain est celle d'un chrétien, d'un savant, d'un promeneur et d'un homme du monde ; c'est aussi, hélas ! celle d'un malade. Quand il pouvait aller entendre la messe au village, il s'y rendait chaque matin et faisait l'édification publique. En l'année 1869, qui fut la dernière de sa vie, il ne put descendre que de temps en temps, et avec un effort bien méritoire, dans la chapelle du château. Levé de bonne heure, malgré ses cruelles souffrances, il s'installe dès le matin dans sa bibliothèque, lit, le crayon à la main, les revues et les journaux, les annote et les envoie à ses hôtes en les rendant attentifs aux articles qu'il a remarqués lui-même. A l'heure du déjeuner, toute sa famille le trouve assis à table lorsqu'elle entre à la salle à manger, car il s'y est rendu d'avance en descendant, non sans douleur, l'escalier qui y conduit, et il a épargné à ceux qui l'aiment la peine de le voir souffrir. Cette délicatesse commande tous ses mouvements, à la salle à manger, au salon, sur la terrasse. Dès qu'il a pu prendre sa place sans être accompagné et sans être vu, il est tout à

sa famille et à ses hôtes. Il plaisante, il raille finement, et écoute bien plus qu'on ne croit ; il amène la conversation sur tous les grands sujets, il raconte volontiers ses meilleurs souvenirs. Dans l'après-midi, sa principale distraction est une promenade en voiture, en compagnie de sa fille Madeleine, de son secrétaire, ou des amis qu'il a reçus. La promenade dure quatre heures au moins. Le dîner sonne au retour, et après le dîner la longue et intéressante causerie du salon. L'homme du monde se retrouve tout entier, avec ses anecdotes, ses bons mots, ses plaisanteries mêlées de choses affectueuses et tendres, ses traits d'éloquence aussi animés et parfois aussi impétueux qu'à la tribune. L'orateur vit et parle toujours. Il stimule, il aiguillonne le zèle et l'esprit de ses filles, de ses amis, de ses neveux, de tous ceux qui composent le cercle du soir. Il se plaint, c'est là un de ses thèmes favoris, des jeunes gens du jour, parce qu'ils ne dévorent pas, comme lui, avec passion les journaux et les revues, et qu'ils semblent n'avoir qu'un goût médiocre pour la politique. Deux de ses neveux sont auprès de lui, l'un sortant de Saint-Cyr, l'autre du collège, tous deux promettant d'honorer leur nom dans le monde, comme il convient aux descendants des croisés, et comme leur aîné leur en a donné l'exemple dans la Compagnie de Jésus, où il vient de mourir épuisé par les exercices du noviciat.

» J'ai fait deux promenades en voiture avec notre cher et illustre malade, et j'ai recueilli les principaux traits de sa conversation. C'était la dernière fois qu'il m'était donné de le voir et de l'entendre ; son entretien fut pour moi comme le testament de son amitié. Il venait de lire le manifeste des évêques allemands assemblés à Fulda. Il y adhérait de grand cœur et ne cessait de témoigner de ses sentiments de foi et de soumission.

« Jamais je ne me suis senti autant de tendresse et de respect envers l'Église, disait-il ; je veux vivre et mourir, dites-le bien, dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine. Je ne suis pas théologien, je ne suis pas philosophe, c'est au point de vue politique et social que je m'occupe des questions religieuses, je le fais avec toute liberté, mais aussi avec toute chance de me tromper, et en laissant à l'autorité compétente le droit et le devoir de me reprendre. Vous êtes prêtre, vous avez étudié ces matières-là, j'espère que vous m'éclairerez. »

La question de l'infaillibilité pontificale fut abordée plusieurs fois :

« Pensez-vous, mon cher abbé, qu'on la traitera au concile ?

— Je le crois, mais beaucoup de prélats estiment qu'on se bornera à condamner la doctrine contraire, sans formuler encore une définition dogmatique. Au reste, pour un libéral sincère et à larges vues comme vous l'êtes, comme

j'ai appris à l'être à votre école, cette définition me semble très désirable.

— Comment cela ?

— Je vais vous étonner, eh bien ! je la souhaite dans l'intérêt de la liberté de conscience bien entendue, dans l'intérêt de la vérité dont vous êtes l'intrépide champion. L'infaillibilité pontificale ne s'exerce que sur la foi, la morale et la discipline générale de l'Église, en un mot sur ce qui constitue le dépôt commis à Pierre et à ses successeurs, et il ne faut pas s'en rapporter là-dessus à quelques catholiques plus zélés qu'instruits, qui étendent ce privilège bien au delà et ne lui donnent plus de limites.

— Ainsi, on ne peut pas nous apporter un bref de pure administration, une simple lettre d'un secrétaire, un article de l'*Univers* ou de la *Civiltà*, comme devant servir de règle et de règle infaillible à la foi des chrétiens ?

— Ce n'a jamais été là une règle de foi, et le zèle mal entendu n'est pas la vraie doctrine.

— Vous avez raison ; vous savez, vous théologiens, mais nous, profanes, nous ne savons pas assez quelles sont les matières sur lesquelles le pape prononce infailliblement. La liberté humaine n'a rien à y perdre. En dehors des limites établies, il reste à la pensée humaine et à l'activité de l'esprit un champ assez vaste pour s'exercer... Mais vous êtes donc ultramontain ?

— Oui, sans doute, et parce que je suis libéral dans le sens chrétien du mot. Libéral par les sentiments et ultramontain par la doctrine, libéral en politique et catholique romain en religion, comme vous l'avez été et comme vous l'êtes toujours. C'est la pensée de votre admirable écrit : *Les Intérêts catholiques au XIX^e^ siècle.* C'est la devise de vos œuvres : *Qualis ab incepto* (1).

— Je vous remercie de la justice que vous me rendez. Quelques-uns demandent comment je finirai. Eh bien, je finirai comme j'ai commencé, en catholique soumis. Les définitions dogmatiques me trouveront toujours obéissant, quelles qu'elles soient ; mais le gouvernement de l'Église, dont l'appréciation demeure libre, me préoccupe beaucoup plus que la définition de l'infaillibilité pontificale. J'aime un gouvernement à haute portée, à larges vues, à grandes directions. Je voudrais voir tous les hommes d'élite, de quelque nation qu'ils fussent, prendre part aux affaires de la catholicité, Rome élargir son centre pour atteindre encore plus sûrement aux extrémités, et l'esprit catholique animer jusque dans ses moindres détails cette vaste administration de l'Église, où la souplesse et la patience des Italiens peuvent rendre sans doute de grands services, mais où l'on pourrait souhaiter aussi un peu plus de la science allemande,

1. *Toujours tel qu'au début.* Montalembert avait en effet adopté cette devise, à laquelle ses correspondants firent souvent allusion, à son honneur, car il y fut constamment fidèle.

de l'activité française et de l'initiative propre à la race anglo-saxonne. Quand vous irez à Rome, vous serez frappé de la manière dont on y parle quelquefois des *forestieri*. Certaines gens tiennent qu'il faut laisser les étrangers se plaindre sans les écouter, et qu'on ne doit faire aucune réforme. Dieu sait ce qu'a souffert Lamoricière et combien il lui a fallu d'énergie et de persévérance pour créer cette petite armée vaincue, il est vrai, à Castelfidardo, mais triomphante à Mentana, et qui ne cesse de se recruter parmi les meilleurs soldats de l'Europe.

» La conversation passa ensuite de Rome à Paris, et M. de Montalembert ne cacha pas la satisfaction que lui faisait éprouver l'essai de gouvernement constitutionnel commencé par le second Empire. Il saluait le retour des libertés publiques, il y voyait une conquête heureuse faite par l'opinion, il mettait cette conquête bien au-dessus des questions de dynastie, oubliant ses griefs personnels, ne considérant que la France, goûtant comme par avance tous les plaisirs de la parole publique émancipée. Il m'interrogeait sur les jeunes Comtois qui pouvaient prétendre à prendre une place dans les affaires.

« Dites-leur, ajoutait-il, d'entrer dans la vie publique par toutes les portes qu'on leur ouvre, et d'élargir le passage le plus qu'ils pourront. J'en vois dans la magistrature, dans le barreau, dans l'armée, c'est bien ; mais il faut aller plus loin, il faut prendre place dans les conseils de la commune et du département, il faut briguer les honneurs du Corps législatif. Plus d'émigration à l'intérieur, plus de retraite surtout à un âge où l'on ne doit connaître que le travail. Point de querelles intempestives au gouvernement, point de soupçons ni de défiances. Le gouvernement du pays par le pays, voilà le principal ; le reste, entendez-le bien, est variable et accessoire.

— Si l'empereur vous entendait, il vous ferait président du Sénat.

— Ah ! j'aimerais encore mieux être député du Doubs.

— Rien ne vous a détaché de nous, et cependant nous avons été bien ingrats.

— Non, mon ami ; ce sont les temps qui l'étaient, et non pas les hommes.

» Cette parole charmante, cette excuse sortie du cœur, me toucha jusqu'aux larmes. Elle fut accompagnée d'un de ces sourires que la douleur laissait éclore quelquefois sur les lèvres pâlies du malade, et qui avaient sous ses cheveux blancs toute la grâce de la jeunesse. En ce moment, quelques paysans abordèrent la voiture, le chapeau à la main, et s'informèrent « de la santé de Monsieur le comte ». Leur parole aisée, leur tenue respectueuse me frappa. Ils honorent évidemment le bienfaiteur du pays ; ils savent que ce bienfaiteur est un grand homme, et ils se tiennent eux-mêmes pour honorés de le posséder au milieu d'eux.

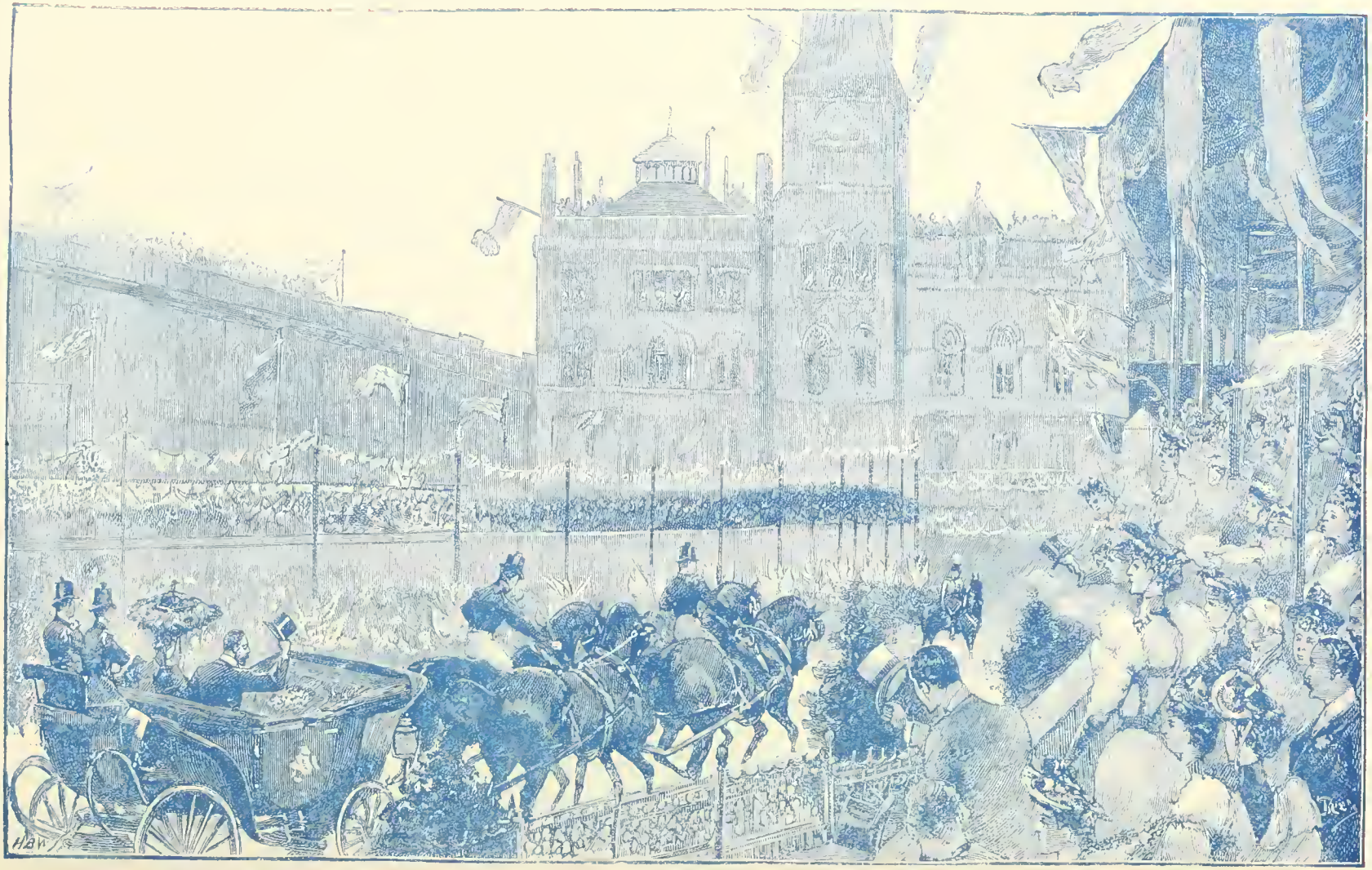

Il traverse ces fêtes brillantes, le sourire sur les lèvres. (P. 291.)

» Je quittai la Roche le lendemain. « Promettez-moi, me dit M. de Montalembert à voix basse, de revenir ici l'année prochaine. Vous m'y trouverez peut-être encore, mais je n'irai plus en Franche-Comté. Vous direz alors la messe dans ma chambre, au pied de mon lit ; c'est une faveur qui a été accordée à tous les membres de notre famille par le Saint-Père, en mémoire des services que mon beau-père, M. le comte Félix de Mérode, a rendus à l'Église. Mais, l'année suivante, vous reviendrez voir ma femme et mes enfants, et vous irez célébrer la messe à l'église pour le repos de mon âme. »

Le terme fatal était plus rapproché qu'il ne le disait au visiteur de la Roche. Celui-ci reçut encore plusieurs lettres de son illustre ami ; la dernière lui fut adressée à Rome, et les dernières lignes sont un adieu, cette fois trop définitif et trop prophétique.

« *La Roche-en-Breny, 15 décembre 1869.* — Monsieur le supérieur et cher ami, vous m'avez procuré une bien agréable surprise et une bien vive satisfaction par la lettre que vous avez bien voulu m'écrire de Rome, la veille de l'ouverture du concile. Je savais que vous deviez y être, mais j'étais loin de croire que vous auriez le loisir et l'envie de m'écrire pour illuminer ma solitude morvandaise de toutes les nouvelles et de toutes les impressions que vous me communiquez. Je vous en remercie cordialement pour moi et pour ces dames, qui ont beaucoup joui,comme moi et avec moi, de votre lettre si animée et si remplie de faits curieux et de jugements intéressants sur les hommes et les choses.

» Grâce à vous, nous avons eu des nouvelles de mon beau-frère l'archevêque de Mélitène, qui n'écrit jamais lui-même. J'ai été bien heureux d'apprendre qu'il était content de ma lettre aux étudiants suisses. Cette lettre est d'ailleurs déjà bien ancienne, tant les événements se précipitent. Elle a été écrite au mois d'août, dans le but d'inspirer un peu de confiance dans l'avenir, à la suite de l'heureuse et singulière transformation qui venait de s'opérer dans notre régime politique.

» Continuez, je vous en supplie, mon cher supérieur, à me raconter tout ce que vous verrez et saurez, autant du moins que vous pourrez me le dire en honneur et conscience, à cause du secret imposé aux théologiens. Comme je n'écris plus jamais une lettre sans supposer et sans espérer surtout qu'elle sera la dernière, je veux profiter de cette occasion pour vous dire encore une bonne fois combien je suis reconnaissant de tout ce que vous avez été pour moi depuis tant d'années, sans que je l'aie mérité en rien, et surtout sans que j'aie rien pu faire pour vous témoigner ma gratitude. J'ai toujours grand besoin de prières, j'en demande à votre charité, et je me recommande à elle corps et âme. Tout à vous. »

M. Sauzay reçut, quelques jours après, la lettre suivante, une des dernières que Montalembert ait dictées.

« *La Roche-en-Breny*, 3 janvier 1870. — C'est avec vous, cher Monsieur Sauzay, que je commence cette année, parce que vous m'avez valu, par votre lettre du 23 décembre, peut-être la plus vive parmi les très rares jouissances et consolations de la triste année que je viens de terminer : « Tôt ou tard, a dit Vauvenargues, on ne jouit que des âmes ; » cette vérité en est une pour moi plus que pour personne dans le lamentable état auquel je suis réduit, en voyant débuter la cinquième année d'une infirmité incurable, qui me réduit à une incapacité aussi humiliante que douloureuse, sans aucune chance de délivrance prochaine ! Ç'a donc été pour moi un véritable soulagement que de recevoir dans ma solitude souffrante les pages où vous me prouvez, avec une effusion si touchante, que nos deux âmes et nos deux esprits sont tout à fait d'accord sur tout ce qui nous intéresse le plus au monde. Je vous en remercie avec la plus cordiale sincérité, et je veux de plus vous supplier de *recommencer souvent*. Je voudrais que vous eussiez la bonté de devenir mon correspondant habituel et de me tenir au courant de tout ce qui touche à la Franche-Comté. Je n'ose pas vous affirmer que la corvée dont je voudrais vous charger ne durera pas longtemps. J'ai au contraire la douloureuse conviction d'avoir encore de longues années à traverser dans la misère et l'ennui, à charge à moi-même comme à autrui. Mais je vous crois très capable d'un acte de charité *prolongé* à l'égard d'un ex-représentant du Doubs. Bien que, depuis plus de douze ans, je sois devenu politiquement un étranger pour ce pays, je ne saurais oublier les titres qu'il aura toujours à ma reconnaissance et à mon vif intérêt, puisque c'est lui qui, comme je l'ai dit dans mon discours de réception à l'Académie française, m'a ramassé sur le champ de bataille en 1848 et m'a permis, pendant quatre mémorables années, de proclamer l'union de la religion avec la liberté et de les défendre toutes deux contre l'anarchie. Je suis encore à me demander comment ce pays a pu changer comme il a fait....

» Rien de plus sombre que l'horizon qu'il nous est donné d'apercevoir aujourd'hui en tout ce qui touche la religion. Néanmoins j'ai la conviction qu'un meilleur avenir se prépare, à moins que Dieu, dans les mystères impénétrables de son omnipotence, ne réserve à son Église une troisième échéance de la formidable épreuve qu'elle a déjà subie.

» Ce qui me rend de l'espoir, c'est la renaissance si subite, si imprévue et si complète de la vie politique et du régime parlementaire dans cette France, où tout semblait éteint et accroupi pour si longtemps sous les pieds de Napoléon. Quoi qu'il arrive, la question politique est aujourd'hui tranchée. Nous

oscillerons sans doute pendant longtemps encore entre l'anarchie et la dictature ; mais nous ne nous arrêterons définitivement ni à l'un ni à l'autre de ces points extrêmes. Seulement, les catholiques seront-ils capables de profiter de ce prodigieux revirement pour reprendre dans la vie publique et moderne la place qui leur convient, comme nous le leur avons enseigné de 1830 à 1850 ? Sont-ils même capables de comprendre ce qui vient de se passer ? Cela est douteux. Ils ont besoin d'un renouvellement complet dans leur éducation morale et intellectuelle... ... Il y a là toute une révolution à opérer, aussi urgente que légitime. Pour le tenter, il ne faudrait qu'un groupe d'honnêtes gens, bons chrétiens, mais résolus et intrépides... Se pourrait-il que le bon sens et le bon droit pussent manquer désormais de recrues chez les catholiques ? Au début de ma vie, j'ai trouvé, j'ai suivi, et plus tard j'ai conduit un groupe de gens comme ceux que je voudrais revoir aujourd'hui. Mon malheur a été de ne plus le retrouver après le second Empire, mais j'espère bien que d'autres seront plus heureux que moi.

» Comment avez-vous pu découvrir ma lettre aux étudiants suisses ? On a refusé de l'insérer dans l'*Union franc-comtoise*, malgré les instances du bon petit curé suisse qui me l'avait fait demander pour son association. Si jamais vous allez du côté de Pontarlier ou de Morteau, ne manquez pas de faire la connaissance de ce très remarquable abbé Jacquet, curé aux Cerneux-Péquignot. Il vous consolera et il vous ranimera comme moi. C'est tout à fait *rara avis in terra* (1). Grâce à lui, j'ai pu faire entendre ma voix en Suisse, d'où elle a retenti jusqu'en Allemagne. Mais en France elle n'a plus d'organe.

» Voici une lettre démesurée. Je vous promets bien de ne pas vous en écrire de pareille avant 1871. Mais, d'ici là, je compte en recevoir plusieurs de vous et, en les attendant, je demeure plus que jamais votre dévoué, affectionné et obligé serviteur. »

A la date de cette lettre, Montalembert n'avait plus guère que deux mois à vivre. De retour à Paris dès le 13 janvier 1870, il s'était senti assez bien, un dimanche, pour aller à pied, de son hôtel de la rue du Bac, à l'église Saint-Thomas d'Aquin, où il entendit la messe et reçut la communion. Ce fut le 6 février qu'il fit cette visite d'adieu à sa chère paroisse. Au sortir de l'église, il écrivit ces mots dans son journal : « Pour la première fois depuis mon retour à Paris, je me traîne à la messe dans la tribune de Saint-Thomas d'Aquin. Je ne m'aperçois que trop de tout ce que j'ai perdu de forces depuis un an. La distance me semble trois fois plus longue que l'an dernier, quoiqu'il n'y ait

1. Une exception.

toujours que la rue du Bac à traverser. Après la messe et la sainte communion, à l'intention d'obtenir la résignation dont j'ai tant besoin, je rentre exténué de fatigue et de malaise. »

Le P. Matignon, son confesseur ordinaire, était à Rome. En l'absence de ce savant religieux, il avait fait choix du P. Adolphe Perraud, de l'Oratoire, qui venait l'entendre chaque dimanche. Le 13 mars, le jour même où le P. Perraud était attendu, à huit heures du matin, Montalembert porte brusquement la main à sa poitrine, en s'écriant : « Mon Dieu ! que je souffre ! » A ce mot, sa garde-malade, sœur Marie-Antoinette, religieuse du Bon-Secours, qui dans ce moment même lui faisait une friction, croit à un commencement de congestion cérébrale et court prendre des sinapismes qui se trouvaient dans un tiroir, à proximité du lit. Elle les applique sur les jambes et le malade paraît immédiatement soulagé : « C'est singulier, dit-il, je suis remis et me voilà tout à fait bien. » Ni son visage ni sa voix n'étaient altérés. Sœur Marie-Antoinette se rassure et croit avoir conjuré la menace. Mais tout à coup Montalembert laisse échapper un nouveau cri, plus violent que le premier. « Mon Dieu ! que je souffre ! Vite un prêtre, un médecin ! » En disant ces mots, sa tête retombe dans les bras de la religieuse. Celle-ci, le voyant avec une figure livide, un regard troublé, une parole éteinte, n'a que le temps de s'écrier : « Oh ! Monsieur le comte, faites votre acte de contrition ! » Le moribond lui serra la main avec un geste qui voulait dire : « Je vous remercie et je vous comprends. » Puis, joignant les mains et levant les yeux au ciel avec un regard inexprimable : « Pardon ! mon Dieu ! pardon ! » répondit-il deux fois avec une voix agonisante, mais forte et pleine d'onction,

Madame de Montalembert était dans sa chambre, on l'appelle en toute hâte, elle accourt, ses enfants la suivent, et M. l'abbé Rivié, vicaire de Saint-Thomas d'Aquin, apporte l'extrême-onction. L'agonie dura une demi-heure. Le prêtre eut le temps de verser l'huile sainte sur les membres du mourant, de l'exhorter, de réciter les prières du dernier passage et de donner l'indulgence plénière. Pendant la cérémonie, le comte, étouffé par les suffocations, ne pouvait prononcer aucune parole. Il passa d'un monde à l'autre au milieu de tant de larmes impuissantes, malgré tous les empressements que l'art apporta à le soulager. Il est permis de croire que l'âme voyait, dans ce moment suprême, ce qui échappait aux yeux du corps, qu'elle a joui encore une fois de toutes les affections de la terre, qu'elle a profité encore une fois de toutes les grâces du ciel. Ce fut le sentiment du médecin du quartier, qui lui prodigua inutilement tous ses soins et pour qui il était un inconnu. Il disait en se retirant : « M. de Montalembert a dû entendre tout ce qui s'est passé autour de lui. C'est par le cœur

qu'il a péri, mais les organes de la tête étaient parfaitement sains. » Le docteur Nélaton constata, en effet, le lendemain, que l'illustre malade avait été étouffé par un caillot de sang qui s'était précipité de la poitrine au cœur. C'était la mort de Lamoricière avec la même soudaineté, mais aussi avec la même foi, le même repentir, les mêmes secours et les mêmes espérances.

La vie de Montalembert avait rencontré des contradicteurs; sa mort ne trouva que des larmes et des regrets. Non seulement toutes les critiques se turent devant son lit funèbre, mais il y reçut tous les hommages. L'*Univers*

Mgr BESSON. (P. 310.)

offrit le premier l'exemple du deuil national et catholique, en publiant, dans un numéro encadré de noir, la nouvelle de cette perte inconsolable; le P. Félix donna, le jour même de l'affreuse catastrophe, le signal de tous les éloges du haut de la chaire de Notre-Dame; Pie IX, revenu bientôt de l'antipathie que lui avait causée le libéralisme exagéré de Montalembert aux derniers temps de sa maladie, fit célébrer par l'évêque d'Ascoli, dans l'église de Sainte-Marie-Transpontine, un service auquel il assista lui-même.

On doit convenir que la plume du grand publiciste, cédant à la première

impression et au premier mouvement, a laissé tomber quelques lignes d'autant plus regrettables qu'elles rendaient mal ses vrais sentiments. Sa lettre relative au concile affligea tous les catholiques. On s'explique cette lettre, en se rappelant que son caractère était généreux, mais passionné et facilement irritable; que ses longues souffrances l'avaient aigri; et qu'il cédait au désir inconsidéré de défendre plusieurs de ses amis tristement engagés dans les querelles du jour. Faisons observer encore que sa parole forçait quelquefois sa pensée et que, chez lui, l'énergie a fait quelque tort à la justesse. Mais on va juger par deux traits qui appartiennent aux derniers jours de sa vie, combien, malgré certaines paroles empreintes de mauvaise humeur, malgré les illusions du libéralisme, son âme était restée profondément catholique et par conséquent obéissante. Le premier de ces traits est une lettre, le second une conversation, tous deux d'une parfaite authenticité :

La lettre a été écrite le 12 mars 1870, veille de sa mort. Elle est adressée au baron de Hübner, auteur d'une *Vie de Sixte-Quint*. Montalembert l'avait laissée sur sa table, et quand M. de Hübner la reçut, l'historien des *Moines d'Occident* avait déjà quitté ce monde. « Vous avez compris et jugé, y disait-il, la grande réaction catholique de la seconde moitié du XVI^e^ siècle avec une sagesse et une impartialité dont je vous remercie d'abord comme chrétien, dont je vous félicite comme publiciste et comme historien, moi aussi, mais d'une époque plus reculée et plus oubliée que celle dont vous allez faire revivre les annales. Vous n'avez dissimulé ni les ombres, ni les taches qui sont inséparables de l'élément humain, toujours si visible et si puissant dans l'Église, et par cela même vous faites d'autant mieux ressortir l'élément divin, qui finit toujours par prévaloir et par nous consoler en nous inondant de sa douce et convaincante lumière. »

La conversation est fort explicite. On l'a recueillie de la bouche d'un témoin qui l'a entendue, écoutée, retenue, écrite mot à mot, avec tout l'intérêt que pouvait exciter un pareil sujet, et reproduite avec toute l'exactitude qu'elle mérite. Une personne de l'intimité de Montalembert entra dans sa chambre, la tête un peu troublée par la lecture d'une brochure sur la définition de l'infaillibilité pontificale. Elle dit au malade : « Avec votre grand esprit, que ferez-vous si l'infaillibilité est proclamée? » Montalembert se redressa de toute sa taille, s'avança comme pour se lever jusque sur le bord de son fauteuil, et, faisant un geste plein d'autorité, avec une voix étonnée et émue, il s'écria du fond de son âme : « Ce que je ferai! Mais le Pape est notre père. Eh bien! il y a des pères qui imposent à leurs enfants des choses qui contrarient leurs vues et leurs sentiments. Un fils discute quelquefois, mais quand le père a parlé avec autorité,

le fils se soumet; je ferai comme cela. — Oui, vous vous soumettrez extérieurement, mais comment parviendrez-vous à arranger cette soumission avec vos idées? » Montalembert reprit plus vivement et plus nettement encore : « Je n'arrangerai rien du tout; mais je soumettrai, entendez-le bien, mon intelligence, mon cœur, ma volonté, comme on les soumet dans toutes les autres questions de foi. Le bon Dieu ne me demandera pas de comprendre, ni de combiner, ni d'arranger quoi que ce soit. Il me demandera de soumettre mon intelligence, mon cœur, ma volonté, et je les soumettrai. » Puis, après avoir fait cette solennelle profession de foi, il se mit à sourire, et regardant son interlocuteur : « Eh bien! qu'est-ce que vous imaginiez donc? — Mais je n'avais pas eu l'esprit de trouver cette solution; je me creusais la tête pour changer les arguments, et je n'en venais pas à bout. Vous m'édifiez beaucoup par vos sentiments, je ferai comme vous, j'adhérerai sans réserve, je me soumettrai sans regret. » Le visiteur se retira en disant : « On a bien raison de dire que les gens supérieurs sont supérieurs sur tous les points. »

Cette supériorité n'est pas seulement celle de la raison, c'est celle de la foi, c'est celle de l'obéissance. Après tous ces témoignages, après les lettres que nous avons rapportées et qui attestent d'une manière si nette et si concluante la soumission passée et future de M. de Montalembert à l'Église et au Saint-Siège, qu'est-ce qu'un tort d'une heure dans soixante ans de combats, de services et de gloire? qu'est-ce que ces taches de quelques lignes éparses parmi tant de volumes, tant de discours, tant de lettres, où tout respire l'indomptable amour de la vraie religion et de la vraie liberté? Que l'on songe plutôt à tout le bien qu'il a fait à son pays et à l'Église. L'Église jouit des victoires qu'il a gagnées pour elle; la France a appris à revendiquer à son école toutes les libertés qu'elle aime. Ces libertés, Montalembert les réclama sous le gouvernement de Louis-Philippe, sous la seconde république, sous le second Empire. Tout fut grand, sincère, courageux, dans cet homme de bien. Il écrivit l'histoire avec le scrupule d'un bénédictin, il mit sa parole au service de toutes les causes perdues ou impopulaires, il lutta partout sans regarder le nombre et sans se préoccuper du succès. Montalembert fut pour l'archéologie et pour l'histoire une vraie lumière, pour l'éloquence une vraie gloire, pour l'Église un vrai champion, — le mot est de Pie IX : *È un vero campione*, — pour la France un vrai citoyen, dont le désintéressement égala le patriotisme.

Quelles admirables déclarations que celles du passage suivant de son testament :

« Je veux mourir comme j'ai vécu, dans la profession de foi catholique, apostolique et romaine, et dans la communion de notre mère la sainte Église, que

j'ai toujours cherché à servir et à honorer. J'invoque avec une humble confiance la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la protection de la très sainte Vierge, pour obtenir la rémission de mes nombreux péchés... Je supplie du plus profond de mon cœur ma femme, mes enfants et mes amis de me pardonner tous les torts que j'ai pu avoir envers eux, et de prier, de beaucoup prier, de prier toujours pour ma pauvre âme qui aura tant besoin de leur secours. C'est pourquoi je désire que l'on grave sur ma tombe l'inscription suivante : *Miserere mei, Domine, sana animam meam quia peccavi tibi. Miseremini mei saltem vos, amici mei.* »

Ce passage fut imprimé au dos de deux images commémoratives du nom et de la mort de M. de Montalembert. L'une représentait Notre-Seigneur portant sa croix et apparaissant à saint Bernard; l'autre, sainte Élisabeth faisant la charité à un pauvre qui se cache, tandis que les pains se changent en roses, par un miracle, dans son manteau ducal entr'ouvert par son mari.

Il y a dans le Livre sacré un mot de saint Paul à son disciple, qui résume bien la vie de notre héros : « Travaille comme un vaillant soldat de Jésus-Christ. » Soldat de la vérité, de la religion et de la justice, Montalembert le fut toute sa vie. Sa parole fut une arme toujours redoutable, sa plume fut un glaive, et devant la tombe de ce chevalier du XIX^e^ siècle, au grand cœur, à l'âme noble et profondément chrétienne, tout fidèle enfant de l'Église fait instinctivement à Dieu une prière : c'est le vœu de voir se lever, pour les combats du présent et de l'avenir, de nouveaux Montalembert.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE. — Ce que fut le comte de Montalembert. 7

CHAPITRE PREMIER. — La famille. — Souvenirs intimes de la première enfance. — L'oncle Forbes. — La première Communion. — Au collège Sainte-Barbe. — Une amitié chrétienne. — Les vacances au château de la Roche-Guyon. — Anecdotes. 11

CHAPITRE DEUXIÈME. — Voyage de Charles de Montalembert en Suède. — Description pittoresque. — Émouvant récit de la maladie et de la mort de sa sœur, tiré de ses lettres à Cornudet. — En Irlande. 36

CHAPITRE TROISIÈME. — Montalembert disciple de Lamennais. — Intimité avec Lacordaire. — Brillants débuts de l'*Avenir*. — Le procès de l'école libre. — Le voyage à Rome. — La condamnation des doctrines de Lamennais. — Montalembert à Paris. ... 64

CHAPITRE QUATRIÈME. — Montalembert en Allemagne et en Bohême. — Relations intimes avec Skrzynecki. — « Vie de sainte Élisabeth de Hongrie ». — Retour à Paris. — Lettres à Lamennais. — La rupture. 111

CHAPITRE CINQUIÈME. — Mariage de Montalembert. — Nouveau voyage et correspondance. — Débuts parlementaires. — Séjour à Madère. — Magnifiques discours à la Chambre : la liberté d'enseignement, le Sonderbund. 158

CHAPITRE SIXIÈME. — La révolution de 1848. — Courageuse attitude de Montalembert. — Le défenseur des droits du Saint-Siège. — Influence prépondérante de Montalembert à cette époque. — La loi de 1850. — Tragiques événements. — Le coup d'État. 190

CHAPITRE SEPTIÈME. — Remarquables écrits politiques de Montalembert. — Il est élu membre de l'Académie française. — Montalembert en Franche-Comté. — Curieux incidents. — Un échec. 216

CHAPITRE HUITIÈME. — « L'Histoire des Moines d'Occident ». — La défense du pouvoir temporel. — Les élections de 1863. — Vocation religieuse de M^lle^ Catherine de Montalembert. — Le congrès de Malines. — Le « Syllabus ». 249

CHAPITRE NEUVIÈME. — Montalembert dans l'intimité. — Ses relations amicales. — Sa correspondance. — Derniers travaux. — La maladie ; la mort. 285

Imprimé par Desclée, De Brouwer et Cie.